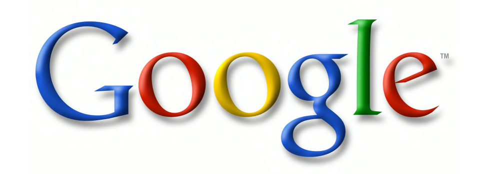
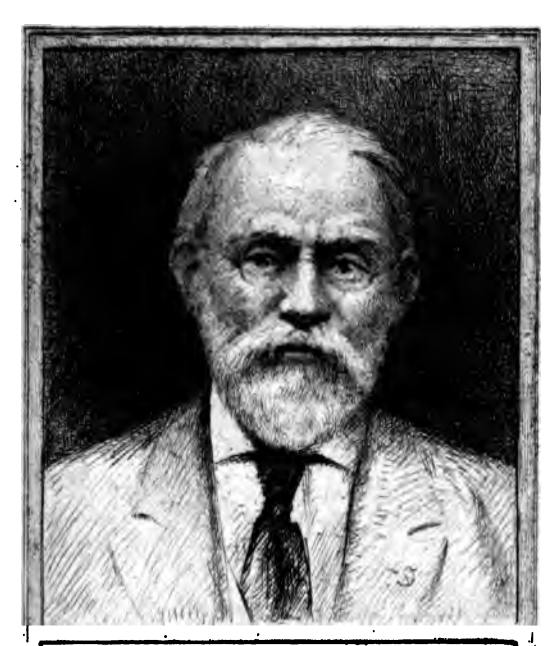






SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue à Aix, B. du R., le 7 Juin 1823.

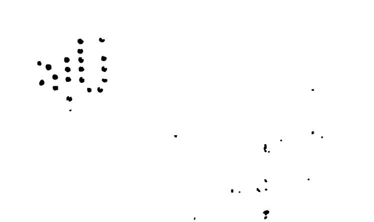




A AIX,

Chez Augustin PONTIER, Imprimeur du Roi, rue du Pont-Moreau.

1823.



SÉANCE PUBLIQUE.

LE Samedi 7 Juin 1823, la quatorzième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. D'ASTROS, Médecin, Vice-Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

S'il a été flatteur pour la Société Académique, de voir son Président élevé par la confiance du Roi aux fonctions honorables de Préfet, il a été douloureux pour elle de perdre en lui un de ses membres, qui par leurs talens, la pureté de leur goût, et leurs lumières, ont le plus contribué à soutenir sa réputation, et à rendre ses séances intéressantes.

La fonction que je remplis aujourd'hui à sa place, rend cette perte encore plus sensible à ceux qui ont l'avantage de connaître M. de

Jonques, ou qui ont lu ses ingénieuses productions.

Dans l'exercice de ma profession, vous le savez, Messieurs, on a peu de loisir, beaucoup de sollicitude, et l'affligeant tableau des infirmités humaines, rend peu propre à l'éloquence académique. Ne considérant que mon devoir, je vais le remplir, persuadé que l'Assemblée bienveillante qui m'entend, trouvera dans la précipitation avec laquelle ce discours a été écrit, un motif suffisant d'en excuser le désordre et les incorrections.

La Société Académique s'étant proposée pour but principal de ses travaux les progrès de l'Agriculture, je crois servir utilement ses vues, en portant spécialement votre attention sur cet art si indispensable, et si négligé par ceux même qui ont le plus d'intérêt à son perfectionnement. D'où vient cette indifférence pour cet Art, le premier de tous, soit qu'on le considère sous le rapport de son origine qui est en quelque sorte divine, soit sous celui de son antiquité, qui le fait remonter à la naissance du monde?

Oui, l'homme, avant même qu'il eût encouru l'anathême qui le condamna à manger son pain à la sueur de son front, avait reçu de Dieu l'ordre de s'y livrer; *tulit Dominus*

Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis ut operaretur illum (1). L'Agriculture inspira les poëtes des premiers temps, fit les délices des Rois et des sages de l'antiquité, et la principale occupation des héros de Rome; mais n'eût-elle fait qu'assurer la nourriture de l'homme, ne serait-elle pas encore le premier des Arts? D'où vient donc notre indifférence pour elle?

Faut-il en chercher la cause ailleurs que dans l'état de nos mœurs, plus ou moins modifiées par la navigation et les événemens politiques; la première, en nous faisant découvrir le nouveau monde, opéra dans les esprits une révolution extraordinaire : la vue des richesses et des productions d'un sol étranger nous fit mépriser les nôtres, et l'esprit mercantile s'emparant de toutes les têtes capables de quelque entreprise, la culture des terres devint le partage du vulgaire le plus grossier.

D'un autre côté, nos dernières guerres, les bouleversemens de notre Patrie, et la facilité de parvenir aux fonctions administratives, ont éveillé l'ambition dans toutes les familles. Pour obtenir plus facilement les faveurs et les places, on s'est approché du pouvoir, et l'on

(1) Genes., cap. 2, vers. 15.

a déserté les campagnes. L'éducation si nécessaire à celui qui veut paraître avec avantage dans le monde, et qui désire de l'avancement, s'est perfectionnée : on a recherché la célébrité dans les Lettres, la renommée et la fortune dans les arts, et le domaine des sciences humaines s'est étendu. Ainsi, de ce qu'on appèle les progrès de la civilisation, sont nés, par un abus déplorable des meilleures choses, le luxe et la corruption, et de ceux-ci, l'indifférence pour l'Agriculture.

En effet, Messieurs, à mesure que l'homme a perdu la simplicité des mœurs primitives, et que le goût des plaisirs a remplacé celui des travaux agrestes, il a dû préférer le séjour des villes et l'étude des sciences et des arts d'agrément, plus favorables à une vie molle et à de vaines jouissances.

L'indolence et l'orgueil ont fait naître le mépris des soins agricoles. Le mot seul d'agriculture effarouche les hommes superficiels : leur imagination se porte d'abord aux détails les plus bas du ménage des champs, aux fonctions les plus pénibles et les plus dégoûtantes ; ils ne voyent qu'une terre à ouvrir avec effort, de sales engrais à préparer, le poids du jour, la pluie, les vents, le froid, le chaud, à supporter : si l'on y regardait pourtant de plus

près; et si l'homme, maître de ses penchans, tournait toutes ses facultés vers le bien, on verrait que la civilisation, si haut qu'elle puisse parvenir, loin d'être incompatible avec les progrès de l'Agriculture, lui serait au contraire très-favorable; la plupart des sciences et des arts, lui prêteraient leurs secours, soit en étendant toujours plus le cercle des connaissances qui se rapportent à la nature des corps, à leur composition, à leurs propriétés, à leur affinité et à leur influence réciproque, soit en fournissant des moyens plus nombreux d'agir et d'exécuter, soit enfin, en donnant aux esprits une meilleure direction.

Rien ne serait plus philosophique que de travailler à détruire les préjugés que l'on a contre l'Agriculture. Cette science, telle que je l'entends, ne se borne pas à semer le froment, à cultiver la vigne, à faire produire à la terre les plantes potagères et les fruits destinés à notre table. Examinons-là sous un point de vue plus élevé.

Un beau jour de printems, soit que la cloche ou le chant du coq vous réveille; quittez la plume oiseuse, et transportez-vous dans les champs. Saluez, avec l'alouette matinale, le premier rayon de soleil qui dore les montagnes, franchissez le ruisseau limpide

bordé de peupliers et de saules, et dont les eaux fécondes font naître la verdure et l'émail des prairies; traversez la vallée riche des dons de Cérés; pénétrez dans ce bocage où sur des arbres touffus les oiseaux font entendre leurs chants: voyez-les à votre approche fuir effrayés de branche en branche, d'arbustes en arbustes, mais ne vous arrêtez pas; votre présence rappèle à Philomèle de cruels souvenirs, et de tendres mères craignent pour les fruits de leurs amours; avancez encore, gravissez sur le sommet de la colline, et assis sur la roche qui la couronne, promenez au loin vos regards. Quel tableau majestueux et riant tout ensemble! Ces riches vallées, ces arbres fleuris, ces bocages verds, ces montagnes couvertes de chênes et de pins, cette rivière qui traverse en serpentant les plaines, ces nuances de couleurs; que de contrastes heureux et ravissans! Tel est le spectacle de la nature ou la nature elle-même. C'est là l'ouvrage du Créateur, que l'homme, pour qui il a été fait, est chargé de conserver et d'entretenir. La nature nous fournit tous les matériaux nécessaires: elle déploye à nos yeux toutes les merveilles de la végétation, et nous en dévoile les secrets. L'observer, savoir mettre en pratique ses leçons, telle est la science de l'Agriculture.

Mais cette science est malheureusement peu connue. L'homme, sourd à la voix de la nature, dont il ignore la sage économie, n'a entendu que le cri d'une aveugle cupidité. Le moment présent est tout pour lui. Il veut jouir, jouir vite, comme si les temps allaient finir, et que le cours des saisons dût être désormais interrompu ; il veut épuiser à la fois, toutes les sources de la fécondité de la terre. Non content de recueillir d'abondans fourrages dans les vallées, et de riches moissons dans les plaines, il porte un fer dévastateur dans les forêts, sur les arbres des coteaux, ornemens des campagnes, sur les bois des monts les plus escarpés ; et le froment a remplacé partout le genevrier aimé de la grive, le genêt, le cityse riant, le pin altier, et l'arbre que révérait le druide. Encouragé par la fécondité d'un sol encore vierge, il laboure de nouveau le flanc et les sommets des collines les plus élevées : mais bientôt l'eau du ciel tombant par torrent sur cette terre mobile et inclinée, y creuse d'affreux ravins ; inutilement tente-t-il de s'opposer à ces ravages, de nouvelles pluies effacent ses travaux, et finissent par mettre à nud la roche immense qui, n'aguères, portait sur son dos une superbe forêt.

Que de maux ne sont pas la suite des actes

irréfléchis de l'homme ! Les eaux pluviales ne trouvant plus sur ces collines dépouillées, les obstacles que les arbres et les arbustes opposaient à la rapidité de leur cours, arrivant dans les vallées avec impétuosité, y détruisent l'espérance des moissons.

D'un autre côté, les rivières trop subitement accrues, sortent avec violence de leurs lits, et produisant les mêmes désastres, viennent de plus étendre une énorme couche de sable et de cailloux sur un terrain gras et fertile.

Le soleil dardant à plein ses rayons brûlans sur des plantes naissantes, qui croissaient auparavant sous des ombrages frais et protecteurs, les dessèche, et, avec elles, fait disparaître les troupeaux qui ne peuvent plus subsister sur une terre devenue aride.

Les arbres qui couronnaient les hauteurs, exerçant sur les nuées une vertu attractive, procuraient autrefois des pluies bienfaisantes, dont une partie rafraîchissait leur feuillage, les arrosait, et l'autre, après avoir fait croître des végétaux sans nombre, pénétrant la terre, allait alimenter le réservoir des eaux. Maintenant, tristement dégarnies, les montagnes ne voient plus jaillir de leur pied ces sources abondantes qui faisaient la richesse et les délices de la contrée.

L'effrayant tableau que je trace, Messieurs,

n'est qu'une esquisse imparfaite de celui que vous voyez tous les jours, lorsqu'à peine hors de notre cité, vos yeux se portent sur la campagne. La Provence toute entière offre à chaque pas, l'aspect réellement affligeant de collines et de montagnes dépouillées de leur parure.

C'est dans la dévastation des forêts qu'il faut chercher la cause de l'inconstance des saisons, parvenue à un point que ne connoissaient pas nos pères. Mais un pareil sujet, si je me livrais à toutes les considérations qu'il fait naître, m'entraînerait trop loin.

Le mal étant reconnu, il s'agit d'y appliquer le remède, et ce sera l'ouvrage de l'agriculture. Elle seule peut régénérer les forêts. Le Gouvernement y a bien pourvu par des lois sages, mais ces lois ne sont point exécutées.

C'est aux hommes éclairés et favorisés des dons de la fortune, qu'il appartient de réparer les outrages faits à la nature. La ville d'Aix en compte plusieurs dont les louables efforts ont eu assez de succès pour nous promettre des imitateurs. Un sur-tout dont le nom cher à notre Société se conserve avec ses vertus et ses talens, dans une famille respectable, a fait des essais nombreux sur la régénération des bois (1).

---

(1) Ces essais sont consignés dans un mémoire qui rend

Mais de pareils exemples ne sont pas assez suivis. S'ils l'étaient, ils pourraient remettre l'Agriculture en honneur comme elle l'était dans l'antiquité.

Ce n'est pas que je veuille faire des Cincinnatus de nos héros. Mais à l'exemple de Caton le Censeur, tel, après avoir, par des faits d'armes éclatans, contribué à la gloire de sa patrie, pourrait, goûtant à l'ombre de ses lauriers les douceurs de la retraite et les plaisirs des champs, étudier la nature, faire des expériences propres à avancer l'art, et publier le fruit de ses observations. De cette manière, il servirait encore une fois son pays, et acquerrait une renommée moins brillante, j'en conviens, mais plus utile peut-être, et dont au moins l'humanité n'aurait jamais à gémir.

Ce que je dis à nos guerriers en retraite, je le répète à tous les propriétaires aisés, qui, libres de partager leur temps entre la ville et la campagne, vont oublier dans celle-ci les plaisirs bruyans et les embarras du monde. Il serait à désirer qu'ils se fissent un devoir

---

très-précieux le premier volume du recueil de la Société. La lecture de cet écrit et l'exemple de son auteur (M. E. H. Boyer de Fonscolombe), vraiment digne d'un grand éloge, ne sauraient être trop recommandés.

de détruire chez les laboureurs, mille préjugés dont ils sont imbus depuis l'enfance, et qu'ils leur donnassent, sur l'agriculture, les connaissances pratiques qui leur manquent. Ils feraient ainsi de véritables agronomes, de ceux qui n'ayant eu jusqu'à ce jour d'autres maîtres qu'une aveugle routine, croupissent, ainsi qu'avaient fait leur père, et que feraient leur fils, dans l'ignorance. Ou je me trompe fort, ou ce serait le seul moyen d'assurer les progrès de la science agricole.

Car, c'est en vain que le Gouvernement prend en sa faveur des mesures qui commandent notre reconnaissance, en vain que les Sociétés de province et les savans auxquels il accorde sa protection, font pour son avancement des efforts dignes des plus grands éloges, si les résultats de leurs travaux restent ignorés, et si les écrits, dans lesquels sont consignés de précieuses découvertes, ne sont pas même lus. Comment qualifier une pareille apathie ? Que sont et que deviennent les plus belles théories, quand ceux qui pourraient les mettre en pratique les ignorent et veulent les ignorer ? Entre le savant qui écrit et le laboureur qui ouvre le sein de la terre, il faut une classe intermédiaire qui serve de canal à l'instruction, et quelle est cette classe, sinon celle des riches propriétaires.

Je voudrais donc que, pénétrés de la noble mission qu'ils auraient à remplir, et pleins de l'esprit des Olivier de Serres, des Duhamel, des Parmentier, des Cadet de Vaux, ils apprissent à leur métayer, par exemple, à faire la différence des terrains, celui qui convient à tel arbre, à telle céréale; l'art de rendre fécond par un habile mélange, celui qui est stérile, et léger le trop compacte; la meilleure méthode de les ameublir; les perfectionnemens faits aux charrues; la théorie des engrais, rendue dernièrement si lumineuse par le savant écrit de notre estimable confrère, M. Henri Pontier; le parti qu'on peut tirer du plâtre, de la chaux, des végétaux parasites, de leurs débris, des dépouilles des animaux; les maladies des grains; les moyens de conserver ceux-ci, et de détruire les animaux qui leur sont nuisibles; je voudrais qu'ils les désabusassent des jachères, et leur montrassent comment ils peuvent, en les supprimant, doubler leurs récoltes, soit en confiant des légumes à la terre qui aurait porté du froment, soit en y faisant des prés artificiels: ils leur enseigneraient alors la culture du sainfoin qui aime les terres légères et se passe des irrigations: ils leur feraient essayer celle du *panicum altissimum*, fourrage qui nous vient de la Virginie, et que nous devons

à la bonté du Roi ; de l'*arachis hyppogea*, ou pistache de terre, plante précieuse et singulière dont le fruit fait incliner la tige qui le porte et s'insinue dans la terre, pour y acquérir son parfait développement : plein d'une huile qu'on retire par expression, le marc est une nourriture pour les animaux, et la feuille un fourrage excellent. Saurait-on trop en recommander la culture, dans un moment sur-tout que l'olivier semble nous abandonner ? Que de plantes et d'arbres utiles qu'on pourrait encore essayer de naturaliser!

Ils leur feraient connaître la théorie de la végétation, connaissance sans laquelle l'ouvrier, dans la plupart des travaux agrestes, n'est qu'un instrument aveugle : dans la greffe surtout, ce prodige étonnant de l'Agriculture, art qui, par la substitution heureuse d'un rameau fécond sur une tige stérile ou sauvage, convertit en fruits savoureux et dignes de l'homme, les fruits que dédaignaient même les animaux.

Ils leur diraient la méthode la plus courte et la plus sûre d'élever la chenille industrieuse qui s'enferme dans une prison de soie ; les soins que l'on doit aux bestiaux. Les bestiaux ! première richesse du ménage, dont les uns, leurs amis, les aident dans leurs travaux, et

les autres, trouvant dans les bois une nourriture qui n'a rien coûté à l'homme, lui rendent en engrais, de quoi entretenir la fécondité de son champ, et la chair et le lait qui le nourrissent, et leur dépouille qui le vêtit! ils leur indiqueraient la manière de rendre leur laine plus belle; et pourquoi n'introduiraient-ils pas des mérinos dans leur bergerie? on pourrait, ou les soigner isolés, ou tenter le résultat du mélange des races; ces animaux ne dédaignent pas nos pâturages; et la chèvre du Thibet, croyez-vous quelle ne broutât pas volontiers aussi les arbustes de nos montagnes?

On sent qu'ici, de même que dans toute entreprise, où des frais considérables seraient pour le métayer, ce qu'il y aurait de plus évident, les conseils du maître seraient perdus, si sa bourse généreusement ouverte n'était prète à faire des avances, que l'avenir rendrait, sans doute, avec usure.

Ce sont de louables efforts, que ceux qui tendent à nous affranchir des tributs que nous payons à l'étranger, et, puisque le luxe est un mal nécessaire, faisons-le contribuer au moins à la prospérité des champs.

Que de richesses! que de biens sans nombre ne seraient pas le fruit de pareilles instructions?

et de combien de jouissances pures n'en serait-on pas récompensé, si l'on y joignait encore les conseils moraux et l'exemple des vertus? Avec elles, les agrémens et les plaisirs que procurent l'agriculture et le séjour de la campagne, sont si délicieux, qu'ils ne sont à rien comparables.

L'agriculture ayant, sur toutes choses, besoin de calme et de repos, espérons, Messieurs, de la voir bientôt refleurir sous le gouvernement d'un Monarque ami de la paix, qui, accordant une protection éclairée aux sciences et aux arts qui font la gloire des Etats, donne encore, pour l'agriculture, qui peut seule en assurer la prospérité et le bonheur, tous les genres d'encouragemens: et que n'a-t-on pas à attendre de l'auguste famille des Bourbons? Transportez-vous un moment dans la péninsule, et vos yeux y seront témoins d'un spectacle dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple.

Un Fils de France est entré, avec ses fières légions, sur un sol ennemi, et le tumulte des armes n'y trouble point la paix des champs. La foudre guerrière a tonné, et les peuples ont répondu par des cris de joie. A l'approche du Héros, les portes des villes se sont ouvertes, et il a été reçu au milieu des acclamations; la marche tumultueuse des escadrons poudreux

n'allarme point le laboureur, qui continue à tracer ses sillons; Cérès et les Déités des bois ne fuient point épouvantées; et, rassuré par la présence du berger, le timide agneau paît le gazon auprès du cheval belliqueux. Si grand est l'empire de la justice et de la vertu!

De la vertu!.... A ce mot, Messieurs, votre pensée m'a déjà prévenu, elle s'est portée toute entière sur cette créature sur-humaine qui en est la parfaite image; de cette Princesse auguste qui nous a procuré un éclair de bonheur, de ce bonheur céleste, qu'avec des bienfaits sans nombre, elle répand sur son passage: à qui mieux qu'à elle pourrait-on appliquer ces paroles sacrées: *pertransivit benefaciendo.*

M. LIOTARD, Président du Tribunal de de première instance d'Aix, reçu au nombre des Membres résidans de la Société, dans sa dernière Séance particulière, ayant obtenu la parole de M. le Vice-Président, s'est exprimé en ces termes:

MESSIEURS,

Les meilleures institutions peuvent toutes dégénérer entre les mains de l'homme, et il n'est même rien de bon, d'utile, de saint et de sacré dont il n'ait abusé.

Le droit de propriété regardé, avec raison, comme le fondement de l'ordre social et comme le mobile de l'industrie, traîne après lui le hideux cortège des crimes enfantés par l'intérêt, la mauvaise foi, la cupidité et l'ambition. Le mariage, ce contrat conservateur des mœurs publiques, et dépositaire des plus douces affections humaines, devient, quand ses liens ne sont pas formés par des rapports réciproques de sentiment et d'estime, une source impure d'où sortent l'adultère, le désordre et le scandale. La Religion elle même, dont émanent tout bien et toute consolation, elle qui règle les penchans de l'homme, le dirige dans ses devoirs, l'instruit dans la sagesse, et l'élève jusqu'à Dieu pour le rendre digne de lui, peut dégénérer en fanatisme, en superstition ou en hypocrisie.

Loin de nous la pensée qu'on puisse jamais méconnaître les bienfaits et la nécessité de ces grandes institutions; mais nous voulons prouver, par ces exemples tirés de l'ordre le plus relevé, que si les Lettres sont soumises aux mêmes lois, on ne doit pas être surpris qu'elles partagent la même destinée. Qui pourrait contester le charme qu'elles répandent sur la vie de l'homme et les avantages qu'elles lui procurent? Elles lui inspirent l'amour du beau,

de l'ordre et de la vérité ; elles développent son esprit, elles éclairent sa raison, elles adoucissent ses mœurs, elles épurent ses goûts ; elles donnent de l'étendue à ses idées, de l'éclat à son imagination, de l'enthousiasme à son âme ; et, perfectionnant ainsi toutes ses facultés intellectuelles, elles le rendent, en quelque sorte, supérieur à lui-même ; cependant il n'est pas d'excès funestes, de désordres coupables, et de déréglemens honteux, dont elles n'aient présenté le spectacle affligeant. Que de poésies révoltantes par l'obscénité et le cynisme ! Que d'écrits infectés de paradoxes hardis, de doctrines dangereuses, de maximes criminelles ! Que de libelles où l'audace est poussée jusqu'à soulever les passions les plus viles, et à préconiser la révolte et l'impiété !

Quelques déplorables que soient ces abus, pour en prévenir le danger, faut-il comprimer l'essor du génie et arrêter le mouvement de la pensée ? Vœux inutiles, efforts impuissans ! La pensée est comme le fleuve dont les eaux inondent quelquefois les champs qu'elles devraient fertiliser ; on peut bien élever des digues pour se préserver de leurs ravages, mais leur cours ne saurait jamais être ni arrêté, ni suspendu. L'esprit humain est appelé à grandir, comme l'enfant est destiné à devenir homme.

Les lettres ne sont plus cachées, comme en Egypte, sous des emblêmes mystérieux auxquels quelques adeptes seuls étaient initiés, ni cultivées en silence par un petit nombre de vertueux cénobites; elles sont sorties de l'obscurité des cloîtres pour se répandre dans les deux mondes; et, grâce à l'imprimerie, elles brillent avec éclat chez les nations, et éclairent en même temps le pauvre comme le riche, les classes les plus basses comme les plus élevées. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, fut pour les Lettres une calamité dont elles se ressentirent pendant plusieurs siècles; en serait-il de même aujourd'hui, si la flamme venait à dévorer, non seulement, la Bibliothèque Royale, mais encore, celles de toutes les capitales de l'Europe; non, sans doute, parce que les livres ne tarderaient pas à être remplacés, et que les manuscrits, dans l'état actuel de la civilisation, sont un objet de luxe plutôt que d'utilité réelle. Il ne faudrait rien moins qu'un bouleversement général sur la terre, pour nous plonger dans les ténèbres d'où nous sommes sortis. Mais quand même il serait dans la puissance des hommes d'éteindre de nouveau le flambleau des Lettres, l'ignorance et la barbarie ne jettent-elles pas les peuples dans des malheurs plus affreux encore? Parcourez les

contrées de l'Orient, ce berceau des Lettres, des Sciences et des Arts, où des peuples célèbres dans l'Histoire, ont laissé après eux tant de monumens de leur grandeur : voyez leurs descendans, et répondez ?

Ne soyons pas injustes envers les Lettres, et ne leur imputons pas des maux qu'elles sont les premières à déplorer. Non, les Muses ne sont ni des sirènes, ni des furies ; que se proposent-elles ? de plaire aux hommes pour les éclairer, d'orner la vertu pour en faire sentir le charme, et la vérité pour la faire aimer. Quelles formes tour-à-tour, belles, agréables et gracieuses, n'empruntent-elles pas pour atteindre à ce but ? C'est la tragédie, qui peignant à grands traits, tout ce que les passions ont de plus éclatant ou de plus sombre, de plus sublime ou de plus touchant, nous intéresse aux grandes infortunes par les sentimens de terreur et de pitié qu'elle fait successivement passer dans notre âme ; c'est la comédie, qui, sous les dehors d'une gaieté franche et naturelle, dévoile les secrets du cœur, livre au ridicule les travers de l'homme, et corrige ses vices ; c'est la poésie descendant, par l'apologue, à des fictions ingénieuses pour rendre la morale plus aimable ; réunissant, dans l'ode et l'épopée, l'élévation des idées aux prodiges

du merveilleux, pour célébrer la gloire et la vertu ; employant, tantôt la pompe des images à décrire les phénomènes de la nature, et tantôt les grâces naïves de la simplicité, à retracer le bonheur des champs ; c'est l'éloquence qui, née dans les républiques d'Athènes et de Rome, et admise aujourd'hui à discuter les intérêts de la Monarchie, inspire les grandes pensées et les grands sentimens, quand le bien public en est le ressort et le mobile ; c'est l'histoire qui juge les hommes pour les couvrir d'honneur ou d'infamie, et qui développe les mœurs des peuples et leurs révolutions politiques, pour en assigner l'influence sur la prospérité ou la décadence des empires, et faire servir les siècles passés à l'instruction des siècles futurs.

Aussi les Lettres ont-elles contribué dans tous les temps à la gloire des nations et au bonheur des hommes. Elles sont un ornement dans la prospérité, un appui contre le malheur, et une source de jouissances pour toutes les situations de la vie, comme pour toutes les classes de la société. La jeunesse y trouve un aliment à son activité, l'âge mûr, un délassement dans ses travaux, et la vieillesse, une consolation dans ses peines ; le Pontife y puise la force et l'onction qui conviennent aux augustes vérités qu'il est chargé d'annoncer ;

le Magistrat, la justesse d'esprit et la droiture de cœur qu'exige la justice, destinée à être l'effroi du crime et l'espoir de l'innocence; l'Avocat, l'art de convaincre et de persuader par la vérité et le naturel, sans lesquels il n'est point d'éloquence, et l'Artiste celui d'imiter avec goût la nature, guide le plus sûr des Beaux-Arts. Dirai-je le charme inconnu qu'en éprouve l'homme, quand, dégouté des plaisirs bruyans d'un monde que l'âge l'avertit de quitter, il commence à se plaire dans la solitude et à goûter les douceurs de la vie champêtre; que de salutaires instructions et de douces émotions ne rencontre-t-il pas, là où il ne cherchait que des distractions agréables!

Les plus grands Princes ont senti que leur gloire était intéressée à protéger les Lettres, parce qu'elles illustrent leur règne et affermissent leur puissance, qu'elles unissent les hommes par des liens communs de concorde et d'amitié, et que le repos et la liberté qu'elles aiment, sont inséparables de l'ordre, premier besoin de toute société. Combien de grands et généreux exemples nos Rois n'ont-ils pas donné de cette bienveillante protection! Ils ne se sont pas contentés d'accueillir avec empressement les gens de lettres, ils se sont toujours



plu à les combler de bienfaits ; et l'Histoire a consigné avec reconnaissance dans ses fastes, les noms de Charlemagne, de Louis IX, de Charles V, de François I.er, et de Louis XIV; comme elle inscrira celui du Monarque, qui, rendu après tant de calamités, aux vœux de son peuple, prouve par son amour pour la Religion, pour le bien public et pour les Lettres, qu'en héritant des droits de ses ancêtres, il a également hérité de leurs vertus.

Les Lettres sont, dans le moral, ce que le feu est dans la nature; elles éclairent, elles échauffent, elles purifient, quand leur langage est celui de la vertu ou de la vérité ; mais elles embrasent, elles dévorent, elles consument quand elles deviennent l'instrument du crime ou de l'erreur. Combien n'est-il pas essentiel, dans un temps où elles exercent une si grande influence sur l'opinion publique, qu'elles ne dégénèrent pas de leur origine, et ne soient pas détournées de leur destination? C'est cette tâche honorable que les Sociétés littéraires sont appelées à remplir. Au commencement de leur institution, ce fut assez pour elles, de s'occuper à former la langue, à développer ses richesses, et à perfectionner ce goût à qui nous devons tant de chefs-d'œuvre enfantés dans le siècle brillant de Louis XIV ; tout respirait

alors l'ordre et la décence, et si les écrivains eussent méconnu les bienséances, au point de faire l'apologie du vice ou de la révolte, l'opinion seule aurait flétri leur nom. Il fut beau de voir, ensuite, ces Sociétés consacrer leurs veilles à étendre le domaine de tous les Arts utiles, et à resserrer l'heureuse alliance des Sciences et des Lettres. Ces travaux n'ont rien perdu de leur importance et de leurs avantages, mais d'autres mœurs réclament d'autres soins. Plus le siècle a été imbu de systèmes dangereux, plus il est nécessaire qu'il soit ramené aux bons principes et aux saines doctrines. C'est par-là que les Académies qui ont tant contribué aux progrès de l'esprit humain, pourront être encore aussi utiles que par le passé.

C'est cette utilité, Messieurs, que vous ne perdez jamais de vue et que vous ambitionnez, comme la récompense la plus douce de vos travaux. Heureuse ambition ; qui prend sa source dans vos talens et vos vertus, dont l'objet est le bien public, et dont le résultat sera votre gloire et celle des Lettres que vous cultivez! Qu'il est doux pour moi, Messieurs, de penser, qu'admis dans vos assemblées, je devrai à vos bontés le bonheur de m'instruire par vos lumières, vos exemples et vos conseils. Je sens combien il me serait difficile de justifier votre choix,

mais je tâcherai de m'en rendre digne par mes sentimens et ma reconnaissance.

M. D'ASTROS, Vice-Président, a répondu comme il suit :

MONSIEUR,

L'existence des Sociétés savantes serait des moins assurées, si, lorsque la mort exerçant sur elles ses rigueurs, leur enlève les têtes les plus chères, les Sciences et les Lettres ne prenaient soin de leur préparer, dans le silence et la retraite, des sujets distingués pour réparer leurs pertes. Succession rapide dans les hommes comme dans les choses ! Cercle mystérieux et admirable, dans lequel s'accomplit cette loi des destinées humaines, par laquelle tout naît, tout passe, tout finit et tout se renouvelle !

Ainsi, les savans meurent, et les sociétés qu'ils ont fondées et dont leurs travaux ont fait la gloire, subsistent toujours les mêmes. Que dis-je, les mêmes ! elles s'elèvent toujours davantage ; car, si l'homme passe, l'œuvre du génie reste : et tandis que le fruit de ses veilles et de ses méditations se conserve, ses nouveaux membres reçus dans leur sein, leur apportent de nouveaux talens et de nouveaux

trésors de lumières. Que n'avons-nous pas à attendre, Monsieur, du secours des vôtres !

L'élégant et judicieux auteur de l'éloge de Pétrarque, a plus qu'aucun autre, des titres pour être admis dans la Société Académique de la Capitale de la Provence. La gloire de Pétrarque peut être par nous revendiquée. Originaire d'Italie, il appartient à la Provence par ses malheurs, par son séjour ; il lui appartient par ses ouvrages et par ses affections. Nos anciens Troubadours furent ses maîtres, et lui servirent de modèle. C'est chez nous que naquit son goût pour la poésie, chez nous qu'il composa les ouvrages qui ont fait passer son nom à la postérité. C'est enfin, des yeux d'une provençale que partirent ses plus belles inspirations.

Votre ouvrage, Monsieur, dont je n'entreprendrai pas l'analyse, de peur de m'oublier et d'être trop long, entraîné par le charme du sujet et les plus heureux détails, votre ouvrage, dis-je, décoré d'une palme que ne lui eût point refusée la première Académie de France, vous assure une place parmi les écrivains les plus remarquables par leur érudition, par l'élégance de leur style et la délicatesse de leur goût.

L'honorable Assemblée qui vient d'entendre

avec tant d'intérêt votre excellent discours, aura senti combien notre Société doit s'estimer heureuse de vous compter au nombre de ses Membres : quel témoignage plus flatteur que celui d'une réunion qui se compose de tout ce que notre Cité renferme de plus respectable, de plus éclairé et de plus aimable.

Pardon, Monsieur, si j'oublie de vous parler du rang distingué que vous occupez dans la Magistrature, une Société savante s'attache moins à la dignité qu'aux talens, et les vôtres se passent d'un éclat étranger.

Je ne répondrai pas à ce que votre reconnaissance a pu vous inspirer d'obligeant pour la Société Académique. La plupart de ses Membres, par leurs travaux et leurs lumières, la rendent digne en effet des plus grandes louanges; ces louanges auront un motif de plus, Monsieur, maintenant que vous en faites partie.

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

Des circonstances impérieuses me forcent à renfermer dans le moindre espace possible, le compte que j'ai à vous rendre des acquisi-

sitions et des travaux de la Société, pendant l'année académique qui vient de finir.

La sollicitude d'un Gouvernement réparateur, qui ne néglige aucun des moyens de faire refleurir en France toutes les branches de l'industrie, a fait parvenir à notre Société, par l'entremise du Directeur du Jardin Royal des Plantes, M. Thouin, des semences de plusieurs végétaux exotiques, dont la naturalisation en France, et particulièrement dans nos climats, enrichirait notre commerce de tout le numéraire que leur importation lui enlève. Tels sont, le Ris des Montagnes, dont la culture n'exige pas ces irrigations permanentes, qui altèrent la salubrité de l'atmosphère ; l'herbe de Guinée, *Panicum altissimum*, qui promet un fourrage abondant et savoureux, dans les terres même les plus arides ; le Coton herbacé, qui craint moins que les autres espèces, l'humidité de l'automne et la rigueur des hivers ; sans compter diverses espèces de Pins dont le développement précoce, rendra la multiplication plus avantageuse que celle des autres, sur nos coteaux.

Ces semences ont été distribuées à ceux de nos membres, qui, pouvant les utiliser dans leurs domaines, s'empresseront de faire con-

naître à la Société et à nos correspondans, le résultat de leurs essais.

M. Charles de Fonscolombe, aussi distingué dans l'agronomie-pratique, par ses travaux et ses succès, que le sont dans d'autres parties non moins importantes, MM. ses frères, a bien voulu nous donner de temps en temps, le résumé exact des inventions utiles, et des procédés nouveaux, que nous offrent dans leurs écrits périodiques, la Société Royale et Centrale d'Agriculture de Paris, et plusieurs autres Sociétés agricoles du Royaume.

M. Henri Pontier, qui ne cesse d'appliquer à l'agriculture et à l'économie rurale, ses vastes connaissances en chimie et en géologie, nous a communiqué un traité complet sur la théorie chimique des engrais, fondée sur les connaissances les plus modernes et les plus sûres. Il nous montre dans cet écrit, d'une manière lumineuse, que l'agent principal de la végétation et de l'amélioration des terres est le carbone. Ce mémoire important fait partie du second volume du recueil de pièces de notre Société, qui paraîtra incessamment.

Nous devons à ce même Collègue, l'analyse d'un rapport fait par M. Cuvier, des belles expériences de MM. Flourens et Magendie relatives au siège du mouvement et du sen-

fragmens pleins d'intérêt, et entr'autres, des détails intéressans sur le testament du Roi René.

Toujours infatigable dans ses recherches littéraires, M. de La Salle nous a communiqué un extrait de son histoire de Hollande, manuscrite, dont il a enrichi la bibliothèque publique de notre Ville. Cet extrait est le récit de la conquête des Indes orientales par les Portugais, dont ceux-ci furent dépouillés plutard par les Hollandais.

Notre nouveau Collègue, M. Constant, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix, a occupé une partie de nos réunions, par la lecture de divers morceaux d'ouvrages littéraires qu'il a traduits de l'anglais et de l'italien, dans lesquels respirent la morale la plus pure et l'intérêt le plus doux. La lecture que vous allez entendre de l'un de ces morceaux, fera juger du mérite des autres.

La Poésie nous a fourni cette année moins de productions que les années précédentes. L'éloignement de quelques uns de nos poëtes, et l'absence forcée de M. d'Arbaud Jouques, notre Président, nous ont privés des fruits de leur muse; mais nous avons été dédommagés de cette privation momentanée, tant par les fables et autres poésies de MM. de Montmeyan

et Roccas, que par celles de M. d'Astros, qui a rendu avec tant de précision et de goût, dans l'idiôme provençal, l'ingénieuse naïveté de l'inimitable La Fontaine; comme aussi par les poésies de M. le Général Pascalis, dans lesquelles respirent, à-la-fois, le goût et l'énergie qui caractérisent le vrai poëte.

Je ne passerai pas sous silence, l'ode que lui a inspirée la présence de S. A. R. MADAME, Duchesse D'ANGOULÊME. Cette pièce, dans laquelle il a si bien rendu les sentimens d'amour, de respect et d'admiration dont tous les Provençaux sont pénétrés pour cette auguste Princesse, a été imprimée dans le second recueil de nos mémoires, dont elle fait le principal ornement.

La Société a perdu dans le courant de cette année, trois membres aussi distingués par leur savoir, que par leurs qualités personnelles.

L'un, M. l'Abbé Florens, savant Professeur en Théologie, et Doyen de cette Faculté, dans l'Université d'Aix, s'était signalé pendant le cours d'une révolution désastreuse, en résistant courageusement à toutes les attaques qu'éprouva la Religion chrétienne, dont il était un des plus fermes soutiens. Il joignait un cœur droit à un esprit solide, et ne cessa, jusqu'à sa mort, de servir l'Eglise, et d'être le

conseil éclairé de ses chefs, dans les circonstances les plus difficiles.

Le second, M. Jaubert, habile Médecin, et praticien expérimenté, apporta dans l'exercice de son état, le zèle le plus pur et le plus désintéressé. Ami des pauvres, il les servit dans l'Hospice civil, jusqu'au moment où les infirmités de la vieillesse l'en empêchèrent. Il a traduit de l'anglais quelques ouvrages de médecine, et a laissé, en manuscrit, un excellent traité sur la nature et la cause des fièvres intermittentes. Il est mort âgé de 82 ans, généralement regretté.

Le troisième, Monseigneur l'Evêque de Metz, qu'une mort inopinée vient d'enlever à l'Eglise de France, dont il était un des principaux ornemens. La Société avait eu le bonheur de recevoir ce digne Prélat au nombre de ses membres, lorsqu'il était Administrateur Capitulaire de l'Eglise d'Aix. Nous lui devons plusieurs excellens traités sur les matières les plus importantes de la Religion, dans lesquels brillent, à-la-fois, la plus saine doctrine et le style le plus épuré. Il emporte avec lui les vifs regrets de son diocèse et ceux de tous ses concitoyens. Les bornes d'un compte-rendu m'empêchent d'en dire davantage. On trouve dans le Journal de la France chrétienne, les détails

les plus circonstanciés sur la vie apostolique et sur les ouvages de cet illustre Prélat.

Pour réparer des pertes aussi sensibles, la Société s'est empressée d'offrir une place de Membre honoraire, au vertueux Archevêque qui remplit avec tant de distinction le Siège métropolitain de cette Ville, et qui avait été désigné par son illustre prédécesseur, comme le plus digne de le remplacer.

Elle a reçu de plus, au nombre de ses Associés résidans, M. l'Abbé Constant, Chanoine de la Métropole d'Aix, à qui la Religion et la Littérature doivent la publication des Œuvres spirituelles, et l'Histoire de la vie édifiante de feu M.gr Du Lau, Archevêque d'Arles; et enfin, M. Liotard, Président du Tribunal de première instance d'Aix, déjà avantageusement connu par plusieurs productions littéraires, et notamment par un éloge de Pétrarque, qui lui a mérité la palme académique dans l'Athénée de Vaucluse.

La Société avait proposé deux sujets de prix de Littérature, pour être décernés cette année.

Le 1.er, de 300 fr., sur la question suivante :

Quels seraient les moyens de rappeler et de fixer le bon goût dans les ouvrages d'esprit, chez une nation qui s'en serait écartée....

Le 2.e, de 200 fr., pour la meilleure pièce, de 100 à 200 vers, sur le sujet suivant :

Quelle influence la Poésie peut-elle avoir désormais en France, sur les mœurs.

Elle a reçu sur le premier, trois mémoires, dont aucun ne lui a paru mériter la couronne ; il en est deux cependant, qu'elle a distingués, et jugés dignes d'une mention honorable : le 1.er, enregistré sous le n.° 1, portant pour épigraphe :

Exemplaria græca nocturnâ versate manu, etc.,

Et le 2.e, enregistré sous le n.° 3, portant pour épigraphe :

Comme un artiste forme peu-à-peu son goût, etc.

Voltaire, essai sur le goût.

La Société remet au concours le même sujet, dont le prix sera de 300 fr., à décerner en fin d'avril 1824. Elle verra avec plaisir, les auteurs des deux mémoires qu'elle a distingués, ne pas renoncer à retoucher leur ouvrage, pour atteindre la palme qu'elle regrette de n'avoir pu accorder à l'un d'eux cette année.

Elle a reçu, sur le second sujet, trois pièces de vers, dont celle qui porte pour épigraphe : *l'harmonie en naissant produisit ces miracles*, a été jugée digne du prix, et l'ouverture du billet cacheté nous a révélé le nom de son auteur, M. *Florimond Levol.*

Je ne puis mieux terminer le présent compte rendu, qu'en vous entretenant du bonheur qu'a eu la Société d'être admise à présenter en corps ses hommages respectueux à S. A. R. MADAME, Duchesse D'ANGOULÊME, à son passage en cette Ville.

M. D'ASTROS, Vice-Président, a eu l'honneur d'exprimer à cette auguste Princesse, les sentimens de la Société, dans les termes suivans :

MADAME,

La Société Académique de la bonne ville d'Aix, vient déposer à vos pieds l'humble tribut de ses hommages et de son respect.

Les acclamations d'un peuple empressé sur vos pas, qui vous bénit et qui vous aime, disent mieux à votre ALTESSE ROYALE, ce qui se passe dans nos âmes, que de longs discours. Quel empire n'exerce pas sur les cœurs la bonté unie à des vertus sublimes !..... Mais l'éloge vous importune, MADAME; vos oreilles s'ouvriront avec plus de plaisir, aux louanges d'un Prince magnanime, comme vous adoré des Français, qui, pour vaincre n'ayant qu'à se montrer, attire dans sa marche triomphale les regards du monde, et raffermit les Rois sur leurs trônes, en terrassant l'anarchie.

Puissent, MADAME, les sentimens dont nous sommes pénétrés pour votre Personne auguste, mériter à la Société Académique, votre protection, et à ses Membres présens, un regard bienveillant de votre ALTESSE ROYALE.

On a lu :

Un Fragment d'un Poëme sur Fontainebleau, par M. le Général Pascalis ;

Une Notice historique, sur les différens titres du Roi René, par M. de La Salle ;

Deux Fables provençales, imitées de La Fontaine, par M. d'Astros : *le Loup et le Chien. — Les Femmes et le Secret* ;

Ibrahim, Anecdote persane, par M. Constant, Chanoine ;

Une Fable, par M. de Montmeyan ;

L'Extrait d'un Mémoire sur le Carbone, premier élément de l'organisation, et sur les engrais qui le fournissent dans la végétation, par M. Henri Pontier, ancien Inspecteur principal des Forêts.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'AIX, B. du-R.

PROGRAMME

Des sujets de Prix que propose la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, établie à Aix, Bouches-du-Rhône, pour les années 1824 et suivantes.

I.

Prix d'Agriculture.

La Société propose de nouveau une Médaille d'or, de 300 fr., ou la même somme en numéraire, à l'Agriculteur « qui aura planté ou » greffé avec succès le plus grand nombre » d'amandiers des espèces ou variétés tardives, » et par là moins sujettes aux gelées du prin- » temps, qui, presque chaque année, détruisent » ou diminuent nos récoltes d'amandes. »

Le nombre des plants de ces variétés d'amandiers, doit s'élever au moins à deux mille, pour être admis au concours, et le prix ne sera délivré que sur un rapport de Commissaires nommés par la Société, pour vérifier si les conditions du programme ont été remplies.

Prix de Physique et de Chimie.

La Société remet au concours, pour la dernière fois, la question suivante :

« Peut-on remédier aux inconvéniens résul-
» tans des vapeurs ou gaz corrosifs ou délé-
» tères qui s'exhalent des fabriques de soude,
» dans l'acte de la décomposition du soufre
» et du muriate (hydro-chlorate) de soude,
» ou sel marin, par les agens dont on se sert?
» Le peut-on, soit en opérant dans des vais-
» seaux clos, soit autrement, de manière que
» ces émanations soient parfaitement coercées
» ou neutralisées, et ne puissent en aucun
» temps, ni incommoder les propriétaires et
» habitans voisins de ces fabriques, ni leur
» causer aucun dommage ? »

Les personnes qui voudront répondre à cette question, seront tenues de détailler les expériences sur lesquelles sera fondée leur réponse, et de décrire exactement les appareils et les matériaux qu'ils auront employés dans leurs recherches.

Les mémoires munis de leurs pièces justificatives, seront reçus jusqu'au 30 avril 1824. Le prix sera une Médaille d'or de 300 fr.

III.

Prix de Sciences et Arts.

La Société considérant le peu de solidité qu'ont en général nos mortiers, propose pour sujet d'un prix de 300 fr., qui ne sera décerné qu'en 1825, le sujet suivant :

« Déterminer quelles sont les différentes espèces de chaux employées à la confection des mortiers, dans le département des Bouches-du-Rhône ? Y existe-t-il une chaux maigre et une chaux grasse comme dans d'autres contrées? En quoi consiste cette différence, et quel est le choix qu'on doit en faire, suivant l'emploi du mortier, à l'air, dans l'humidité ou dans l'eau? 2.° Les sables calcaires, marneux, silicés, sont-ils également propres à faire de bons mortiers avec la chaux, et quels sont ceux qu'on doit préférer selon les lieux, les circonstances, et les espèces de chaux auxquelles on les associe ? »

IV.

Prix de Littérature.

La Société remet au concours, pour sujet d'un prix de 300 fr., la question suivante :

« Quels seraient les moyens de rappeler et de
» fixer le bon goût dans les ouvrages d'esprit,
» chez une nation qui s'en serait écartée. »

Pour être admis à concourir aux divers sujets proposés, les mémoires et certificats doivent être adressés francs de port, au Secrétaire perpétuel de la Société Académique d'Aix, B-du-R., avant l'époque fixe du 30 avril de chaque année, désigné pour terme des concours, dont les Membres résidans de la Société sont seuls exclus.

Les concurrens sont invités à joindre à leurs mémoires une épigraphe ou une devise qu'ils répèteront dans un billet cacheté et impénétrable à l'œil, renfermant leurs noms et leurs adresses lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il se trouvera attaché aura remporté le prix ou un accessit.

GIBELIN, *D. M., Secrét. perp.*

A AIX,
Chez AUGUSTIN PONTIER, Imprimeur du Roi,
rue du Pont-Moreau. 1823.



SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ
Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue à Aix, B.-du-R., le 7 Juin 1824.



A AIX,
De l'Imprimerie d'Augustin PONTIER, rue du Pont-Moreau.
1824.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Lundi 7 Juin 1824, la quinzième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. de Montvalon, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

Messieurs,

Le meilleur des Rois, en appelant l'année dernière votre Président à l'administration de l'un des départemens les plus importans et les plus difficiles à gouverner, a confirmé l'excellence du choix que vous aviez fait, et cette récompense due aux talens et aux vertus de votre chef, vous a fait éprouver une douleur véritable, en le forçant à s'éloigner de vous. Vos sentimens avaient besoin de s'épancher, et vous en donnâtes une preuve évidente en décidant que le fauteuil académique qu'il abandonnait ne serait pas rempli

pendant le reste de l'année qu'il aurait dû l'occuper.

Cette honorable expression de votre attachement à celui que vos cœurs savent si bien apprécier, ne vous parut pas suffisante encore. et dans le choix que vous aviez à faire, vous pensâtes bien moins aux talens, aux connaissances et au mérite de son successeur, qu'à trouver des souvenirs qui pussent vous persuader que vous ne l'aviez pas entièrement perdu.

Vos regards se dirigèrent sur l'ami de son enfance, le compagnon de son exil ; le dépositaire de ses pensées les plus secrètes, l'admirateur le plus sincère de ses vertus, sur celui enfin qu'il honora toujours du titre de son meilleur ami.

Cette illusion me séduisit aussi ; j'aurais cru refuser de m'associer à vos intentions en repoussant votre choix, et je ne prévis point assez alors que le prestige qui entraînait vos suffrages finirait par s'évanouir, et ne laisserait que trop facilement apercevoir que les impulsions du cœur, toujours honorables, à la vérité, ne sont cependant pas toujours le guide le plus sûr que l'on doive suivre.

Cette vérité, que vous ne dûtes pas tarder à reconnaître, se présente toute entière à

mes yeux en ce moment ; elle m'inspire un trop juste effroi, pour que je ne réclame pas de vous l'indulgence qui m'est si nécessaire, et que je ne puis obtenir qu'en remettant sous vos yeux que je n'eus d'autre titre à votre bienveillance que celui d'être l'ami de M. de Jouques, et que le moment est arrivé où j'ai besoin de m'en faire une égide.

L'utilité des Sociétés académiques a été trop généralement reconnue, trop évidemment démontrée depuis long-temps, pour que je croie nécessaire d'ajouter de nouvelles preuves à celles qui n'ont été réfutées que par des paradoxes.

Leur influence sur les Lettres et les Arts a été constamment considérée sous deux rapports principaux. Elles tendent à propager les lumières, à conserver la pureté du langage, la sévérité des règles, la perfection du goût.

Cette double puissance agit nécessairement dans des temps différens, et sur des peuples parvenus à divers degrés de civilisation. Elle est nulle partout où règnent l'anarchie et le despotisme, les deux plus grands fléaux qui puissent affliger la race humaine.

Ce n'est point au milieu de ces convulsions

politiques, de ces tourmentes révolutionnaires qui bouleversent les peuples, déplacent les hommes et les choses, dénaturent même le sens des mots, et métamorphosent le crime en vertu, que l'on peut cultiver les Lettres et les Sciences. Qui de vous ne se rappelle ces temps horribles où l'instruction et les talens étaient des titres certains pour l'échafaud ? Nous n'avons pas oublié que l'un de nos plus sanguinaires tyrans avait voué à la mort tous ceux qui savaient lire.

Le despotisme n'est pas plus favorable aux Lettres que l'anarchie, l'un et l'autre tendent à replonger les peuples dans la barbarie.

Ce ne sont ni les talens, ni les vertus que demandent à leurs esclaves ceux qui dédaignent de régner sur des hommes. Le dévouement à leurs volontés est le seul mérite qu'ils connaissent. Un scythe farouche a plus de poids à leurs yeux que tous les philosophes et les poëtes de la Grèce et de Rome.

Le fondateur du code despotique, Mahomet, n'a-t-il pas défendu à ses stupides sectateurs toute autre étude que celle du koran; et son disciple ne livra-t-il pas aux flammes la bibliothèque d'Alexandrie ?

Deux causes principales déterminent la civilisation des peuples : l'une rapide comme l'éclair, puissante comme la foudre ; l'autre semblable à ces ruisseaux paisibles dont l'oreille entend à peine le murmure, et qui portent la fertilité dans nos champs.

La conquête, en soumettant aux lois d'une nation déjà civilisée une peuplade encore à demi sauvage, la force à adopter les coutumes, les mœurs et les usages du vainqueur. C'est ainsi que les Maures apportèrent en Espagne les Arts et les sciences ; c'est ainsi que les Chevaliers teutoniques introduisirent les lumières sur les bords de la Vistule, et substituèrent aux sacrifices humains la morale sublime de l'Évangile.

L'influence du climat, le repos qui succède nécessairement aux orages, le commerce fréquent avec des nations déjà policées, et surtout l'apparition d'un de ces génies créateurs, d'un de ces hommes extraordinaires que la Providence envoye à des époques éloignées, amenèrent ces changemens si remarquables dans les mœurs des peuples, dont on découvre plutôt les effets que les causes, parce qu'elles ont été long-temps insensibles, et que tout étant disposé d'avance, leur développement a la rapidité de la commotion électrique.

Le plus vaste empire du monde en offre un exemple récent : avant le règne de Pierre le Grand, les Russes étaient aussi peu connus en Europe que les Tartares. Un siècle est à peine écoulé, et déjà les Sciences et les Arts fleurissent et prospèrent dans ces climats glacés, comme sur les bords fleuris de la Seine et du Tibre.

Le Monarque qui n'avait pas dédaigné d'apprendre lui-même jusques aux Arts mécaniques, et qui cachait l'éclat du diadème sous le bonnet d'un charpentier, appelait à sa Cour les savans de l'Europe, leur prodiguait les honneurs et les récompenses, et attendait de leurs travaux le noble but qu'il s'était proposé, la civilisation de sa patrie.

Mais, si les Sociétés savantes sont appelées à répandre les lumières, elles sont également destinées à les conserver, à les empêcher de s'éteindre. Ce serait vainement qu'elles auraient brillé aux yeux des peuples : leur éclat ne serait que passager, si chacun, libre de se livrer aux écarts de son imagination, n'avait pas à craindre la censure toujours redoutable des Réunions scientifiques et littéraires.

Tels sont, Messieurs, les services que rendent aux Lettres ceux qui se consacrent

particulièrement à leur culte ; tels sont les avantages que procurent aux Sciences et aux Arts les Sociétés académiques : on n'a jamais pu les leur contester de bonne foi. Nous irons plus loin, et nous oserons soutenir que leur influence est plus nécessaire, et leur utilité plus grande dans une circonstance que l'on n'a peut-être pas encore considérée assez attentivement.

L'histoire des peuples démontre jusqu'à l'évidence, cette vérité sur laquelle repose la base de notre croyance, qu'à Dieu seul appartient l'immutabilité. C'est par degrés que les peuples s'élèvent de la barbarie au plus haut période de la civilisation. De longs troubles, des commotions politiques violentes retrempent les âmes, et inspirent au génie un mouvement incalculable. C'est lorsque les nations survivent à ces crises terribles, et que le calme succède aux scènes de carnage et d'horreurs dont elles ont été longtemps les victimes, que les hommes doués d'une énergie extraordinaire sont forcés de chercher dans l'étude des Lettres et des Sciences, une gloire qu'ils ne peuvent plus trouver à la Tribune publique ni au milieu des camps.

C'est aux longues dissentions de la Grèce,

que le siècle de Périclès doit attribuer sa gloire. Les guerres civiles de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, celles plus affreuses encore des Triumvirs, amenèrent les merveilles du règne d'Auguste. L'Italie ne dut celui des Médicis, qu'aux épouvantables troubles qui agitèrent cette belle partie de l'Europe dans le moyen âge; qu'aux interminables querelles de cette prodigieuse quantité de républiques dont la rivalité excitée par le voisinage, alluma tant de passions et développa ces nombreux talens que le repos qui suivit ces longs orages, força à prendre une carrière plus douce, en se livrant à l'étude des Lettres, à la culture des Arts.

Le siècle de Louis XIV, ce siècle où tout fut grand comme celui dont il reçut le nom, fut également produit par les longues guerres de la Ligue, et par les troubles qui agitèrent la régence d'Anne d'Autriche.

Nous remarquerons qu'à chacune de ces époques célèbres se rattache la fondation des Sociétés savantes, destinées à diriger les esprits vers un même but, à substituer aux passions féroces qui ne peuvent plus être assouvies, à l'ambition qui n'a plus qu'une carrière bornée, à la soif des conquêtes et des honneurs, l'amour des Sciences et des Lettres.

Le Portique et l'Académie répandirent le goût et l'étude de la Philosophie. Les couronnes décernées par la Grèce assemblée aux jeux olympiqnes, firent naître les Eschyles et les Sophocles.

La maison de l'ami d'Auguste devint l'asyle de Virgile et d'Horace; la Cour des Médicis, la réunion de tout ce que l'Italie comptait d'hommes illustres dans tous les genres.

Le Cardinal de Richelieu, qui avait prévu et amené le siècle du grand Roi, fut le fondateur de l'Académie française, que Louis ne cessa de couvrir de sa protection, de combler de ses bienfaits.

Ainsi, c'est par des moyens toujours semblables dans leur essence, quoique différens par leur forme, que l'étude des Lettres et le goût des Arts ont été portés à leur plus haut période, à des époques et chez des peuples différens, mais toujours à la suite de ces grandes commotions qui retrempent les âmes et donnent au génie un essor extraordinaire.

L'Histoire nous démontre que tous les grands peuples sont successivement travaillés par ces crises violentes qui doivent les amener à l'apogée de leur gloire. Elle nous apprend

que la plupart succombent au milieu de ces dangereuses maladies, et que ceux qui parviennent à y résister, ne les éprouvent qu'une fois sans périr.

Le luxe et la corruption amenèrent la ruine d'Athènes. La sévérité des lois de Licurgue ne put défendre la vertu des Spartiates : déjà les guerriers de Mantinée ne ressemblaient plus à ceux des Thermopiles. La jalousie du pouvoir entre les diverses républiques grecques, la rivalité des chefs qui gouvernaient chacune d'elles, préparèrent cette décadence que fomenta l'or de Philippe, qu'acheva de produire la puissance d'Alexandre, et qui finit par soumettre au joug des Romains le premier peuple du monde; malheureusement condamné, depuis lors, à vivre sous la plus hideuse tyrannie, les efforts qu'il a faits pour secouer le joug, ceux même dont nous sommes les témoins depuis quelques années, ne sont que les convulsions du désespoir, et ne présentent aucun de ces signes de grandeur auxquels on reconnaît les marques d'une généreuse restauration.

La gloire littéraire de Rome eut une bien plus courte durée; à peine on la vit dépasser le règne d'Auguste. Quelques talens brillèrent encore sous celui de ses féroces ou de

ses stupides successeurs. Bientôt le plus puissant empire du monde se vit presser de tous côtés par des peuples barbares dont il ignorait l'existence et même le nom. Ce fut parmi ses ennemis que sa faiblesse le força à chercher des défenseurs. Ses légions ne furent presque plus composées que de farouches enfans du Nord; leurs chefs souillèrent la pourpre des Césars dont ils osèrent se revêtir.

On parvint à cet excès de honte, de livrer aux barbares les lambeaux de l'empire qu'ils déchiraient en les partageant. Il fut enfin anéanti sous leurs coups multipliés, et il ne resta de la grandeur romaine que ses trésors littéraires long-temps ensevelis dans la poussière des cloîtres, et ces ruines imposantes qui commandent le respect et l'admiration de la postérité.

C'est ainsi que périrent tour à tour les peuples qui brillèrent successivement sur la scène du monde. Les destins n'avaient réservé qu'à notre belle Patrie de sortir triomphante d'une seconde crise.

Je ne crois pas devoir, Messieurs, chercher à vous présenter en détail les causes qui nous firent descendre du rang où nous étions montés dans le dix-septième siècle;

elles sont trop rapprochées de nous pour qu'on osât le faire sans risquer de heurter des opinions encore puissantes, sans réveiller de trop pénibles souvenirs.

Les faits seuls appartiennent à l'Histoire, et peuvent, sans danger, être soulevés par les contemporains. Je dois donc me borner à vous montrer dans quel abîme de maux nous fûmes plongés tout-à-coup. Le Dieu de nos pères, chassé des temples qu'avait édifiés la piété de nos aïeux. Ses ministres égorgés sur les degrés du sanctuaire. Les plus viles prostituées placées sur l'autel du Dieu vivant. Son nom effacé de nos lois. Son culte proscrit et méprisé.

La France couverte de bastilles au nom de la liberté. L'échafaud, cessant d'épouvanter le crime, journellement couvert du sang des plus vertueux citoyens, ne suffisant bientôt plus à assouvir la rage des bourreaux, remplacé par le bronze des combats. Nos modernes tyrans surpassant dans l'atrocité des supplices les monstres de l'antiquité. Les sentimens les plus naturels, la piété filiale, la tendresse conjugale, punis comme des attentats à la liberté. Le plus horrible des forfaits, le plus épouvantable des crimes, effrayant enfin une nation que l'on accou-

tumait, par degré, à ne s'effrayer de rien.

Les tables funestes des triumvirs ne devant plus être considérées que comme un feuillet digne, à peine, de figurer dans le vaste recueil de nos proscriptions. Le sol de l'Europe couvert de nos enfans forcés de fuir une Patrie qui leur fut toujours chère, et pour laquelle ils ne cessèrent de former des vœux.

La haine de tous les peuples animée contre nous. La famine et la terreur armant nos bras contre eux, et refoulant sur une terre étrangère les maux que la plupart de nos guerriers fuyaient dans leur propre patrie.

Et, comme si tant de maux ne suffisaient pas encore, la guerre civile agitant ses brandons parmi nous, et transformant en déserts nos plus belles provinces où les ossemens blanchis de nos frères attesteront long-temps la fureur de nos discordes.

La gloire et ce qui restait de vertus s'étaient refugiés sous nos drapeaux, et c'était seulement sous leur ombre que pouvait naître celui qui devait mettre un terme à nos maux, et qui aurait pu si aisément en tarir la source.

Le destin qui l'avait fait naître dans un rang obscur, pour qu'il parût ne devoir qu'à lui sa fortune, après l'avoir couronné de plus

de lauriers que n'en acquit jamais aucun capitaine, le ramène au milieu de nous du fond des sables de l'Égypte. Sa marche hérissée de périls n'est pour lui qu'une course rapide. Une main invisible semble le transporter de Memphis au palais des Tuileries. Il dépendait de lui d'être le plus grand des mortels, s'il eût su résister à l'éclat d'un trône; il osa s'y asseoir..... et la postérité redira les maux qu'il attira sur la patrie.

On a attribué à son ambition effrénée, les guerres interminables qui dévastèrent l'Europe, coûtèrent tant de sang à la France, et amenèrent enfin sa chute. Il serait difficile de le nier; mais la justice exige que l'on remarque qu'il y était entraîné par une nécessité invincible, autant que par son génie.

Élevé au-dessus de ceux qui furent ses égaux ou ses chefs, dont l'ambition égalait la sienne, le repos lui était fatal. Si le prestige continuel de la gloire eût cessé un instant de briller à leurs yeux; si des conquêtes sans bornes ne leur eussent pas toujours présenté des royaumes à dévaster, des trônes même à acquérir, ils eussent bientôt porté leurs regards sur celui de leur maître, et n'auraient pas tardé de l'en faire descendre.

Son

Son existence était donc incompatible avec le repos du monde ; mais l'homme du destin ne pouvait être vaincu que par Dieu. C'est lui qui lui inspira le funeste aveuglement qui l'entraîna aux extrémités de la Russie, pour y faire périr de misère et de froid la plus belle armée qu'on eût jamais réunie. C'est lui qui le tira du lieu de son exil, pour porter à la France le plus funeste coup qu'elle eût encore reçu. C'est lui qui l'enchaîna enfin sur un rocher désert, pour que nouvel Encelade, il rendît un éclatant hommage à la puissance de l'Éternel.

Dans quel état laissa-t-il notre belle Patrie? Les soldats de l'Europe irritée avaient envahi nos provinces ; deux fois la Capitale avait vu flotter les drapeaux de l'étranger ; nos guerriers avaient succombé sur le champ de l'honneur, ou étaient dispersés ; nos trésors avaient passé dans les mains de nos ennemis ; nos places étaient en leur pouvoir. Jamais nation ne se trouva si près de sa ruine : un seul mot paraissait devoir suffire pour nous partager ou nous anéantir.

Un miracle pouvait seul nous retirer de l'abîme ; l'aspect du fils de S.t Louis, du descendant de tant de héros, le fit éclater ; à sa vue les cœurs français battent avec une

nouvelle force; l'étranger se retire, et le frère du Roi-martyr monte sur son trône, et nous retrace ses vertus.

Peu d'années se sont écoulées, et déjà les plaies de la Patrie sont presque toutes cicatrisées. Le crédit public, essentiellement fondé sur la parole sacrée de celui qui ne *promit jamais en vain, et l'Europe le sait*, a dépassé toutes les espérances. L'abîme de la révolution, à jamais fermé dans notre Patrie, s'est rouvert chez un peuple voisin qu'avait honoré jusqu'alors la plus éclatante fidélité. L'Europe entière nous a confié le soin d'enchaîner le monstre. A la voix du Monarque chéri, nos guerriers, guidés par le Prince que *son cœur se plaît à nommer son fils*, se sont élancés dans la Péninsule; réunis sous le drapeau sans tache, oubliant leurs discordes passées, on les a vus rivaliser de gloire et de dévouement, et la conquête de l'Espagne, vainement tentée par les vieilles légions de Buonaparte, a été achevée en six mois, par le petit-Fils de Henri IV.

Pendant que son courage étonnait nos vieux guerriers, et que sa magnanime clémence désarmait la révolte, son auguste compagne parcourait nos provinces, répandant les bienfaits, et recevant l'hommage de notre amour.

Quels souvenirs ne laissera pas chez les fidèles provençaux, celle que l'on nomme, à si juste titre, l'Ange protecteur de la France!

C'est des colonnes d'Alcide que le héros nous a apporté l'olivier de la paix. Il a montré à l'Europe que les BOURBONS savent toujours vaincre, et que leur générosité égale leur valeur. Jouissons enfin du bonheur qu'ils nous ont procuré. Après avoir épuisé tous les genres de gloire, livrons-nous à celle que donne la culture des Lettres et des Arts. D'immenses progrès ont signalé les efforts nouveaux de la France. Déjà nous surpassons tous nos voisins dans l'art de peindre et de graver; nos manufactures étonnent par leurs produits nos orgueilleux rivaux; les Sciences sont portées au plus haut degré; on exige pour entrer à l'école, des connaissances qui auraient suffi pour distinguer les savans d'un autre siècle. De jeunes littérateurs parcourent avec éclat les diverses carrières des Lettres, et leurs ouvrages étincellans de beautés d'un ordre supérieur, laissent concevoir les plus brillantes espérances.

De nouvelles Sociétés littéraires se forment pour exciter leur noble ambition, et guider leurs pas à l'immortalité. Notre existence ne sera pas inutile dans le mouvement

général imprimé à l'esprit humain. Le titre modeste que vous avez adopté dès votre formation, en excluant toute idée d'orgueil, vous impose le devoir d'encourager tous les Arts utiles à la Société : l'Agriculture, le premier de tous, vous doit déjà beaucoup dans nos contrées, où elle était encore livrée à la routine ; c'est à vous que nous devons la propagation des prairies artificielles, et l'espoir de voir renoncer au funeste système des jachères. Votre sollicitude devait nécessairement vous faire entrer dans la grande querelle élevée sous vos yeux entre la propriété et l'industrie. Vous avez su ménager d'aussi grands intérêts, et c'est à vos soins, à l'espoir de mériter vos couronnes, que la Provence devra l'ingénieux appareil, qui, neutralisant le gas délétère des fabriques de soude, conservera ces établissemens utiles, et les empêchera d'être le fléau de la végétation

Une question de la plus haute importance pour les Lettres avait été présentée par vous ; les difficultés qu'elle offrait n'ont pu être vaincues dès l'abord ; vous jouissez de l'avoir vu résoudre, cette année, par un jeune écrivain aussi modeste qu'il est distingué par ses talens. Encouragé par vos suffrages, il



marchera rapidement, nous osons l'espérer, dans la carrière que vous lui avez ouverte; et ajoutera son nom à ceux dont s'honore notre noble Patrie.

Ces succès dans divers genres ne peuvent manquer de redoubler votre zèle, et en quittant le fauteuil que vous aviez daigné m'accorder, je m'estimerai heureux de suivre vos traces, et de m'associer sans cesse à vôs utiles travaux.

M. l'Abbé Ludicke, Comte de Hartenstein, reçu au nombre des Membres résidans de la Société, dans sa dernière Séance particulière, ayant obtenu la parole, s'est exprimé en ces termes:

MESSIEURS,

Vous ne devez pas être surpris du trouble que j'éprouve en entrant dans une Compagnie aussi savante. Quel autre sentiment pourrait s'emparer de moi, lorsque je considère combien je suis peu digne de la place que vous me faites l'honneur de m'accorder, et ne dois-je pas craindre qu'on ne trouve encore plus de désordre dans mes paroles qu'il n'en paraît sur mon visage!

Tel est en effet, Messieurs, le résultat trop ordinaire des faveurs qui touchent sensiblement ; plus la reconnaissance est vive, et moins on a de liberté d'esprit pour la témoigner comme on le voudrait. Mais une pensée me console, un peu d'embarras est plus propre à bien remercier qu'une excessive hardiesse, et j'ose me flatter que vous ne me ferez pas un reproche de ce qui vous doit être une marque de ma profonde vénération.

Ce n'est pas cependant, Messieurs, que je veuille me faire un mérite d'un sentiment si naturel. Me serait-il permis d'ignorer que, formé sous les auspices d'un Archevêque dont cette Province conservera long-temps le précieux souvenir, cette illustre Académie compte parmi ses principaux fondateurs, un savant Magistrat qui garde encore pour elle l'attachement le plus sincère, quoique l'auguste volonté de notre Monarque l'ait obligé à répandre sur d'autres contrées les bienfaits d'une sage administration. Ne sais-je pas aussi combien la rend aujourd'hui florissante la généreuse protection d'un Prince ami des Lettres, dont le règne fécond en merveilles semble promettre à notre heureuse Patrie l'éclat du beau siècle de Louis XIV.

Puis-je ignorer enfin que cette Académie se compose de ce que la Provence a d'écrivains plus distingués, et de personnages plus remarquables par leur vaste érudition et la délicatesse de leur goût; qu'on voit dans son sein des héros en qui Minerve guerrière et savante, a réuni les dons qu'elle ne distribue que séparément au reste des hommes, et, qu'en un mot, ceux que le mérite le plus éclatant a élevés aux dignités de l'État ou de l'Église, se font gloire de lire leurs noms inscrits sur la liste de ses Membres.

J'étais bien loin de prendre assez de vanité des suffrages dont on a eu l'indulgence de favoriser quelques uns de mes essais philosophiques et littéraires, pour espérer par là mériter jamais d'être admis dans une Société aussi respectable. Je sais, Messieurs, que souvent il y a bien loin de l'estime du peuple à votre approbation, et que le vulgaire accueille plus d'une fois avec bienveillance des productions où l'exactitude de votre goût rencontre beaucoup de défauts; aussi n'ai-je souhaité la grâce que j'ai l'avantage d'obtenir en ce jour, qu'afin d'acquérir parmi vous la perfection qui me manque, et les lumières dont j'ai besoin.

Il en est du royaume des Lettres ainsi que

des autres empires ; il ne peut subsister sans la religieuse subordination des membres qui en font partie ; et même l'harmonie ne s'y trouverait jamais parfaite, s'il ne se composait que de génies tous également élevés. Contentez-vous donc, s'il vous plaît, Messieurs, que je m'attache à vous étudier avec autant de soin que de respect. Une étude aussi utile suffira sans doute pour m'occuper long-temps ; au reste, tandis que vous sacrifiez aux principales divinités du Parnasse, il est bon que vous ayez quelqu'un qui soit réservé pour le culte de cette dixième Muse, à qui Numa Pompilius fit élever des autels dans l'ancienne Rome, et qui préside à la science de se taire, et à l'art de bien écouter. Ainsi donc, vous laissant, Messieurs, toutes les couronnes et tous les lauriers du Parnasse, je me contenterai de vous applaudir, et de jeter quelques fleurs sur votre passage au jour de votre triomphe ; c'est par là, seulement, que je prétends justifier votre choix, et montrer que si d'ailleurs tout me manque, vous ne pouviez du moins porter vos regards sur une personne qui eût plus d'amour pour les Lettres, et plus d'estime pour une Compagnie qui les cultive avec tant de gloire et tant de succès.

M. DE MONTVALON, Président, a répondu comme il suit :

MONSIEUR,

Les Sociétés ne sont pas condamnées, comme les familles, à verser d'inutiles et éternels regrets sur la tombe de ceux de leurs Membres que leur a ravis la loi commune à tous les hommes.

Le soin de leur conservation leur impose l'impérieux devoir de réparer par de nouveaux choix les pertes cruelles qu'elles ont éprouvées.

Celle que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui, doit se féliciter de vous voir siéger dans son sein. Vos ouvrages philosophiques, les morceaux remarquables que vous avez insérés dans un estimable journal, au succès duquel vous avez si puissamment concouru, ont justifié d'avance les suffrages unanimes qui vous ont appelé parmi nous.

Malgré vos nombreuses occupations, elle compte sur votre zèle et votre assiduité, et ce nouveau devoir auquel elle vous soumet, vous le remplirez comme vous avez rempli tous les autres.

Soldat de Jésus-Christ, c'est dans toute

sa rigueur qu'on vous vit obéir à son divin précepte.

Vous avez tout quitté pour le suivre. Vous avez abandonné tout ce que les mortels estiment le plus sur la terre, les avantages que procurent une naissance illustre, une fortune considérable, un rang élevé, pour annoncer au peuple la parole de Dieu, et remplir les humbles fonctions du Sacerdoce.

Ce triomphe obtenu par la Religion catholique, n'est heureusement pas le seul qu'elle ait remporté dans ces derniers temps. Déjà nous avons vu rentrer dans le sein de l'unité d'autres hommes dont pouvait, à juste titre, s'énorgueillir la réforme.

L'envie et la vanité d'un de vos compatriotes décidèrent cet épouvantable schisme qui causa tant de maux, fit verser tant de sang, et divise encore la Chrétienté. Osons espérer que le grand exemple que vous avez donné sera imité. Elle ne peut qu'être vraie la Religion qui commande de si grands sacrifices, et oblige de trouver sa propre satisfaction dans leur accomplissement.

L'éclatant témoignage que vous avez rendu à notre croyance, la modestie et les talens qui vous distinguent, ne peuvent manquer de produire des fruits conformes à vos désirs.

Dieu n'a pas toujours différé jusqu'au-delà des bornes de cette vie les récompenses qu'il décerne au courage et à la vertu.

M. de Montmeyan fils, Secrétaire perpétuel adjoint, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

Associé par un suffrage bien flatteur pour moi, à ce Savant respectable qui depuis votre fondation, remplit d'une manière si distinguée l'honorable et difficile emploi de faire connaître vos travaux annuels, et à qui cette Société a de si grandes obligations, j'éprouve en ce moment un embarras bien naturel en faisant entendre une voix faible et peu exercée, dans ces murs où pendant long-temps l'on applaudit au talent peu commun qu'il déploya dans l'analyse de vos productions. Ce n'est qu'encouragé de son suffrage, aidé de ses conseils, dirigé par son exemple, qne j'ose le suppléer dans son travail, et je suis sans doute l'interprète fidèle de toute la Société, en lui exprimant les sentimens d'estime et de reconnaissance que vous avez tous pour lui, et combien

vous regrettez que ses infirmités l'empêchent de continuer à remplir les fonctions dont il s'acquittait avec tant de talent.

Cette Société renfermant dans le cercle de ses occupations, l'Agriculture, les Arts, les Sciences, et les Lettres, c'est une tâche difficile que de faire l'analyse de ses travaux. Aussi je ne puis espérer de m'en acquitter que d'une manière très-imparfaite; le rapide exposé que vous allez entendre n'est donc que le simple aperçu des productions littéraires ou scientifiques qui vous ont occupés cette année, et pour que ceux qui m'écoutent soient justes à votre égard, il faut que leur imagination aille bien au-delà de ce qu'auront exprimé mes paroles.

Notre savant Collègue, M. Davin, à qui l'humanité souffrante, les Sciences et les Arts doivent tant d'utiles applications de l'électricité et du galvanisme, a soumis nos eaux thermales à une nouvelle analyse; il a réuni dans un mémoire dont il nous a fait part, les observations importantes auxquelles ce travail a donné lieu. La Société s'empressera de faire connaître cet intéressant mémoire en l'insérant dans le Recueil qu'elle publie tous les deux ans de ses travaux scientifiques et littéraires. Nous croyons devoir parler ici de

l'excellent rapport fait à la Société par le même Savant, sur les mémoires présentés au concours de cette année, relativement à la condensation des vapeurs hydro-chloriques qui s'exhalent des fabriques de soude factice pendant la décomposition du sel marin (*chlorure de sodium*). Ce rapport unit au talent de l'analyse, le mérite de répandre de nouvelles lumières sur la théorie de ces sortes d'opérations, et de présenter plusieurs vues neuves et importantes sur le perfectionnement dont ces appareils peuvent encore être susceptibles. Il peut donc être considéré comme un supplément au mémoire qui a remporté le prix.

M. de Bec, également versé dans les différentes branches des mathématiques, a presque terminé dans le cours de cette année, un ouvrage commencé depuis long-temps, et dont l'importance égale l'utilité. Il a pour objet dans ce travail, de donner le moyen à l'astronome de suppléer à l'analyse infinitésimale par l'emploi de l'algèbre ordinaire. Simplifier les opérations mathématiques, est un genre de gloire que n'ont pas dédaigné les plus grands géomètres.

Deux Naturalistes distingués, MM. de Fonscolombe aîné, et de Beaulieu, constam-

ment occupés, l'un, de l'étude de la Zoologie, et particulièrement de l'entomologie, et l'autre, de la Botanique, nous font regretter que leurs occupations les aient empêché de nous communiquer, autrement que de vive voix, et d'une manière trop abrégée, dans nos Séances particulières, les observations importantes qu'ils ont recueillies dans leurs travaux scientifiques. Mais nous espérons être plus heureux à l'avenir, et qu'ils ne tarderont pas à faire jouir cette Société et le Public, du fruit de leurs veilles et de leurs études.

Notre Collègue, M. de Castellet, nous a communiqué un mémoire sur un phénomène remarquable dont le hasard l'a rendu témoin pendant qu'il travaillait à des expériences relatives à la force et à l'élasticité des vapeurs; ayant dirigé horisontalement un jet de vapeur aqueuse d'un Éolipyle sur la flamme d'une bougie que le vent éteignit, il s'aperçut à la faveur de la profonde obscurité qui régnait dans la salle, que le jet était lumineux dans une grande partie de sa surface. Frappé de l'apparition de ce phénomène, cet habile physicien en observa soigneusement toutes les circonstances. Il remarqua, par exemple, que l'intensité de la lumière était à son maxi-

mum, à quelques millimètres de l'orifice de l'Éolipyle, et allait en s'affaiblissant en partant de ce point jusqu'à une certaine limite où elle cessait d'être sensible. Il lui parut même que cette diminution de clarté était proportionnelle à celle qu'éprouvait la densité de la vapeur en s'éloignant de l'Éolipyle. L'explication que notre Collègue a donné de ce phénomène ne peut trouver sa place ici. Nous observerons que, quoique fondée sur les principes d'une physique exacte, il ne la présente que comme probable. De nouvelles expériences qu'il se propose de faire sur ce sujet, et dont il s'est engagé à nous communiquer les résultats, dissiperont peut-être les doutes qui peuvent rester sur cette explication.

M. Henri Pontier, ancien conservateur des Forêts, qui unit les connaissances chimiques les plus étendues au savoir le plus profond en Minéralogie, nous a lu un mémoire important sur la révolution la plus récente que notre globe a essuyée. Les recherches qu'il a faites pour l'exploitation du Chromate de fer, dont on lui doit la première découverte en France, lui ont fourni la preuve de l'existence de l'espèce humaine antérieure

à cette grande catastrophe qui mit à découvert les continents actuels. Il a trouvé des haches en pierre, et des silex en fer de lance, instrumens des sauvages de ces temps reculés, parmi des brèches ou aglomerats visiblement formés par des atterrissemens de l'ancienne mer. Ce mémoire jette en même temps un nouveau jour sur la formation des montagnes primitives, et ne peut qu'assurer à son auteur une durable renommée.

Si des Sciences nous passons à la Littérature, ma tâche devient plus difficile encore à remplir, vu le nombre, l'étendue et la variété des productions que je dois vous faire connaître. Un de nos Collègues, M. le Général Pascalis, par un talent plein de verve et de fécondité, pourrait à lui seul représenter la poésie des contes où la grâce et la finesse des idées sont encore relevées par le mérite d'une versification riche et brillante; des fragmens d'un poëme sur les Alpes où l'auteur a su peindre la nature en vers nobles et simples comme elle; une épître sur le genre romantique digne d'obtenir les suffrages de ceux même dont elle combat les idées; enfin, un poëme sur les tombeaux, rempli de beautés de tout genre,

de

de teintes tour à tour douces et fortes, ont embelli nos Séances particulières. Un fragment de ce poëme dont vous allez entendre la lecture, confirmera tous mes éloges.

Déjà connu par un poëme sur la peinture, et par un recueil de poésies lyriques, où l'on trouve de la verve et de l'éclat, notre Collègue M. de Valori, nous a communiqué pendant le court séjour qu'il a fait dans cette Ville, une imitation d'une ode d'Horace pleine d'un véritable feu poétique.

M. d'Astros qui réunit des talens de plus d'un genre, a répandu un intérêt particulier sur plusieurs de nos Séances, en nous lisant des traductions de quelques fables de La Fontaine, en vers provençaux, entre autres celle des deux pigeons. Dire que cette traduction est digne de l'original, c'est en faire le plus grand éloge possible, et ce n'est pas trop la louer pourtant.

Les Romains dans la Grèce, tel est le titre d'un ouvrage traduit de l'italien par notre Président, M. de Montvalon, ouvrage où sous le voile de l'allégorie, se trouve retracée la conduite du Gouvernement français, et surtout du conquérant de l'Italie, à l'époque de la chute de la république de Venise. Jamais la voix de l'opprimé n'eut plus de

force que dans cette véhémente philippique, et la plume éloquente de M. de Montvalon a su en reproduire toute l'énergie. L'éloge de M. l'Abbé Roman, qui est aussi son ouvrage, et que vous allez entendre presque dans son entier, prouve la flexibilité de son talent. C'est un digne tribut payé à la mémoire de l'un de nos plus estimables Collègues. Lutter avec le plus grand prosateur de la langue italienne, en reproduisant dans notre langue les traits du pinceau hardi avec lequel le fameux secrétaire de la république de Florence sut retracer les annales de sa patrie, était une entreprise difficile et dont M. de Montvalon s'est tiré avec le plus grand succès. Nous lui devons aussi une traduction des révolutions d'Allemagne, de Denina, qui offre le même genre de mérite.

M. de Castellet, qui partage son temps entre l'étude des Sciences et celle des Lettres, et qui figurerait honorablement dans les différentes classes d'une académie, a continué cette année, la lecture d'un ouvrage intitulé : Considérations sur l'étude de l'Histoire par rapport à la morale, qui prouve l'étendue et la variété de ses connaissances. Mais un travail plus important par son objet, dont il s'occupe en ce moment, et dont il

nous a fait connaître quelques morceaux, c'est celui destiné à établir les principes fondamentaux de l'évidence et de la certitude; question profonde et difficile, et sur laquelle les écrits d'un auteur célèbre ont répandu un intérêt tout nouveau par la manière singulière dont il l'a envisagé.

M. l'Abbé Castellan, dont la vaste érudition embrasse tout ce qui se rattache à l'Histoire ecclésiastique de Provence, est au moment de terminer son travail sur les Annales religieuses de cette Province, travail dont tout ami de la saine critique, de l'instruction solide, doit désirer la publication, mais qui intéresse particulièrement ce pays.

M. Pontier aîné, qui cultive les Lettres avec succès, en se chargeant de l'éloge de M. de La Salle, s'en est d'autant mieux acquitté, qu'ayant à louer un de nos Collègues les plus versés dans la connaissance de l'Histoire, il est lui-même plus occupé de ce genre d'étude.

Des fragmens d'un éloge de Pétrarque, couronné par l'Académie de Vaucluse, fragmens dont vous allez entendre la lecture, et où le mérite de ce grand écrivain, comme

poëte érotique est analysé avec une justesse d'idées et une finesse de goût également remarquables, nous font regretter que les importantes fonctions de M. le Président Liotard ne lui permettent pas de nous faire jouir plus souvent des productions de sa plume élégante.

Après avoir parlé de tant d'ouvrages distingués, ce n'est qu'avec embarras, et pour obéir aux règles académiques, que j'ose ici mentionner un fragment d'une nouvelle Messiade imitée de Klopstock, et une traduction en vers de l'Élégie de Gray, sur un cimetière de village, dont la lecture a eu lieu dans nos Séances particulières.

La Société a fait cette année deux pertes qui lui ont été bien sensibles. Elle a à regretter dans la personne de M. de La Salle, un Collègue laborieux et instruit, à qui la Provence doit le tableau rapide et intéressant de ses Annales, qui s'était particulièrement attaché à l'étude de l'Histoire, et qui laisse plusieurs compositions historiques presque achevées. L'assiduité qu'il portait dans l'accomplissement de ses devoirs académiques ne s'était jamais démentie, et augmente encore l'intérêt que nous portons à sa mémoire.

M. l'Abbé Roman que la mort nous a également enlevé, laisse dans cette Société un vide difficile à remplir. Peu d'hommes ont réuni autant de lumières à autant de vertus. Il avait traversé pur des époques de danger et de séduction, et sut toujours, dans les fonctions les plus délicates, unir l'observation de ses devoirs au sentiment des convenances. L'amour de la patrie l'avoit rappelé dans cette ville, et cette Société s'empressa de l'adopter. Devenu notre Président, il porta dans l'exercice de cette place honorable le talent et l'aménité dont il avait déjà donné tant de preuves, et nos mémoires pourraient, s'il était nécessaire, attester l'étendue de ses connaissances et l'élégance de son style. Pourquoi faut-il qu'il nous ait été sitôt enlevé? Sa mémoire du moins sera toujours en vénération parmi nous, et si l'expression de nos regrets peut se transmettre d'un monde à l'autre, il ne sera point insensible, je l'espère, au sentiment qu'exprime en votre nom et au sien celui qu'il honora de son amitié.

Pour réparer des pertes aussi douloureuses, la Société a jeté les yeux sur M. l'Abbé Ludicke de Hartenstein, que distinguent à la fois son talent pour l'éloquence de la chaire,

et une étude profonde de la Philosophie. Personne n'était plus propre que ce jeune et savant Ecclésiastique, par son ardeur pour le travail, par ses connaissances variées, par ses talens remarquables, à remplacer les Collègues distingués que nous regrettons. Un intérêt particulier s'attache à la personne de M. l'Abbé Ludicke de Hartenstein, et vous aurait portés à une sorte d'indulgence à son égard, si ses talens ne vous en eussent dispensés.

La Société avait remis au concours de cette année deux sujets de prix qu'elle avait déjà proposés pour celui de l'année dernière, et c'est avec un vrai plaisir qu'elle s'est trouvée dans le cas d'accorder deux couronnes. Le prix de Physique et de Chimie, sur le moyen de coërcer les vapeurs délétères qui s'exhalent des fabriques de soude dans l'acte de la décomposition du soufre et du muriate (*hydro-chlorate*) de soude ou sel-marin, offrait un intérêt particulier pour cette province. L'auteur du mémoire couronné, portant pour épigraphe : *experientia doctrinæ judicia confirmat*, M. Eugène Peclet, connu dans les sciences par un cours de physique qui annonce des connaissances très-étendues, a imaginé un procédé fort ingénieux pour



annuller l'effet de ces gaz corrosifs. Ce procédé exige, il est vrai, l'emploi de l'eau; mais tout autre moyen de parvenir au même résultat eût été beaucoup plus dispendieux, tandis que celui de M. Peclet ajoute fort peu à la dépense. La Société n'a point hésité à lui accorder le prix.

Deux autres mémoires ont été envoyés au concours sur la même question. Celui n.° 1, portant pour épigraphe : *labor improbus omnia vincit*, a été jugé digne d'une mention honorable.

C'était une question littéraire d'un grand intérêt, mais qui présentait aussi de grandes difficultés, que celle qui avait pour objet de faire connaître les moyens de rappeler au bon goût une nation qui s'en serait écartée. Ne nous étonnons pas qu'aucun travail satisfaisant ne nous ait d'abord été présenté sur un sujet qui, pour être traité d'une manière convenable, exigeait autant de talent que d'instruction.

La Société a reçu cette année, trois discours sur la question littéraire qu'elle avait remise au concours. Le discours n.° 1, portant pour épigraphe ; *caput artis decere*, a été trouvé d'une grande faiblesse ; le sujet est à peine esquissé, et le style dénote une

plume encore novice. Nous avons une censure plus sévère encore à exercer sur le discours n.° 2, portant pour épigraphe: *Juvat integros accedere fontes.* Ce discours avait d'abord obtenu quelque approbation par des idées assez ingénieuses sur les causes de l'altération du goût : mais la Société n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il reposait sur un fondement ruineux, sur l'idée fausse quoique assez habilement développée, que le mauvais goût ne s'établissait dans une nation, que parce qu'on continuait à imiter les auteurs classiques dont on ne reproduisait plus que les défauts. Il serait difficile d'indiquer quels défauts de Virgile, Lucain a imités, et l'exemple de Sénèque le tragique, cité par l'auteur à l'appui de sa thèse, est d'autant plus mal choisi, qu'assurément il n'y a rien de commun entre les défauts de Sénèque et ceux que l'on peut remarquer à travers tous les genres de beautés dont étincellent les tragédies de Sophocle. Mais ce qui a excité surtout la juste indignation de la Société, c'est la manifestation de principes aussi faux que dangereux, c'est cette affectation de représenter Voltaire et Rousseau comme des adversaires de l'erreur ; et l'on sait assez quelle erreur Voltaire et Rous-

seau ont surtout combattue; c'est cette approbation donnée à des doctrines qui après avoir fait tant de mal, ont enfin succombé sous le poids des crimes et des malheurs qu'elles avaient enfantés. Au reste, les conclusions de l'auteur ont quelque chose d'étrange. Il ne voit d'autre remède, lorsque le goût est altéré chez une nation, que de s'enfoncer à corps perdu dans l'étude des sciences physiques ou mathématiques.

Le discours n.° 3, et portant pour épigraphe : *respicere exemplar vitæ morumque jubebo doctum imitatorem, et veras hinc ducere voces*, a été jugé digne du prix. Son auteur, M. Charles Giraud, est jeune, et un pareil début mérite des encouragemens. Son discours a une supériorité incontestable sur les deux autres; malgré quelques négligences, il est généralement bien écrit; on peut regretter que ce littérateur dont le début donne de justes espérances, ne soit pas entré plus avant dans son sujet, et n'ait pas été davantage au-devant des objections. Plus de temps accordé à la méditation, un choix de preuves plus sévère, plus de cette action oratoire que Cicéron compare au choc d'une armée, auraient donné à ce discours un mé-

rite supérieur à celui qu'il présente. Mais tel qu'il est, il était déjà digne de nos suffrages, et la lecture de quelques fragmens que vous allez entendre, confirmera, je le présume, les éloges que je me plais à lui accorder, et le prix dont il a été jugé digne.

La Société propose de nouveau une Médaille d'or, de 300 fr., ou la même somme en numéraire, à l'Agriculteur « qui aura » planté ou greffé avec succès le plus grand » nombre d'Amandiers des espèces ou variétés tardives, et par là moins sujettes aux » gelées du printemps, qui, presque chaque » année, détruisent ou diminuent nos récoltes » d'amandes. »

La Société informée qu'il existe des essais en grand, qui ont été entrepris dans l'intention de remplir son objet, et dont les résultats sont retardés par les intempéries meurtrières qui ont frappé toutes les plantations spéciales du midi de la France, croit devoir donner aux concurrens tout le temps que pourra exiger le progrès de la végétation des plants destinés au concours. Elle en ajourne en conséquence indéfiniment le terme, jusqu'à ce qu'elle ait reçu sur ce sujet un mémoire muni de ses pièces justificatives.

La Société considérant le peu de solidité qu'ont en général nos mortiers, propose pour sujet d'un prix de 300 fr., qui sera décerné en 1825, le sujet suivant :

« Déterminer quelles sont les différentes » espèces de chaux employées à la confection » des mortiers dans le département des » Bouches-du-Rhône ? Y existe-t-il une » chaux maigre et une chaux grasse comme » dans d'autres contrées ? En quoi consiste » cette différence, et quel est le choix qu'on » doit en faire, suivant l'emploi du mortier, à » l'air, dans l'humidité ou dans l'eau ? Les » sables calcaires, marneux, silicés, sont-» ils également propres à faire de bons mor-» tiers avec la chaux ; et quels sont ceux » qu'on doit préférer selon les lieux, les » circonstances, et les espèces de chaux aux-» quelles on les associe ? »

La Société propose pour sujet d'un Prix de 300 fr., ou d'une Médaille d'or de la même valeur, l'Éloge de Raymond Bérenger, Comte souverain de Provence, et beau-père de S.t Louis, Roi de France, et le Tableau philosophique et littéraire de son règne.

On a lu :

Un Fragment d'un Poëme sur les Tombeaux, par M. le Général Pascalis ;

L'Éloge de feu M. l'Abbé Roman, par M. de Montvalon ;

Un Fragment de l'éloge de Pétrarque sur le caractère de ses poésies érotiques, par M. Liotard, Président du Tribunal de première instance ;

Une Notice sur feu M. de La Salle, par M. Pontier aîné ;

Un Fragment d'une Epître d'un Professeur étranger, à une Dame française, sur le Romantique, par M. le Général Pascalis (1).

---

(1) La Société a délibéré d'imprimer ce fragment dans le présent Procès-verbal.

Fragment d'une Épître d'un Professeur étranger, à une Dame française qui lui avait envoyé des Vers.

Digne élève de Stael, généreuse Monrose,
Tandis qu'elle n'est plus, trahirez-vous sa cause?
J'ai lu, relu les vers de votre protégé;
Ah ! vous tenez encore à l'ancien préjugé;
Rien de neuf dans ces vers; ni teinte romantique,
Ni trait original; c'est du jargon classique.
Le style en est correct: on n'y peut blâmer rien;
Mais Boileau, s'il vivait, ferait tout aussi bien.
Eh, qui lirait Boileau dans le siècle où nous sommes,
Où l'on voit s'élever tant de jeunes grands hommes!
L'un, du lyrique épris, loin du sentier commun,
Éclipse Jean-Baptiste, et balance Le Brun;
L'autre, du romantisme enrichit l'épopée,
Et ravit à Voltaire une palme usurpée;
Pour varier le ton du tragique plaintif,
Cet autre ouvre la scène au genre descriptif;
Et le jour n'est pas loin, où, quelque beau génie,
Groupant, dans ses tableaux, Melpomène et Thalie,
Par un hardi contraste, à l'aide d'un bouffon,
Saura de la terreur égayer le frisson;
Et comme Shakespear, au mépris de l'antique,
Allier savamment, la farce au pathétique.
En effet, de quel droit les Grecs et les Romains,
Avec un art qui touche au berceau des humains,
Et des Dieux convaincus d'origine mortelle,
Voudraient-ils plus long-temps vous tenir en tutelle?
Quoi ! le génie, en France, en sa maturité,

N'atteindra-t-il jamais à sa majorité ?
Vieux pupille du goût, de ce pédant austère,
De ce goût si funeste à Racine, à Voltaire,
Et dont Corneille aussi, quelquefois abusa,
Pour puiser à la source où Sophocle puisa,
N'est-il pas temps enfin, qu'au siècle des lumières,
De l'enfance classique, il rompe les lisières ?
Ah ! si des Espagnols, émule généreux,
Sublime, en débutant, romantique comme eux,
Corneille eût poursuivi sur de si nobles traces,
Après le Cid, hélas ! eût-il fait les Horaces ?
Serait-il, déclinant dès qu'il imagina,
De l'idéal du Cid, tombé jusqu'à Cinna ?
Par quel fatal instinct, faut-il que ce grand homme,
Au lieu d'aller fouiller dans les cendres de Rome,
N'ait pas, du moyen âge, envahi le trésor !
Ces siècles, pour la scène, étaient des siècles d'or.
La race de Clovis, féconde en parricides,
Egalait, pour le moins, celle des Pélopides.
Et quels noms ! Chilperic, Childebert et Thierri,
Clotaire et Brunehaut, Frédegonde et Landri !
Frédegonde surtout valait bien Cléopatre !
Quels brillans attentats perdus pour le théâtre !
Ces maires du palais, héros qui, tant de fois,
Du poids de la couronne, ont soulagé leurs Rois ;
Pepin qui, respectant leur sceptre héréditaire,
Leur permit de régner au fond d'un monastère ;
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Ces vêpres où l'on vit l'airain religieux,
Devenir, des Bourreaux, le complice odieux ;

Et ces nobles exploits des guerres féodales ;
Ces jugemens de Dieu; ces épreuves légales;
Ces duels où l'escrime, établissant le droit,
Proclamait innocent le fer le plus adroit.
Quels plus dignes sujets du pinceau de Corneille!
Il eût du moyen âge, exhumé la merveille.
Moins qu'Homère, sans doute, on l'eût vu s'assoupir;
Que sais-je?... il eût peut-être égalé Shakespear.
Racine moins profond, plus apte à l'élégie,
Pour de pareils sujets, eût manqué d'énergie;
Peintre heureux de l'amour, son faire est excellent;
Quel malheur qu'il n'ait pas découvert son talent,
Et mis, avec sa pure et suave élégance,
Hermione en idylle, et Roxane en romance!
Toujours harmonieux et vrai dans ses couleurs,
Pourquoi comme l'amour, n'a-t-il pas peint les mœurs?
Fallait-il transporter, avec un goût perfide,
Le jargon de Versaille aux rivages d'Aulide?
Voltaire, à son exemple, immole l'art au goût.
Remarquez Orosmane, et Zaïre surtout:
Au lieu d'une Odalisque aux voluptés livrée,
De parfums et d'amour et de gloire enivrée,
En style oriental exprimant son ardeur,
Il vous offre une Agnés, sensible avec candeur,
Cédant ingénument, à l'amour le plus tendre;
En habits musulmans, on voit, on croit entendre,
La jeune La Vallière, et son royal amant.
C'est au costume, aux mœurs, mentir étrangement;
Et ces tons faux, malgré le plus rare mérite,
Blessent mortellement une oreille érudite.

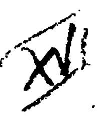
Vos poëtes, du moins, ont senti ces défauts;
Et quel que soit le siècle où trempent leurs pinceaux,

A la couleur locale, on les voit plus fidèles,
Et l'on n'imite plus ces dangereux modèles.
C'est Shakespear, Schiller qui charment les Français,
Et la Reine d'Écosse a le plus grand succès.
Comme on est attendri de son sort déplorable !
Ah ! si, comme l'auteur de ce drame admirable,
Son émule eût osé, complétant l'action,
Édifier Paris de sa confession ;
Chacun de ses péchés, redoublant les allarmes,
Des spectateurs émus, eût épuisé les larmes.
Quelle scène sublime ! et c'est encor le goût
Qui vous en a privés ; c'est lui qui gâte tout. *etc. etc.*



SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ
Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue à Aix, Bouches-du-Rhône, le 11 *Juin* 1825.





A AIX,
Chez Augustin PONTIER, Imprimeur du Roi, rue du Pont-Moreau.

1825.



SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 11 Juin 1825, la seizième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à onze heures précises du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. de Beaulieu, Vice-Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

Messieurs,

J'aurais refusé de me charger de la tâche honorable que je remplis aujourd'hui, si la voix du devoir n'eût prévalu en moi sur celle de l'amour propre. Nous espérions que, suivant l'usage, notre Président ouvrirait cette séance : nous nous félicitions d'avance d'entendre l'orateur éloquent dont les discours ont fait si souvent retentir les voutes de nos églises, et dont nous ne pouvons oublier les accens, remplis de force et de grâce ; nous étions d'autant plus fondés à le croire, qu'une année s'est à peine écoulée depuis que nous

l'avons vu, dans un court espace de temps, composer l'excellente oraison funèbre de M. le Cardinal de Bausset, qui, livrée à l'impression, n'a fait que gagner à cette épreuve si souvent dangereuse aux productions de ce genre : mais puisque je suis obligé de le remplacer dans cette circonstance, je vous prie de m'excuser si vous entendez aujourd'hui un discours bien inférieur à ceux de nos Collègues qui ont présidé nos séances publiques précédentes. Chargé des détails de l'Administration, en absence de M. le Maire, et distrait en outre par des affaires de famille, je n'ai eu que bien peu de temps pour préparer ce que j'avais à vous dire.

Si l'on a toujours regardé comme utile et glorieuse pour un État la culture des Sciences, des Lettres et des Arts, on doit sans doute estimer les Sociétés qui s'occupent sans cesse de leur avancement, et surtout de celui de l'Agriculture, le premier, le plus ancien et le plus utile de tous.

En considérant ce que la Société a fait à l'égard de l'Agriculture, nous avons lieu de croire que plusieurs de nos efforts n'ont point été infructueux ; nous voyons, par exemple, se multiplier de tous côtés les Prairies artificielles. La culture du Sainfoin



qui paraît si bien approprié à la nature de nos terres, prend toutes les années des accroissemens remarquables. Nous avions proposé, il y a déjà assez long-temps, un prix pour un mémoire sur les Prairies artificielles; le sieur Quenin, de Châteaurenard, obtint la couronne. Son ouvrage, qui fut imprimé, a effectivement engagé nombre de propriétaires à suivre ses conseils, et je ne doute pas que ses préceptes, appuyés sur de longues expériences, n'aient puissamment contribué aux améliorations introduites dans la culture de nos terres.

Les deux volumes que nous avons fait imprimer, contiennent plusieurs traités de la plus grande importance: je citerai entre autres, le savant mémoire de feu M. de Fonscolombe, sur le rétablissement des bois; il est le résultat d'expériences continuées pendant trente années; les lumineuses observations sur les laines, par M. le Docteur Arnaud; l'excellent mémoire de M. Pontier, sur le carbone et les engrais; les observations géologiques du même auteur, et leur application à l'Agriculture.

Nous avions deux prix à donner cette année: l'un sur la composition des mortiers, l'autre sur les variétés d'amandiers dont

la floraison est la plus tardive. Le premier sujet n'a pas été traité d'une manière satisfaisante, et il a été remis au concours pour 1826 ; quant au second, il l'a été parfaitement ; et nous avons le plaisir de vous annoncer, que le seul mémoire que nous avons reçu, contient la description exacte de deux espèces d'amandiers dont la floraison est beaucoup plus tardive que les autres, et que L'auteur, M. Polydore de Bec, neveu de l'un de nos Collègues, ayant rempli les conditions du programme, a obtenu le prix.

Que ne pouvons-nous engager tous les propriétaires à multiplier les plantations de toute espèce qui procurent ces plaisirs durables que chaque année voit renaître ! Rien, en effet, ne donne plus de satisfaction que la vue des paysages qu'on a formés, et les promenades délicieuses à l'ombre des arbres qu'on a plantés de ses mains !

On pourrait même charger un domaine entier de plantations différentes qui tourneraient également au plaisir et au profit du propriétaire. Un marais couvert de saules, un coteau planté de chênes et de pins, seraient sans doute plus profitables, que le meilleur terrain abandonné à ses productions naturelles.

Mais toutes les grandes améliorations en ce genre exigent impérieusement la résidence des propriétaires sur leurs domaines. A la vérité, pour en recueillir tous les avantages, il faut qu'ils suivent avec intérêt tous les détails qui ont rapport aux moindres pratiques rurales, qu'ils s'en pénètrent de manière à se faire un plaisir de guider et de surveiller chacun des agens chargés de leur exécution ; car, si la terre, vivifiée par des travailleurs, couverte de bestiaux et de productions de toute espèce, n'est pas à leurs yeux un spectacle enchanteur ; si la vue d'un chêne antique, d'un orme immense, d'un arbre chargé de fruits, d'une prairie émaillée de fleurs, ne les transportent point ; si le bêlement des troupeaux, le chant du coq, le gloussement de la poule, le cri du canard, et le roucoulement du pigeon, si ce concert champêtre importune leurs oreilles, si cet assemblage de ménagerie qui change d'un moment à l'autre et donne la vie au paysage, ne leur inspire que de l'ennui, ou une forte indifférence, j'oserai leur dire : retournez à la ville, rentrez dans vos sociétés bruyantes pour vous occuper de fastidieuses bagatelles, les vrais plaisirs qu'on goûte à la campagne ne sont pas faits pour vous, vous ne pouvez

apprécier ceux qui sont attachés à la simplicité de la Nature.

Nous avons, cette année, perdu quatre Membres distingués de notre Société ; celui d'entre nous qui remplit les fonctions de secrétaire perpétuel, jettera quelques fleurs sur leur tombe, mais permettez-moi d'épargner à sa sensibilité ce qu'il aurait à nous dire de son respectable père ; il ne m'appartient pas de louer feu M. de Montmeyan pour la manière distinguée avec laquelle il a rempli pendant nombre d'années les fonctions si importantes et si difficiles du Ministère public auprès des Cours supérieures ; mais ce qu'aucun de nous ne pourra oublier, c'est que, doué d'une extrême facilité à écrire, soit en vers, soit en prose, il écoutait avec beaucoup d'indulgence les moindres productions dont il entendait la lecture, et que nous ne savions ce que nous devions le plus admirer dans sa personne, ou de la variété de son talent pour écrire sur toutes sortes de sujets, ou de son extrême obligeance, de la bonté de son caractère, et de son assiduité dans nos Assemblées.

Mais, Messieurs, puis-je parler des pertes que la Société a faites, sans citer la plus grande de toutes, celle de Louis XVIII



de glorieuse mémoire. Ce n'est point dans une Société, qui, par son règlement, s'est interdite de traiter les sujets de politique, qu'on peut louer dignement le Restaurateur de la Monarchie française, celui qui, par l'influence de son éminente sagesse a délivré la France des Armées étrangères qui l'occupaient toute entière.

Il nous est permis seulement de parler du protecteur éclairé des Sciences. « Dès son premier âge (1), ami des Lettres et des Arts, il les avait cultivés avec autant de goût que de succès; rien n'échappait à la sagacité de son esprit; il n'oubliait rien de ce qu'il avait une fois confié à sa mémoire. Quelle variété de connaissances! quelle grâce dans ses discours! quelle fleur d'urbanité! que de mots heureux! que de récits pleins de sel et de finesse sortis de sa bouche! »

« Chacun de vous se souvient des discours que le feu Roi faisait chaque année à la rentrée des Chambres; ces discours étaient toujours parfaitement appropriés aux circonstances; on ne savait ce qu'on devait le plus admirer, ou de la dignité jointe à l'extrême bonté, ou de la justesse des expressions,

(1) Discours de M. l'Évêque d'Hermopolis.

qui étaient tellement choisies, qu'elles disaient tout ce qu'il fallait dire, et rien de plus, avec une précision et une mesure que personne n'aurait pu rencontrer d'une manière aussi heureuse. »

Bénissons la providence de nous avoir laissé Louis assez long-temps pour qu'il pût consolider son ouvrage, et de nous avoir donné dans son digne successeur, un Prince qui s'est tellement pénétré des principes et des maximes de son auguste frère, qu'il semble que la France n'a pas changé de Souverain, et que l'extrême bonté de son cœur et l'éminente sagesse de son esprit, nous promettent de longs jours de prospérité et de bonheur.

M. Giraud, Avocat, reçu au nombre des Membres résidans de la Société, dans sa dernière Séance particulière, ayant obtenu la parole, a exprimé sa reconnaissance à la Société, et démontré, dans son discours de réception, les avantages que l'Avocat retire de l'étude des Belles-Lettres. L'Assemblée a accueilli ce discours par de nombreux applaudissemens, mais son étendue ne permettant pas de l'insérer dans le présent procès-verbal, la Société se propose de le faire entrer dans la collection de ses mémoires destinés à l'impression.



M. de Beaulieu, Vice-Président, a répondu comme il suit :

Monsieur,

La Société que j'ai l'honneur de présider, se félicite de vous voir au nombre de ses Membres. Nous avions déjà eu le plaisir d'apprécier vos talens et votre instruction, dans le mémoire rempli de recherches intéressantes que vous nous aviez présenté, et qui avait obtenu le prix. Nous avions apprécié la manière délicate et spirituelle dont vous aviez traité un sujet très-difficile ; en nous parlant sur le goût, vous nous avez montré que vous étiez rempli de votre sujet.

Aujourd'hui vous venez de prouver à ceux qui n'ont pas eu l'avantage de connaître votre premier ouvrage, que la Société en le couronnant n'avait pas eu certainement besoin d'user d'indulgence à votre égard.

Sans doute la culture et la connaissance des Belles-Lettres est absolument nécessaire à un avocat : tous les avocats célèbres ont été en même temps de bons littérateurs. Une étude approfondie des bons modèles doit lui enseigner à marcher sur leurs traces. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne

vous distinguiez de plus en plus dans cette carrière ; mais, au nom de la Société, j'ose vous prier de ne pas vous occuper exclusivement de votre état, et de savoir dérober quelques momens à vos travaux pour assister à nos séances, nous aider de vos lumières et nous intéresser par les lectures des ouvrages qui sortiront de votre plume.

M. de Montmeyan, Secrétaire perpétuel adjoint, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

Messieurs,

Fondée sur l'idée grande et juste que les Sciences et les Arts se tiennent par une foule de nœuds et s'enrichissent par leur rapprochement, idée dont l'antiquité nous a offert un ingénieux emblème en représentant toutes les muses comme sœurs, cette Société ne rejette rien du cercle de ses travaux, depuis les spéculations les plus élevées, jusqu'à celles qui dirigent les Arts mécaniques et industriels, depuis l'Agriculture jusqu'à la Poésie. Pour retracer des occupations aussi variées, il faudrait dans celui qui est chargé de vous

les faire connaître une étendue de savoir qu'il est bien loin de posséder. Il a donc besoin à la fois de l'indulgence du Public et de celle de cette Société. Ce qui diminue cependant la difficulté de son travail, c'est que l'Académie ayant perdu, dans différentes branches, des hommes qui cultivaient avec succès telle ou telle partie des Sciences, il est des genres d'études qui ne sont plus que faiblement représentés au milieu de nous. espérons que de nouvelles acquisitions nous mettront à même de réparer nos pertes, et de nous montrer dignes d'une cité qui fut constamment le séjour des Lettres et le temple des Muses.

L'Électricité voltaïque est une des plus belles découvertes du dernier siècle, et un de ses principaux titres de gloire dans les Sciences physiques. Notre Collègue, M. de Castellet, qui s'est livré particulièrement à cette branche si étendue des connaissances humaines, a cherché à remédier à quelques-uns des inconvéniens qu'entraîne l'emploi de la pile verticale. En vertu des conducteurs humides, cette pile exerce sur elle-même une action chimique qui ne tarde pas à produire l'oxidation des disques ou plaques métalliques dont elle est composée, ce

accablée par les chefs-d'œuvre de la Littérature ancienne, et ne pourrait même pas soutenir avantageusement le parallèle avec celle de plusieurs peuples modernes : elle doit donc désirer de s'enrichir des bons ouvrages de ses voisins dans ce genre. M. de Montvalon nous a lu, dans plusieurs de nos séances, différens morceaux de sa traduction des révolutions d'Allemagne, de Denina, ouvrage digne de l'auteur des révolutions d'Italie, et qui a été jugé avec beaucoup trop de sévérité par quelques érudits qui traitent d'historien superficiel tout homme qui n'est pas aussi profondément instruit que Mascou, Gatterer, Struvius, ou Schœfflin, et qui ne tiennent pas assez compte de la clarté, de la méthode, de l'élégance de la narration, de la justesse et de la grandeur des vues politiques ou philosophiques, ce qui constitue cependant le principal mérite de l'historien. Quoiqu'il en soit, on peut dire que Denina n'a rien perdu sous la plume de M. de Montvalon, dont la traduction a l'aisance, la facilité et la chaleur d'une composition originale.

L'ouvrage intitulé : essai sur l'Indifférence en matière de Religion, a excité une grande

sensation



sensation dans le monde littéraire et philosophique ; son auteur, M. l'Abbé de La Mennais, jusqu'alors presqu'inconnu dans les Lettres, s'est tout-à-coup placé au premier rang des écrivains de l'époque actuelle ; indépendamment du mérite du style, son livre renferme des recherches importantes et des raisonnemens présentés avec force ; opposé sur quelques points à des idées généralement reçues, il ne pouvait manquer d'exciter de vives réclamations, mais l'esprit paradoxal qui semble présider à quelques chapitres de l'essai sur l'Indifférence, a peut-être contribué à fixer davantage l'attention générale sur un livre qui porte d'ailleurs l'empreinte d'un talent si remarquable : aussi ne nous étonnons pas du succès que cet ouvrage a obtenu. Notre savant Collègue, M. de Castellet, qui s'est livré à des recherches philosophiques très-étendues sur la certitude et l'évidence, a été conduit par la nature même de son travail, à examiner quelques-unes des assertions de l'auteur de l'essai sur l'Indifférence, celle entre autres qui place le caractère distinctif de la vérité, dans l'opinion du plus grand nombre, et a montré ce que ce principe avait de trop exclusif et même de faux. Ces recherches ont occupé utilement

réussi dans l'objet principal de sa dissertation, et l'a fort encouragé à la rendre publique.

Un poëte distingué, l'ornement de nos séances publiques, qui enrichit nos séances particulières des fruits d'un talent riche et varié, et que cette Assemblée regrettera sans doute de ne pas entendre, M. le Général Pascalis, nous a lu de nouveaux fragmens d'un poëme sur le Mont-Viso, fragmens qui portent l'empreinte d'une verve originale et élevée, et dont le style est magnifique comme les scènes imposantes qu'il a voulu retracer.

M. Rouchon, que cette Société vient de recevoir au nombre de ses Membres résidans, nous a lu plusieurs morceaux historiques ou philosophiques, qui annoncent de l'imagination, le talent de réfléchir, et celui de donner à son style des formes antiques. Ces différens morceaux ne sont, pour ainsi dire, que des préambules de travaux plus considérables auxquels il se livre, et qui, lorsqu'ils seront arrivés à leur terme, lui assureront sans doute une juste réputation.

M. Nicot, que la ville de Montpellier compte au nombre de ses professeurs de Belles-Lettres les plus instruits, et que nous



pouvons réclamer comme notre compatriote, nous a envoyé deux pièces de vers de sa composition. La première est une imitation de la fameuse satyre de Juvenal sur un turbot. Sans pouvoir être comparée à l'original, cette imitation annonce de la facilité à écrire en vers. La seconde est une épître sur l'excessive défiance de ses forces, et sur la nécessité, pour un poëte, d'avoir quelque confiance en son talent. L'Académie, après avoir examiné ces deux morceaux, a nommé M. Nicot à la place d'Associé correspondant qu'il lui avait demandée.

M. Giraud, à qui cette Société a décerné, en 1824, le prix de Littérature, nous a communiqué quelques morceaux sur l'état des Lettres dans les premiers siècles de la Monarchie française, et notamment sous le règne de Charlemagne. Ces morceaux prouvent que leur auteur travaille à féconder par l'étude et les recherches, le talent d'écrivain, dont il a fait preuve dans le discours qui fut couronné l'année dernière, et notre Société l'a jugé digne d'être reçu au nombre de ses Membres résidans.

Il est des noms qui ne peuvent mourir; heureux quand cette immortalité tient à l'alliance, souvent trop rare dans les temps de

révolution, d'un beau talent et d'un beau caractère. Monsieur Casimir de Seze, frère de l'homme illustre dont le noble dévouement ne sera jamais oublié, et digne lui-même par ses connaissances, d'orner la liste d'une Académie, ayant été nommé premier Président de la Cour Royale d'Aix, cette Société s'est empressée de lui conférer le titre de Membre honoraire auquel il avait tant de droits. Elle sera toujours fière de citer au nombre de ses Membres un Magistrat aussi éclairé, et dont le nom inspire un si vif intérêt, et rappelle de si grands souvenirs.

L'Académie avait proposé trois sujets de prix pour le concours de cette année. Le premier, celui d'Agriculture déjà remis plusieurs fois, devait être décerné à l'agriculteur qui aurait planté ou greffé avec succès le plus grand nombre d'amandiers des espèces ou variétés tardives ; on sent facilement toute l'importance d'un tel sujet pour la Provence. Plus heureuse cette année que les autres, la Société a décerné le prix au mémoire portant pour épigraphe : *fructiferos flores, vitatis arte pruinis, sœpè dat agricolis arbor amygdalea.* Son jeune auteur, M. Polydore de Bec, décrit dans ce mémoire, deux espèces d'amandiers bien précieuses. La première,

appelée l'amande grosse verte, fleurit environ quinze jours après les espèces ordinaires; l'amande est grosse et d'une très-bonne qualité. La seconde, nommée la petite verte, ne paraît pas devoir être aussi précieuse que la première pour la qualité de l'amande; mais elle a le grand avantage de fleurir un mois plus tard que les espèces ordinaires. L'époque de la floraison est attestée par des certificats authentiques. Ce mémoire est enrichi de deux dessins faits d'après nature, qui représentent avec beaucoup de fidélité, le feuillage, la fleur et le fruit de chaque espèce. On aurait pu désirer que M. Polydore de Bec se livrât à plus de recherches sur la partie botanique de son sujet; mais son travail n'en a pas moins paru digne à l'Académie, du prix qu'elle lui a accordé.

Le seconde question proposée par cette Société, sur le perfectionnement des mortiers, n'a pas été traitée comme elle devait l'espérer. Le seul mémoire qu'elle ait reçu annonce quelques connaissances pratiques très-vulgaires, mais est entièrement dépourvu de toute théorie chimique. Ce mémoire ne remplissant pas les conditions du programme, ce sujet est proposé de nouveau pour l'année prochaine.

L'éloge de Raymond Berenger, dernier

Comte de Provence, de la maison d'Aragon, et le tableau philosophique et littéraire de son règne, offraient à la fois des recherches à l'érudition, et des couleurs à l'éloquence; un seul concurrent s'est présenté dans la lice. Son discours portant pour épigraphe,

Sa juste renommée
Répandue au-delà des mers,
Jusqu'aux deux bouts de l'Univers,
Avec éclat sera semée,

est écrit avec facilité, et n'est même pas dépourvu d'élégance, mais il n'a pas envisagé son sujet d'assez haut, et n'a pas su donner à sa composition les formes oratoires d'un éloge; il est d'ailleurs tombé dans quelques erreurs historiques, et ne s'est pas livré à des recherches assez étendues.

L'Académie, en proposant de nouveau l'éloge de Raymond Berenger, avertit ceux qui seraient tentés de concourir, et en particulier celui qui s'est déjà essayé sur ce sujet, que pour obtenir le prix il ne suffit pas d'une analyse chronologique, mais que c'est un éloge que l'Académie demande, et le tableau philosophique et littéraire d'une époque intéressante pour ce pays et pour tous ceux qui aiment à suivre les progrès de l'esprit humain, et les changemens dans les usages

et dans les mœurs. Ce n'est que par de longues recherches, et en méditant long-temps sur son sujet, que l'on parviendra à le dominer, à présenter sous une forme rapide et oratoire le résultat de vastes lectures, et à être digne du prix.

Le concours n'est ouvert que jusqu'au 31 mars 1826, époque à laquelle les mémoires devront être parvenus au Secrétaire perpétuel de la Société.

On a lu :

Le Discours de réception de M. Giraud, Avocat, et la réponse de M. le Vice-Président;

Le Tableau d'Apelles, par M. Rouchon;

L'Histoire d'une hydropisie guérie par la diète seche, par M. d'Astros, Médecin;

Un Fragment du 4.e Chant de la Messiade, poëme imité de Klopstock, en vers français, par M. de Montmeyan;

Une Notice sur les ouvrages de quelques Poëtes provençaux des 16.e et 17.e siècles, par M. Pontier aîné;

Les deux Pigeons.—Le Chat, la Belette et le petit Lapin. Fables de La Fontaine, traduites en vers provençaux, par M. d'Astros, Médecin.



MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'AIX.

MESSIEURS :

D'Arbaud-Jouques.
D'Arlatan de Lauris.
Arnaud, *Doct.-Chirurgien.*
Auvet, *Curé.*
Balzac, *Professeur.*
Baumier, *Médecin.*
Bec (de), *Capit. d'artil.*
Bernard, *Prof. à l'Univ.*
Bertrand-Fonscuberte.
Bourguignon de Fabregoule *père.*
Bouteille, *Avocat.*
Castellan, *Chanoine.*
Castellan, *Avocat.*
De Castellet aîné, *Profes.*
Chambaud, *Adj. Munic.*
Chansaud, *Avocat.*
Christine, *Chanoine.*
Clérian, *Profes. de dessin.*
Constans, *Profes. à l'Univ.*
Constant, *Chanoine.*
D'Astros, *Médecin.*
Davin, *ex-Prof. de Phys.*
Diouloufet, *S.-Bibliothéc.*
Émeric-David, *de l'Institut.*
Espariat, *ancien Magistrat.*
Eyglunen, *Prêtre.*
Eymard (d') de Montmeyan (Isidore).
Eymar (d'), *anc. Rect.*
Faucon, *ancien Magistrat.*
Fonscolombe (de) *aîné.*
Fonscolombe (de) Charl.
Fonscolombe (de) Marcelin.
Gabriel, *ancien Magistrat.*
Gibelin, *Docteur en Médecine, Bibliothécaire.*
Hartenstein (l'abbé Ludicke, Comte de.)
Henricy (Ant.), *Avocat.*
Isoard, *ancien Magistrat.*
Jauffret, *Secrétaire de l'Université.*
De Laboulie, *Procureur-Général.*
Liotard, *Président du trib. de première instance.*
Magnan de la Roquette.
Montvallon (de) *fils.*
Mottet, *Notaire.*
Olivary (d').
Pascalis, *Mar. de Camp.*
Pazery-de-Thorame.
Peisse, *Avoué.*
Perier (de), *Chanoine.*
Perier (de) Charles.
Pin, *Chanoine, Secrétaire de l'Archevêché.*
Pontier, *Impr. Libraire.*
Pontier, *ancien Inspec.*
Porte, *Gr. aud. pr. la Cour.*
Robineau (de), *Chanoine.*
Robineau (de) Beaulieu.
Roccas aîné, *Avocat.*
Roux-Alpheran.
Sallier, *Recev. de l'arrond.*
Tassy, *Avocat.*
Teissier, *Prêtre.*

1825.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DES SCIENCES, DES LETTRES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS,

Tenue à Aix, (B. du R.), le 10 Juin 1826.



A AIX,
DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTIN PONTIER.

1826.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 10 Juin 1826, la dix-septième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. Liotard, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

De tous les dons que le créateur nous a départis, le plus précieux est celui de la parole, organe de l'intelligence et de la raison. Avons-nous, en effet, rien de meilleur que la faculté de peindre à l'esprit, par des sons, les objets qui frappent notre imagination ou nos sens, de communiquer aux autres nos pensées, de leur exprimer nos besoins et d'épancher, dans leur sein, nos sentimens, nos vœux, nos plaisirs et nos peines? Cette heureuse faculté complète les desseins de la providence sur nous; elle manifeste la

présence de la substance spirituelle qui nous anime ; elle dévoile notre immortalité ; elle est le fondement sur lequel repose l'édifice entier de la société, le principe de nos affections, et le lien qui nous unit par la communication des lumières, la conformité des destinées, et la communauté des travaux. Mais, c'est, surtout, en portant nos regards sur les sciences et les lettres, que nous verrons combien ses effets sont grands et merveilleux.

Tant que les hommes peu nombreux sur la terre n'étaient rassemblés que dans de simples bourgades, les sons dont ils composaient leurs idiômes, étaient aussi grossiers que leurs mœurs et aussi bornés que les faibles rapports qu'ils avaient entre eux ; mais, quand les familles étendues par de nouvelles alliances, eurent transformé les bourgades en villes, et que, dans la nécessité de pourvoir à leur conservation, elles se furent confédérées et formées en corps de société, les institutions politiques dont elles jetèrent les fondemens, offrirent à leurs yeux un autre ordre de choses ; un champ plus vaste s'ouvrit à leurs connaissances ; leurs travaux cessèrent d'être limités au cercle étroit de leurs besoins ; la gloire leur fournit un aliment nouveau, et les langues prirent insensiblement des formes plus variées.



Alors parurent les sciences et les lettres pour embellir l'existence de l'homme, polir ses mœurs, développer les facultés de son âme et conserver le feu sacré de la civilisation : mais leur destinée fut différente; et quand, dès la plus haute antiquité, les lettres jettent un lustre éclatant, ce n'est, qu'après une longue succession de siècles, que les sciences parviennent à avancer dans la découverte de la vérité. Il en fut d'elles comme de ces vastes forêts du nouveau monde, où les voyageurs ne pénétraient qu'au milieu d'une obscurité profonde et d'obstacles toujours renaissans, avant que l'expérience eût signalé les directions qu'il fallait suivre pour ne pas s'égarer. L'homme, prit d'abord, de fausses routes, et s'il rencontra, sur son passage, quelques vérités, il les confondit avec l'erreur ou les dégrada, en les appliquant à des objets aussi extravagans que ridicules; il commença dans l'astronomie, par les chimères de l'astrologie ; dans la chimie, par les absurdités de l'alchimie ; et dans la physique, par les abstractions de la métaphysique d'où naquirent, dans la suite, tant de questions et de disputes frivoles.

Dans combien d'autres erreurs le savant n'est-il pas encore tombé ? Qui pourrait dire les hypothèses imaginées pour expliquer l'en-

semble de l'univers et les merveilles dont il offre le spectacle imposant ? que de théories fondées sur des expériences imparfaites, et démenties ensuite par des faits mieux connus ? Les substances qu'on ne parvint pas à décomposer, furent regardées comme des élémens ; et, à peine eût-on découvert quelques principes constituans des corps qu'on se flatta d'avoir saisi la nature entière dans ses opérations les plus secrètes.

Telles étaient les épreuves que l'homme devait subir avant d'arriver à la vérité. Les sciences n'avancent qu'autant qu'elles sont éclairées par le flambeau de l'expérience, et qu'elles sont soutenues par l'étude de la nature, qui, seule, apprend à observer les faits et à les lier entre eux ; mais, l'expérience, fille du temps, n'arrive que très-tard, et ses premiers pas sont faibles, chancelans et incertains ; les faits, créateurs des grandes découvertes, sont presque toujours les fruits du hasard ; et la nature offre, dans ses opérations, tant de phénomènes divers qu'elle semble se faire un jeu de se dérober aux regards de l'observateur ; ajoutez à ces obstacles, les écueils que l'homme rencontre, naturellement, dans sa promptitude à saisir les objets, promptitude qui tient à son imagination ; ~~mais~~ car cette faculté bien précieuse

dans les lettres ; puisqu'elle est la source de l'inspiration et de l'enthousiasme, n'est, le plus souvent, dans les sciences, qu'un guide séduisant et trompeur.

Ce fut ce guide qui ouvrit la porte des systèmes, véritables labyrinthes où les sciences ne manquèrent pas de s'égarer. Les grecs si connus par leur imagination vive et brillante, montrèrent les premiers un gout décidé pour ces théories générales que chaque siècle vit successivement naître, mourir et renaître sous des formes nouvelles ; et lorsque ce gout passa chez les modernes, ce furent encore les hommes doués d'une grande force d'imagination, tels que Descartes, Malebranche, Leibnits, et Buffon lui-même, qui en furent plus susceptibles que les autres, parce que tourmentés du désir de connaître et ne pouvant supporter le doute, ils cherchèrent moins à observer qu'à expliquer, et que plus leur esprit fut vaste et fécond, plus il les excita à remonter à l'origine des choses, et à porter un regard pénétrant sur cet immense univers pour en découvrir l'organisation et les lois ; mais, tout en rendant hommage à ces puissans génies, quand, surtout, comme dans Buffon, l'éloquence du style répondit à la grandeur du sujet, on finit par reconnaître la vanité des systèmes, et par ne suivre que la voie de l'expérience.

Cette marche nouvelle décida des progrès rapides des sciences. Le champ de l'imagination une fois abandonné, on entra dans celui de l'observation, qui s'aggrandit, chaque jour, à mesure qu'il fut cultivé par des mains exercées et habiles. On procéda avec ordre et méthode. On n'admit que les faits qui furent démontrés par des expériences constatées avec l'exactitude la plus rigoureuse; et comme les connaissances devinrent plus étendues et plus positives, on se livra à l'espérance des découvertes, et on y parvint d'une manière d'autant plus prompte, que les opérations furent mieux combinées et plus sûres.

A cette époque remarquable, on vit les sciences sortant des cabinets des savans, ne pas dédaigner de pénétrer dans les atteliers et de s'allier avec les arts pour en diriger les principes, en corriger les abus et en rectifier les usages. C'est ainsi qu'à l'appui de cette alliance réciproquement utile aux sciences et aux arts, ceux-ci se sont tellement perfectionnés en France que leurs produits sont actuellement recherchés par les étrangers dont, naguères, nous étions tributaires; et que les sciences, à leur tour, éclairées par les arts sur plusieurs procédés avantageux, et mises par eux sur la voie de nom-

breuses découvertes, répandent aujourd'hui un éclat qui fera, dans la postérité, la gloire de ce siècle.

Si les progrès des sciences furent lents et pénibles, ceux des lettres furent aussi rapides que brillans.

Ici, se présentent à nous les Grecs qui ont tout appris aux peuples anciens et modernes de l'Europe, et qui, depuis près de trente siècles, sont encore restés nos maîtres et nos modèles; ces Grecs dont les descendans excitent, en ce moment, notre admiration par leur constance héroïque et notre pitié par leurs malheurs. Leur langue n'est, d'abord, qu'un assemblage de divers idiômes grossiers, produit par les fréquentes émigrations des peuples; nous la voyons se former, insensiblement, à mesure que les Colonies égyptiennes contraintes à chercher un asile parmi les Grecs, parviennent à les policer; prendre, ensuite, de nouveaux accroissemens et s'embellir d'une foule d'images et d'expressions figurées, après les guerres de Thèbes et de Troie, qui développèrent cet esprit d'héroïsme retracé par le chantre d'Achille avec tant d'énergie et de vérité. Dès-lors, à peine quelques essais eurent-ils annoncé l'existence des lettres que les écrivains saisis d'une heureuse audace s'élancèrent, en foule, dans

la carrière plutôt qu'ils n'y marchèrent ; l'émulation éveilla le zèle, anima les efforts et communiqua aux esprits un enthousiasme qui développa les germes du talent et du génie. La littérature prit un essor extraordinaire, et peu de siècles suffirent pour voir la langue s'élever à son plus haut degré de perfection, et la Grèce produire, comme par enchantement, des poètes, des historiens et des orateurs qui s'immortalisèrent par des chefs-d'œuvre auxquels l'univers n'a cessé de rendre l'hommage le plus éclatant.

Ainsi, la langue qui a été formée la première, est, en même temps, celle qu'on s'accorde à regarder comme la plus harmonieuse et la plus parfaite. Permettez-moi, Messieurs, d'examiner, rapidement, si cette prééminence est le résultat d'une cause particulière ou du concours de plusieurs circonstances réunies ? Est-ce au hasard qu'il faut l'attribuer ? Mais le hasard, essentiellement aveugle, bizarre et capricieux, n'a jamais enfanté que des monstres informes, ou plutôt, notre ignorance fait toute sa réalité.

Cette prééminence est-elle due aux avantages du climat ? Mais, l'Egypte, la Judée et toutes les contrées méridionales de l'Europe, ont, du côté du climat, les mêmes avantages que la Grèce ; cependant l'Egypte,



cette ancienne terre de la civilisation, qui transmit aux Grecs les premières notions des lois, resta toujours étrangère aux lettres, et sa langue écrite ne consista même que dans des signes dont l'explication a fait, jusqu'à ce jour, le désespoir des savans (1). La Judée n'eut d'autre littérature que celle de ses livres saints; et si ces livres étonnent par la majesté du style, la grandeur des sentimens et la sublimité des pensées, on ne dira pas que leur mérite soit l'ouvrage du climat. Les autres nations du midi, à l'exception des Romains qui se firent les disciples des grecs pour en devenir, ensuite, les rivaux, n'ont connu les lettres que dans les temps modernes.

Est-il vrai que le sol de la Grèce convienne mieux à la littérature que celui des autres contrées? La nature n'aurait-elle prodigué sa tendresse maternelle à l'habitant du midi que pour traiter en marâtre celui du nord et en faire un être disgracié? Non, Messieurs, l'homme n'est, nulle part, deshérité de la riche succession qu'il a été appelé à recueillir; en Italie comme en Russie, il est toujours le roi de la terre, parce que sa raison et son intel-

(1) Mr Champollion-Figeac a découvert, dans ce siècle, la clef des hiéroglyphes.

ligence le suivent et l'accompagnent partout. Si cette vérité avait besoin de démonstration, les Anglais et les Allemands seraient, ici, des garans dont nous invoquerions le témoignage.

Ce n'est pas que je veuille dire que le climat n'exerce aucune espèce d'influence ; il contribue à varier les mœurs, les habitudes et le langage des peuples. Ainsi, des passions plus ardentes, un caractère plus vif et une imagination plus brillante distinguent ceux du midi ; leurs expressions exagérées, leurs gestes fréquens, leur physionomie animée, tout annonce en eux l'impatience et l'agitation ; tandis que ceux du nord plus calmes et plus doux, se plaisent dans le repos, la méditation et le recueillement. Les uns dominés par l'esprit et le cœur, sentent plus vivement, agissent plus qu'ils ne pensent, et sont sujets aux erreurs qui naissent de la précipitation, parce qu'ils cèdent trop facilement aux impressions des sens ; les autres solitaires et penseurs réfléchissent plus qu'ils n'agissent, savent mieux prouver que sentir, et ne sont pas exempts de prévention, parce qu'habitués à concentrer leurs sensations en eux-mêmes, ils jugent moins d'après les sentimens qu'ils éprouvent que d'après les idées que la réflexion leur suggère.

De même, dans le midi où la nature brillante de jeunesse, étale avec pompe les richesses de sa végétation et la splendeur de son ciel étincelant de lumière, les langues possèdent éminemment tout ce qui charme les sens; elles sont harmonieuses, sonores, et même musicales; dans le nord qui, pendant une grande partie de l'année, semble présenter l'image de la destruction et de la solitude, elles sont, au contraire, âpres et dures comme le climat; cependant, sont-elles moins poétiques que celles du midi? Comment les Milton, les Addisson, et les Pope sont-ils parvenus à nous transmettre leurs sublimes inspirations dans une langue remplie de consonnes et de monosyllabes? Par la puissance de la pensée qui, lorsqu'elle est grande et forte, sort, pour ainsi dire, toute armée du cerveau des hommes supérieurs; tel est le privilége des grands écrivains, qu'ils font plier, sous leurs lois, les langues les plus rebelles, ils les façonnent, ils les épurent, ils leurs communiquent l'éclat, la majesté, la profondeur et la force dont leur génie est empreint; et des lieux sauvages et affreux qu'ils décrivent, ils tirent des beautés inattendues qui pénètrent l'âme d'émotions toutes nouvelles; mais, pour que l'homme enfante ces prodiges, il faut que les institutions so-

ciales concourent au développement de ses facultés intellectuelles.

L'action du climat ne laisse pas d'être permanente, mais elle se borne à imprimer aux langues une couleur locale et un caractère particulier, sans être jamais la cause immédiate de la perfection d'aucune d'elles. Quelquefois même, cette action peut, sinon disparaître, du moins être affaiblie par l'ascendant des institutions politiques bien combinées; ainsi, la langue latine qui était forte, énergique et fière comme le peuple qui la parlait, ressentit peu cette action; tandis que la langue italienne en porte, aujourd'hui, l'empreinte la mieux marquée, quoiqu'elle soit loin d'être aussi parfaite que la langue qu'elle a remplacée.

Il en est de même de l'influence de la Religion; si nous exceptons la Judée où cette influence fut toute puissante à cause de la liaison intime des institutions divines avec les institutions humaines, par-tout ailleurs, et notamment dans la Grèce, la Religion n'exerça sur la langue qu'une influence que je puis assimiler à celle du climat. A ne juger que sur les apparences, on serait tenté de croire que le paganisme dont le culte exaltait l'imagination, flattait les sens, respirait la volupté, et ne s'adressait qu'à des

dieux qui partageaient les faiblesses et les plaisirs des mortels, était plus favorable à la littérature que ne l'est, aujourd'hui, le Christianisme qui apprend à bénir la pauvreté et le malheur, à regarder la terre comme un lieu d'exil, et le ciel comme une patrie dont il faut se frayer le chemin par la mortification et la prière; cependant, l'expérience semble démentir ces apparences. Si la Mythologie fut pour les Grecs une mine inépuisable de beautés poétiques, et si rien ne peut lui être comparé, du côté de la grâce, de la mélodie et de la fraîcheur; la Religion chrétienne rivalise, dignement, avec elle, par des élans sublimes d'inspirations où brille tout ce qui aggrandit le sentiment, élève l'âme et touche le cœur.

La prééminence de la littérature grecque sur les autres littératures, n'est donc point l'effet unique du climat et de la Religion; elle est, surtout, l'ouvrage des opinions, des mœurs et des institutions de la Grèce : plus on approfondira son histoire; plus on étudiera ses infortunes et ses prospérités, ses préjugés et ses habitudes, ses vices et ses vertus; plus on portera un esprit observateur sur ses lois et les changemens qu'elles ont subis; plus, aussi, on parviendra à connaître les causes de cette prééminence. Peut-

être, alors, verra-t-on que cette nation s'est trouvée dans des circonstances tellement heureuses et particulières, que toutes ces causes réunies ont, admirablement, concouru à élever sa langue à ce degré de perfection que nous admirons : concours de circonstances qui ne s'est plus rencontré chez les autres peuples.

Les langues suivent dans leur création, leur développement et leur corruption, la même marche progressive que les empires dans leur commencement, leur prospérité et leur décadence ; et comme elles ne sont que des instrumens inventés pour la communication des idées, ces instrumens sont plus ou moins parfaits, suivant que les peuples qui s'en servent, sont plus ou moins policés. Mais si, au lieu de s'habituer aux douceurs de l'ordre et de la paix, ils restent plongés dans la barbarie, ou s'ils sont avilis par l'esclavage, n'espérez pas que les muses contractent aucune alliance avec eux. Quel rapport et quel point de contact pourraient-elles avoir avec des barbares ou des esclaves, elles qui adoucissent les mœurs, inspirent la vertu et ennoblissent l'humanité? Voulons-nous savoir d'où vient que, de tous les peuples de l'antiquité, les Grecs et les Romains furent les seuls à leur consacrer un culte? Nous en

trouvons



trouvons la cause dans la barbarie des uns, et dans la civilisation des autres. Cherchons-nous à connaître pourquoi, dans Athènes et dans Rome, ce culte fut si promptement détruit ? Nous verrons, après le siècle de Périclès, Alexandre préluder à l'asservissement de l'Asie par celui de la Grèce; la conquête de l'empire de Darius devenir aussi funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus; le courage, la gloire et la vertu disparaître devant la mollesse asiatique, et la corruption des mœurs entraîner celle des Lettres; ensuite, après le siècle d'Auguste, les Romains qui avaient donné l'exemple de l'héroïsme, donner celui de la dépravation; les Empereurs imposer silence à la pensée et joindre la tyrannie à la cruauté; enfin, l'oppression et l'avilissement des peuples préparer l'invasion des barbares, qui mit le comble aux calamités publiques et consomma la ruine des Lettres.

Pendant la longue suite de malheurs et de crimes que cette invasion entraîna, en vain, Charlemagne, pour répandre l'instruction, créa cette société célèbre qui, par les services qu'elle rendit à la Religion et aux Lettres, mérita d'être nommée la Fille aînée de nos Rois. En vain, St. Louis réunit les

savans, rechercha les livres, et voulut rappeler les muses exilées, elles ne purent se naturaliser dans ce nouvel asile; il fallait que les vicissitudes des siècles, après avoir opéré des changemens dans les opinions et dans les mœurs, eussent disposé les esprits à s'éclairer. Ce fut l'effet insensible que produisirent les croisades en affaiblissant l'Europe par les émigrations, en diminuant le nombre et la fortune des grands vassaux, et en établissant, entre les peuples, de fréquentes communications qui leur donnèrent les premières notions du commerce.

Ces relations nouvelles enrichirent l'Italie, et des richesses, il n'est, pour les peuples, qu'un pas à la culture des Sciences et des Lettres; mais, à la naissance de la langue italienne, les nouveaux littérateurs étaient trop éloignés des lumières des anciens pour puiser chez eux ce goût sage qui, en traçant au génie la route du naturel et du vrai, l'empêche de s'égarer; et l'étude de leurs ouvrages, qui aurait dû hâter le perfectionnement de cette langue, fut précisément ce qui en retarda, ensuite, la marche, parce qu'au lieu de se borner à les imiter, les Italiens abandonnèrent, peu de temps après, leur langue nationale, pour écrire dans celle de Cicéron et de Virgile.



Félicitons-nous que la langue française ne se soit formée qu'à une époque où les lumières étaient plus répandues et où l'érudition avait perdu son ton présomptueux et pédantesque; pouvait-elle se perfectionner dans des temps plus heureux et sous des auspices plus brillans que ceux du Monarque qui, par le mouvement qu'il imprima à son siècle, l'essor qu'il donna à l'industrie et aux arts, et la gloire dont il entoura son trône, obtint l'admiration des peuples, le respect de ses ennemis et l'amour de ses sujets. Louis XIV ne se borna pas à décerner des récompenses aux hommes de lettres; pour en relever la dignité, il les appella auprès de lui, les fit asseoir à l'ombre des lauriers qui croissaient sous ses drapeaux, et voulut que l'Académie française ne reconnût d'autre protecteur que lui-même. L'émulation qu'il inspira fit naître, dans tous les genres, des chefs-d'œuvre qui ont porté au loin notre renommée, et ont valu à notre langue l'avantage d'être, en Europe, la langue universelle des classes élevées de la société.

Ses illustres successeurs ont continué son ouvrage et, dans leur rang, paraît avec éclat le Souverain qui a marqué les commencemens de son règne par l'affermissement

du pacte social. Prince généreux et éclairé, il répand ses faveurs sur les Savans, et les Lettres font ses délassemens sur le trône après avoir fait sa consolation dans l'infortune ; Monarque aimable et vertueux, il charme autant par ses manières nobles et affables que par ses mots heureux qui inspirent l'enthousiasme, parce qu'ils partent du cœur : il allie les qualités du Chevalier français avec les mœurs du Chrétien ; et à la bienfaisance qui est le besoin d'une âme sensible, il joint la bonté regardée, avec raison, comme le plus bel ornement des Rois, quand elle est accompagnée, comme dans CHARLES X, de la grandeur d'âme et de la fermeté de caractère qui en sont le complément.

M. de Montmeyan, Secrétaire perpétuel adjoint, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

Si notre siècle ne peut, du moins jusqu'à présent, se glorifier de découvertes aussi importantes, de talens aussi sublimes que ceux qui illustrèrent le règne à jamais mémorable

de Louis le Grand ; si aucun des savans qui honorent l'époque actuelle, n'a trouvé de vérités aussi fécondes en résultats, que les lois de la chûte des corps, que l'heureuse application de l'analyse à la géométrie, un des grands titres de gloire de notre Descartes, que l'attraction et la décomposition des rayons solaires, ou que les principes fondamentaux du calcul de l'infini : si aucun de nos écrivains vivans, sans en excepter le plus illustre de tous, l'éloquent auteur du Génie du Christianisme, ne peut disputer la palme aux premiers écrivains du grand siècle, et si la France attend encore un second Pascal, un second Bossuet ; jamais la culture des sciences et des lettres ne fut plus répandue ; jamais l'industrie ne profita davantage des progrès du savoir. A aucune époque les liens qui unissent entre eux tous les hommes livrés à l'étude, ne furent plus étroits ; et de même que les nations se sont pour ainsi dire rapprochées, de même qu'un intérêt vif et une sympathie puissante nous attachent au récit des malheurs et des généreux efforts de ce peuple, que recommandent dix siècles de gloire, et que justifient trois siècles d'oppression (1), ainsi,

---

(1) Ce serait mal interpréter ma pensée, de supposer que j'aie voulu justifier la révolte par l'oppression.

de nos jours, une découverte quelle que soit son importance, une pensée nouvelle, un apperçu heureux, sont aussitôt propagés au loin, et telle vérité qui n'a été qu'entrevue par un savant de France ou d'Angleterre, sera bientôt développée et prendra une nouvelle forme sous la plume d'un savant de Pétersbourg ou de Philadelphie.

Les Sociétés académiques peuvent être considérées comme des foyers de cette lumière du savoir qui éclaire un horison si vaste; ils peuvent avoir plus d'éclat les uns que les autres, mais tous contribuent à cette propagation des connaissances. C'est surtout en les considérant sous ce point de vue, que leurs travaux doivent fixer l'attention de tout homme habitué à méditer sur la marche de l'esprit humain; et c'est sans orgueil comme sans fausse modestie que j'ose réclamer au nom de cette Société, qui n'est restée étrangère à aucun des objets qui occupent le monde savant,

---

J'ai prouvé ailleurs que le principe contraire, c'est-à-dire, qu'il n'est jamais permis de s'armer contre l'autorité, est tellement nécessaire, que sans lui il n'y a plus de société; mais les Grecs ne sont pas véritablement sujets des Turcs, à moins que force ne soit droit, et ces derniers ne sont que campés en Europe, suivant la belle expression de M. de Bonald.

pour le tableau rapide de ses travaux, cette bienveillante attention dont je viens de parler.

La théorie de l'agriculture, ce premier des arts, emprunte surtout ses principes à trois sciences importantes : la chimie, la minéralogie et la botanique. M. Henri Pontier, dont j'ai déjà signalé les connaissances profondes, principalement dans les deux premières, nous a lu cette année la continuation de son Traité d'Agriculture, particulièrement applicable aux départemens du midi de la France. Cette partie de son ouvrage, qui renferme la description des différentes terres, et une théorie lumineuse des lois de la végétation, a réuni tous les suffrages. L'auteur ne se borne pas aux connaissances pratiques de l'agriculture; il y joint celles des procédés les plus simples que l'analyse chimique fournit pour apprécier le sol agraire; et quoique savant, ou plutôt parce qu'il est très-savant, il a su mettre son ouvrage à la portée des personnes les plus étrangères aux sciences. Ce travail de M. Henri Pontier sera inséré dans le troisième volume de nos mémoires, qui est sous-presse; et le public éclairé, en joignant son suffrage au nôtre, me reprochera peut-être de n'avoir

pas assez loué une production aussi remarquable.

M. Icard, pharmacien distingué de cette ville, nous a présenté un mémoire sur la préparation du salep, qui lui a servi de titre pour être admis dans cette société. Ce mémoire annonce en effet des connaissances botaniques et chimiques très-étendues; l'auteur prouve que la plante qui produit le salep, est assez commune en France, et que nous pouvons d'autant plus facilement nous passer de recourir à l'étranger, que le salep indigène, est d'une qualité supérieure à celui qui nous vient de l'Orient; mais la culture des Orchis présente des difficultés qu'il s'agit de vaincre, pour que le travail de M. Icard acquière toute son utilité, et cet habile pharmacien nous a promis de s'en occuper.

M. De Castellet, que la philosophie, les sciences et les lettres se disputent tour à tour s'est occupé de déterminer, avec la plus grande précision, la température des eaux thermales de cette Ville; il a employé les thermomètres les plus exacts; a mesuré le degré de chaleur des eaux en plusieurs endroits; et l'on retrouve dans ce travail l'habileté d'un observateur qui sait s'élever aux grandes lois de la nature, et en examiner avec soin les plus petits détails.

Des hommes animés d'intentions bien différentes, ont avancé cet étrange paradoxe: que les sciences étaient nuisibles à la religion et à la société; les uns, chrétiens faibles et peu instruits, n'ont pas vu que la religion ne craint rien, si non de n'être pas assez connue, et que le Dieu de la nature ne peut pas être opposé au Dieu de la révélation; les autres, incrédules dans le cœur, auraient bien voulu accréditer l'opinion, que ceux qui cultivent leur raison avec le plus de succès, sont en général opposés au christianisme; mais la simple liste des savans, illustres défenseurs, ou du moins partisans sincères de la révélation, suffit pour détruire cette prétention déraisonnable. Certes, la religion des Bacon, des Descartes, des Pascal, des Fermat, des Leibnitz, de Newton, des Euler, n'est pas celle des petits génies.

Quel esprit sera fier quand le leur s'humilie!

Notre savant collègue, M. de Castellet, en traitant de l'influence des sciences physiques et mathématiques sur la religion, les lois, les mœurs et la société, a fait justice de l'assertion injurieuse que nous venons de rappeler, et l'a combattue de la manière la plus victorieuse et par le raisonnement et par les faits. Il établit également que

l'étude des sciences n'est point nuisible aux lettres comme on l'a cru ; il prouve que cette étude est en général incompatible avec les vices et les passions qui désolent la société , et que les vrais savans sont ordinairement ennemis de tout excès, de tout désordre, de toute révolution. M. de Castellet justifie ainsi, de la manière la plus complète, les sciences, des différens reproches dont elles avaient été l'objet; et son travail est de nature à se concilier tous les suffrages des vrais amis des lettres et de la religion.

M. de Montvalon, qui conserve, même lorsqu'il n'est que l'interprète d'un auteur étranger, la facilité et la chaleur qui caractérisent son style, a continué, cette année, la lecture de sa traduction des révolutions d'Allemagne de Denina. Deux morceaux ont principalement fixé l'attention de cette Société; celui où l'auteur fait le tableau des guerres des généraux romains, et surtout du plus grand de tous, de César contre le peuple de la Germanie; et un autre, où, renfermant dans un petit nombre de pages le résultat d'un grand nombre de faits, il a su peindre avec fidélité les mœurs du moyen âge, de cette époque, où l'esprit humain sembla sommeiller, mais où les caractères avaient tant d'énergie et de grandeur, et qui

n'a pas été assez appréciée par beaucoup d'historiens modernes, et entr'autres par Voltaire. L'élégant interprète de Denina ne se borne pas à traduire ; il nous a aussi communiqué des fragmens d'un voyage dans le Vallais, où il a su reproduire avec un talent remarquable cette nature sublime des Alpes, et faire la peinture la plus intéressante de ce noble établissement dû à la religion ; de cet hospice du grand Saint-Bernard, qui est un des triomphes de la charité chrétienne ; ce dernier morceau dont vous allez entendre la lecture, fera plus que justifier mes éloges.

M. de Montvalon a fait encore connaître à la Société quelques objets d'antiquité trouvés dans la terre qu'il habite. Deux anneaux de cuivre jaune, entièrement oxidés, où l'on apperçoit encore des traces d'ornemens, et la découverte de deux tombeaux, renfermant des corps dont la face était tournée vers l'Orient ; un grand nombre de cadavres trouvés plus anciennement dans le même lieu, sans que rien pût indiquer le résultat d'une contagion, portent à croire que ces corps étaient ceux de guerriers sarrazins tués dans quelques combats livrés près de ces lieux ; mais le silence de l'histoire et le défaut d'indications précises, forcent de s'en tenir jusqu'à présent à de simples conjectures.

Notre province n'a pas été aussi heureuse en historiens que beaucoup d'autres de ce royaume. Aucun de ceux qui ont écrit nos annales ne peut le disputer pour l'érudition et l'exactitude aux doctes bénédictins, auteurs des histoires de Languedoc, de Brétagne, de Lorraine, de Bourgogne, etc., et jusqu'à présent, malgré l'estimable essai d'un de nos anciens collègues, on n'est point encore parvenu à présenter, d'une manière assez attrayante, les faits principaux dont se compose notre histoire, pour se flatter d'être lu dans toute la France.

M. Rouchon, que cette Société se félicite de compter au nombre de ses membres, et qui s'occupe particulièrement de travaux historiques, nous a communiqué des recherches sur les anciens habitans de la Provence. Les vues élevées, l'esprit de modération, et le style élégant et précis de notre collègue, nous persuadent que son travail offrira beaucoup d'intérêt, et rendra l'étude de notre histoire plus attachante, et par là même plus générale.

Les recherches les plus arides au premier aspect ont leur utilité et leur importance, quand elles se recommandent par une grande exactitude. Notre savant collègue, M.r Henricy, dans une Dissertation sur l'origine

de l'imprimerie en Provence, que cette Société a jugée digne de faire partie du troisième volume de ses mémoires, est parvenu, en consultant plusieurs registres, et en s'aidant de l'autorité de différens manuscrits, à fixer l'histoire chronologique de l'imprimerie dans cette province, et l'on ne peut que louer la sagacité et la clarté dont il a fait preuve dans son travail.

M. Jauffret, secrétaire de l'université, qui cultive avec un talent si remarquable les muses latines, nous a lu, cette année, le discours préliminaire qui doit accompagner la traduction latine des fables françaises que son père, poëte distingué, a fait paraître en 1814, et qui ont obtenu un succès mérité. M.r Jauffret, dans ce discours préliminaire, apprécie le génie des différens fabulistes; expose les diverses règles de l'art de traduire; et discute avec soin la question, si les écrivains modernes peuvent composer avec succès en latin, question qui nous semble suffisamment résolue par l'exemple des Vida, des Politien, des Fracastor, des Commire, des Vanière, et des Polignac. En effet, pour toute personne qui a fait une étude approfondie des langues anciennes, Petau et Santeuil peuvent presque disputer la palme de la poésie lyrique à J.-B. Rousseau. Nous ne pouvons qu'ex-

ancien chantre des dieux, l'auteur est parvenu à embellir les idées qu'il lui empruntait.

Plusieurs morceaux de poésie nous ont été communiqués par différens membres de cette société, et ont fait l'ornement de nos séances particulières.

Après vous avoir entretenu de nos travaux, je dois rappeler ici les pertes nombreuses que l'Académie a éprouvées, et payer à plusieurs de mes Collègues le juste tribut d'éloges que mérite leur mémoire. Nous avons à regretter dans la personne de M. Jacques Constant, Chanoine de l'Église métropolitaine d'Aix, un Académicien qui joignit le goût des Lettres à toutes les vertus de son état. Ce n'est pas comme organe d'une Société littéraire, qu'il peut m'être permis de m'étendre sur les éminentes qualités que M. Constant développa dans la carrière ecclésiastique qu'il suivait; qu'il me suffise de rappeler qu'il fut honoré de la confiance de ce pieux et savant Duláu, de ce vénérable Archevêque d'Arles, que l'Église de France compte au nombre de ses martyrs, et l'épiscopat au nombre de ses modèles, et qu'il a même été l'éditeur de ses œuvres posthumes. M. Constant se montra digne d'une telle confiance, en restant inflexiblement attaché à son devoir dans des temps de per-

sécutions,

sécutions. Après avoir rempli à une époque plus tranquille, de la manière la plus édifiante, les difficiles et importantes fonctions de Curé, il fut appelé à la place de Chanoine dans l'Église métropolitaine de cette Ville. C'est depuis ce temps que cette Société le comptait au nombre de ses Membres ; elle a trop peu joui de cet avantage, mais assez, pour apprécier les connaissances étendues et le goût délicat de l'Académicien qu'elle a perdu. M. Constant s'était exercé dans l'éloquence sacrée, et avait prononcé, en 1814, l'oraison funèbre de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sujet sublime et touchant, que le génie de Bossuet n'eût pas été trop grand pour remplir, et que notre Collègue traita avec un talent qui honore sa mémoire.

Une des études des plus importantes pour la Société, c'est celle des lois qui s'unit d'ailleurs si naturellement à celle des Lettres. La mort nous a enlevé deux Collègues distingués dans la science du Droit, MM. Dubreüil et Casimir Constans : le premier, appartenait à cet ancien Barreau d'Aix, qui a laissé une si grande réputation de savoir et d'éloquence. On retrouvait dans M. Dubreüil, le digne héritier de ces grands Jurisconsultes. Il ne se borna pas aux fonc-

tions d'Avocat, il écrivit aussi avec succès sur plusieurs questions épineuses de jurisprudence, il aimait et cultivait les Lettres.

M. Casimir Constans, à la fois Avocat distingué et Professeur habile, malgré la multiplicité de ses occupations, cultiva particulièrement la littérature. Revêtu plusieurs fois des charges les plus honorables de cette Société, il les a toujours remplies à la satisfaction de tous ses Collègues, et nous a donné des preuves fréquentes de l'étendue de ses connaissances et de la délicatesse de son goût ; nous n'avons jamais compté parmi nous de meilleur juge des productions de l'esprit, et si ses élèves l'ont regretté comme un excellent maître, l'Académie a perdu en lui un littérateur d'une sagacité remarquable, et un Collègue dont l'entretien était plein de douceur et d'urbanité.

Un autre Académicien que nous avons encore à regretter, M. Faucon, se recommandait par son goût pour l'étude, par son assiduité à nos séances, et par des connaissances historiques ; il se montra toujours plein de zèle pour nos travaux, jusqu'à l'époque où une maladie cruelle vint interrompre ses occupations, et finit par nous l'enlever.

Cette Société qui prend un intérêt parti-

culier à ceux de ses compatriotes qui cultivent les Lettres, a reçu cette année, au nombre de ses associés, M. Reinaud, un des élèves les plus distingués de M. Silvestre de Sacy, le premier des Orientalistes d'Europe. M. Reinaud est chargé depuis plusieurs années d'un travail important et difficile, de l'explication de tous les objets d'arts et d'antiquité de l'Orient, qui font partie du riche cabinet de M. le Duc de Blacas. Il a communiqué à cette Société une notice sur Saladin, composée d'après les auteurs arabes, et qui ne s'éloigne dans aucun point important du récit des historiens latins, mais qui peut faire mieux apprécier encore un prince supérieur à son siècle, à son pays, et surtout à sa religion. Le même savant nous a fait parvenir une histoire de la sixième Croisade, et en particulier de la prise de Damiette, également composée d'après les historiens arabes. On sait que le siége mémorable de cette ville dura plus de seize mois, et que les Croisés y employèrent des machines de guerre d'une nouvelle invention. Il est curieux de comparer des relations écrites par des peuples opposés de mœurs, de langue et de religion; et c'est l'avantage que procure à tous ceux qui ignorent les

langues orientales, le travail de M. Reinaud.

Notre Société s'est encore accrue cette année, de deux nouveaux Correspondans : le premier, M. Daudin, ancien Colonel d'Artillerie, déjà associé d'un grand nombre d'Académies, nous a fait parvenir un ouvrage de sa composition sur les mortiers et cimens, qui annonce des connaissances exactes sur le sujet traité par l'auteur ; sujet qui l'occupe depuis très-long-temps, et qui l'a conduit à un assez grand nombre d'expériences curieuses, dont il a publié le résultat dans différens ouvrages ; le second, M. Joseph Bard, livré à la culture des Lettres, vient de faire paraître un livre intitulé, Considérations sur le développement moral et littéraire des Nations ; matière vaste et difficile, qui ne pouvait, sans de grands inconvéniens, être renfermée dans des bornes aussi étroites que celles que son auteur s'est imposées. On pourrait aussi lui reprocher trop de précipitation dans son travail, ce qui l'a fait tomber dans quelques erreurs, et un style trop ambitieux et trop poétique; mais indépendamment de l'axiôme *in magnis voluisse sat est*, l'Académie a trouvé dans l'ouvrage de M. Joseph Bard, des sentimens élevés, un juste enthousiasme pour les Lettres, et du zèle pour les bonnes doc-

trines, et l'a reçu au nombre de ses Membres associés.

Les mêmes sujets de prix avaient été remis au concours pour l'année 1826 ; aucun des ouvrages envoyés l'année précédente, n'ayant été jugés dignes de prix. Quoique les concurrens qui se sont présentés cette fois pour disputer nos palmes académiques aient fait preuve de plus de talent, la Société a pensé que leurs efforts ne méritaient point encore d'être couronnés. Un seul mémoire nous est parvenu sur le prix de Physique (la meilleure composition des mortiers). Ce mémoire annonce les connaissances théoriques et pratiques les plus étendues sur le sujet proposé ; mais son auteur a glissé avec trop de rapidité sur ce qu'il y avait de plus essentiel dans la question mise au concours : la description et la comparaison des différentes espèces de chaux grasses et maigres de ce Département ; et la Société a regretté que cette omission essentielle ne lui permît pas d'accorder le prix à un mémoire qui en était digne sous tout autre rapport.

Deux discours envoyés pour le prix de Littérature (l'éloge de Raymond Berenger), ont été l'objet d'un examen attentif.

Le premier de ces éloges, portant pour épigraphe : *Nominatus est usquè ad extrema*, a paru très-supérieur au second, portant pour épigraphe, un passage de Plutarque ; mais en reconnaissant que quelques parties du sujet sont traitées avec talent, la Société a décidé qu'il ne pouvait obtenir le prix ; son auteur n'a point suivi une marche assez assurée, et trace des divisions qu'il abandonne ensuite; l'esquisse des mœurs et de la littérature a paru faible et superficielle, on a signalé aussi quelques erreurs historiques : enfin, le style, partie essentielle d'une composition littéraire, a été jugé trop souvent déclamatoire et quelquefois trivial. Des développemens inutiles nuisent à la pensée ; les nuances ne sont pas observées, et le ton de l'oraison funèbre prend quelquefois la place de celui de l'éloge académique. Malgré ces remarques sévères, l'auteur de ce discours aurait tort de se décourager ; qu'il soit plus fidèle au plan qu'il se sera tracé ; qu'il étudie davantage les mœurs et la littérature de cette époque ; mais surtout, qu'il n'étouffe pas sa pensée sous un grand nombre de phrases inutiles ; que son ton ne soit jamais ni au-dessus, ni au-dessous de celui de l'éloge académique, et il finira par obtenir la palme.

La Société remet au concours, pour la dernière fois, les deux sujets de Prix suivans, de 300 fr. chacun, pour être décernés, s'il y a lieu, dans sa Séance publique de 1827.

I. Prix de Sciences et Arts.

« Déterminer quelles sont les différentes » espèces de chaux employées à la confection des mortiers dans le département des » Bouches-du-Rhône? Y existe-t-il une » chaux maigre et une chaux grasse, comme » dans d'autres contrées? En quels lieux les » trouve-t-on? En quoi consiste leur différence, et quel est le choix qu'on doit en » faire, suivant l'emploi du mortier, à l'air, » dans l'humidité, ou dans l'eau? Les sables » calcaires, marneux, silicés, sont-ils également propres à faire de bons mortiers » avec la chaux, et quels sont ceux qu'on » doit préférer selon les lieux, les circonstances, et les espèces de chaux auxquelles » on les associe? »

II. Prix de Littérature.

« Éloge de Raymond Berenger, dernier » Comte de Provence, de la Maison d'Aragon, dans lequel on fera entrer le tableau » philosophique et littéraire de son règne. »

Le programme de ces prix sera imprimé séparément dans les formes ordinaires, et envoyé immédiatement à toutes les Académies correspondantes, et aux Journalistes, pour être publié.

Les mémoires ne seront admis que jusques au 30 avril 1827.

On a lu :

Une Notice sur l'expédition de Charles-Quint, faite en Provence, l'an 1536, par M. l'Abbé Castellan ;

Le Poëte et le Philosophe anciens, par M. le Général Pascalis ;

Un Fragment d'un voyage en Vallais (le Mont Saint-Bernard), par M. de Montvalon ;

Une Notice historique sur feu M. de Montmeyan, Président en la Cour Royale, par M. Giraud, Avocat ;

Deux Fables provençales imitées de La Fontaine ; *l'Alouette et ses petits, avec le maître d'un champ. — Le Mulet qui vante sa généalogie*, par M. d'Astros, Médecin ;

Des Eclaircissemens sur la vie du Philosophe Vauvenargues, par M. Pontier aîné ;

L'affranchi de Tibère. — Le vieux Serviteur, par M. Rouchon, Avocat.

/18

SÉANCE PUBLIQUE

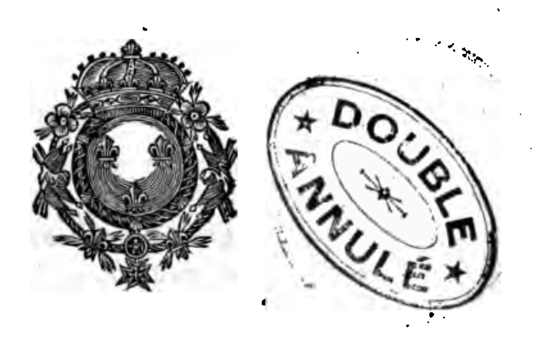
DE

LA SOCIÉTÉ

ACADÉMIQUE

D'AIX,

Tenue à Aix (B.-du-R.) le 14 juillet 1827.



A AIX,

DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ, LIBRAIRE,
RUE DU PONT-MOREAU.

1827.



/

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 14 Juillet 1827, la dix-huitième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. d'Arlatan de Lauris, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

La solennité qui chaque année nous réunit, nous avertit que chaque année nous avons un devoir à remplir. Les œuvres des Sociétés littéraires ne se bornent pas au bien qu'elles font, mais se composent aussi de tout celui qu'elles inspirent : c'est avoir ainsi la tâche immense du bien public. Pour répondre aujourd'hui à cette importante mission, il ne sera pas sans intérêt d'examiner quelle influence l'industrie a sur la société ;

est inné chez tous les peuples, et soit dans les arts mécaniques, soit dans les beaux-arts, l'homme est l'ouvrage de lui-même, ou plutôt il est celui de la nature, du temps, de l'exemple, ou de l'occasion ; et l'on a eu raison de dire que les talents industriels sont la plus incontestable des propriétés, puisqu'on la tient immédiatement de la nature ou de ses propres soins.

Plus que jamais aujourd'hui, l'édifice social repose sur ce concours simultané des lumières et de l'industrie. La puissance des états se mesure sur la civilisation des peuples ; ce ne sont plus les armes qui donnent la supériorité ; ce n'est plus le commerce seul qui procure les richesses : une nation est d'autant plus puissante et plus riche, qu'elle est plus éclairée et plus industrielle.

L'importance de la propriété foncière n'en est point atteinte, elle est toujours la base essentielle de l'existence sociale ; l'industrie ajoute au contraire à cette importance par les nouvelles valeurs qu'elle sait donner aux divers produits.

Les mots de liberté des peuples, si difficiles à définir, se rattachent aussi à l'industrie, et disons mieux, c'est un seul et même tout, car la liberté n'est point un droit ou une idée, comme l'ont cru les

philosophes du dix-huitième siècle, ni un sentiment, comme nos poëtes ont essayé de l'établir dans leurs fictions; elle est plutôt le développement des progrès de la civilisation. En effet, la forme du gouvernement ne constitue pas la liberté; les lois la maintiennent quand elle existe dans les besoins et les habitudes d'un peuple, mais les lois ne pourraient la créer sans ces conditions préalables, ni l'anéantir tant que ces conditions existent. L'industrie et la liberté marchent ainsi d'un même pas.

L'histoire a fourni souvent à cette opinion. On voit Charlemagne devenir le prince le plus extraordinaire de l'europe moderne, parcequ'il avait compris les principales conditions de la civilisation, dans un siècle tout barbare; nous admirons même encore la plupart de ses capitulaires, et ce n'est pas sans respect que nos esprits en saisissent les motifs; et cependant ces capitulaires ne furent point utiles à une société qui ne pouvait ou ne voulait les comprendre; les préjugés ne continuèrent pas moins à régner avec les successeurs de Charlemagne.

Les institutions de St. Louis ont fait aussi époque dans l'ordre des idées, mais qui pourrait dire laquelle de ces institutions a vécu et combien de temps? Trois siècles

après les ordonnances de ce prince, le duel judiciaire n'était point encore aboli dans toutes les parties de la France.

Un pareil exemple ne se renouvelle-t-il pas de nos jours ? et ne verra-t-on pas le commerce des nègres cesser, plutôt parce qu'une civilisation avancée a détruit les préjugés de l'ancien système de colonisation, que par la puissance de ces lois que l'humanité avait réclamées et qu'un odieux intérêt a souvent éludées.

Ne faut-il pas alors convenir de bonne foi qu'une trop grande illusion pour les anciens, nous a étourdis sur les Solon, les Lycurgue, les Numa, et que l'on a trop facilement cru que les gouvernemens et les lois faisaient les peuples, lorsqu'au contraire, il est réel, et il sera éternellement vrai, que la société fait ses lois par ses mœurs, et que par ses idées elle forme l'esprit de son gouvernement. Les seules lois vivantes sont celles qui sont fondées sur les intérêts dominants ; et ces lois cessent de fait, quand d'autres besoins font naître d'autres intérêts.

Nous voyons ainsi toute l'influence que l'industrie apporte dans la société ; elle favorise la civilisation en multipliant à l'infini le nombre des objets qu'on peut posséder; elle produit la richesse en créant et augmen-

tant l'utilité des produits ou des choses; on voit par elle l'agriculture fertiliser les sols ingrats; le commerce, accroître la valeur primitive des denrées; et les manufactures façonner pour nos besoins, ou nos goûts, les objets que la nature ne livre pas tout préparés.

Par un heureux enchaînement, la connaissance des lois de la nature fait le savant; l'application de cette connaissance est le soin de l'entrepreneur; l'exécution ou la main-d'œuvre, c'est le travail de l'ouvrier: voilà toujours, et successivement, cette action des facultés humaines que nous avons déjà dit être l'industrie.

Choisissons maintenant, parmi des détails nombreux, quelques faits principaux qui signaleront pourtant assez les résultats de cette puissance inventive.

L'histoire de l'homme moral a eu quatre grandes époques, l'agriculture, la monnoie, l'écriture, et l'imprimerie.

L'Agriculture fonda la propriété, et bientôt l'esprit humain inventa la charrue qui a été la première machine d'industrie, que tant d'autres devaient suivre jusques à nous, et dont l'effet a toujours été d'accroître la population, en épargnant des bras, ou pour mieux dire, en en créant de factices.

Remarquons encore un autre effet des inventions industrielles : cette facilité dans les travaux a permis à un plus grand nombre de personnes de se livrer à la culture des facultés de l'esprit, et combien de conséquences découlent de ce principe ! Pouvait-on se figurer, par exemple, que les travaux de l'encyclopédie seraient dûs aux sillons du soc de la charrue.

La fabrication de la Monnoie amena la richesse, produisit l'inégalité des conditions sociales, et nécessita l'institution des gouvernemens ; c'est ainsi que ces métaux, que la terre tenait enfouis, étant livrés aux mains des hommes, ont servi à faire naître ces hautes conceptions qui ont été et sont toujours l'objet de nos méditations les plus sérieuses.

L'Ecriture fit faire un grand pas à la société, en fixant les idées utiles de quelques hommes ; et combien cette marche est-elle devenue plus étonnante de nos jours, par ces procédés sténographiques qui, pour ainsi dire, arrêtent dans les airs les paroles fugitives d'un orateur, et encore par ces signaux qui transmettent au loin la pensée, presque aussi promptement qu'elle est conçue.

C'est enfin à l'Imprimerie, et à l'invention du papier, qu'est dû le plus grand essor

de l'esprit humain. Les chiffons, rebuts de nos ménages, sont devenus les dépositaires des conceptions du génie, et nous transmettent l'expérience des siècles; cet art, nouveau maître du monde, reste immobile et paisible sur les bords du fleuve rapide du temps, et voit tout périr excepté la pensée devenue, par lui, publique et immortelle.

Cet art a fait plus encore en livrant à la solitude et aux réflexions du cabinet, les discussions qui jusques alors ne pouvaient se traiter que dans des conversations momentanées ou dans de bruyantes écoles. Les hommes ne s'instruisent guères en se parlant; il est rare au contraire, qu'ils ne s'éclairent en méditant sur ce qu'ils lisent; l'oreille est souvent l'organe de la passion, l'erreur y glisse jusques au fond de l'âme, par une pente insensible; l'œil au contraire, semble répandre au dedans la lumière qu'il recueille au dehors.

Dans combien de sciences l'industrie n'a-t-elle pas produit d'étonnans effets? Nous allons encore être embarrassés pour réduire notre examen.

Le Jupiter qui disposait à son gré du tonnerre, était une fable dans la Grèce; de nos jours il devint une réalité dans

l'Amérique, et nos habitations n'ont plus à redouter le feu du ciel.

La chimie, si célèbre d'abord par ses illusions, renonçant à se croire la rivale de la nature, et à vouloir créer des corps, ne s'est plus occupée qu'à les connaître par des analises; ses mains hardies ont su saisir même la fumée de nos foyers, que nous ne regardions que comme l'emblème d'une vaine gloire ; on a formé de cette simple vapeur, le mobile le plus actif de nos fabriques, et en l'appliquant encore à nos jouissances, nous avons des voitures et des bâteaux auxquels le feu donne des ailes.

Craindrais-je de parler de l'invention de la soude factice parce que des intérêts froissés ont réclamé contre cette fabrication! Laissons à l'industrie le soin de surmonter encore les inconvéniens, si déjà elle n'y est parvenue par le secours de la condensation, et ne portant notre vue que sur l'ensemble, n'appréciant aussi que les rapports généraux, nous dirons que cette fabrication libère le commerce français d'une rétribution étrangère, et que chaque pas que l'invention fait faire à l'industrie d'un peuple, élève ce peuple d'un degré sur ses rivaux.

L'industrie se plaît à secourir l'humanité

souffrante ; par ses soins , la chirurgie a acquis diverses méthodes, dont l'emploi , au travers de mille organes, au travers de mille morts, porte la vie à la nature expirante; et maintenant cette cause de la plus cruelle des infirmités, qui était l'effroi de la souffrance , et l'écueil des gens de l'art, se broie, se pulvérise sans effort, comme sans dangers, par un simple effet mécanique.

Le dessin et la gravure trouvent dans la lithographie un moyen plus facile et plus prompt, et qui nous représente aussi avec une entière illusion les caractères tracés par la main des personnes dont le souvenir nous intéresse ou dont les noms appartiennent à l'histoire.

L'industrie exerce son influence sur les principes de l'éducation. Nous ne soulèverons point ici la grande question des avantages ou des dangers de l'instruction populaire; un traité particulier suffirait à peine pour rapprocher les esprits prévenus, de l'un ou de l'autre de ces systèmes; un seul fait est à signaler , et que l'on évite trop d'apercevoir, c'est qu'il y a là , un résultat et un effet inévitable de la civilisation , qu'il faut accepter comme une véritable garantie sur le nouvel état des choses , plutôt que d'en concevoir de l'effroi : nous pourrons

alors reconnaître de même, que la méthode d'enseignement mutuel, plus qu'aucune autre, excite l'émulation et mesure les amours-propres, que dès lors elle est pour l'éducation une amélioration aussi ingénieuse qu'utile, et il est impossible qu'un jour le préjugé ne cède pas à l'évidence.

L'essor immense, qu'à l'époque actuelle, a pris la librairie, se doit à une industrie littéraire qui jugeant l'attrait que l'instruction présente maintenant à tous les esprits, va au-devant des désirs; mais à côté d'un bienfait existe souvent un abus, et il est bien vrai que cet empressement de tout imprimer peut amener des résultats contraires à l'intérêt public. Craignons cependant d'en exagérer les dangers, ne donnons pas une entière confiance à ces nouveaux sisyphes qui s'efforcent de tenir immobile sur le penchant de la colline, cette masse de sciences que la pente veut amener dans la vallée. Le remède au mal ne peut être l'anéantissement des spéculations importantes; le but s'atteindra mieux si l'on cherche à tout modérer; les tribunaux, dans leur indépendance, ont déjà prouvé qu'ils savaient tout apprécier.

L'active émulation à établir des canaux qui fertilisent nos champs et multiplient les moyens de transport; ces étonnantes cons-

tructions qui font franchir les monts à des bateaux dont la première destination ne fut que de sillonner la surface des eaux ; ces chemins au contraire sillonnés par le fer, pour accélérer la course ; et enfin cette route qui abandonnant les idées connues, traversera un fleuve sans en laisser même apercevoir le cours : tous ces faits sont les résultats de cet infatigable travail de l'esprit humain qui se plaît sans cesse à des créations nouvelles.

Dans la succincte énumération des progrès de l'industrie, je ne veux pas oublier cette rapide circulation dans les voyages qui sait rapprocher tellement les distances, que peu d'heures, ou peu de jours suffisent pour des trajets éloignés. Maintenant l'on s'écrit, l'on se visite, par enchantement, pour ainsi dire, à des centaines de lieues, lorsque notre génération n'a point encore oublié que le voyageur était satisfait d'arriver dans la journée, d'ici à Marseille, après avoir même pris son repas au milieu de la route, et que le voyage à Paris mettait tellement en considération, que le chef de famille ne négligeait point, avant son départ, de régulariser des dispositions testamentaires.

Fixons à présent notre attention sur les avantages que la société retire de l'industrie ;

nous ne pourrons encore épuiser ce sujet.

L'un des avantages les plus remarquables est la chaîne des relations que l'industrie établit, et le sentiment qu'on éprouve des biens personnels qu'elle procure. En effet, toutes les fois qu'elle crée un nouveau produit, ou que par un procédé nouveau elle diminue la rareté d'un produit connu, elle crée de nouveaux goûts, ou des besoins nouveaux; ces besoins forment de nouveaux droits, ou du moins, de nouvelles applications des droits déjà existans : tous les droits sollicitent des garanties, et les garanties des droits sont toujours des bienfaits accordés à notre existence sociale.

S'il est ainsi réel que les progrès des arts industriels ont l'effet de produire plus de points de contact, entre le pouvoir et la société, il est également certain que l'industrie accroît et répand les richesses; elle fournit ainsi à la masse de la population, les moyens d'exister sans être dépendante des grands propriétaires; de là, la position de la société dans les temps modernes, où les sujets délibèrent d'accorder les secours que jadis ils recevaient.

La richesse, ou seulement l'aisance universelle, propage encore la liberté d'esprit. Lorsque la vie devient agréable, que chacun

chacun n'est pas absorbé par le besoin de former sa fortune, on a plus de loisir; mais le loisir conduirait à l'oisiveté, et l'oisiveté à l'ennui, si les esprits ne trouvaient quelque occupation vaste et élevée : l'attention se porte alors naturellement sur les affaires publiques; aussi voit-on rarement un grand essor de la richesse nationale sans un grand essor de l'opinion.

Mais l'on voit aussi plus de déférence et plus de conviction envers l'autorité. Le citoyen des temps modernes est exempté de la contrainte politique des vieux temps; la civilisation lui assure plus de bonheur que n'en connut jamais ni le barbare, ni le républicain de l'antiquité; il sera donc moins disposé à sortir de son repos : lorsque l'on voit que chaque sacrifice est apprécié, on se soumet sans résistance, et l'on contracte facilement l'habitude de cette soumission utile et raisonnable.

L'industrie garantit de l'invasion des barbares, car les progrès de l'art de la guerre ne permettent plus aucun succès à ces peuplades ennemies; les instrumens des batailles exigent le développement de connaissances très-perfectionnées; les armées disciplinées ne peuvent se trouver que dans des pays civilisés. L'invasion de la Grèce par les

Turcs, au quinzième siècle, paraît devoir être le dernier triomphe de la barbarie sur la civilisation ; je me trompe, ce triomphe est à son terme, une inspiration soudaine a révélé aux Grecs assoupis dans un long esclavage, que leur patrie fut celle des beaux arts, de l'industrie et de la civilisation ; ils réclament leur place dans l'ordre social. Les esprits timides se sont effrayés d'une telle impulsion; mais le cri de l'humanité sépare la cause des Grecs du principe sacré d'obéissance à la légitimité, qui n'existe jamais avec l'oppression et la tyrannie. Nous avons eu en France une nouvelle preuve de cette vérité ; le retour de nos Princes légitimes nous a donné la paix, l'ordre et une sage liberté ; une pareille destinée sera celle des Grecs, elle est due à leur héroïque résistance.

Les lois somptuaires sont bien loin de nous, mais le souvenir qui nous en reste présente un contraste bien remarquable avec nos institutions actuelles.

A Lacédémone, l'usage de la monnaie d'or et d'argent était défendu; les repas étaient publics et se faisaient à frais communs.

A Rome, la loi *Orchia* défendait aux femmes de toute condition, de porter des vêtemens d'étoffes de différentes couleurs, et des ornemens qui excédassent le poids

d'une demi once ; la France a eu aussi ses lois somptuaires : je ne puis me refuser à citer quelques détails ; ils ne se prêteront guères à l'élégance du style, mais ils pourront offrir un attrait à la curiosité.

Le roi Philippe le Bel, par un édit de 1294, régla la quantité d'habits que chacun pouvait avoir. Pour les ducs, comtes, barons, et leurs femmes, quatre robes ; les prélats, deux robes et deux chapes par an ; les bannerets, trois paires de robes par an, y compris une robe pour l'été ; et les autres personnes à proportion.

Il régla encore, que dans les grands repas on ne pourrait avoir plus de deux mets.

En 1563, Charles IX, moins économe, heureux si jamais il n'avait eu d'autre pensée, autorisa pour *les nopces et festins* (ces mots sont dans l'ordonnance royale), six plats ; mais dans aucun on ne devait trouver un double emploi : deux chapons ou deux perdrix sont prohibés, un seul de ces mets était un luxe suffisant.

Convenons maintenant que les souverains de notre siècle ne sont plus obligés, dans l'intérêt public, de réduire ainsi nos jouissances ; l'industrie ne rend plus nécessaire cette législation de prévoyance ; l'agriculture fournit une plus grande masse d'alimens ;

et une plus grande aisance dans les classes inférieures, donne sans aucun danger, plus de bien-être à tous. En effet, ceux qui vivaient avec de l'orge, consomment du froment; ceux dont le pain était la principale nourriture, y ajoutent quelques mets; les consommateurs de ces mets simples en achètent maintenant de plus délicats et de plus coûteux; dans les maisons de nos fermages, les bancs de bois ne sont plus les siéges accoutumés, et chez les citadins, le pot au feu n'est plus l'unique apprêt de leur repas.

Que l'on pardonne ces détails familiers, ils me paraissent rendre plus sensible la vérité; mais à des cœurs français, je puis encore mieux dire, que l'industrie a réalisé, à l'égard du pauvre, le vœu de notre grand roi Henri.

Le prêt à intérêt, ce moyen si utile au commerce par la mise en circulation des capitaux, reçoit par l'industrie une sanction légitime; l'opposition religieuse était très-naturelle dans le temps où l'on n'empruntait que pour satisfaire à un besoin pressant, l'intérêt était alors un profit sur la détresse de son prochain, et la religion chrétienne, toute fraternelle, devait le réprimer; mais les progrès de l'industrie faisant recourir aux emprunts pour trafiquer avan-

tageusement, présentent sous un autre jour l'intérêt qu'on reçoit; c'est alors une compensation équitable, fondée sur une convention réciproque; c'est un véritable *loyer de l'usage*, qui n'est contraire ni au droit civil ni au droit divin; et qui ne devient *usure* que lorsqu'il excède les bornes fixées par les lois.

L'industrie, si prodigue dans ses bienfaits, devient avare dans ses moyens, et opère des prodiges en économie; un calcul, fait en Angleterre, va nous l'apprendre: il y est reconnu que les différentes machines dont on se sert aujourd'hui dans les manufactures de coton, permettent à un homme de faire l'ouvrage de 150; on estime qu'au moins 280 mille travailleurs sont employés dans ce genre de fabrication; ainsi, avant l'invention des machines, il aurait fallu 42 millions d'ouvriers pour faire les travaux qui s'exécutent aujourd'hui. En fixant les salaires à la somme seulement d'un scheling par jour, une somme annuelle de 18 milliards 900 millions deviendrait nécessaire; et lors même qu'il faudrait en déduire la dépense soit des salaires des ouvriers, soit des machines et des bâtimens, ce que l'on consent à évaluer à 13 cents millions, il résulte toujours, pour la Grande-Bretagne, l'économie

d'une somme annuelle de plus de 17 milliards, qui serait à dépenser, si on voulait avoir la même quantité de produits, sans faire usage des mécaniques.

On serait presque tenté de croire que ce sont là de brillantes illusions d'une magique féerie, et cependant l'évidence mathématique commande la conviction aux plus incrédules antagonistes des effets de l'industrie.

Par l'industrie, la faulx du temps perd même de son activité, car c'est prolonger la vie que de mieux remplir l'espace de la journée. Les voyageurs racontent que ce qui les frappe le plus en Angleterre, dans ce pays privilégié en industrie, c'est la facilité avec laquelle s'accomplissent toutes choses; les plus grandes affaires, celles de l'état comme celle de la cité, s'expédient avec célérité; les hommes les plus occupés paraissent toujours avoir du temps de reste; les ministres voyagent ou vont à la campagne; les négocians ne passent que quelques heures dans leur cabinet; les affaires se discutent brièvement à la tribune et au barreau; les jugemens des cours de justice ne se font pas attendre; enfin, les travaux manuels de l'agriculture ou des fabriques, semblent ne fatiguer personne; ce mouvement si rapide et si facile est un effet de l'industrie qui



habitue l'esprit à saisir les idées avec promptitude, et est pressée d'arriver au but pour n'être pas devancée par un concurrent.

Nous pouvons reconnaître en Francc la même influence. Nos habitudes n'ont-elles pas déjà pris des allures *accélérées ?* et ce mot n'est-il pas maintenant celui qui flatte le plus nos idées ? Jadis, on dépeignait les Français vifs, et encore frivoles et légers ; ils abandonnaient souvent le succès par indifférence ; aujourd'hui, c'est toujours au but qu'ils veulent arriver, et toujours avec la vive impatience nationale.

Si quelques-uns des détails qui viennent d'être signalés pour l'Angleterre sont encore à désirer chez nous, l'expérience saura nous faire connaître aussi, que *moins de paroles apprennent souvent plus de choses.*

Cette maxime, Messieurs, vient m'avertir de me hâter de vous présenter les résultats de la discussion qui nous occupe ; je dois abandonner la série des avantages de l'industrie pour avoir le temps d'examiner quelles bornes cette industrie doit avoir.

A cette annonce ne dois-je pas craindre que l'on s'écrie : *borner l'industrie c'est la détruire !*

Assurément, toute loi qui dans l'atelier de l'artisan irait s'asseoir à côté de lui,

toute loi qui agirait de même dans le comptoir du négociant, serait une loi dangereuse; sa présence seule inquièterait l'homme dans son travail; l'inquiétude le distrairait, et déjà il perdrait sa première richesse, le temps. Mais tout système d'inquisition est aujourd'hui hors de nos mœurs; l'histoire entière ne fournit qu'un seul exemple où la clarté du jour ait été arrêtée dans sa marche; la domination persuasive du raisonnement est bien plutôt devenue celle du siècle; ne la repoussons pas et nous saurons alors convenir que les joies pompeuses de notre civilisation peuvent enivrer, et qu'un sommeil trop profond sur les trophées de notre puissance industrielle peut devenir une létargie. De graves auteurs ont réclamé contre ces dangers, on a renouvelé la question tant rebattue du luxe, et de ces inutiles jouissances dont nos pères se passaient, nous dit-on, en toute tranquillité d'esprit; eh bien! ce mot de luxe est trop élastique, il signifie le plus et le moins, il indique l'abus de la richesse d'une manière vague, et ce vague, dans des discussions qui devraient être toutes positives et exactes, ne suffit pas.

Enfin, l'axiôme favori de notre régime national, *que quiconque est riche est tout*, doit au moins être présenté sous la réserve

des droits de l'esprit, et des inconvéniens de la sottise.

Il existe donc un problème a résoudre, car il faut que la société, *en protégeant l'industrie, en reçoive à son tour une force nouvelle, et ne puisse jamais y rencontrer un venin destructeur*, et pour cela, la difficulté se trouve à n'encourager que les directions profitables de l'industrie, et à ne laisser porter ses applications qu'à des objets d'une utilité générale.

Des moyens existent déjà : l'institution des brevets d'invention s'offre d'abord; cette mesure, bien différente de l'édit de Henri III, qui déclarait que la permission de travailler était un droit royal et domanial, a consacré le principe que toute invention nouvelle est la propriété de son auteur, et qu'un titre conféré par l'autorité, lui en assure la jouissance; ce privilége, car en dépit des niveleurs modernes, ce mot ne s'est point effacé de la politique, parce qu'il a encore des exceptions utiles, ce privilége, disons-nous, est celui du talent, qui se laisse rarement dominer par les préjugés, mais qui demeure pourtant soumis aux épreuves de l'expérience, car le brevet d'invention devient sans effet, si l'opinion ou le bon goût abandonne le succès de la découverte : cette

combinaison amène ainsi une garantie contre l'excès des innovations.

L'exposition des produits de l'industrie que l'on voit à certaines époques dans notre grande capitale, réveille et satisfait l'orgueil national, car elle offre toujours abondance, splendeur et variété ; mais encore l'œil de la critique peut y exercer une salutaire influence, et de la foule des curieux attirés dans ce bazar français, ressort l'opinion qui blâme ou approuve, suivant le mérite des objets qu'on a examinés.

Les académies, les bibliothèques, les musées, par les divers sujets où les ressources qu'ils offrent aux talens, mettent l'industrie sur la voie de réaliser l'union de l'utile et de l'agréable ; l'art de louer, qui fut tant reproché aux sociétés littéraires, n'est plus aujourd'hui un inutile encensoir, mais une balance d'une justice exacte qui pondère avec soin les effets de l'industrie.

Les voyages chez les nations étrangères, si multipliés de nos jours, fournissent des objets de comparaison bien utiles. Une sage observation est un guide qui évitera à l'homme industrieux les écarts d'une imagination trop ambitieuse ; mais l'esprit de retour qui accompagne toujours le voyageur doit être protégé et jamais découragé ;

et qu'on se garde de toute mesure qui porterait hors de France l'industrie nationale : les français ne sauraient oublier cet édit, faussement religieux, dont les résultats ont flétri une partie du beau règne de Louis XIV; on vit alors de nombreux citoyens s'expatrier, abandonner leur patrimoine, mais en emportant la richesse de leur industrie et de leurs talents. L'histoire raconte que seulement à Londres, une rue entière se peupla d'ouvriers français. A une époque plus rapprochée, et de plus douloureuse mémoire, les coupables excès de notre révolution n'ont-ils pas forcé le français, qui fuyait à regret sa patrie, de la dépouiller pourtant de ses ressources industrielles; l'émigré, pour soutenir sa misère, enrichissait l'étranger des fruits de son invention et de ses talents, et depuis lors en Allemagne, en Italie, les habitudes de la vie ont acquis des jouissances jusques alors inconnues.

Rien n'est plus important aussi que d'aider et d'éclairer le cultivateur. Aujourd'hui la chaumière est indépendante du château, mais aussi la protection seigneuriale n'existe plus, et si l'on peut dire que le morcellement des héritages a amélioré la culture des terres, on doit reconnaître aussi que le petit propriétaire est routinier par ignorance autant

que par nécessité. Le gouvernement peut seul mettre en pratique le remède d'un succès assuré que des agronomes instruits ont imaginé, je veux parler des fermes expérimentales et dans lesquelles l'agriculture trouvera des directions réelles et utiles pour son industrie.

Je ne saurais où m'arrêter si je voulais suivre toutes les idées qui abondent dans ce sujet ; il me faut plutôt mettre un terme à votre indulgence.

Recueillons au moins quelques résultats de l'attention que vous m'avez accordée, et il restera ainsi à votre souvenir, que l'industrie a conduit *à la science de la société*, et que cette science, une fois comprise, est destinée à être la plus importante, puisqu'elle peut empêcher les peuples de s'égarer dans des désirs d'égalité qui produisent les révolutions violentes, et les gouvernemens de s'abandonner à des projets de despotisme, au-dessus de leur puissance.

Reconnaissons ensuite que l'industrie produit une partie importante de la richesse générale ; qu'elle est ainsi le complément de la propriété foncière, et un véritable appui pour la fortune publique. La France ne prouve-t-elle pas, que malgré la perte de ses colonies, et grâces aux effets de l'industrie,



elle peut suffire aux allocations d'un budjet dont les dépenses sont bien supérieures à celles d'autrefois ?

La vérité, enfin, qui ressort toute entière de l'ensemble des faits, est que la destinée des nations dépendra désormais, non d'une prépondérance incertaine et toujours précaire, mais de leurs lumières et de leur instruction ; et qu'ainsi l'art de gouverner consiste à ne pas méconnaître l'état du siècle, et à diriger l'industrie dans l'intérêt public.

Pour nous, Messieurs, sans action directe à cet égard, bornons-nous à former des vœux, et n'ayons ni inquiétude, ni scrupule d'aucuns des progrès, d'aucuns des perfectionnemens qui signalent notre belle patrie ; honorons les découvertes des sciences et les créations de l'industrie, elles profiteront à notre avenir.

M. de Montmeyan, Secrétaire perpétuel adjoint, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

Si l'exposé de nos travaux n'offre pas cette année une aussi grande variété de productions, on aurait tort de l'attribuer à un défaut

de zèle de la part des Membres de cette Société. Les pertes nombreuses qu'elle a éprouvées suffisent pour expliquer ce ralentissement dans ses travaux. Mais ces pertes quelques nombreuses qu'elles soient, elle espère les réparer du moins en partie. Etablie dans l'antique capitale de la Provence pourrait-elle craindre de voir le goût des sciences et des lettres s'affaiblir ou s'éteindre au milieu d'elle? Une province qui a donné Gassendi à la philosophie, et Massillon à l'éloquence; une Ville qui a produit des botanistes tels que Tournefort et Adanson, un moraliste aussi profond que Vauvenargues, un savant comme Thomassin, ne peuvent devenir indifférentes aux sciences et aux lettres; tout nous fait donc espérer que le goût de l'étude ne se ralentira jamais parmi nous, et que notre Société ouverte à tous les talens, et qui a besoin de remplacer tant d'hommes distingués dans différens genres, qu'elle a perdus, fera d'heureuses acquisitions qui la mettront à même de donner plus d'activité à ses travaux, et d'embrasser le cercle entier des connaissances humaines, objet primitif de son institution.

M. de Castellet, que cette Académie compte au nombre de nos Collègues les plus instruits et l'Université au nombre de ses

Professeurs les plus habiles, nous a communiqué des leçons de statique qui servent d'introduction au cours de physique qu'il remplit avec tant de zèle et de talent. A l'exemple de Monge et de M. Poinsot, M. de Castellet a travaillé à mettre à la portée des personnes peu versées dans le calcul, les principes fondamentaux de la mécanique, et nous ne pouvons qu'applaudir à la clarté, à l'ordre et à l'exactitude qui recommandent son estimable travail, dont l'analise aurait quelque chose de trop sec et de trop abstrait pour une séance publique.

Toujours animé du désir de rendre les sciences utiles à la société, M. l'Abbé Davin a continué ses recherches sur les eaux thermales de cette Ville. Parmi les moyens explorateurs qu'il a cru devoir employer, la pile galvanique lui a paru mériter la préférence; l'action puissante qu'elle exerce sur les métaux fit juger à notre Collègue, qu'on pouvait se servir avantageusement d'un tel agent pour communiquer à nos eaux une qualité ferrugineuse dont les hommes de l'art ne sauraient manquer d'apprécier l'utilité. Des résultats satisfaisans ont converti en certitude les conjectures de M. Davin. La méthode qu'il a employée réduit le fer à un degré de ténuité qui ne laisse rien à désirer.

L'eau soumise à l'action du fluide galvanique et qui se trouve en contact avec les conducteurs en fer de la pile de Volta, après avoir été filtrée avec la plus scrupuleuse attention conserve une saveur métallique bien prononcée, et présente les caractères distinctifs d'une eau martiale. D'après l'avis des hommes de l'art, elle a été employée avec succès à combattre un état de maladie qui avait résisté aux préparations martiales les plus usitées. Nous espérons que notre Collègue donnera suite à ses intéressantes recherches et nous communiquera le détail circonstancié de ses opérations.

M. Icard nous a fait connaître les résultats de l'analise chimique d'un calcul. Ces résultats ne sont pas seulement curieux, mais ont aussi l'avantage de fournir aux médecins des moyens curatifs indiqués par l'analise elle-même. L'utile et savant travail de notre Collègue fait partie du troisième volume de nos mémoires dont l'impression s'achève en ce moment.

Etudier dans les sources, l'histoire de l'Eglise, approfondir celle de ce pays en remontant jusques aux époques les plus reculées, y joindre la connaissance des objets d'antiquité de tous les monumens qui peuvent



servir de preuve aux faits historiques, tel a été le principal objet des travaux de M. l'Abbé Castellan, et peu d'hommes ont su, ainsi que lui, graver dans leur mémoire comme dans un dépôt fidèle, un aussi grand nombre de faits et de circonstances curieuses, sans que cette quantité de faits produise la moindre confusion. Notre savant Collègue nous a communiqué, cette année, une dissertation qui a pour objet de déterminer les lieux où furent livrés les combats de Marius contre les Ambrons et les Teutons, les circonstances qui accompagnèrent ces combats, et de faire connaître les monumens qui en perpétuent le souvenir. En s'aidant de la connaissance du terrain, et en examinant avec soin le récit de Plutarque, M. l'Abbé Castellan ne se borne pas à établir avec beaucoup de vraisemblance, que le premier combat, celui où les Ambrons furent défaits, eut lieu sur les bords de l'Arc du côté de Roquefavour, et que la bataille principale se livra dans les environs de Trets; mais il entre dans des détails curieux sur ce qui se rapporte à ces grands événemens et sur l'étymologie des noms qui en déterminent la place. La lecture qui va être faite de cette pièce suffira pour prouver quelle étendue d'érudition et quel esprit de sagacité

notre Collègue porte dans l'étude des faits historiques.

Egalement occupé de l'histoire de Provence, M. Porte nous a fait connaître des fragmens d'une histoire de l'Eglise métropolitaine de Saint-Sauveur; fragmens qui attestent des recherches étendues et une instruction solide. Les grands monumens sont comme des phares élevés sur l'océan des âges, et peuvent souvent servir à jeter un jour nouveau sur les faits anciens, ou sur les mœurs de nos aïeux.

Les matériaux ne manquent point pour composer l'histoire de cette Province; mais jusques à présent personne ne les avait employés avec assez de talent pour en extraire une narration attachante, et qui pût être goûtée par toutes les classes de lecteurs. Un de nos Collègues qui joint l'étude de la philosophie et des lettres à celle de l'histoire, M. Rouchon, a continué son résumé de l'histoire de Provence, et nous en a communiqué plusieurs morceaux qui attestent dans leur auteur des connaissances approfondies, le talent de présenter les faits avec ordre, et qui sont d'ailleurs écrits d'un style rapide et élégant.

Livré à des occupations importantes, M. d'Astros ne peut donner à la poésie que quelques momens de loisir. Mais le talent



naturel et la facilité suppléent avantageusement à ce que produirait chez un autre un travail plus long et plus soutenu. J'ai déjà signalé avec de justes éloges, la tâche glorieuse, mais difficile, que s'est imposée M. d'Astros d'imiter en vers provençaux une partie des fables de La Fontaine. Il a continué de lutter avec son original, et nous a lu quelques-unes de ses imitations dignes en tout des premières, et nous espérions que quelques-uns de ces morceaux embelliraient notre Séance publique. Mais un malheur affreux, et que cette Société a vivement partagé, est venu couvrir d'un crêpe la lyre de notre Collègue, et nous prive de cet avantage.

Parler de ses propres travaux est une tâche difficile et que je ne puis me déterminer à remplir que par déférence pour l'opinion de cette Société. Ebranler tous les autres genres de certitude, et ne voir des motifs suffisans de croyance que dans l'autorité du genre humain, telle est malheureusement une des idées fondamentales sur lesquelles repose l'Essai sur l'Indifférence en matière de religion, d'un des premiers écrivains de l'époque actuelle ; idée qui a dû nécessairement nuire à tout ce que renferme d'excellent ce livre justement célèbre. J'ai communiqué à cette Société, et elle a bien

3.



voulu approuver deux lettres destinées, la première à combattre le principe philosophique, ou plutôt anti-philosophique, dont je viens de parler; et la seconde, à discuter la doctrine du même écrivain sur le pouvoir politique et religieux, doctrine moins dangereuse sans doute que celles qui préparèrent chez nous la ruine du trône, mais qui a aussi ses inconvéniens et ses dangers; et à défendre les antiques bornes qu'ont posées nos pères.

J'ai parlé en commençant des pertes nombreuses que cette Société a éprouvées. Nous avons particulièrement à regretter cette année, trois Académiciens distingués dans un genre et par un mérite différent. M. de Bec, ancien capitaine d'Artillerie, s'était fait connaître au milieu de nous par plusieurs productions mathématiques très-estimables. Entré très-jeune encore dans le service de mer, il pouvait s'y promettre la fortune la plus brillante, si une santé trop délicate ne fût venue s'opposer à son avancement et ne l'eût même forcé de quitter de bonne heure cette noble profession. M. de Bec a conservé toute sa vie le goût des études mathématiques. Il est auteur d'un ouvrage élémentaire sur les principes de

la gnomonique (1), qui se recommande par la clarté, la méthode et la précision, et qui avait pour but, ainsi que ses autres productions mathématiques, de simplifier l'étude de cette science, et de mettre les spéculations les plus élevées à la portée de toutes les intelligences. L'intérêt que M. de Bec prenait à cette Société, et son assiduité à nos séances, ne se sont jamais démentis jusqu'à la fin de sa carrière, et augmentent les regrets que sa perte nous inspire.

Il suffit de parcourir les annales de cette Société pour juger de l'étendue des connaissances et de la multiplicité des travaux de M. Henri Pontier, qui nous a été également enlevé cette année. Chimiste et surtout Minéralogiste du premier ordre, M. Henri Pontier s'était attaché principalement à appliquer ces deux sciences à l'Agriculture, car un motif d'utilité immédiate animait presque toutes ses recherches. Une partie des montagnes et des collines de cette Province, avait été l'objet de ses savantes investigations, et c'est à lui que la France est redevable de la

---

(1) Il est également auteur d'une Dissertation sur la manière de calculer la longitude, par le passage de la lune au méridien, insérée dans les mémoires de cette Société.

découverte de la première mine de chrôme qui ait été observée en France, et dont M. Pontier reconnut l'existence dans le département du Var. Dans le dernier compte rendu de nos travaux j'avais donné de justes éloges à son traité d'Agriculture, particulièrement applicable aux départemens du midi de la France, et c'est en mon nom, ainsi qu'en celui de mes Collègues, que j'exprime en ce moment le regret que la mort soit venue interrompre un travail aussi intéressant, et nous priver d'un Collègue si utile à cette Société et si distingué par ses vastes connaissances.

Le troisième académicien que nous avons également perdu, M. Mottet, habile Professeur de Droit dans l'Université de cette ville, s'était occupé pendant long-temps d'écrire l'histoire de notre Société. Sa mort a été un sujet de douleur pour ses nombreux élèves; et quoique depuis plusieurs années il ne parût plus dans nos séances particulières, où il s'était montré si souvent un critique éclairé, nous avons regretté en lui et un jurisconsulte habile, et un Collègue capable d'écrire avec talent et exactitude l'histoire de notre établissement et de nos travaux.

Notre Société a reçu cette année au nombre de ses associés correspondans, M. de Rivière, maire de Saint-Gille, qui nous a communi-

qué un travail très-intéressant sur le dessé-chement des marais de la Camargue, et dont l'exécution serait de la plus grande importance pour ce pays. Nous saisissons avec empressement cette occasion d'attirer l'attention des gens de l'art et du gouvernement, sur un projet qui n'a pu être conçu que par un homme habile et animé du vif désir de rendre au pays qu'il administre le service le plus signalé.

L'académie avait proposé pour cette année deux sujets de prix, un de Physique et un de Littérature. Aucun mémoire ne nous est parvenu pour le prix de physique, qui avait pour objet le perfectionnement des mortiers, et surtout l'indication des différentes espèces de chaux employées à la confection des mortiers dans le département des Bouches-du-Rhône. Il est à regretter que l'auteur du mémoire présenté l'année précédente n'ait pas rempli les lacunes que nous avions signalées dans son travail et ne se soit pas présenté de nouveau dans une carrière où il ne pouvait manquer d'être couronné. Ce sujet est retiré du concours.

Six mémoires nous sont parvenus, pour le prix de littérature, dont le sujet était l'éloge de Raymond Bérenger, dernier comte

de Provence, de la Maison d'Aragon. De ces six mémoires, celui enregistré sous le n.° 4, et portant pour épigraphe, *il n'y eut oncques meilleure âme sur la terre*, a paru à la Société très-supérieur aux autres. Elle a cependant distingué un autre éloge enregistré sous le n.° 3, et portant pour épigraphe: *son nom fut connu de toute l'Europe.* Après s'être livrée à un examen attentif, la Société a pensé que le premier des éloges que nous venons d'indiquer était digne d'un prix d'encouragement. Son auteur, M. Auguste Martin, avocat à la cour royale d'Aix, est jeune encore, et ce premier essai dans la carrière des lettres, fait espérer que son talent se mûrira par le temps et le travail. Chargé d'un ministère sévère, ce n'est pas pour troubler l'éclat d'un triomphe que nous indiquerons au jeune écrivain les fautes qui déparent son ouvrage et en diminuent le mérite. L'ordonnance de son discours nous semble très-défectueuse; de longs détails sur les guerres des Albigeois et sur les troubles religieux de cette époque, sont évidemment sans proportion avec le reste de cet éloge, et ne tenaient d'ailleurs que faiblement à son sujet. Il est résulté de ce défaut capital de sa composition, que la figure de Raymond Bérenger ne ressort pas assez dans



le tableau de cette époque intéressante de notre histoire, et que c'est moins un éloge qu'une narration historique. Les faits ne sont pas toujours placés sous leur vrai point de vue, et l'on pourrait facilement combattre avec avantage plusieurs jugemens de l'auteur; mais l'on voit du moins avec plaisir qu'il s'est livré à des recherches historiques assez étendues. Quand à son style, il ne manque pas, dans certains endroits, de force et de précision, mais il est souvent hors du ton du discours académique, et offre d'ailleurs de nombreuses traces de négligence.

Son début a quelque chose de brusque, et quoiqu'il ne fût pas absolument nécessaire de s'assujettir aux formes oratoires et de commencer par un exorde, cependant il résulte de la marche adoptée par l'auteur, qu'en lisant les premières lignes de son discours, on croit commencer le chapitre d'une histoire, et non parcourir le début d'une composition oratoire.

Un grand nombre de pages de cet éloge pourraient être l'objet de quelques remarques critiques, mais nous croyons suffisant d'appeler l'attention de l'auteur sur ce sujet. Ce n'est que par une révision exacte, en modifiant son plan et quelques-uns de ses jugemens, en entrant dans plus de détails

sur des objets qu'il n'a pour ainsi dire qu'effleurés, et en retouchant son style qui dans certains morceaux offre un mérite réel, mais où l'on trouve l'empreinte de la précipitation, qu'il parviendra à rendre son discours digne du suffrage des juges les plus sévères.

I. Prix d'Agriculture.

La Société propose pour sujet d'un prix de 300 fr. ou d'une médaille d'or de même valeur, la question suivante :

« Quels seraient les moyens d'améliorer
» les vins du département des Bouches-du-
» Rhône, soit sous le rapport de la culture
» de la vigne, soit sous le rapport de la
» fermentation vineuse, soit sous le rapport
» des soins à donner au vin dans les caves. »

Les mémoires seront reçus jusques au 31 mars 1828.

II. Prix de Littérature.

La Société met au concours, jusques au 31 mars 1829, pour sujet d'un prix de 500 fr. ou d'une médaille d'or de même valeur, l'examen de la question suivante :

« Quelle a été sur les provinces méridio-
» nales, et particulièrement sur la Provence,
» l'influence des grandes invasions territo-
» riales, dont ces provinces ont été le théâ-
» tre, depuis l'arrivée de Romains dans les
» Gaules. »

Le programme de ces prix sera imprimé séparément dans les formes ordinaires, et envoyé immédiatement à toutes les Académies correspondantes et aux Journalistes, pour être publié.

On a lu :

Une Notice sur les Cours d'Amour, par M. Giraud, Avocat ;

Une Dissertation sur les Lieux où Marius défit les Ambrons et les Teutons, par M. l'Abbé Castellan ;

Un Fragment historique sur l'Église métropolitaine Saint - Sauveur, d'Aix, par M. Porte ;

Le Chant des Moissons, par M. Rouchon, Avocat ;

Un Aperçu sur l'état actuel de la Littérature, par M. de Montmeyan.

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

(1829.)



A AIX,

DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ,

Rue des Jardins, N° 14.

pas de vue que je voudrais être plus au niveau de l'honneur que je reçois de vous en présidant à cette première séance publique de notre Société, élevée au rang d'Académie, par la bonté protectrice du Prince.

Et comment échapperais-je à ce regret ? Comment ne me sentirais-je pas inférieur à ce qu'il faudrait que je fusse, quand ma première tâche, ici, consiste à exprimer dignement le sentiment profond de respect et de reconnaissance que sa Majesté vient de nous imposer, en daignant nous recevoir ainsi, sous une plus particulière protection de son auguste et souveraine bienveillance ?

Vous n'aviez pas besoin de cette marque particulière d'intérêt, pour apprendre que la sollicitude du trône s'étend continuellement sur tout ce qui touche au bonheur de la France. Personne n'ignorait moins que vous le prix que sa Majesté daigne sans cesse attacher à ce que les lumières s'accroissent et se propagent parmi ses peuples.

Mais c'est peu, Messieurs, et vous vous l'êtes dit à vous-mêmes, c'est peu de connaître et de sentir parfaitement tout ce qu'impose de respect et de gratitude, la bonté paternelle du Prince et la protection singulière que soi-même on en reçoit, si l'on ne s'efforce d'en rendre quelque utile témoignage et qui

ne se dissipe point en vaines paroles. Sans doute, notre volonté d'y réussir se manifestera dès ce jour, par plus de zèle encore et par des travaux encore plus assidus.

Que ne peut sur vous cette pensée si vraie, si faite pour vous énorgueillir ? « Désormais tout le bien que nous parviendrons à faire, toute l'utilité dont nos travaux pourront être, émaneront médiatement du trône, et c'est jusques à lui que les actions de grâce devront s'en élever. » Nouvelle preuve de cette grande vérité : que sous les lois constitutionnelles du royaume, la personne sacrée du monarque à qui ces lois sont dues, soit parce qu'elles sont l'œuvre de sa dynastie, soit parce qu'il les garde et les maintient, se fait auteur de tout ce qui est bien, réprimant de tout ce qui est mal, et par conséquent le point unique et vénéré, où s'adressent et aboutissent tous les sentiments de reconnaissance et de justice.

Que ne suis-je assez heureux que de pouvoir, en passant tout à coup de l'expression à la pratique des sentiments et des devoirs que je viens d'indiquer, vous révéler quelque vérité inaperçue jusques à ce jour, et dont l'exploration ne puisse manquer d'avoir des résultats importants pour la prospérité publique.

Je ne le dissimule point ; j'en ai conçu l'espérance.

Si ce n'est qu'une illusion, vous la dissiperez en lui refusant vos suffrages, et je me consolerai dans ma conscience d'avoir voulu mieux faire.

Je me suis persuadé que c'est un grand obstacle à la propagation des lumières dans une société, que l'existence de deux langues, dont l'une n'est parlée ni comprise, par la majeure partie des citoyens, qui employent l'autre.

Tel est le sujet sur lequel je crois utile d'attirer toute votre attention.

Si je ne m'abuse, il comporte un grand intérêt.

Tout ce qui touche à l'instruction des peuples, touche par là même à leur bonheur. La somme de vertus et de félicité est toujours pour eux, en proportion des lumières qu'ils ont acquises. Cette vérité tient son rang parmi celles qui honorent la mémoire de l'illustre chancelier de l'Hospital. C'est dans les ténébres de la nuit que le voyageur s'égare presque inévitablement. Alors il se désespère, il se heurte et quelquefois se précipite et s'abîme; mais s'il échappe au péril, il retrouve sa route à la clarté du jour qui renaît; sa tristesse et ses angoisses se dissipent, il redevient content; il est heureux, parce qu'il marche avec confiance, apercevant le but où tendent ses pas, ou, du moins, ne doutant pas qu'il ne soit sur la ligne qui y aboutit.



Cela, Messieurs, n'est pas moins vrai, en l'appliquant à la direction morale de l'homme. L'éclairer, c'est le rendre meilleur et par conséquent plus heureux.

Mais la langue est l'unique instrument à l'aide du quel les hommes se communiquent mutuellement leurs pensées, forment des jugements, les livrent à la controverse et se font des opinions plus ou moins arrêtées et fixes sur tout ce qui les intéresse.

Ce n'est pas une définition que j'ai l'intention de présenter ici, mais seulement l'expression vraie des effets et de l'utilité de la langue.

L'on voit tout d'un coup combien importe l'unité de langage dans une même société.

« La langue, a dit Charron, c'est le grand entremetteur et courretier ; par elle le traficque se fait. *Merx à Mercurio*, la paix se traite, les affaires se manient, les sciences et les biens de l'esprit se débitent et distribuent ! c'est le lien et le cyment de la société humaine (moyennant qu'il soit bien entendu ; car, dit un ancien, l'on est mieux en la compagnie d'un chien cognu, qu'en celle d'un homme duquel le langage est incognu.) »

Le bénéfice que des concitoyens doivent se promettre de la mutuelle communication de leurs pensées, l'instruction qui doit en être le résultat, diminuent nécessairement dans

la proportion suivant laquelle s'augmente entre eux leur ignorance mutuelle des langues différentes qu'ils parlent.

Ce qui échappe à la perception des uns, dans le discours qu'ils comprendraient mieux s'ils avaient une plus grande intelligence des mots dont ils se composent, fait perdre aux autres le fruit qu'ils retireraient des objections que les premiers ne peuvent dès-lors ni concevoir, ni proposer, ou des motifs nouveaux de leur approbation.

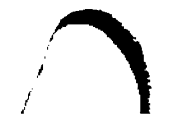
Ce n'est pas tout : le plaisir que l'on prend à entendre parler est pour beaucoup dans l'attention que l'on y prête.

La facilité que l'on éprouve à comprendre exactement, est pour beaucoup dans le plaisir que nous fait le discours que nous entendons prononcer.

En retournant ces propositions, la vérité en devient plus sensible encore.

Le dégoût pour la langue est presque exclusif de l'attention que l'on voudrait donner à celui qui la parle. La difficulté de saisir le sens ou seulement les finesses d'une langue, ne manque pas de faire qu'on l'entende parler avec dégoût.

Que doit-il donc arriver dans une société, où la moitié de ceux qui la composent parlent un langage que les autres n'entendent pas, ou entendent le plus mal possible ?



La réponse découle naturellement de ce que nous venons de dire. Cette société se divisera en deux, qui n'auront de rapports entre elles que ceux que les individus sentiront être inévitables pour satisfaire à leurs plus inévitables besoins. Le dégoût d'écouter sans comprendre avec assez de facilité, éloignera le plus grand nombre des relations, que, sans cela, les membres de l'une des deux sociétés tiendraient à plaisir et à intérêt d'avoir avec ceux de l'autre.

Et cette cause ne sera pas la seule qui tende à les rendre étrangères l'une à l'autre.

L'on n'écoute guère, sans éprouver une sorte de besoin de parler à son tour, de se voir attentivement écouter et comprendre soi-même. Or : dans l'hypothèse actuelle, l'un des deux n'aura pas la satisfaction de se promettre qu'il pourra se faire entendre à son tour, et il fuira le plus souvent l'occasion d'écouter l'autre, quand il n'en sentira pas quelque pressante nécessité.

Ajoutons que l'une des deux langues méritera très-probablement d'obtenir sur l'autre une grande préférence. De là un sentiment de supériorité et d'orgueil de la part de celui qui emploiera la langue préférable, et, que sais-je! une sorte de mépris, aussi indéfinissable qu'injuste, autre cause d'éloignement par une sorte d'aversion.

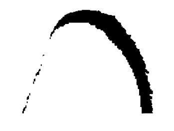
Ainsi les communications seront rares entre les deux sociétés. Les progrès de la civilisation s'y trouveront sapés à leur principale base : l'effet sera, en grande partie, paralysé dans sa cause.

Pour ajouter à la manifestation de la vérité de cette théorie, je demanderais volontiers si l'on conçoit que deux individus, s'associant pour l'exécution d'une grande et durable entreprise, qui exigerait qu'ils vécussent ensemble, dussent convenir de parler l'un une langue et l'autre une autre, bien que celui-ci ne dût pas comprendre le langage de celui-là? Il n'est personne qui ne vît dans ce pacte étrange, pour ne pas dire absurde, une grande probabilité d'obstacle au succès de leur association.

Quittons la théorie : ou plutôt, au lieu de ne lui prêter que l'appui du raisonnement, mettons-la en regard de la pratique et confrontons-les.

Vous avez depuis long-temps deviné, MM., que c'est au provençal que s'adressent mes traits. Mais ce n'est pas contre lui seul que je les dirige. S'ils ne portent à faux, ils atteindront en même temps, les jargons qui, dans la plupart des autres provinces, usurpent plus préjudiciablement encore sur l'emploi de notre belle langue française, et méritent moins de grâce.

O honte pour mon glorieux pays! tandis que



sa langue dépasse ses limites, se répand au loin et tend à devenir adoptive dans tous les lieux civilisés ; des idiomes dénués de toutes règles, véritables corruptions de langues mortes, qui, en aucun temps, ne furent tant soit peu perfectionnées, demeurent, pour une grande partie des français, la seule mais à peu près inutile voie de leurs relations entre eux et avec le reste de leurs compatriotes ! Et l'on voit, dans telle ville de France, qui vaudrait ailleurs comme capitale d'un empire, le malheureux habitant des campagnes, apporter au marché le fruit de ses sauvages travaux, couvert d'une peau pour tout vêtement, s'efforcer péniblement de faire entendre la condition de l'échange qu'il propose, et regagner comme en fuyant, la hutte que le besoin l'a forcé de quitter un moment ; malheureux seulement pour ne savoir pas la langue que l'on parle à la ville !

Je réprime cette ambition de me faire entendre au loin : c'est un avantage auquel je renonce. En attaquant d'autres idiomes, je n'aurais point à me défendre de quelque respect qui s'attache malgré moi au souvenir de la langue des troubadours : souvenir, en effet, et dont la réalité a fini sans retour !

Cette langue qui servit merveilleusement à importer dans l'occident d'Europe les arts et les

belles-lettres, a cessé d'être vivante. Plus d'un langage l'a successivement remplacée dans le cours de plusieurs siècles. L'idiome qui se trouve en son lieu maintenant, ne soutient déjà plus la comparaison avec cette langue provençale que l'un de nos collègues se plaît à ressusciter quelquefois, en la parant de toutes les grâces de sa brillante et naïve imagination, en des vers que l'on aimera toujours à entendre, mais qui seront bien plus intéressants encore, quand le temps y aura apposé le cachet de l'antique. En attendant, il est vrai de dire que notre fabuliste ne fait que ranimer un langage expirant, et que déjà l'acception de la plupart des mots qu'il emploie, échappe à ceux-mêmes qui prennent plus de plaisir à les écouter, tant il est vrai que la langue dont on ne fait plus usage devient bientôt étrangère.

Pourquoi disons-nous tous les jours, MM., que l'on manque d'intelligence dans la classe la plus inférieure de la société ? qu'elle apporte aux travaux qui lui sont départis, une routine qu'on dirait être l'effet de la stupidité, un entêtement, compagnon nécessaire de la plus déplorable ignorance ? Nous leur reprochons, et malheureusement avec raison, de répondre à toute proposition d'une méthode nouvelle et meilleure, pour faciliter leurs labeurs, par cette phrase désespérante : « nos pères ne fai-

» saient rien de semblable. » N'allons-nous pas même quelquefois jusques à nous figurer les individus de cette classe, enclins à se porter ennemis des autres ? Eh ! bien : rien de tout cela ne saurait être naturellement et sans une cause hétérogène et puissante. Cette cause je la trouve dans la différence de la langue que nous parlons et de celle qu'ils emploient.

En vain me dirait-on : « nous ne comprenons pas seulement cet idiome que vous attaquez, mais encore nous le parlons nous-mêmes, au besoin. Ainsi, cette classe à qui il semble réservé, se fait entendre de nous, et nous d'elle, et nos relations s'entretiennent par ce moyen. »

Non, Messieurs, nous ne sommes plus au temps où, en Provence, les dépositaires du savoir et du goût consacraient la langue française à leurs offices dans la société, et à la pratique des belles-lettres ; tandis que dans leurs relations familières, ils emploiaient avec constance et plaisir, le provençal qu'ils avaient appris de leurs nourrices, et qui était moins dégénéré qu'il ne l'est aujourd'hui. Alors il était vrai de dire que cet idiome était celui de nos contrées, luttant par là même et par leurs habitudes, leurs franchises, leurs mœurs et le gouvernement qui leur était propre, contre leur incorporation à la France. Alors nous étions

provençaux. Aujourd'hui nous sommes français..., si ce n'est que parmi nous un grand nombre conservent, au préjudice de tous, des restes de l'ancien costume et de l'ancien langage.

Je regrette que les bornes prescrites à ce discours, ne me permettent pas de vous soumettre quelques recherches historiques sur ce point. Je montrerais facilement par ce moyen, que dans ces temps, quelque peu éloignés qu'ils soient du nôtre, la société n'était point en ce pays, divisée en deux parties, comme on la voit être maintenant; que les plus instruits et ceux qui l'étaient moins, avaient plus de relations entre eux; qu'ils s'abordaient plus souvent; s'entretenaient avec plaisir et bonté; se confiaient mieux les uns aux autres; et qu'en résultat, chacune des deux classes avait des hommes de savoir et d'esprit. Mais ce serait là le sujet de tout un discours.

Dans sa marche fatale, le temps modifie invinciblement l'espace qu'il traverse. C'est sagesse que de prêter son attention aux traces récentes qu'il imprime, aux changements qu'il opère, et de savoir s'y plier. A lutter contre ses influences, on ne saurait rendre qu'un vain et pénible combat, et aboutir qu'à une funeste défaite.

A l'époque que je viens de rappeler, l'ins-



truction se tirait, cent fois plus qu'aujourd'hui, des traditions orales. La parole en était l'instrument presque exclusif. Il se faisait peu de livres. Les savants n'écrivaient que pour eux : les communications verbales faisaient le reste.

Aujourd'hui, et depuis plus d'un demi siècle, pour apprendre, l'on ne peut plus se dispenser de lire.

Cependant quand le provençal, cédant à sa condition, se corrompt de plus en plus, au lieu de se perfectionner, ou ne peut tout au plus aspirer qu'au misérable avantage de rester stationnaire ; la langue française se fait de jour en jour plus différente de lui. Elle s'en éloigne d'autant qu'elle s'enrichit de nouveaux mots et d'acceptions nouvelles. Cette partie du style, que sous plus d'un rapport j'appellerais volontiers la mode appliquée au langage, ne change pas moins et n'établit pas une moindre différence entre l'idiome et la langue. Et nous nous étonnons de ce que ceux qui parlent l'un et ignorent l'autre, se montrent sans désir d'apprendre à lire, ou d'y faire enseigner leurs enfants !

Eh ! qu'ont-ils donc à gagner de savoir lire, quand rien ne s'écrit en leur langage ! quand, de jour en jour, le français, dans nos livres, devient pour eux ce que serait pour nous une langue morte que nous n'aurions pas apprise,

Cessons enfin d'être inattentifs à ce grave sujet. Les plus précieux intérêts de la société y sont évidemment compromis.

Suivant la pente naturelle des choses, nous nous séparons de plus en plus en deux populations différentes, qui n'auront bientôt, l'une pour l'autre, que des sentiments d'aversion, si l'ignorance s'augmente d'un côté, en proportion des progrès que de l'autre l'instruction ne manquera pas de faire. Le plus sordide intérêt finira par être le seul lien qui les unisse ; et de cet état à celui d'hostilité, il ne saurait jamais y avoir loin.

Quand Dieu, nous dit l'Écriture, voulut forcer son peuple à se diviser, afin que chaque partie de la terre fut habitée, il lui imposa la confusion des langues, et la division fut aussitôt opérée. Mais l'Écriture nous représente la confusion des langues comme un châtiment du ciel. Tant il est vrai qu'une foule de préjudices et de maux s'y attachent nécessairement!

Non, je ne croirai point que j'exagère l'importance de mon sujet. Je m'assure au contraire que si je la démontre mal, d'autres plus capables l'établiront sans peine et non pas sans succès. Je laisse à leurs soins éclairés de nous exposer avec détails les nombreux obstacles qui naissent pour l'amélioration en agriculture, par exemple, de la différence qu'il y a entre

l'idiome des ouvriers et la langue des propriétaires ; de la difficulté, de l'impossibilité même dont il est, pour les premiers d'entendre la langue que parlent les seconds ; et enfin du dégoût, non moins que de la peine que ceux-ci éprouvent quand ils cèdent à la nécessité de parler leur idiome à ceux-là.

On nous dira peut-être que l'on conçoit encore que les communications possibles, malgré ce double et divers langage, soient jusqu'à un certain point suffisantes, quand il n'est question que de la pratique.

— Et cependant la seule ignorance des noms que portent les instruments nouveaux et nombreux, inventés ailleurs, rend le colon rebelle à l'idée de consentir à en faire emploi. Il n'est pas un agriculteur qui n'ait eu plus d'une occasion de s'en convaincre ; et je pourrais citer bien d'autres inconvénients, effets de la même cause.

Mais, qu'est-ce aujourd'hui que la pratique sans la théorie, en matière d'agriculture ?

Comment faire concevoir les motifs et l'utilité de la plupart de ces découvertes si nombreuses, si importantes, faites et éprouvées loin de nous depuis un demi siècle ; s'il n'y a dans la langue de celui qui enseigne aucun mot de ceux dont il est obligé de faire emploi, qui ne soit inconnu et par conséquent inintel-

ligible pour celui qui voudrait apprendre ; si, d'ailleurs, il n'y a non plus dans l'idiome de ce dernier, aucun terme équipollent à ceux de l'autre langue que l'on ne peut utilement employer, parce qu'il en ignore le sens.

Eh ! bien, il y a une chose dont il ne faut pas se flatter, car l'expérience en a fait connaître l'impossibilité, c'est de faire admettre et pratiquer avec confiance, par le manouvrier rustique, une méthode nouvelle, une culture inouie pour lui, si l'on ne parvient auparavant à le persuader, au moins d'une certaine probabilité de succès. Vous le trouvez toujours pénétré de la plus opiniâtre défiance, et puisqu'il est juste de le dire, elle n'est pas sans excuse. Trop de rêveurs mal avisés, donnent leurs songes pour des inventions infailliblement profitables. Trop d'agriculteurs éclairés ont fait la faute de chercher à transporter, d'un climat et d'un sol, où elles réussissaient, dans un sol et un climat différents, des pratiques dont là il n'y avait rien à attendre. Le cultivateur qui voulut innover une fois, y fut trompé. Il perdit les fruits d'une saison, la récolte qu'il s'était promise de son coin de terre, et l'année qui suivit, fut d'un siècle pour sa famille et pour lui.

Il faut bien se contenter de le plaindre doublement de la crainte et de l'aversion aux-

les il s'est livré depuis, toutes les fois qu'on proposé de sortir de son ornière. Per- n'a essayé de lui expliquer la cause de pointement. Personne ne l'a consolé, nt comprendre que cette tentative ui pourrait servir à s'assurer le utre.

on n'a pu le persuader aujourd'hui moyen de la théorie, sera-t-il convaincu demain par quelque résultat d'une plus heureuse expérience? Vain espoir! vaine objection! Les expériences ne se font que par le travail et les mains du manouvrier. Le succès dépend de lui, de la confiance que la spéculation lui inspire, de la bonne volonté qu'il y apporte. Il n'y a rien de semblable à en attendre, tant qu'il ne verra pas l'entreprise du même œil que celui qui la commande, tant qu'il n'entrera pas dans ses motifs d'en bien augurer. Le manouvrier a aussi son intelligence. Il s'indigne sourdement de ce que l'on ne s'adresse point à elle. Ce n'est pas un aveugle plein de reconnaissance pour celui qui le conduit, mais un malheureux qui sent bien qu'il verrait se conduire, si l'on se prêtait à le débarrasser du bandeau dont ses yeux sont couverts.

Aussi, est-il intéressé, comme il arrive le plus souvent, à la culture qu'on l'oblige d'expérimenter? — Tout ce qu'il fait se ressent de la

contrainte qu'on lui impose. Il prédit que l'on ne saurait réussir, et il fait en sorte de ne le pas vainement prédire.

S'il est sans intérêt au contraire, c'est bien pire encore. Il prend le propriétaire en une sorte de pitié misérable. Il contrarie toutes ses dispositions. Il exécute à l'inverse, même sous ses propres yeux, les ordres qu'il en reçoit, et c'est à peine, s'il ne croit pas sans malice qu'il lui rend service en effet. Si grande est sa conviction, que tout est préjudice hors sa chère routine!

Il n'y a de remède à ce mal, source d'un si funeste découragement, que dans l'instruction nécessaire au manouvrier; que dans la persuasion qu'un peu de lumières rendrait possible. Mais encore une fois, la différence de l'idiome à la langue, s'oppose à l'enseignement qu'il devrait recevoir.

Que si de ces considérations, déduites de la gêne des communications entre nous, je passe à celles qui se tirent du défaut de nos relations avec les agriculteurs des autres provinces, je suis sûr de vous intéresser bien davantage.

Je ne répéterai pas qu'à cet égard il faut lire pour apprendre. Je ne dirai pas que ceux qui ont appris, en lisant, loin qu'ils se soucient de communiquer aux autres et avec bien-

veillance ce qu'ils savent par ce moyen, s'érigent le plus souvent en orgueilleux oracles, qui prêtent à la risée plutôt qu'ils n'inspirent la confiance, et dont on cherche à tirer vengeance, au lieu de profit. Mais ce qui, sur ce point, doit pardessus tout fixer notre attention, c'est que personne ne vient des provinces voisines, essayer de faire de l'agriculture chez nous. Ce n'est certainement pas que notre climat et nos terres manquent de renom qui attire vers eux. On sait ce qu'ils valent et de combien ils sont préférables à d'autres, quand il s'agit, par exemple, d'expérimenter la culture des plantes qui nous sont apportées des contrées les plus méridionales. Mais qu'espérer d'entreprises qu'il faudrait faire en commandant à des ouvriers, en une langue qu'ils n'entendraient pas, et dont soi-même l'on n'entendrait pas le langage ?

N'en doutons pas, Messieurs, voilà ce qui s'oppose à une foule de tentatives et de perfectionnements que l'on aimerait à venir faire chez nous, et qui y importeraient rapidement, avec la connaissance de la théorie, des cultures, des pratiques, des instruments et des productions qui feraient la richesse de notre agriculture.

Et que serait-ce, si nous jetions nos regards partout ailleurs? Nous verrions l'industrie et le commerce souffrir tout autant et pour la

même cause. Nous jugerions sans peine, que notre sol présente à faire de précieuses conquêtes en géologie, en minéralogie, en botanique; d'utiles établissements, là, pour l'exploitation de quelques forêts, ici pour celle des mines de charbon fossile, ailleurs pour celle de carrières de marbre : et que si partout il y a inaction, il le faut attribuer en grande partie, au défaut de nos communications avec les habitants d'autres provinces, où ces sources de richesses sont connues et pratiquées depuis si long-temps, qu'elles commencent à y tarir. Et comment en douter! Un seul regard jeté sur cette assemblée donne la conviction du défaut de relation entre nous, et qu'il est l'effet des différents langages que nous parlons. Si nos relations intérieures sont altérées, supprimées souvent par cette cause, comment nos relations avec nos voisins n'en éprouveraient-elles pas le même effet? Je cherche en vain dans cette réunion nombreuse, où le public devait s'attendre à la communication de quelque pensée, de quelque découverte, utiles à la pratique de l'agriculture, quelqu'un d'entre ceux de nos compatriotes, qui mettent toute leur application, employent toutes leurs facultés à la culture de leurs champs, et en font leur occupation exclusive : ont-ils donc unanimement jugé qu'il n'y aurait pour eux, ni profit, ni désirable

récréation à assister à cette réunion d'auditeurs éclairés ? Et oui : ils l'ont ainsi unanimement jugé. Mais sans offense ni pour la vérité, ni pour l'amour-propre d'autrui. Leur constante habitude de ne fréquenter que des manouvriers, que cette classe de la société qui s'abstient de parler français, le leur ont fait désapprendre et ils se sont dit avec raison : « nous n'irons » pas écouter des discours, des conversations » que nous aurions trop de peine à com- » prendre. »

J'ai tiré de l'agriculture ce premier exemple, non-seulement parce qu'elle est l'objet le plus constant de vos travaux, et son amélioration le principal but de votre institution ; mais encore, parce que tout ce qui touche à l'agriculture embrasse, de près, ou de loin, la somme presque entière de l'intérêt public, tant sous le rapport des choses, que sous celui des personnes.

Toutefois, il est une considération bien plus dominante encore, et qui se rattache à mon sujet comme à tous ceux qui ont trait à la prospérité des peuples. Vous devinez sans peine que je veux parler de la morale, ce premier de tous les besoins pour l'homme vivant en société.

Les livres qui l'enseignent ne sont point écrits dans l'idiome que j'attaque, seul langage qu'en-

tendent cependant le plus grand nombre des individus qui peuplent aujourd'hui le sol de l'ancienne Provence et qui ne savent ni ne peuvent désirer de savoir lire.

D'un autre côté : ceux qui exercent, parmi nous, l'honorable ou saint emploi de contenir par leurs leçons les mœurs dans les bornes de la justice, en professant la science du bien et du mal, sortent bien rarement de cette classe de la société qui se condamne à ignorer la langue de son pays. Comment donc peuvent-ils se faire entendre d'elle ? Mais laissons l'examen de ce qui serait possible, et fixons bien plutôt notre attention sur ce qui est.

On ne devient capable d'enseigner aux autres, qu'en recevant soi-même une éducation distinguée pardessus celle qu'ils ont reçue. Cette éducation, on commence de la recevoir dès ses plus jeunes ans. La langue française est désormais la seule qui s'y emploie. Ainsi le provençal devient bientôt étranger à celui qui fait ses études. Il le perd complètement de vue. Il l'ignore de plus en plus, à mesure qu'il continue à s'instruire. C'est donc un instrument de communication de la pensée qu'il n'a plus à sa disposition quand il veut ensuite se livrer à l'enseignement d'autrui.

Me hasarderai-je, Messieurs, à appliquer

ces idées à ce qu'il y a de plus saint et de plus nécessaire!

La religion est au plus haut rang parmi les choses qu'il importe aux hommes de savoir. En elle est tout bien, en elle toute la morale. Mais la parole de Dieu ne s'explique enfin que par le moyen de la langue. Et tout ce que je viens d'exposer, se doit dire de même au sujet de la prédication et de tout enseignement religieux. Cela est d'autant plus sensible et plus vrai, que le pasteur ne choisit pas ses ouailles, ni les ouailles leur pasteur, et que les exhortations, les avis et toutes les paroles de celui-ci s'adressent souvent à une population entière.

Cependant le pasteur n'est pas toujours sorti d'entre les fidèles qu'il est chargé d'instruire. Apprendra-t-il leur idiome, s'il ne lui est point d'auparavant connu? le pourra-t-il apprendre? comment et à quel prix se passera-t-il de le savoir?

Supposât-on qu'il fut toujours d'origine provençale, il ne se trouverait presque jamais être né dans la contrée où il se voit placé, et l'on sait assez que l'idiome n'étant soumis à aucune règle, à aucun usage tant soit peu étendu, varie si fort d'un lieu à un autre, sans qu'il faille pour cela franchir la distance d'un diocèse, que l'inconvénient existe encore dans ce cas.

Mais ce qui est pire : c'est l'obligation de prêcher devant un auditoire mi-partie de fidèles, dont les uns n'ont que l'habitude de la langue, et les autres que l'intelligence de l'idiome... On sait pour lequel des deux opte ordinairement le pasteur. Je n'ai pas besoin de dire le préjudice affligeant qui en résulte.

J'ai montré le mal autant que je l'ai pu et que me l'ont permis les bornes de ce discours.

Je ne ferai qu'indiquer le remède, et seulement pour marquer que je n'ai pas voulu attirer votre attention sur une chose affligeante, sans m'être promis que cela peut aboutir à un utile résultat pour la prospérité publique.

C'est à vous, Messieurs, qu'il est réservé d'enseigner et de proposer ce remède à vos concitoyens, et d'en faire, si je puis ainsi dire, l'ordonnance.

Mais les idées que je me suis faites à cet égard, les propositions que je hasarderais, la discussion qu'il me sera facile de provoquer, tout cela est soumis préalablement aux règles de la discipline intérieure de l'Académie. C'est pourquoi je dois m'abstenir d'en traiter ici avec détails.

Je suis convaincu que le temps est venu d'entreprendre cette importante amélioration et d'y réussir, le temps a déjà beaucoup fait. Il ne s'agit peut-être que de hâter les progrès



de son irrésistible action, que d'achever son ouvrage, sous l'influence des circonstances les plus favorables.

Les immenses événements qui ont agité le monde depuis plus de trente ans, ont déplacé des portions considérables de la population dans toutes les parties du royaume et dans toutes les classes de sujets. Force a été aux enfants de nos cultivateurs de parler français, sous ces immortels drapeaux, où des voix françaises enseignèrent et commandèrent si long-temps la victoire. De retour dans leurs foyers maintenant, ils sont prêts à servir de moniteurs dans l'enseignement mutuel de la langue. Que leur pays leur doive encore ce service !

C'est surtout parmi les populations des villes qu'il est facile de l'obtenir d'eux. Ils n'y ont point désappris le français qu'ils sont fiers de parler.

Si les cultivateurs qui habitent la ville, s'accoutument à en parler la langue, assurons-nous que ceux des champs voisins s'enorgueilliront de suivre leur exemple. La réforme s'établira de proche en proche et partout : lentement, si l'on veut, mais beaucoup moins lentement qu'on ne croirait avoir lieu de le craindre.

J'ai médité les moyens d'opérer le bien

que je propose, j'en ai médité l'emploi et les probables effets.

Quelques passagères distinctions, des encouragements, de publics éloges, des récompenses publiquement et peu dispendieusement décernées, un but d'intérêt pécuniaire offert à ceux qui apprendront la langue et s'abstiendront de l'idiome, et surtout la participation de l'autorité administrative, à cette grande et louable entreprise; telle est la combinaison de causes à laquelle s'attache dans ma pensée la certitude du succès que j'oserais me promettre.

De tous ces moyens, le seul qui, de droit, ne soit nullement à votre disposition, est celui-là même sur lequel vous pouvez le plus certainement compter. Depuis le chef de l'administration de notre département, si éminemment distingué par son savoir et son goût, par son amour si noble et si vrai de son Prince et de son pays, jusqu'au magistrat éclairé, à qui est confiée l'administration importante de cette ville, tout ce qui participe à l'autorité publique, vous accorde une continuelle protection de bienveillance et de concours, et vous m'accuseriez de négliger un mandat et un devoir, si je laissais échapper cette occasion de leur témoigner notre publique reconnaissance des recommandations récentes et profitables que l'Académie a eu l'honneur d'en obtenir.

Puissent, Messieurs, les pensées que je viens de vous confier, produire tout le bien qu'il me semble permis d'en attendre !

Ce n'est qu'en ne parlant plus qu'une seule et même langue, que nous obtiendrons de penser plus, de penser mieux, et de jouir de la somme entière des communications vitales qui doivent exister entre tous les membres d'une même société.

Alors les habitants de ce sol qui fut autrefois la Provence, ayant adopté exclusivement la langue du pays dont ils forment aujourd'hui une si belle et si intéressante partie, pourront se dire qu'ils ne manque plus rien aux apparences de ce qu'il sont en effet ; véritables français, fidèles sujets du Roi.

Après ce discours, M. DE MONTMEYAN, Secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

MESSIEURS,

Si les Sciences physiques et naturelles s'agrandissent chaque jour ; si l'application des mathématiques à l'industrie est féconde en résultats importants ; si l'instruction se répand

dans toutes les classes, on ne peut se dissimuler que ces progrès de l'intelligence ne soient accompagnés d'inconvénients graves ; un grand nombre d'esprits éblouis par l'éclat de ces découvertes semblent croire qu'il en est des sciences morales comme des sciences naturelles, et que les idées d'un siècle doivent nécessairement faire place à d'autres idées. On a même cherché à ériger cette opinion en système, sans songer que si les vérités morales et philosophiques n'avaient qu'un temps elles ne seraient plus des vérités. Ainsi, cette idée de perfectibilité qui semble présenter de grands avantages, en encourageant l'essor de l'esprit humain, peut devenir en même temps une cause éternelle de désordre dans la société, en détruisant toute fixité dans les doctrines. Comment une erreur aussi évidente a-t-elle pu séduire jusqu'à des esprits distingués ? C'est, il faut l'avouer, que notre siècle, riche de travaux de tout genre, ne se distingue point par la sévérité des méthodes de raisonnement. Au milieu de ce grand nombre de faits dont s'accroît le domaine des sciences, et malgré tout l'appareil des formules mathématiques, la rigueur des démonstrations semble avoir disparu. Où retrouverait-on aujourd'hui des logiciens exacts comme ceux de Port-Royal ? Des hommes habitués à une méthode d'argumentation pressante, et qui,

sans être de grands géomètres portaient le véritable esprit géométrique dans les ouvrages de raisonnement ? Pourquoi le dissimuler, puisque cette vérité peut être utile ; l'esprit humain en s'enrichissant de tant de découvertes, semble d'un autre côté s'être affaibli, et l'examen des ouvrages composés par les écrivains les plus célèbres de ce temps, prouverait suffisamment que sous le rapport de la méthode, de la justesse des idées, de la force du raisonnement, nous sommes loin d'égaler le siècle de Louis XIV.

Chargé de faire connaître les recherches d'une Académie qui associe ses efforts à ceux de tous les amis des sciences et des lettres, pour accroître le dépôt des connaissances humaines, j'ai cru qu'il pouvait m'être permis d'indiquer en même temps cette vérité sévère pour notre siècle dont quelques hommes se sont constitués les flatteurs. Qu'il me soit permis aussi, avant que de commencer l'analyse de nos travaux, d'exprimer au nom de cette Compagnie, les sentiments de reconnaissance dont nous avons tous été pénétrés, pour la faveur signalée obtenue de la bienveillance du meilleur des Rois. La Société dont j'ai l'honneur d'être l'interprète, en cette circonstance, constituée désormais en Académie, est appelée à voir s'accroître l'utilité de ses recherches. Elle n'ignore pas combien le monarque paternel qui nous gouverne

met de prix à tous les progrès des sciences et des arts, comme moyen d'augmenter la félicité des peuples, et elle s'efforcera de justifier la faveur dont elle a été l'objet, et d'en exprimer sa vive gratitude par l'activité nouvelle qu'elle va donner à ses travaux.

Au nombre des phénomènes les plus difficiles à expliquer que présente la physique, sont les tremblements de terre, les volcans et l'échauffement des eaux thermales. Il paraît certain que la cause principale des tremblements de terre, tient à la dilatation des fluides aériformes produite par des conflagrations souterraines. Mais, quelle cause amène ces conflagrations? Comment la chaleur des eaux thermales reste-t-elle constante? C'est ce qu'il n'est pas facile d'expliquer. Le célèbre Humphrey Davy, dans un mémoire sur les volcans, lu dernièrement à la Société royale de Londres, assigne pour principale cause de ces grands feux souterrains les métaux qui servent de base aux terres et aux alcalis, et qui s'enflammant par le contact de l'eau ou de l'air, forment les laves volcaniques. Notre savant collègue, M. de Castellet, nous a lu un mémoire sur ces grands phénomènes de la nature, où, après avoir décrit les circonstances qui les accompagnent, discuté les différentes explications que l'on en a données, et démontré ce qu'elles ont d'insuffisant,

il expose ses propres vues', en avouant toutefois que dans l'état actuel de la science il est encore impossible d'établir une théorie qui rende raison de tous ces phénomènes, et qui les explique d'une manière satisfaisante. La sagesse d'un physicien habile consiste surtout à ne pas se laisser éblouir par de premiers aperçus, et à savoir douter à propos.

Le même Académicien nous a communiqué une explication de quelques illusions d'optique, où son intention a été de mettre à la portée de ceux qui ignorent les mathématiques, la théorie de quelques phénomènes curieux et qui se présentent souvent. Nous lui devons aussi un Mémoire qui indique les précautions que l'on doit prendre dans la construction et la pose des croix et des girouettes que l'on place sur le faîte des clochers et des maisons, pour empêcher que ces conducteurs partiels ne provoquent la chute de la foudre sur ces édifices.

M. Cottard, Recteur de l'Académie d'Aix, et que cette Compagnie s'est empressée de recevoir au nombre de ses membres, nous a communiqué quelques Observations sur le Pin *laricio*, qu'il a eu occasion d'étudier pendant son séjour en Corse. La culture de cet arbre peut offrir de grands avantages, et réussirait probablement dans les parties montagneuses de la Provence. Nous devons au même Acadé-

micien quelques recherches sur l'emploi du poisson corrompu, comme moyen de destruction des taupes. Les travaux les plus petits ont leur importance quand ils s'appliquent à l'économie agricole, base de la prospérité des États.

Notre savant collègue, M. Porte, qui dirige constamment ses travaux vers ce but d'utilité, nous a lu une Notice sur la culture du Chou-Arbre de Laponie, introduite depuis quelque temps dans le département des Bouches-du-Rhône. Ce végétal qui s'élève assez haut, offrirait le grand avantage de fournir un fourrage vert pendant toute l'année. La lecture qui va être faite de cette dissertation me dispense d'entrer dans plus de détails.

Combien est puissant le talent d'écrire! Souvent des idées qui ne mériteraient pas un examen sérieux, revêtues de toutes les couleurs de l'éloquence par une main habile, agitent les esprits et partagent même pendant quelque temps l'opinion. Mais la raison finit toujours par avoir raison, comme dit Madame de Staël. M. l'Abbé de la Mennais, en voulant que toute espèce d'évidence et de certitude reposât sur l'autorité du témoignage, est tombé dans une erreur tellement incompatible avec tous les principes de la philosophie, et même du bon sens, que sous la plume d'un autre, cette opinion n'aurait fait aucune

sensation. Aussi en conservant un rang très-distingué comme écrivain, M. de la Mennais n'a pas tardé à être jugé par les vrais philosophes, comme à peu près étranger aux spéculations philosophiques. Notre habile collègue, M. de Castellet, qui s'est attaché à combattre les doctrines avancées par ce célèbre auteur, nous a lu quelques observations sur l'enseignement de la philosophie, en réponse à d'autres, insérées dans le mémorial catholique, et où, de ce que l'Université est soumise à des chefs, à une autorité supérieure, on concluait qu'elle devait adopter la méthode d'autorité dans l'enseignement, c'est-à-dire, le principe philosophique, ou plutôt anti-philosophique, établi par M. de la Mennais. M. de Castellet n'a pas de peine à faire voir combien cette induction est frivole, et s'attache, dans ses observations, à combattre de nouveau un système contre lequel il a été un des premiers à s'élever dans cette Académie.

Après beaucoup de tentatives infructueuses faites par des hommes d'un grand savoir, M. Champollion le Jeune est parvenu à lever un des coins du voile qui couvrait la mystérieuse Égypte, en trouvant la clef de son ancienne langue. M. Sallier un des membres de cette Société les plus distingués par son amour éclairé pour les arts et par ses connaissances

archéologiques, possédait plusieurs Papyrus égyptiens écrits en caractères démotiques dont il ignorait lui-même l'importance. M. Champollion Jeune ayant profité du peu de temps qu'il pouvait passer dans cette ville pour visiter le riche et précieux cabinet que possède M. Sallier, fut frappé d'étonnement et de joie en reconnaissant que l'un de ces Papyrus contenait l'histoire des campagnes de Sésostris Ramsès écrite par un témoin oculaire, *chantre et ami de ce conquérant Roi des Rois*, *lion dans les combats*, *le bras à qui Dieu a donné la force*, expression caractéristique du génie oriental. Quelques savants avaient élevé des doutes sur les conquêtes de Sésostris, malgré les monuments qui, d'après le témoignage d'Hérodote, devaient en transmettre le souvenir à la dernière postérité. Ce précieux manuscrit que M. Champollion, forcé de partir pour l'Égypte, n'a pu que parcourir rapidement, dissipera probablement tous ces doutes et nous fera connaître en détail les grandes actions d'un Roi dont la vie était regardée comme fabuleuse, et qui malgré tous les monuments élevés à sa gloire, semblait n'avoir légué à la postérité, que son nom. Cette Égypte qui fut le berceau des sciences, qu'ont visité les plus grands conquérants du monde, les Alexandre, les César et en der-

nier lieu, l'homme que la fortune et le génie militaire avaient élevé sur le premier trône de l'univers, cette savante Égypte, grâce aux ingénieuses et profondes recherches de M. Champollion pourra offrir de nouveau aux savants, une abondante moisson de découvertes, mais aucune, nous osons le dire, ne sera de nature à piquer plus vivement la curiosité de tous ceux qui s'occupent d'histoire et d'antiquité, que celle du précieux Papyrus, trouvé dans le riche cabinet que possède M. Sallier. Espérons que le monde savant ne tardera pas à jouir de l'interprétation complète de ce manuscrit si important, et que notre Société s'est empressée de signaler au public par un Extrait de ses procès verbaux qui me dispense d'entrer dans plus de détails sur ce sujet.

M. Giraud qui joint l'étude de l'histoire à celle de la littérature, a communiqué à la Société une Notice sur la position de l'ancienne Vendalium qu'il croit pouvoir fixer dans le lieu occupé aujourd'hui par le village de Bedarride, dont le nom en latin est Biturritæ. Notre habile collègue discute à cette occasion l'opinion de Danville sur la position de Vendalium et s'appuye sur un passage de Strabon, pour prouver que l'illustre géographe français n'a pas bien déterminé le lieu où cette ville

était située. Lors même que l'on n'adopterait pas les opinions et les conjectures de M. Giraud, sur la position de Vendalium, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans sa Notice une érudition étendue, de la sagacité, et le talent de discuter avec habileté les témoignages.

Un autre de nos collègues qui fait également de l'histoire l'objet de sa principale étude, M. Porte, nous a lu différents morceaux d'une Statistique de la ville d'Aix et de son territoire, à laquelle il travaille depuis quelque temps. M. Porte s'est particulièrement occupé de l'histoire littéraire de Provence, et les fragments de son ouvrage qu'il nous a communiqués renferment des notices très-bien faites sur plusieurs hommes illustres que cette ville a produits. Possesseur des précieux manuscrits du père Bougerel, notre savant collègue a tous les matériaux nécessaires pour composer l'histoire littéraire de cette province, et il serait à désirer que l'autorité locale encourageât une entreprise si utile et si honorable pour ce pays. S'il est bon d'exciter à de nouvelles découvertes, si l'avenir nous offre des espérances, ne négligeons pas le passé. Les peuples chez qui le culte des aïeux est sans autorité, ne sont pas destinés à vivre long-temps.

M. Braccini que notre Académie se félicite

d'avoir reçu au nombre de ses associés résidants, nous a communiqué un Mémoire sur la Corse, destiné à indiquer les moyens d'améliorer la situation de cette île importante, et à prouver que les vices reprochés aux Corses sont presque tous le résultat en quelque sorte inévitable de leur état politique et de leur position locale. Ce Mémoire, où le caractère du peuple corse est analysé avec finesse, où l'on remarque surtout un portrait tracé avec énergie de l'homme le plus célèbre que cette île ait produit, est rempli de vues utiles et a servi à l'auteur de titre d'admission parmi nous.

Les Nuits romaines du comte Verri, offrent sans doute des beautés remarquables. Le style de l'auteur italien a de la pompe, et ses dialogues, dans leur ensemble, annoncent une grande connaissance de l'histoire et des mœurs du Peuple-Roi. Malheureusement ces qualités sont déparées par des défauts graves. Le bel esprit moderne vient souvent gâter les plus beaux morceaux de cet ouvrage. Les pensées de Verri ont plus d'éclat que de solidité, et l'on peut lui reprocher de méconnaître quelquefois entièrement l'esprit qui animait le peuple romain, et de n'avoir pas conservé fidèlement le caractère des personnages qu'il reproduit dans son livre. Pour donner la facilité à ceux qui n'entendent pas l'italien, d'apprécier les Nuits de

comte Verri, M. Braccini nous a lu la traduction littérale d'un fragment de cet ouvrage, où Atticus adressa les reproches les plus sanglants au peuple romain que Scipion s'efforce en vain de défendre, et où Lucrèce est elle-même exposée à des accusations graves dont elle ne se défend que par le silence. Ce morceau était bien choisi pour faire apprécier en même temps et les beautés, et les défauts de l'auteur italien, et l'on y trouve, à la fois, des descriptions animées, des vues ingénieuses, et des idées fausses, de l'enluminure, des caractères travestis.

C'est un spectacle intéressant pour les amis des lettres, de voir les talents se perpétuer dans une famille. M. Philippe de Jouques, dont le père s'est signalé par ses productions poétiques, comme par son habileté dans l'administration, a présenté à la Société quelques morceaux de sa composition qui lui ont ouvert les portes de cette Académie. Rien n'était plus difficile à bien rendre que le commencement du 2e chant de Lucrèce, de ce poëte philosophe qui, si faible dans ses raisonnements, est souvent admirable dans ses descriptions. On sait que dans ce morceau le poëte romain célèbre les charmes de la philosophie. La tentative de notre jeune collègue, pour le rendre en français, sans avoir été entièrement couronnée

par le succès, prouve du moins de la facilité. Deux fragments philosophiques de sa composition et dont la forme dramatique anime ce que la morale a d'austère, annoncent, dans ce jeune auteur, de l'imagination, un esprit porté à réfléchir, et nous ne pouvons que l'inviter à cultiver davantage un genre d'étude pour lequel il paraît avoir des dispositions particulières.

La plus petite découverte a son importance lorsqu'elle tend à faciliter la marche de l'esprit humain dans ses premiers travaux. Un habile instituteur primaire de ce pays, M. Maitre, a consulté la Société sur un nouveau système de lecture dont il est l'auteur. Par un procédé très-ingénieux qui lui appartient, et qui nous a paru supérieur à celui qui sert de base à la méthode Laforienne, M. Maitre est parvenu à abréger de beaucoup le temps nécessaire pour apprendre à syllaber, ce qui constitue surtout la difficulté de la lecture. L'Académie, en examinant et en approuvant la méthode de M. Maitre, a été animée surtout par le sentiment de l'utilité générale qui peut résulter d'une telle découverte.

M. Rouard, un de nos collègues les plus instruits et les plus laborieux, a lu, à l'Académie, une Notice sur des tombeaux antiques découverts à Velaux. Il résulte des recherches auxquelles il s'est livré, que rien ne peut indi-

quer l'époque précise à laquelle appartiennent ces tombeaux dont l'exploration n'a offert aucun objet remarquable. Le même Académicien s'est occupé de la traduction d'un ouvrage de Porphyre, intitulé : *de l'Antre des Nymphes*, qui n'avait point encore paru en français. On sait que ce disciple de Plotin qui appartenait à l'École Neo-Platonicienne, joignait à beaucoup de connaissances et à un esprit vif, une confiance aveugle pour la théurgie de ce temps, ce qui le rendit l'adversaire déclaré du christianisme. Tout ce qui peut tendre à nous faire mieux connaître l'esprit philosophique de cette époque si remarquable, où, sur les débris de toutes les erreurs, s'établit la *seule Religion à qui tous les temps sont promis*, ne peut qu'être à la fois intéressant et utile.

J'ai déjà parlé plusieurs fois avec éloge, du Résumé de l'histoire de Provence, ouvrage d'un de nos collègues, M. Rouchon. Ce Résumé qui a paru dans le courant de l'année, est remarquable par le talent de la narration et par l'esprit philosophique dont l'auteur est animé ; si l'on peut contester quelques-uns de ses jugements, ne pas adopter quelques-unes de ses vues, il est impossible de ne pas rendre justice et à l'amour sincère de son pays et au talent dont il a fait preuve dans ce travail.

Un autre de nos collègues, M. Jauffret, a



fait paraître, cette année, la traduction en vers latins d'un assez grand nombre de fables choisies dans l'ouvrage de son père, poëte élégant et narrateur ingénieux. Ce recueil qui renferme les fables françaises et l'imitation latine, et qui forme deux volumes, atteste les études profondes et l'élégante latinité de notre collègue, genre de mérite peu apprécié aujourd'hui, mais qui a contribué à la gloire du grand siècle.

M. Bressier, Président de l'Académie de Dijon, a publié en 1828, un Recueil de fables et poésies diverses dont il a fait hommage à l'Académie. Par l'heureux choix des sujets, par la solidité de la morale, par le talent de la narration, et par une versification facile et élégante, M. Bressier a pris rang parmi les fabulistes les plus habiles de cette époque, et notre Compagnie s'est empressée de se l'adjoindre comme membre correspondant.

M. Maillard de Chambure, qui appartient aussi à l'Académie de Dijon, comme Secrétaire, avait, en cette qualité, des droits pour être également reçu membre associé. Ce savant académicien, qui s'est livré particulièrement aux recherches archéologiques et historiques, nous a adressé un ouvrage intitulé : *Coup d'œil historique et statistique sur l'Irlande, rempli de documents intéressants et de faits curieux.* M. Maillard de Chambure, dans son travail, n'a

pas négligé d'appeler l'attention du lecteur sur la position des catholiques de ce royaume. Il a prouvé que l'intérêt, bien entendu de l'Angleterre, exigeait que des lois injustes fussent enfin abolies, et c'est ce que vient d'exécuter le parlement de ce pays, d'après le vœu manifesté par le gouvernement et aux applaudissements de l'Europe entière.

Un poëte habile, un savant profond que la Provence se félicite de compter au nombre de ses enfants, et l'Académie au nombre de ses membres associés, M. Raynouard, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie française, a publié cette année une Histoire du droit municipal, remplie de recherches curieuses et savantes, et dont il a adressé un exemplaire à notre Société. Le travail de M. Raynouard, empruntait un nouvel intérêt de l'époque à laquelle il a paru, mais il pouvait s'en passer, et sans adopter toutes les conséquences que l'auteur tire des faits qu'il a établis, on ne peut qu'être frappé de l'étendue de son érudition, de l'exactitude et de la sagacité qu'il montre dans son ouvrage.

Les pertes que l'Académie a éprouvées cette année ont été nombreuses et faites pour exciter de longs regrets. Au nombre de ses membres honoraires, figurait dans un rang élevé le premier Pasteur de ce diocèse. Il ne nous

appartient pas d'apprécier ici les vertus et les qualités éminentes dont Mgr l'Archevêque d'Aix a donné l'exemple dans sa carrière épiscopale. Modèle de douceur et de charité, les regrets du pauvre et de tous ceux qui ont eu des rapports avec lui le louent assez. A l'exemple de son prédécesseur, Mgr de Cicé, l'Archevêque d'Aix avait désiré que son nom fût porté sur la liste des membres de cette Académie. Son esprit sage et modéré avait compris que l'instruction et les connaissances ne peuvent nuire qu'à la superstition et au fanatisme, mais qu'une Religion divine n'a rien à craindre des investigations de l'homme. Si des occupations plus importantes l'ont empêché de venir siéger parmi nous, l'Académie qui connaissait son goût pour les lettres et le motif qui nous privait de sa présence, a joint ses regrets à ceux du vaste diocèse qu'il administrait d'une manière si paternelle.

Le général Miollis, membre honoraire de cette Société, avait toujours joint l'étude des lettres aux travaux de sa noble profession. Entré de bonne heure dans le service des armes, il s'y distingua par son courage et par ses talents. Il servit d'abord en Amérique, et ensuite en Italie. Sa carrière militaire, dans ce dernier pays, est remarquable par plusieurs faits d'armes éclatants. C'est lui qui, dans le faubourg

de Saint-Georges, n'ayant que 1500 hommes sous ses ordres et attaqué par 15,000 autrichiens, sut conserver sa position, repousser les efforts de l'ennemi, et décider par sa résistance l'opération la plus importante de la campagne d'Italie, la prise de Mantoue. Sans les talents et l'intrépidité d'un de ses lieutenants, Buonaparte voyait tous ses plans dérangés, et la campagne pouvait prendre une issue bien différente. Le général Miollis n'ayant qu'un petit nombre de troupes, et servant sous Massena, défendit avec beaucoup d'habileté la partie orientale de l'état de Gênes. Après le gain de la bataille de Marengo, par une espèce de prodige, à la tête de 4000 hommes, il battit dans Sienne une armée forte de plus de 20,000. Mais en laissant à l'histoire le soin de rappeller les faits militaires auxquels a pris part le général Miollis, nous parlerons surtout ici de son goût pour les lettres et les sciences. Nommé gouverneur de Mantoue, il y avait établi deux fois une Académie virgilienne dont il fut le président. Il prenait intérêt à nos travaux et venait siéger parmi nous. Une mort imprévue nous l'a enlevé à une époque où nous pouvions espérer de le conserver encore long-temps.

Nous avons également à regretter M. Joseph Mollet, associé correspondant de cette Société, membre de plusieurs Académies et ancien

doyen de la Faculté des sciences de Lyon. Entré de bonne heure dans la carrière de l'enseignement, il fesait partie de cette savante Congrégation de l'Oratoire, détruite comme tant d'autres institutions par le torrent révolutionnaire. M. Joseph Mollet professa long-temps les mathématiques et la physique avec un grand succès. Les qualités particulières de son esprit étaient la clarté et le talent de mettre à la portée des intelligences les plus ordinaires les théories les plus élevées. Si la physique ne lui doit pas des découvertes importantes, il a puissamment contribué à en répandre la connaissance par ses leçons, qu'écoutaient avec empressement de nombreux disciples, et par les excellents ouvrages élémentaires qu'il a composés sur cette science, sur l'astronomie et sur quelques branches des mathématiques. Reçu depuis long-temps comme membre associé il avait toujours pris beaucoup d'intérêt aux travaux de cette Académie, et lorsqu'il quitta Lyon pour venir dans sa patrie, sans les infirmités cruelles qui ont amené sa fin, nous l'aurions vu sans doute assister à nos séances et prendre part à nos occupations. Une Notice plus détaillée sur le savant collègue que nous avons perdu, et qui sera publiée dans le prochain volume de nos Mémoires, fera mieux apprécier le mérite de celui que nous regrettons.

M. L'abbé Davin que nous avons aussi perdu cette année, avait également consacré une partie de ses méditations à l'étude des sciences naturelles. Très versé dans la physique et dans la chimie, il s'était long-temps occupé de l'analyse des eaux thermales de cette ville et de l'emploi du galvanisme dans la médecine. Académicien savant et plein de zèle, M. l'abbé Davin avait été souvent chargé de faire des rapports sur les questions de physique ou de chimie que l'Académie mettait au concours, et s'était toujours acquitté de ce travail avec talent et exactitude, et notre Société regrette en lui un de ses membres les plus instruits, comme des plus laborieux.

Un troisième Académicien également versé dans les sciences naturelles et qui a terminé cette année sa longue et honorable carrière, M. de Robineau, doyen du Chapitre de l'Église métropolitaine d'Aix et ancien Secrétaire de l'Académie de Marseille, avait consacré de bonne heure une partie de son temps à l'étude de la physique et de l'astronomie. Il s'était associé aux travaux de M. de Saint-Jacques, ancien Directeur de l'observatoire de Marseille. Le recueil de nos Mémoires suffirait pour attester les connaissances profondes en physique de M. de Robineau; quoique cette science eût été l'objet de son étude de prédilection,

il n'avait point négligé des Muses moins sévères ; et souvent il entremêlait à des travaux plus sérieux des dissertations littéraires ou des inspirations poétiques. Jusqu'à la fin de sa carrière, il conserva toutes ses facultés intellectuelles et le goût des sciences qu'il avait cultivé dès sa jeunesse. Il a couronné par une fin édifiante une longue vie consacrée à d'utiles travaux.

Pour réparer des pertes aussi considérables, notre Société a reçu cette année dans son sein, comme membre honoraire, Mgr. l'Évêque de Carthagène, qui par son instruction profonde et par l'intérêt qu'il prend à nos recherches était bien digne d'une telle distinction : et comme membres associés résidants MM. Defougères, Philippe de Jouques, Cottard et Braccini. Le premier, avocat distingué et habile professeur, joint à l'étude de la jurisprudence qui fait son occupation principale, le goût des lettres, si utile à celui qui s'occupe de la science des lois. Fils d'un des membres les plus distingués de cette Société, M. Philippe de Jouques avait pour ainsi dire sa place marquée parmi nous. Les talents et les connaissances dont il a fait preuve dans les morceaux qu'il nous a lus, et que j'ai indiqués dans ce court résumé de nos travaux, lui auraient également servi de titre pour être reçu dans cette Académie, et nous

font regretter qu'il n'ait pas pris plus longtemps une part directe à nos occupations. Livré depuis sa jeunesse à la carrière de l'enseignement, M. Cottard, Recteur de l'Académie d'Aix, avait des droits par la place qu'il occupe et qui suppose des connaissances littéraires ou scientifiques, à faire partie de notre Société : mais son mérite personnel aurait suffi pour l'introduire dans cette Académie. Le goût des sciences et des lettres ne l'a point quitté au milieu des fatigues d'une administration étendue, et le morceau que vous allez entendre de lui, suffirait pour justifier notre choix.

Italien de naissance et français d'adoption, M. Braccini unit des connaissances variées à une imagination brillante. Les idées judicieuses et le talent qu'il a développés dans son Mémoire sur la Corse, prouvent que notre Académie en l'associant à ses travaux, s'est adjoint un collègue capable par son instruction et sa connaissance approfondie des deux littératures italienne et française, de prendre une part active à ses recherches.

L'Académie a reçu cette année au nombre de ses associés correspondants, MM. Bressier, Maillard de Chambure, Charles Dupin, Charles Chrétien Raffn et Augustin Fabre. J'ai déjà parlé des travaux littéraires qui ont mérité aux deux premiers, cette distinction. M.

le baron Charles Dupin, un des élèves les plus distingués du célèbre Monge, géomètre habile et connu surtout par le talent et le zèle avec lesquels il a cherché à appliquer les sciences mathématiques et physiques à l'industrie, avait toute sorte de droits à la place d'associé correspondant que cette Académie lui a donné à l'époque de son passage dans cette ville.

M. Chrétien Raffn, Secrétaire de la Société des antiquaires du nord, et membre correspondant d'un grand nombre de sociétés savantes, nous a adressé le résumé des travaux de la Société royale dont il est l'organe, de l'année 1824 à l'année 1827. Les fonctions qu'il remplit, les nombreux titres littéraires dont il est revêtu justifient assez le choix que nous avons fait de lui comme associé correspondant. Secrétaire de la Société de statistique de Marseille, M. Augustin Fabre ayant témoigné le désir de faire également partie de cette Académie, avait aussi des droits au même titre, par le travail dont il est chargé comme organe de la Société de statistique, et par le talent avec lequel il s'en acquitte.

Des deux sujets de prix que l'Académie avait proposés pour cette année, celui de littérature qui avait pour objet de rechercher quelle a

été sur les provinces méridionales et particulièrement sur la Provence, l'influence des grandes invasions territoriales, dont ces provinces ont été le théâtre depuis l'entrée des Romains dans les Gaules, n'a produit aucune dissertation, quoique de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de recherches historiques. Ce sujet est retiré du concours.

Deux Mémoires seulement sont parvenus à l'Académie sur la question d'Agriculture, qui avait pour objet de faire connaître quels seraient les moyens d'améliorer les vins du département des Bouches-du-Rhône. De ces deux Mémoires, celui portant pour épigraphe, *quid non designat ebrietas*? et enregistré sous le N° 1, a paru trop diffus et composé de morceaux d'emprunt. Le second ayant pour épigraphe, *Vina probantur odore, sapore, nitore, colore*; est très-supérieur au premier. Il annonce dans son auteur une grande expérience dans la manière de faire le vin, ainsi que dans la culture de la vigne. Le style en est incorrect, mais il a le mérite de la clarté, et malgré ses imperfections, ce Mémoire a été jugé digne du prix. L'auteur est M. Gros le Jeune, d'Aix, négociant.

Un discours sur l'Éloge de Gassendi, troisième sujet de prix, annoncé dans le programme de l'année précédente, est parvenu



à l'Académie plus d'un an avant l'époque où le concours doit être fermé. Ce discours n'ayant point encore été soumis à l'examen de la Société, nous nous dispenserons d'en parler; mais nous invitons de nouveau tous ceux qui voudraient concourir pour l'éloge de Gassendi, à se bien pénétrer de l'importance de leur sujet, à rattacher les travaux philosophiques de ce grand homme à la marche générale de l'esprit humain, à bien déterminer en quoi sa philosophie diffère de celle de Locke, et tout ce que doit l'auteur anglais à son prédécesseur. Un parallèle entre les doctrines de Gassendi et celles de Descartes et de Leibnitz sur les questions fondamentales de la philosophie, doit aussi nécessairement faire partie de cet éloge; enfin, l'Académie désire que les concurrents indiquent au moins les principaux systêmes philosophiques qui se sont élevés depuis Leibnitz, surtout en Allemagne, et qu'ils apprécient de quelle utilité peut être encore aujourd'hui, l'étude de la philosophie de Gassendi sur les trois grandes questions : de la certitude des connaissances humaines, de l'origine des idées, et de la théorie des facultés de l'âme.

L'Académie propose pour sujet d'un Prix d'Agriculture de 300 fr., ou d'une médaille d'or de même valeur, qu'elle décernera en 1831, les questions suivantes :

« Quelles sont les améliorations à introduire » dans la culture du Sainfoin, en Provence?

» Quel est le point de sa végétation le plus » favorable, et les procédés les plus avan- » tageux pour le récolter ?

» Quels sont les moyens de le rendre plus » profitable dans les divers usages auxquels » on l'emploie ? »

L'Académie est convaincue que la culture du Sainfoin, ne produit pas encore, en Provence, tout l'avantage qu'on peut en attendre. Elle a pensé qu'il serait utile d'appeler de nouveau sur cette culture si importante, l'attention des agronomes ; elle s'empressera de publier toutes les observations utiles qui lui seront communiquées. Elle engage les concurrents à rechercher spécialement quelles sont les meilleures méthodes à suivre pour la reproduction de ce fourrage ; quels sont les moyens les plus propres à empêcher qu'il ne s'y mêle des plantes parasites ou pernicieuses ; quelle est l'époque la plus convenable pour en faire la récolte, de manière à éviter une maturité trop grande ou trop peu avancée ; et, enfin, quelles sont les précautions à prendre pour l'enfermer et le

conserver avec le moins de perte ou de déchet possible.

L'Académie désire que les expériences sur lesquelles les concurrents devront appuyer leurs théories, soient faites sur une étendue de 2400 mètres carrés, au moins, et constatés par procès verbaux de l'autorité locale.

Le programme de ces Prix sera imprimé séparément dans les formes ordinaires, et envoyé immédiatement à toutes les Académies correspondantes, et aux Journalistes, pour être publié.

On a lu :

Réflexions sur la Tragédie, par M. Cottard, Recteur de l'Académie Universitaire.

La traduction en vers d'un fragment du second chant *de la Pharsale*, par M. le Général Pascalis.

Un Mémoire sur quelques objets d'Antiquité, trouvés à la Tour d'Entremont, par M. l'Abbé Castellan.

Des Improvisateurs italiens, par M. Braccini.

Une *Notice sur la culture du Chou-Arbre*, de Laponie, introduite dans le département des Bouches-du-Rhône, par M. Porte.

Le Cirque de Marboré dans les Pyrénées, stances, par M. Rouard, Avocat, Sous-Bibliothécaire.

BUREAU DE L'ACADÉMIE,

POUR L'ANNÉE 1829 — 1830.

PRÉSIDENT.

M. COTTARD, Recteur de l'Académie Universitaire.

VICE-PRÉSIDENTS.

M. DE ROBINEAU-BEAULIEU.
M. ROUARD, Avocat, Sous-Bibliothécaire.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. Isidore DE MONTMEYAN.

SECRÉTAIRES ANNUELS.

M. DEFOUGÈRES, Prof. à la Faculté de Droit.
M. BRACCINI.

ARCHIVISTE.

M. PORTE, Greffier aud. près la Cour royale.

TRÉSORIER.

M. SALLIER.

AIX, DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ, rue des Jardins, n. 14, au haut de la place du Collège. 1829.



1829

I. ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

EXTRAIT

DES PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE D'AIX.

Séance du 13 Mai 1829.

AUJOURD'HUI mercredi 13 mai 1829, la séance est ouverte sous la présidence de M. REY, Chanoine, Vice-Président, etc.

. . . .

Il dépose sur le bureau l'Ordonnance royale qui constitue la Société Académique, et l'érige

(1) Le premier Extrait imprimé des Procès verbaux est celui de la séance du 2 août 1828, dans laquelle M. Sallier a lu un rapport sur la découverte faite dans ses *Papyrus égyptiens*, par M. Champollion le jeune, de l'Histoire des campagnes de *Sésostris Rhamsés*, écrite en caractères *démotiques*.— Le second est l'Extrait des séances des 5 et 11 mars 1829, dans lesquelles M. Braccini a fait un rapport sur une nouvelle Méthode d'enseignement élémentaire inventée par M. Louis-Antoine Maitre, de Brignoles, etc.

en Académie ; et le nouveau Règlement qui s'y trouve annexé (1).

(1) La Société Académique d'Aix avait été installée le 11 février 1808, sous le titre de *Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts.* Elle eut d'abord pour Président, le Comte *Jérome-Marie Champion de Cicé*, Archevêque d'Aix ; pour Vice-Présidents, M. *Charles d'Arbaud-Jouques*, Sous-Préfet de l'Arrondissement, et M. *de Fortis*, Maire. Le premier Secrétaire perpétuel a été M. le docteur *Gibelin*, Bibliothécaire de la Ville, chez lequel eut lieu le 30 janvier de la même année, la première assemblée où furent nommés ces fonctionnaires, et qui contribua beaucoup à l'établissement ou plutôt au rétablissement de la Société ; car le principal objet de cette association fut de ressusciter sur un plan plus étendu, l'Institution qu'avait établie dans cette Ville l'Administration de la Provence sous le nom de *Bureau*, et ensuite de *Société d'Agriculture*, et qui avait des succursales à Tarascon, à Draguignan, et à Sisteron ; Institution qui disparut dans la révolution avec l'autorité bienfaisante qui l'avait fondée.

Cette première Société dont le projet avait été présenté en 1762 par le fameux Avocat *Pazery*, Assesseur ou second Consul d'Aix et Procureur du pays, à l'Assemblée générale des Communes de Provence qui dès-lors l'approuva, confirmée par arrêt du Conseil du 20 janvier 1765, ne fut définitivement constituée qu'en 1777, sur la proposition de l'illustre fondateur et donateur de la Bibliothèque d'Aix, le Marquis de *Méjanes*, alors Maire premier Consul d'Aix, et Procureur du pays ; elle ne tint sa première séance publique qu'en 1779, sous l'Assessorat du célèbre *Portalis* (Jean-Étienne-Marie,) mort Ministre des cultes en 1807, qui prononça le discours d'ouverture (inséré en entier dans le Dic-

M. Rouard, Secrétaire annuel donne lecture de ces pièces dont la teneur suit :

Paris le 5 avril 1829.

ORDONNANCE DU ROI.

CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, A TOUS CEUX QUI CES PRÉSENTES VERRONT, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur ;

Notre Conseil d'État entendu, nous avons Ordonné et Ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I. La Société Académique d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, est reconnue, et autorisée à prendre le titre d'Académie d'Aix.

Art. II. Ses Règlements sont approuvés tels

tionnaire de jurisprudence et des arrêts, par Prost de Royer, Lyon 1783, in-4 t. 3 pag. 767.)

Son fils le Comte Portalis, depuis Pair de France, successivement Garde des sceaux, et Ministre des Affaires étrangères, présida avec éclat la Société Académique dans l'année 1812-1813. Chaque année depuis sa fondation, excepté en 1815, elle a tenu une séance publique, où elle a souvent décerné des prix d'agriculture, de science ou de littérature ; séances, dont les procès verbaux sont imprimés séparément ; enfin elle a publié 3 volumes in-8. de Mémoires en 1819, 1823 et 1827.

qu'ils sont et demeurent ci-annexés, sauf la modification à faire relativement à ses Membres résidants, qui, au lieu de 40, devront être, à mesure des extinctions, réduits à 30.

Art. III. Il sera donné connaissance à l'Autorité locale de tous les changements qui auront lieu sur la liste des Membres de l'Académie.

Art. IV. Notre Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries, le cinq avril de l'an de grâce mil huit cent vingt-neuf, et de notre règne le cinquième.

Signé CHARLES.

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

Signé DE MARTIGNAC.

Pour ampliation;

Le Conseiller d'État Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.

Signé Bn. DE BALZAC.

Collationné;

Le Chef du Bureau des Archives.

Signé MOURBETTE.

RÈGLEMENT

Annexé à l'Ordonnance royale du 5 Avril 1829, qui donne à la Société Académique d'Aix, le titre d'Académie.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose :

De Membres résidants, au nombre de 30 ;

D'Associés libres, au nombre de 20 ;

De Membres honoraires, au nombre de 12 ;

D'Associés correspondants, dont le nombre est indéterminé.

ART. II.

Les Membres résidants participent seuls aux délibérations, à la formation des Classes et du Bureau.

ART. III.

Les Associés libres sont admis aux séances de l'Académie. Elle y reçoit les communications, et entend les lectures qu'ils veulent y faire.

Leur institution est temporaire. En conséquence il ne sera point pourvu à leur remplacement.

ART. IV.

Les Membres honoraires sont pris parmi les personnes éminentes en science, en talents, en dignités.

ART. V.

L'Académie choisit ses Associés correspondants dans le nombre des littérateurs, des agronomes, des savants et des artistes distingués de tous les pays.

ART. VI.

Le Bureau se compose d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire perpétuel, de deux Secrétaires annuels, d'un Archiviste et d'un Trésorier.

ART. VII.

Aux séances de l'Académie, le Président, ou en son absence, l'un des Vice-Présidents, occupe le fauteuil, propose les sujets de lecture, de discussion, de délibération. Il recueille les voix. Il signe les Procès verbaux de séance.

En cas de partage, la voix du Président ou du Vice-Président est prépondérante.

ART. VIII.

Le Secrétaire perpétuel inscrit les lectures à faire ; il rédige et transcrit sur le registre les délibérations prises. Il est chargé de la correspondance. Il fait, à l'ouverture de chaque séance, lecture du procès verbal de la séance qui a précédé, et le soumet ainsi à l'approbation de l'Académie. Il y appose sa signature.

En l'absence du Président et des Vice-Présidents, c'est lui qui occupe le fauteuil. En ce cas, l'un des Secrétaires tient la plume.

ART IX.

Les Secrétaires annuels sont des adjoints et auxiliaires du Secrétaire perpétuel, et ses suppléants en tout temps, et en toutes circonstances.

ART. X.

L'Archiviste est chargé de continuer le catalogue des ouvrages appartenant à l'Académie, et de la garde et de la conservation de ces ouvrages. Il les communique aux Membres de l'Académie qui désirent y faire des recherches. Il prête les imprimés sous récépissé. Il ne prête les manuscrits que sous l'autorisation spéciale de l'Académie et le consentement des auteurs, si ceux-ci sont présents.

ART. XI.

Le Trésorier a la perception et la garde des fonds de l'Académie. Il paye ses dépenses sur mandats signés du Président, ou de l'un des Vice-Présidents, et du Secrétaire perpétuel.

ART. XII.

La présentation d'un Candidat, soit à la place de Membre résidant, soit à celle de Membre honoraire, devra être faite de concert par trois Membres. Elle sera appuyée de la communication faite à l'Académie, d'une composition littéraire, scientifique, ou autre ouvrage du sujet présenté ; composition dont il sera fait rapport par la Commission qui en aura été chargée.

Le candidat aura atteint sa 25e année.

L'admission se fera dans une séance où l'Académie aura été spécialement convoquée, et au scrutin secret, devant donner pour l'affirmative la majorité absolue des suffrages.

La réception aura lieu dans une des séances suivantes, indiquée par le Président. Le récipiendaire y prononcera un discours, auquel il sera répondu par le Président, ou par celui des Membres de l'Académie à qui elle en aura donné la charge.

ART. XIII.

L'Académie se partage en deux classes, sous les noms de classe *d'Agriculture*, *des Sciences et des Arts ;* classe *des Belles-Lettres.*

ART. XIV

Il est formé, dans chaque classe, un Comité de travail composé de douze Membres, le Président non compris.

La présidence du Comité de l'une et de l'autre classes est attribuée aux Vice-Présidents de l'Académie, et à leur défaut, au doyen d'âge du Comité.

Les Comités examinent, sur le renvoi qui leur en est fait, les ouvrages offerts en don, et ceux dont la lecture est proposée à l'Académie, les Mémoires présentés, pour concourir aux prix qu'elle a établis, et ils en font leur rapport.

Ils s'occupent des recherches dont l'Académie leur confie le soin, en rendant compte et indiquant les points de discussion.

Ils proposent les sujets des prix que l'Académie veut mettre au concours. Ils recueillent, analysent et rapportent les sujets les plus intéressants qui sont traités dans les ouvrages périodiques, et les recommandent à l'attention de l'Académie.

Le Comité d'Agriculture s'occupe spécialement des théories d'Agronomie, et de leur application à nos localités. Il s'informe des résultats de l'expérience à ce sujet. Il appelle sur eux l'attention de l'Académie. Il propose les sujets de concours et de prix les plus propres à améliorer les pratiques de l'Agriculture dans le Département.

Art. XV.

Les Membres de l'un et de l'autre Comités, déclarent chaque année, à la première séance ordinaire, s'ils veulent continuer d'en faire partie. En cas de déclaration négative, il est procédé à leur remplacement dans leurs classes respectives.

ART. XVI.

L'Académie se réunit en séance ordinaire au moins une fois par semaine.

Elle tient chaque année une séance publique où il est rendu compte de ses travaux ; il y est fait lecture de compositions qui ont été préalablement soumises à l'approbation de l'Académie. Il y est procédé à la distribution des prix, conformément à la délibération prise à ce sujet, et après avoir entendu les rapports des Commissions nommées pour examiner et apprécier les ouvrages envoyés au concours.

ART. XVII.

Chaque année, la dernière séance de l'Académie, a pour objet la discussion et la formation du budjet. On y fixe la contribution que chacun des Membres doit fournir.

ART. XVIII.

Tout Membre de l'Académie, qui s'abstient de participer à ses travaux pendant un an consécutif, est, par ce seul fait, réputé démissionnaire, et sa place vacante, à moins d'excuse proposée par lui ou par un autre Membre, et admise par délibération de l'Académie, dans le mois qui suivra l'année écoulée, sans qu'il ait été présent à aucune séance. La présence à la séance publique n'empêche l'effet de la présente disposition, qu'autant que celui à qui il s'agit de l'appliquer, y a concouru par la lecture de quelque composition.

ART. XIX.

L'Académie s'interdit toute discussion sur le gouvernement de l'État.

ART. XX.

Le présent Règlement sera imprimé. Il en sera remis ou adressé un exemplaire à chacun des Membres résidants et associés libres, et à chacun des Membres à recevoir.

Délibéré à Aix, le 10 Décembre 1828.

Signé ISIDORE DE MONTMEYAN,

Secrétaire perp. de la Société Académique d'Aix.

Vu, pour être annexé à l'Ordonnance royale du 5 avril 1829, enregistrée sous le n° 1781.

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé DE MARTIGNAC.

Pour ampliation;

Le Conseiller d'État, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.

Signé Bn DE BALZAC.

. . . .

L'Académie arrête, que l'Ordonnance ci-dessus et le Règlement qui s'y trouve annexé, seront immédiatement imprimés, avec l'extrait du Procès verbal de la Séance de ce jour, ainsi que la Liste de tous les *Membres actuels* de l'Académie, par ordre de nomination.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire annuel,

ROUARD, *Sous-Bibliothécaire.*

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

MEMBRES RÉSIDANTS.

11 Février 1808.

MM.

1 Le Général Comte D'ARBAUD-JOUQUES (Bache-Augustin Philippe).
2 Le Marquis D'ARLATAN-LAURIS (Boniface-Marie-Joseph-Alexandre), *Président en la Cour Royale.*
3 ARNAUD (Jean-Henri-André), *Docteur en Médecine.*
4 BALZAC (Jean-Antoine), *Doyen de la Faculté de Droit.*
5 BAUDIER (Antoine-Augustin), *Docteur en Chirurgie.*
6 BEAULIEU (Armand-Benoit de Robineau-).
7 BERNARD (Jean-Baptiste-Antoine-Tranquille), *Professeur en Droit.*
8 BOUTEILLE (Alexandre-Joseph), *Professeur en Droit.*
9 CASTELLET (Antoine-Joseph-Lazare-Hippolyte de Coye de), *Professeur de Physique.*
10 CHAMBAUD (Joseph-François-Florentin), *Juge de Paix.*
11 DIOULOUFET (Jean-Joseph-Marius), *Bibliothécaire.*
12 EYMAR (André-Alexandre d'), *Recteur Honoraire.*
13 FONSCOLOMBE aîné (Hippolyte Boyer de).
14 FONSCOLOMBE (Marcellin Boyer de).
15 HENRICY (Antoine).
16 ISOARD (Joseph d'), *ancien Magistrat.*
17 LABOULIE (Esprit-Joseph-Balthazard de), *Procureur Général.*
18 MONTVALON (Louis-Honoré-Joseph-Hippolyte-Hilarion-Casimir de Barrigue, Comte de)
19 PIN (Jacques), *Chanoine, Secrétaire général de l'Archevêché.*

MM.

20 PONTIER (Honoré-Augustin), *ancien Imprimeur-Libraire.*

21 REY (Claude), *Chanoine.*

22 ROUX-ALPHERAN (François-Ambroise-Thomas), *Greffier en chef de la Cour Royale.*

23 SALLIER (François), *Receveur de l'Arrondissement.*

30 Juin 1808.

24 CASTELLAN (Jean-Probace), *Chanoine*, *Professeur à la Faculté de Théologie.*

13 Avril 1812.

25 FONSCOLOMBE (Charles Boyer de).

29 Décembre 1812.

26 MONTMEYAN (Isidore d'Eymar de), *nommé Secrétaire perpétuel le 26 février 1828.*

30 Juin 1819.

27 D'ASTROS (Joseph-Jacques-Léon), *Docteur en Médecine.*

17 Janvier 1821.

28 Le Général PASCALIS (Antoine-André).

2 Juin 1821.

29 JAUFFRET (Adolphe), *Avocat.*

4 Juin 1823.

30 LIOTARD (Charles-Laurent-Joseph), *Président du Tribunal de première Instance.*

21 Juillet 1824.

31 PORTE (Jean-Baptiste-François), *Greffier audiencier près la Cour Royale.*

18 Mai 1825.

32 ROUCHON-GUIGUES (Étienne-Charles), *Avocat.*

28 Mai 1825.

33 GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemi), *Avocat.*

5 Avril 1826.

34 ICARD (Ambroise-Ange), *Pharmacien.*

25 Juillet 1827.

35 VALLET (Pierre), *Avocat.*

2 Janvier 1828.

36 ROUARD (Étienne-Antoine-Benoît), *Avocat*, *Sous-Bibliothécaire.*

30 Janvier 1828.

37 DEFOUGÈRES (Paul), *Professeur en Droit.*

MM.

24 Novembre 1828.

38 COTTARD (Louis-Magloire), *Recteur de l'Académie Universitaire.*

4 Février 1829.

39 BRACCINI (Frédéric-Louis-Charles-Gaëtan), naturalisé français.

MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES.

MM.

AUVET (Antoine), *Curé de la Magdeleine.*
BERTRAND DE FONTCUBERTE.
BOURGUIGNON-DE-FABREGOULE (Jean-Baptiste).
CHRISTINE (Antoine-Étienne), *Chanoine.*
CLERIAN (Louis-Mathurin), *Professeur de Dessin.*
L'Abbé D'EYGLUNEN (Jacques).
GABRIEL (Joseph-Étienne), *ancien Magistrat.*
Le Marquis D'OLIVARY (Gaston-Marius-Ovide).
PEISE (Hippolyte), *Avoué.*
Le Marquis DE PERIER (Charles).
ROCCAS aîné (Jean-Baptiste-Antoine).
TASSY (Antoine-Blaise-Laurent), *Avocat.*
TEISSIER (Pierre), *Curé de St-Jean.*

MEMBRES HONORAIRES.

8 Décembre 1808.

MM.

Le Marquis DE LA GOY (Jean-Baptiste de Meiran), *Député des Bouches-du-Rhône.*

28 Mars 1809.

Le Comte SIMÉON (Joseph-Jérôme), *Pair de France.*
Le Comte PORTALIS (Joseph-Marie), *Ministre des affaires étrangères, Pair de France.*

13 Février 1816.

VILLENEUVE (Christophe de Bargemont, Comte de), *Conseiller d'État, Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.*

30 Juin 1819.

RAYNOUARD (François-Just-Marie), *Membre de l'Institut, etc.*

15 Décembre 1824.

DE SEZE (Casimir), *Premier Président de la Cour Royale d'Aix.*

MM.

Juillet 1828.

POZZADA (Monseigneur Antoine de), *ancien Évêque de Carthagène et de Murcie.*

15 Mai 1829.

Le Vicomte SIMÉON (Joseph-Balthazard), *Directeur des Beaux-Arts.*

Le Marquis D'ARBAUD-JOUQUES (Charles), *Conseiller d'État, Préfet de la Côte-d'Or.*

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

MM.

8 Octobre 1808.

ÉMERIC-DAVID (Toussaint-Bernard), *Membre de l'Institut*, nommé Membre résidant, devenu associé correspondant, *à Paris.*

28 Mars 1809.

SILVESTRE (Auguste-François, Baron de) *Membre de l'Institut Académie des Sciences, à Paris.*

POILROUX, *Docteur en Médecine, à Castellane.*

15 Juin 1809.

DU THOZET (l'Abbé) *Prédicateur, à Versailles.*

MORLAND, *Docteur en Médecine, à Dijon.*

Le Baron DE ZACH, *à Paris.*

15 Février 1810.

DE STASSART, *ancien Préfet de Vaucluse, Membre des États généraux du royaume des Pays-Bas, à Bruxelles.*

BODARD, *Docteur en Médecine, à Paris.*

27 Juin 1810.

Le Comte DE FORBIN (Auguste), *Directeur des Musées du Royaume, à Paris.*

GRANET (François-Marius), *Conservateur des Tableaux au Musée royal du Louvre, à Paris.*

GIRAUD, *Sculpteur, à Paris.*

10 Décembre 1810.

VALORI (Henri de).

JAY (François), *à Paris.*

14 Janvier 1811.

VASSE DE SAINT-OUEN, *ancien Inspecteur de l'Académie d'Aix*, Membre résidant, devenu Membre correspondant.

8 Octobre 1811.

VINCENT-COLLIZI, *Inspecteur général des Arts et Manufactures dans les États romains, à Rome.*

MM.

QUENIN, *Docteur en Médecine*, *à Châteaurenard.*

HERNANDEZ, *Docteur en Medecine*, *Secrét. de la Société Académique de Toulon.*

6 Janvier 1812.

Le Baron DE VOGHT, *Conseiller d'État de S. M. le Roi de Danemarck*, *à Altona.*

Le Baron DE BONSTETTEN, *à Berne.*

24 Février 1812.

AMANTON (C. N.), *à Dijon.*

LATREILLE (Pierre-André), *Membre de l'Institut*, *à Versailles.*

13 Avril 1812.

AUGIER, *Garde général des Forêts du 3me Arrondissement*, *à Allenc.*

4 Mai 1812.

VIENNET, *à Paris.*

30 Juin 1812.

ROBERT, *Docteur en Médecine*, *à Marseille.*

2 Février 1813.

FABRE (Jean-Antoine), *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, *à Brignoles.*

30 Mars 1813.

BANON, *Pharmacien de la Marine*, *à Toulon.*

25 Mai 1813.

DUPELOUX (Alphonse), *ancien Sous-Préfet d'Aix*, devenu Membre correspondant.

Le Baron DE MEVOLHON, *à Sisteron.*

2 Mars 1814.

BOZE (l'Abbé), *à Apt.*

LOQUEZ (l'Abbé), *Professeur à Nice.*

CHAMPOLLION FIGEAC, *ancien Secrétaire perpétuel*, *et Bibliothécaire de Grenoble*, *à Paris.*

TRELIS, *Secrétaire perpétuel*, *à Nismes.*

ROSTAN (Casimir), *ancien Secrétaire perpétuel de l'Aca- de Marseille*, *à Paris.*

13 Février 1816.

ARTAUD, *Directeur du Musée*, *à Lyon.*

REVOIL (Pierre), *Peintre d'Histoire*, *à Lyon*, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

5 Mars 1816.

GOUFFÉ-LACOUR, *Directeur du Jardin de Botanique*, *à Marseille.*

MM.

1er Mai 1816.

DE FORESTA, *Préfet de la Vendée, à Bourbon-Vendée*, nommé Membre résidant, devenu Membre corresp.

4 Mars 1818.

LAURE (Henri-Alexandre), *Receveur des Hospices civils, à Toulon.*

16 décembre 1818.

AUDIFFRET, *Avocat, à Draguignan.*

2 Juin 1819.

JAUFFRET, *Bibliothécaire, à Marseille.*

24 Mai 1820.

MONNIER, *Professeur, à Avignon.*

13 Juin 1821.

DE St. MAURICE (Charles), *à Paris.*

19 Décembre 1821.

Le Baron D'HOMBRES-FIRMAS (Louis-Augustin), *à Alais.*

BAUDIER, *ancien Sous-Préfet de Barcelonette, à Paris.*

23 Janvier 1822.

BLAVIER, *Ingénieur des Mines*, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

4 Décembre 1822.

GARCIN DE TASSY, *à Paris.*

9 Juillet 1823.

JAUBERT (Amédée), *Prof. de Turc à la Bib. du Roi, à Paris.*

24 Mars 1824.

GARNIER, *Secrétaire de la Société Acad. de Draguignan.*

19 Mai 1824.

PÉCLET (Eugène), *ancien Professeur de Physique au Collége de Marseille, à Paris.*

26 Mai 1824.

LUDICKE Comte de Harstentein.

15 Décembre 1824.

NICOT, *Professeur de Rhétorique, à Montpellier.*

18 Mai 1825.

SABATERY, *Avocat, à Grenoble.*

21 Décembre 1825.

REINAUD, *Conservateur des Manuscrits orientaux à la Bibliothèque du Roi, à Paris.*

5 Juin 1826.

DAUDIN, *ancien Colonel d'Artillerie, à Angers.*

BARD (Joseph), *à Thorey, Côte-d'Or.*

AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), *à la Bibliothèque du Roi, à Paris.*

MM.

30 Novembre 1809.

LAURENS, *Pharmacien de l'Hôtel-Dieu*, *et Professeur de Chimie*, *à Marseille.*

17 Janvier 1827.

DE RIVIÈRE, *Maire de Saint-Gilles* (Gard).

16 Août 1827.

FEISSAT (Toussaint), *Imprimeur*, *à Marseille.*

22 Août 1827.

JULLIEN, *Directeur et Fondateur de la Revue Encyclopédique*, *à Paris.*

21 Mai 1828.

MAILLARD DE CHAMBURE, *à Dijon.*

9 Juillet 1828.

D'ARBAUD-JOUQUES (Philippe) nommé Membre résidant devenu Membre correspondant, *à Dijon.*

BRESSIER, *Directeur des Domaines*, *à Dijon.*

26 Novembre 1828.

Le Baron Ch. **DUPIN**, *à Paris.*

7 Janvier 1829.

RAFN (Charles-Chrétien), *Secrétaire de la Société royale des Antiquaires du Nord*, *à Copenhague.*

22 Avril 1829.

FABRE (Augustin), *Secrétaire de la Société de Statistique de Marseille.*

AIX, IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ. — 1829.



21

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

(1830.)



A AIX,

DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ,

Rue des Jardins, N° 14.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le samedi, 19 Juin 1830, la vingt-unième séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande salle de l'Université.

M. Cottard, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance, par le discours suivant,

Messieurs,

J'avais senti tout ce que m'imposait la flatteuse mission de présider aujourd'hui une Académie honorée de la sanction du meilleur des Rois, et dernièrement encore accueillie avec bienveillance par l'Héritier présomptif de la Couronne (1).

(1) Monseigneur le Dauphin, lors de son rapide passage à Aix, le samedi 1er mai dernier, ayant bien voulu recevoir les hommages de l'Académie, M. Rouard, Vice-Président, eut l'honneur de les lui offrir dans un discours plein d'heureux à-propos, et palpitant de *sentiments tout français*.

Jaloux de justifier, autant que possible, devant vous, le choix de mes collègues, j'aurais voulu, a l'instar de mes devanciers à la Présidence, pouvoir traiter une de ces hautes questions de philologie ou de littérature, en harmonie avec vos goûts et nos travaux ; mais, au sentiment de mon insuffisance se joignait la crainte de fatiguer inutilement votre attention. J'ai pensé que je parviendrais à la captiver un moment, en l'appelant sur notre belle patrie. Patrie! mot magique pour un cœur français! c'est l'espérance de te revoir qui consolait de nobles bannis dans leur exil. C'est pour toi que nos soldats bravaient l'Égypte et ses déserts. C'est toi encore qui menaces en ce moment le forban d'Alger jusque dans son repaire. Ah! puisse aussi le charme de ton nom ne pas dédaigner de s'étendre aux paroles de l'homme obscur qui, laissant à une plume plus exercée le soin de raconter les hauts faits de tes fils, va essayer avec plus de raison que de talent, de prouver que la Providence n'a pas été plus avare envers toi de beautés naturelles que d'esprits généreux.

Dans le siècle dernier, on reprochait aux Français d'être exclusifs. A en juger par notre humeur casanière, les peuples voisins se persuadaient que nous concentrions nos études

dans la connaissance approfondie de notre intéressante patrie, et que par la suite, nous n'aurions qu'à étendre à l'étranger nos habitudes observatrices, pour faire sur lui de ces conquêtes utiles qui ne coûtent de larmes à personne, et qui assurent le bien - être des populations. Malheureusement, il n'en était rien.

Quand nos économistes eurent présenté l'Angleterre comme l'utopie d'une nation par excellence, il fut du bon ton dans la haute société de Paris, d'aller saluer cette terre privilégiée. Mais nos voyageurs dont le bagage scientifique était fort mince, ne rapportèrent de leur pélerinage qu'une provision de ridicules et des modèles de veste pour leurs jockeis. Un mot bien connu de Louis XV contient toute la satyre de ce sot engouement. Ce prince demandait un jour au comte Brancas de Lauragais ce qu'il avait été faire en Angleterre. Sire, répondit emphatiquement le comte : j'y suis allé pour apprendre à penser.... Les chevaux, sans doute, reprit brusquement le Roi, en tournant le dos au courtisan.

Cette leçon serait actuellement trop sévère. Les progrès des sciences exactes ont imprimé quelque chose de plus positif à notre caractère, et le goût sans cesse croissant des sciences naturelles et archéologiques nous familiarise cha-

que jour davantage avec la connaissance de notre sol et de notre histoire. Mais ce goût n'est point encore assez répandu en France. A Dieu ne plaise que je blâme ces excursions en Italie et en Suisse, qu'inspire l'amour des arts, ou que commandent des prétextes de santé! Mais, avant que de visiter des contrées lointaines, pourquoi ne pas étudier d'abord celle qui nous a donné le jour? Semblables au mari infidèle qui prête gratuitement à l'étrangère les charmes et les qualités qu'il a l'injustice de refuser à sa compagne légitime, nous allons demander à d'autres climats et à d'autres peuples ces jouissances que la main de la Providence a largement semées sous nos pas.

Je ne vous parlerai point ici des richesses géologiques ou monumentales des départements du Var et des Bouches-du-Rhône. La facilité des communications, la multiplicité des relations commerciales, ont fait par fois sur ce point violence à notre apathie. Mais encore, combien de merveilles naturelles ou de souvenirs historiques nous échappent! C'est en vain, jusques à présent, que plusieurs de nos collègues ont fait un appel à notre patriotisme sur les beautés en tout genre que nous avons, pour ainsi dire, à nos portes. La satiété a son incurie, comme l'ignorance. A Paris,

même, ce centre des lumières de toute la France, des hommes d'ailleurs fort instruits ne manquent pas de placer aux îles d'Hyères le séjour enchanteur où l'on trouve l'active végétation du nord sous le beau ciel du midi. Quel serait le désappointement du malade ou du curieux qui, parti de la capitale sur la parole des maîtres, se ferait obstinément conduire à Porquerolles ou à Porte-Cros? Le nez au vent, il attendrait en vain ces brises parfumées d'un zéphir caressant les orangers en fleurs. Son odorat serait au contraire désagréablement saisi par ces exhalaisons piquantes et nauséabondes qui indiquent le voisinage de quelque fabrique d'acide sulfureux. Dès-lors, sa surprise serait moins grande en abordant, de ne trouver, au lieu de l'arbre vert, or et albâtre du jardin des Hespérides, que le chaîneau à la couleur terne, à la tige rabougrie.

Un homme qui n'avait jamais quitté son hôtel du faubourg Saint-Germain, soutenait à Madame de Staël, qu'Hyères était une île. Assurément, répondit-elle : c'est une île de gazon au milieu d'une mer de cailloux.

Nous voilà dans le département du Var, et je ne voulais pas sortir des Basses-Alpes. L'imagination que Montaigne appelle si spirituellement la folle du logis, est comme les

enfants qui ne sauraient suivre un chemin direct. Ils se jettent sur les côtés, tantôt à droite, tantôt à gauche, et avant que d'atteindre le but de leur course, la route a triplé pour eux, sans qu'ils s'en aperçoivent. Je ne puis m'en promettre autant de la part de mes auditeurs. Je ne vous arrêterai donc, Messieurs, ni au coup d'œil de Venelles, si enchanteur malgré *la longueur de la lieue*, ni sous la citadelle de Mérargues, ni devant la gothique chapelle du Saint-Sépulcre à Peyrolles, avec ses quatre ronds-points et ses tapisseries de lierre, ni auprès de l'immense château dont les jardins sont une conquête sur la Durance. Je vous fais grâce de mes sensations terribles au bac de Mirabeau, pénibles sous les ombrages abandonnés de Saint-Paul. Je traverse en toute hâte les bois éclaircis de Cadarache, avec regret les riantes prairies de Vinon. En passant, je salue avec reconnaissance les bosquets d'Esculape à Greoux. J'éprouve quelque peine à ne pouvoir faire halte au bassin d'Allemagne, et j'entre enfin dans le vallon de Riez. Ce ciel pur, ces chaleurs tempérées, ces côteaux couverts d'oliviers, de figuiers et de vignes, ces prés verdoyants, ces eaux limpides et abondantes..... J'étais en Italie!

Ces colonnes isolées, cette rotonde du Pan-

théon, ces pavés mosaïques, ces inscriptions funéraires, ces statues mutilées, ces milliers de fûts granitiques, ces armes, ces ustensiles, ces médailles que le soc ou la pioche met chaque jour à nud....... J'étais en Italie !..

Pourquoi faut-il que les guerres sarrazines et féodales n'ayent pas respecté davantage ces monuments de la grandeur Romaine. Ils attestaient sans doute que nos ayeux avaient eu des maîtres. Mais ces maîtres, en échange d'une stérile et sauvage liberté, leur avaient apporté le goût des beaux-arts qui enrichit les nations en les poliçant. Quelqu'absurde que fût le Polythéisme des conquérants, il était bien préférable aux sacrifices humains de nos Druides. Cette religion de fêtes, d'hymnes, d'encens et de fleurs, modifiait insensiblement le caractère farouche de nos ancêtres, et les préparait ainsi, malgré elle, à adopter plus tard avec enthousiasme les simples et touchantes cérémonies du Christianisme. Et en effet, il est à remarquer que le flambeau de l'Évangile pénétra bien plus lentement que parmi nous, au milieu des peuplades du nord de l'Europe, soumises seulement de nom à la domination romaine, et livrées entièrement encore aux rites sanglants de leur culte primitif. L'Église, à son tour,

conserva, en les sanctifiant, un grand nombre de monuments du Polythéisme. C'est ainsi qu'en devenant chapelle, fut respecté le Panthéon de Riez, et que la belle colonnade renfermée dans l'hermitage de St Maxime, échappa au marteau du vandalisme. Aussi, Messieurs, quand une Académie appelle dans son sein de vénérables prélats, de savants ecclésiastiques, elle ne cède pas seulement au désir de l'honorer de leur présence et de s'enrichir de leurs talents; elle obéit encore à la voix traditionnelle de la reconnaissance; elle pense à ce que la civilisation a dû à leurs devanciers; elle se reporte aux temps où l'Église ne se contentait pas de protéger les chefs-d'œuvre de l'antiquité; à ces temps, où, par la trève du Seigneur, elle arrachait les barons et leurs vassaux à une mutuelle destruction, où ses institutions canoniques suppléaient pour la tranquillité des peuples à l'absence de toute législation civile; à ces temps, enfin, où elle entretenait dans de pieuses retraites, les restes de ce foyer de lumières qui avaient inondé le monde, et qui plus tard devaient s'y répandre encore, avec plus de profit pour la sagesse et le bonheur des nations. Honneur donc aux dignes héritiers de ce Sacerdoce qui, dans des siècles de cruauté et d'ignorance, sauva les arts et consola l'humanité!

Le vaste et infécond plateau interposé entre les ruines romaines de Riez et les fabriques gothiques de Moustiers, est la parfaite image de cet âge de stérilité et de désolation qui s'écoula depuis la chute des beaux-arts jusques à leur renaissance. La chapelle de Beuvesère, que les vieilles chartes font remonter à Charlemagne, et la chaîne de fer qui unit les deux sommets dont elle est couronnée, m'annoncent que je vais voir Moustiers. Cette ville, avec ses manufactures nouvelles et ses murs noircis par le temps, avec ses rues sales et ses belles eaux, avec ce rocher qui la menace d'une ruine prochaine et son riche terroir où tout est vie et végétation, Moustiers, dis-je, n'est-elle pas elle-même l'image de cette autre époque où les lumières recommencèrent à lutter avec les ténèbres, et l'industrie avec les besoins?

J'arrive à Digne. Les massifs montueux qui s'élèvent derrière la ville comme un mur impénétrable au pied duquel viennent mourir ces riants vergers et ces belles promenades, semblent annoncer au voyageur qu'au-delà tout est néant ou destruction. Qu'il avance cependant; qu'il s'enfonce avec persévérance dans les gorges de la Javie et de Beaujeu; qu'il ne soit effrayé ni des escarpements du Labouret, ni du lit pierreux de ce torrent qui ne peut

désanchanter le riant paysage du Vernet; qu'il marche, et incessamment le gai village de St Pons lui indiquera l'entrée de la délicieuse vallée de Seyne. Oui, sans doute, prés fleuris, clairs ruisseaux, frais ombrages, après ce long aspect d'une nature désolée, vous fûtes pour moi comme la présence inattendue d'un ami fidèle au sein du malheur. Vous prolongeâtes mon enchantement jusques à la forteresse de St Vincent. Vous m'aviez fait incliner en passant, avec plus d'émotion encore, devant les tourelles du château de Montclar, et votre souvenir que rafraîchit la jolie halte de Méolans, me fit affronter avec plus de courage les précipices du pas de La Tour. Je savais que j'allais trouver le Lauzet avec son étang poissonneux, et que bientôt le bassin de Barcelonnette devait dérouler à mes yeux toutes ses magnificences. Je l'avouerai, à la vue de ces vastes tapis de verdure, de ces immenses pyramides de Mélèzes, j'oubliai et les pavés mosaïques et les colonnades de Riez; ou du moins je ne m'en souvins que pour juger combien, auprès des œuvres du Créateur, étaient mesquins et fragiles les monuments du peuple-roi.

Ces hameaux encadrés dans des bocages, ces troupeaux pendants à la verte ceinture des rochers, ces cascades bordées d'un gazon re-

naissant.... J'étais en Suisse. Cette jolie ville de Barcelonnette, propre, bien percée, entourée de promenades, cette population active et sage, ces hommes parcourant laborieusement chaque année une contrée de l'Europe, et revenant ensuite au foyer domestique, enfin cet amour du travail et de la patrie..... J'étais en Suisse. Oh! que ne m'a-t-il été donné d'aller saluer le berceau de ce St Jean de Matha, qui à travers mille dangers portait aux captifs de la plage africaine l'Évangile et la liberté. Que n'ai-je pu visiter Meyronne, l'Arche, Tournus, et surtout cette belle montagne du Lauzanier avec son lac de crystal et ses gras pâturages. De son sommet j'aurais embrassé d'un regard la longue chaîne des Alpes et les plaines du Piémont. France, Suisse, Italie, me serais-je écrié! Grands livres de la nature et de l'histoire, ne vous fermez pas devant moi! Spectacle de l'immuable puissance de l'Éternel! Théâtre des passagères ambitions de l'homme, qu'elles sont sublimes ou affligeantes les sensations que vous éveillez dans mon cœur! Aveugles que nous sommes! est-ce donc pour les arroser de notre sang, que la Providence nous a dotés de ces riches côteaux et de ces vallons fertiles. Partageons ses bienfaits en frères, au lieu de nous les arracher les armes à la main; et

puissent bientôt l'innocence et la paix qui règnent autour de moi, s'étendre au reste de l'univers !

Après ce discours, M. DE MONTVALON, Secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

MESSIEURS,

Les vertus qui font les héros ne sont pas moins indispensables aux hommes que la Providence a placés dans les rangs les plus obscurs de la société. Il n'en est peut-être aucune dont la pratique soit plus difficile que celle dont le divin législateur des chrétiens a fait le fondement de la morale qu'il est venu établir sur la terre.

Le renoncement à l'amour-propre est en effet le plus grand sacrifice que l'homme puisse faire, et je ne le sentis jamais aussi profondément qu'aujourd'hui, où cédant à la volonté presque unanime de mes collègues, j'ose venir faire entendre ma faible voix dans cette enceinte.

Sans ce motif serais-je assez téméraire pour



m'exposer à une comparaison que je suis loin de pouvoir soutenir, et que votre indulgence daignera m'éviter.

Vous ne comptez pas sans doute, Messieurs, retrouver en moi l'éloquence brillante et solide et le savoir profond du premier secrétaire de cette Académie. Le rang qu'il tenait dans l'Europe littéraire et savante, me dispense de tout éloge, mais ne saurait me priver de payer une dette du cœur envers celui qui m'honora toujours d'une véritable amitié, guida mes pas incertains dans la carrière des lettres, daigna me confier le soin de remplir la promesse qu'il avait faite à un ami, et que son grand âge et ses nombreuses occupations l'empêchaient de réaliser. Mes premiers essais portent encore les traces de sa critique sévère et juste ; elle m'était si nécessaire que j'ai dû sentir que je devais condamner à l'oubli un travail qu'il ne pouvait plus retoucher et polir.

Ce serait vainement encore que je chercherais à marcher sur les traces de mon prédécesseur. Loin de moi la pensée de vous rappeler la pureté de son style, la variété prodigieuse de ses connaissances, la politesse de ses critiques, la délicatesse de ses éloges : je ne ferais que vous faire regretter davantage de ne plus le retrouver à la place que j'occupe, et vos

regrets, je l'affirme, ne pourront jamais égaler les miens.

Trop au-dessous des fonctions qui me sont confiées, pour ne pas essayer d'en élaguer, autant que je le puis, le difficultés, je dois me borner à vous rendre un compte exact des travaux annuels de l'Académie.

Vouée, dès sa naissance, à s'occuper de tous les genres de sciences et d'arts, l'Académie en a reçu la mission spéciale par l'institution définitive que le Roi lui a donnée. Le tableau que je vais mettre sous vos yeux, vous prouvera qu'elle a cherché à remplir les devoirs qui lui sont imposés.

Éminemment utiles aux progrès des lettres et des arts, les Académies de province peuvent difficilement, à cette époque, offrir ces découvertes extraordinaires destinées à opérer des révolutions marquantes, ni les grands ouvrages qui servent à faire époque dans l'histoire des lettres. La centralisation opérée par les ressources immenses de la capitale, l'entraînement naturel qui y attire et y réunit tous les jeunes gens qui sentent se développer en eux les germes des talents, détruit l'espoir de voir briller le génie ailleurs que dans ce foyer.

Il est donc malheureusement trop vrai de dire que nos travaux servent plus à nourrir



l'amour des lettres et à propager l'étude des sciences et des arts, qu'à illustrer les premières et à reculer les bornes des seconds.

Aussi un grand nombre de ces hommes que la nature a doués d'un esprit sage et réfléchi, n'ont cessé de conseiller aux Sociétés savantes de Province, de diriger principalement leurs travaux vers les seuls buts où elles sont véritablement utiles ; je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, qu'ils ont entendu parler de l'agriculture, et de tout ce qui se rattache à l'histoire du pays.

En effet, le plus noble des arts, puisqu'il est le plus nécessaire à l'homme, ne saurait être dirigé par ces règles générales et uniformes qui, pour tant d'autres, ne souffrent qu'un petit nombre d'exceptions. Les théories savantes, sans doute, mais presque toujours basées sur des expériences faites en petit sur un seul point, avec un luxe et une dépense au-dessus des moyens du modeste propriétaire, viennent échouer devant la pratique, et se briser contre une foule d'obstacles imprévus ou dédaignés par les agriculteurs de cabinet. La nature du sol, le degré de température et d'humidité de l'atmosphère, les vents impétueux et glacés qu'éprouvent certaines contrées, ne dérangent-ils pas à cha-

que instant les combinaisons savantes des plus habiles économistes ?

N'hésitons pas à le dire, Messieurs, si l'ignorance et la routine présentent à la culture des champs de fâcheux obstacles, une confiance imprévoyante en des systèmes hardis ne lui est pas moins fatale.

On s'accorde à considérer comme un des vices les plus funestes à notre époque, cette avidité démesurée de fortune et d'honneurs, qui fait que l'on regarde, comme perdus, tous les avantages que l'on n'a pu emporter d'emblée et comme au pas de charge.

Elle trouverait pourtant une espèce d'excuse dans la courte durée de notre vie, dont la fuite rapide laisse si peu de temps à l'espérance.

Mais pourrait-il en exister pour cette manie d'innovations, sans examen, qui fait succéder au plus brillant espoir les plus funestes chutes. Peu importe que les sciences et les arts aient un développement rapide ; ils ne sont pas le domaine exclusif de la génération qui les cultive : leur marche progressive doit être lente, mais assurée. Appliquer la théorie à la pratique ; approprier les systèmes à la localité, leur faire subir les modifications qu'elle exige ; multiplier les expériences ; encourager le développement de celles qui offrent des succès,



en constater l'utilité ; telle est la tâche des Sociétés savantes de Province, en ce qui regarde l'agriculture, et j'ose espérer vous démontrer que celle dont je suis l'organe n'a pas négligé ce devoir.

Aimer son pays, consacrer sa vie entière à contribuer à sa gloire, est un devoir sacre pour tous les hommes : et ce n'est heureusement pas en France que l'on se voit forcé de prouver l'utilité d'un précepte dont la source est dans tous les cœurs. Mais un sentiment général d'amour exclût-il une affection particulière ? C'est ce que je ne saurais me persuader, ce que je regarde même comme impossible. Membres de la grande famille, nous ne pouvons cesser pourtant d'attacher un prix immense à la portion de gloire que nous avons apportée dans le faisceau formé par tant d'illustrations particulières. Confondus dans l'agrégation qui a formé le plus noble et le plus puissant comme le plus éclairé des royaumes de l'Europe, les Provençaux ne sauraient, à nos yeux, sans se rendre coupables d'apostasie, oublier qu'ils furent le premier des peuples de la Gaule à recevoir les bienfaits d'une religion et d'une morale divine ; que leur civilisation devança celle de tous leurs voisins ; que leur langue formée de celles des deux plus illustres peu-

ples du monde, est devenue le type de toutes les langues du midi de l'Europe; qu'ils tinrent un rang illustre à l'époque où la division des territoires séparait les nations aujourd'hui réunies par grandes masses; et qu'enfin, le grand nombre d'hommes illustres que la Provence a vu sortir de son sein, soit avant sa libre réunion à la Monarchie française, soit depuis qu'elle y a été incorporée, légitiment l'orgueil qu'elle attache à son nom, et font un devoir à ses enfants de rechercher tout ce qui a pu contribuer à sa gloire et à son illustration.

Tel est le but vers lequel se dirigent les travaux de plusieurs de nos collègues; but éminemment utile et national, et qui nous impose le devoir d'exciter et de signaler leur zèle.

Le plan que je me suis tracé m'oblige à mettre premièrement sous vos yeux la portion des travaux de l'Académie qui concerne l'agriculture, et quoique cette partie soit la moins riche en résultats, c'est pourtant celle qui a le plus occupé nos séances particulières. En effet, Messieurs, il vous sera facile de sentir combien ont besoin d'être muries les décisions qui émanent d'une Société qui peut croire exercer une sorte d'influence sur des systèmes agricoles. C'est par ce motif que je dois m'in-

terdire de faire connaître en ce moment les travaux de la Commission nommée pour examiner les ravages causés par la rigueur du dernier hiver, et me borner à vous dire que ses recherches lui donnent l'espoir de présenter un jour des aperçus utiles sur les effets du froid relativement à la plus précieuse de nos cultures, et sur les moyens de prévenir, par de sages précautions, la mortalité de l'olivier. Des données fort curieuses ont déjà fourni des vues à l'Académie, mais la prudence exige qu'on ne les fasse connaître au public que lorsqu'elles auront été soumises à une critique scrupuleuse.

La culture du Sainfoin, plante si nécessaire, surtout dans une contrée où le manque de fourrages arrête le développement de l'agriculture, a dû son accroissement aux encouragements de l'Académie. Mais il ne suffisait pas d'en avoir propagé la semence, il fallait encore indiquer aux propriétaires les procédés pour le récolter. Nous devons à M. Vallet, notre collègue, la manière de le lier en gerbes au moment du fauchage, méthode que nous avons pratiquée nous-même, introduite chez nos voisins, et que le succès a pleinement couronnée.

C'est encore à cet infatigable collègue, dont l'esprit vaste et actif ne saurait se borner au

travail du cabinet, et aux soins qu'exige le Barreau dont il est un des plus remarquables orateurs, que nous devons l'intéressant Mémoire sur la culture de la Betterave, dont je vais avoir l'honneur de vous présenter l'analyse. L'auteur, sans chercher à établir des théories systématiques, ne fait que présenter le tableau des expériences qu'il a faites lui-même, et il en résulte que la betterave, ou *disette*, dont il conseille la culture, n'exige que peu de labours, et se passe facilement d'arrosage; que son produit, comparé à celui des autres plantes que l'on destine à la nourriture des bestiaux, offre d'immenses avantages.

Notre collègue, M. Braccini, dont les connaissances multipliées sont journellement reconnues par nous, a communiqué un Mémoire sur un point essentiel d'économie agricole. Le système de l'auteur tend à prouver l'utilité que l'on trouverait généralement à diminuer la durée de l'existence des arbres et des animaux que l'homme destine à son usage, pour en hâter la reproduction. Tout en rendant hommage aux principes qui ont dirigé ce travail, il nous est impossible d'en admettre toutes les conséquences, et surtout en ce qui regarde les forêts, dont un gouvernement sage ne peut, à notre avis, abandonner la surveillance sans les



exposer à une destruction inévitable, que ne peut manquer d'amener l'égoïsme et les besoins si multipliés, à cette époque, de ceux qui les possèdent.

La partie de ce Mémoire, qui concerne les bestiaux destinés à la nourriture de l'homme, nous paraît fondée, et devoir mériter l'examen réfléchi non-seulement des propriétaires, mais même de l'administration.

L'Académie s'est essentiellement occupée de tout ce qui a rapport aux antiquités découvertes dans le pays, et par conséquent à son histoire. Elle a écouté avec intérêt plusieurs rapports qui lui ont été faits sur diverses inscriptions tumulaires, sur des monnaies et médailles, et d'autres vestiges qui prouvent le long séjour des Grecs et des Romains en Provence, ainsi que les incursions qu'y firent les Sarrazins.

Elle a approuvé le plan présenté par un de ses membres, pour prévenir la destruction des vestiges de l'antiquité, que l'ignorance de nos paysans détruit ou recouvre de terre au moment même où l'on vient de les rendre à la lumière.

Notre savant collègue, M. l'abbé Castellan, dont les pénibles recherches continuent à nous être si utiles, nous a communiqué un Mémoire sur le Mont Victoire, qui reçut son nom de celle que remporta Marius dans les plaines

qu'il domine. La reconnaissance des Saliens délivrés du joug des barbares, éleva sur son sommet, un temple à la Déesse des triomphes. A ce culte succéda celui des Chrétiens, le nom ne fut pas même changé. Des monastères succédèrent à l'habitation des prêtres de l'idole ; mais le culte accompagné de la partie la plus remarquable de ses rites fut conservé, et M. Castellan en a montré les traces indélébiles dans le pélerinage que font les peuplades environnantes, et les feux qu'elles allument sur le sommet de la montagne, le 24 avril, jour anniversaire de la bataille que Marius livra aux Cimbres et aux Teutons.

C'est à la même origine que nous devons rapporter celle des fêtes de la Tarasque, que l'on célèbre à Tarascon, et que notre bon Roi René avait embellies de ces décorations bizarres et de ces formes emblématiques qui distinguent toutes celles qu'il fit célébrer en Provence, et qu'on oubliera avant que la mémoire de son nom si justement chéri soit effacée.

Notre laborieux collègue, M. Porte, dont les travaux nous font concevoir de si grandes espérances, après avoir détruit, par l'emploi d'une critique éclairée, tout ce que l'on rapporte de fabuleux sur le voyage du Lazare et de sa famille en Provence, et sur la prétendue

défaite du dragon par Ste Marthe, histoire que revendiquent une foule d'autres villes de Provence, en changeant seulement les noms des champions, montre qu'on ne saurait également trouver une origine à cette fête burlesque, dans une allégorie de la victoire du Christianisme sur le culte des idoles, et croit la trouver dans un tribut de la reconnaissance populaire, envers cette fameuse Syrienne que Marius traînait à sa suite, à laquelle il attribuait le succès de ses armes; tant il est vrai de dire que la crédulité habite aussi le cœur des héros ; à cette Martha, enfin, dont l'étang de Berre conserve encore le nom.

Le système de M. Porte, qu'il est trop sage pour donner comme positif, repose cependant sur de savantes investigations et des raisonnements pleins de force.

Le gouvernement voulant recueillir tous les éclaircissements nécessaires pour fixer les principes qui doivent régir la législation, en ce qui concerne les Brevets d'invention et de perfectionnement, a présenté à l'Académie une série de questions dont la solution a été confiée à une Commission qui a choisi pour son rapporteur, notre collègue M. Bernard, professeur à l'Université de cette ville. Ce double choix nous était un garant infaillible du suc-

cès de cet important travail, où se montre partout l'amour de la science et le zèle du bien public. On y voit l'habile jurisconsulte qui n'a pas fait du droit une étude exclusive, mais qui s'est familiarisé avec divers autres genres de connaissances ; aussi son ouvrage a-t-il reçu la plus honorable distinction, par les remerciments adressés à l'Académie, de la part de son Excellence le Ministre de l'intérieur.

A cette époque où l'industrie n'est heureusement plus étrangère à aucune classe de citoyens, M. le marquis de Galliffet a voulu donner une plus grande extension aux travaux, presque abandonnés, de sa carrière de marbre du Tholonet ; le succès a dépassé ses espérances en lui fesant découvrir non-seulement des marbres supérieurs en qualité à ceux que nous connaissions, mais de nouvelles espèces dignes d'orner les monuments que la France consacre à sa gloire et à sa reconnaissance. M. le Préfet dont les soins paternels et l'administration éclairée ne néglige rien de ce qui peut être utile au pays, demanda à l'Académie un rapport sur cet important objet. Une Commission composée de MM. de Beaulieu, Vallet, Icard et de Castellet, fut nommée pour se livrer à l'examen de ces carrières. Nous ne saurions donner trop d'éloges au travail au-

quel elle s'est livrée, et dont elle a confié la rédaction à la plume élégante de notre Président, M. Cottard. Il résulte de ce rapport, que les nouveaux marbres du Tholonet sont propres aux divers emplois auxquels on destine cette production de la nature ; qu'ils sont supérieurs, par leurs qualités, à ceux de la même espèce que nous tirons, à grands frais, de l'Italie ; et que leur exploitation, en grand, en nous délivrant d'une sorte de tribut payé à l'étranger, fournira à la population malheureuse de cette contrée, une aisance que ne peuvent plus lui offrir ses champs dévastés par l'hiver.

La Commission fait l'éloge des machines ingénieuses introduites par M. le marquis de Galliffet ; elle l'engage à donner de nouveaux développements à son entreprise, et sollicite l'intervention du gouvernement pour la confection d'une route indispensable.

Dès l'année dernière, l'Académie accueillant avec un juste enthousiasme l'importante découverte faite par M. Champollion jeune, de divers *Papyrus* qui se trouvent dans le précieux cabinet de notre collègue, M. Sallier, avait fait imprimer et adresser à ses correspondants le procès verbal de la séance où on lui rendit compte d'un objet aussi important.

L'espèce de répugnance avec laquelle on accueille l'explication de ce que l'on avait toujours considéré comme un mystère impénétrable , la jalousie malheureusement si naturelle à l'homme, et que la science est si loin d'effacer, portèrent plusieurs savants à se servir de la voie des journaux pour contester cette découverte à laquelle ils n'hésitèrent pas à donner le titre de jonglerie, et accusèrent l'Académie d'une crédulité impardonnable.

Les Anglais furent ceux qui parlèrent avec plus de mépris de cette découverte qu'ils traitèrent de fable , en s'appuyant, surtout, sur le motif qu'elle avait été faite dans une ville d'une médiocre importance.

Nous saisirons cette occasion de leur rappeler qu'Aix fut la patrie de Peiresc ; que cet illustre savant avait connu , avant eux , la fameuse Chronique de Paros, et qu'il n'a tenu qu'à une circonstance purement pécuniaire , que ce précieux dépôt ne reçût le nom de marbres d'Aix ou de Peiresc , à la place de celui d'Oxford et d'Arundel.

L'amour des sciences , autant que notre honneur , nous faisaient un devoir de répondre à une aussi injuste accusation ; et le séjour qu'a fait en notre ville M. Champollion , à son retour d'Égypte , pour faire un nouvel examen

de ces antiques Manuscrits, nous en a fourni l'occasion. Ce savant que nous nous félicitons aujourd'hui de compter au nombre de nos Correspondants, s'est livré avec autant de zèle que de succès à ce travail que n'a cessé de suivre notre collègue, M. Rouard, qui par la vaste étendue de ses connaissances n'est étranger à aucune des branches de la science.

Dans un rapport, véritablement remarquable, et qu'il a soumis à M. Champollion, notre collègue, M. Rouard, après s'être livré à une lumineuse digression sur les trois genres d'écritures dont se servaient les Égyptiens, expose que les Manuscrits-Sallier sont écrits en caractères hiératiques, excepté le premier où l'on s'est servi de l'alphabet démotique ou vulgaire. Celui-ci donne l'Acte de vente d'un terrain ; sa date se rapporte au règne de Ptolémée Épiphanes, mort 181 ans avant Jésus-Christ.

Le second contient des Prières ou les Louanges de divers dieux de l'Égypte, et paraît avoir été composé sous le règne d'Apophis.

Le troisième est un Chant ou Poëme composé par le roi *Amen-Hendjon* ou *Amen-Hemthé* de la XVIIIe Dynastie.

Le quatrième paraît avoir une grande importance liturgique et même astronomique. C'est un véritable Calendrier religieux, donnant

pour ainsi dire, les fastes sacrés de l'Égypte, et présentant pour chaque jour une espèce de légende relative à l'histoire des dieux. Malheureusement ce *Papyrus* est fort difficile à dérouler et à lire, parce qu'il est écrit des deux côtés, contre l'usage ordinaire.

Le cinquième, enfin, contient l'Histoire de la campagne de *Sésostris Rhamsès*, premier roi de la XIXe Dynastie, contre les Scythes: expédition qui eut lieu la cinquième année de son règne, ainsi que l'indiquent les monuments encore existants, c'est-à-dire, vers l'an 1400 avant J.-C.; à peu près à l'époque de Moïse.

Ces précieux Manuscrits sont-ils contemporains, ou de simples copies postérieures? c'est ce que le savant restaurateur de la langue hiéroglyphique n'a point décidé. Mais cette question est elle-même assez indifférente; leur antiquité n'en est pas moins incontestable, leur découverte moins précieuse; et c'est avec une vive satisfaction que l'Académie a vu M. Champollion confirmer le premier jugement qu'il en avait porté.

Notre savant collègue, M. de Castellet, qui sait, en enseignant avec succès la plus difficile des sciences, trouver encore le moyen d'en simplifier l'étude, a soumis à l'Académie, comme une preuve de la possibilité de mettre



les hautes Mathématiques à la portée d'un plus grand nombre d'individus, la solution de divers problèmes de géométrie analytique, résolus par des considérations purement géométriques. Nous ne saurions donner d'assez justes éloges à cet essai, puisque le vrai moyen de propager les sciences est évidemment d'en faciliter l'étude.

Nous devons au même Académicien la relation de la cure de deux maladies, qui ayant résisté à l'application des remèdes ordinaires pendant l'espace de huit et onze mois, ont cédé entièrement à l'emploi de l'électricité : moyen curatif auquel il serait désirable que l'on eût recours plus souvent.

Notre collègue, M. d'Astros, qui malheureusement depuis trop long-temps ne nous laisse rien apercevoir de ses relations avec les muses provençales, nous a fait connaître un Mémoire dans lequel, après s'être livré à des considérations générales sur la médecine et la naissance de cette science, il tend à prouver que si parmi les maux qui affligent l'espèce humaine beaucoup ne sauraient être traités que par des gens de l'art, il en est d'autres, infiniment moins graves, pour lesquels deviennent inutiles et même nuisibles, une foule de remèdes dont un aveugle empyrisme a, en quelque sorte, consacré l'usage, tandis que confiés aux soins de

la nature on en obtient facilement la guérison.

Les Muses ont reçu cette année, de la part de nos collègues, un culte plus fervent. M. le général Pascalis dont le génie poétique est trop bien connu pour avoir besoin d'éloges, a fait le charme de nos réunions particulières par la lecture de divers fragments de son Poëme d'Hésiode et d'Homère ; d'une Tragédie, où l'on remarque combien l'intérêt et la dignité du style s'accordent avec la sévérité des règles ; de plusieurs Pièces fugitives, où l'on retrouve la flexibilité de son talent ; et enfin, d'un recueil de Sonnets, les uns imités des meilleurs auteurs italiens, les autres entièrement neufs, et qui démontrent que notre langue habilement employée, peut, dans ce genre difficile, rivaliser avec celle de nos voisins.

Notre jeune collègue, M. d'Arbaud-Jouques, en qui l'on aime à retrouver un talent héréditaire, nous a lu des vers sur la conduite de l'esprit humain dans la recherche du bien, où les principes d'une sage philosophie sont rendus aimables par les charmes d'une versification facile.

Cet Académicien, en nous communiquant divers fragments de sa traduction de Lucrèce, nous a fourni la preuve qu'il a suivi les conseils que nous lui avions donnés l'année dernière.



Nous avons remarqué, avec un vif intérêt, des stances élégiaques, dont le sujet est tiré de la tragédie d'Abufard, et qui nous font regretter que les nombreuses occupations de notre Président, M. Cottard, ne lui permettent pas de sacrifier plus souvent aux muses.

Notre collègue, M. Diouloufet, que ses ouvrages avaient déjà placé au premier rang des poètes Provençaux, a livré à l'impression, cette année, un volume de Fables, de Contes et de mélanges en vers, où l'on retrouve la naïveté et la malice aimable de notre grand fabuliste, sans y rencontrer aucune tache de licence. Digne émule de nos vieux Troubadours, il a prouvé ce que l'on peut faire, encore, d'un langage avec lequel ils firent les délices des plus brillantes Cours de l'Europe. Puisse son exemple être imité, et sauver de l'oubli, où la prévention et la mode cherchent à le plonger, l'idiôme de notre belle Patrie !

Nous avions accueilli l'année dernière, avec empressement, les communications qui nous furent faites par M. Maitre, instituteur à Brignolles, au sujet de sa méthode d'enseignement pour la lecture. Les expériences qu'il voulut bien faire en notre présence, nous convainquirent de la supériorité de sa méthode sur celle que l'on nomme Lafforienne, et nous l'en-

gageâmes à se rendre à Paris pour la soumettre au gouvernement.

Nos prévisions n'ont point été déçues, et c'est avec un vif intérêt que nous avons appris que le suffrage du Conseil de l'Instruction publique avait confirmé le nôtre.

L'Académie n'a été privée, cette année, d'aucun de ses membres résidants, mais elle déplore la perte qu'elle a faite de deux de ses membres honoraires.

M. le Comte de Villeneuve Bargemont, Conseiller d'État, Préfet de ce département, que les regrets de l'Académie ont suivi au-delà du tombeau. Une délibération ayant ordonné que son éloge serait prononcé dans cette séance publique, quoique la volonté de l'Académie demeure aujourd'hui sans exécution, par des circonstances qu'elle n'avait pu prévoir, je dois m'interdire de devancer l'éloquent orateur qu'elle en avait chargé, dans l'honorable mission de vous peindre des sentiments que partagent tous ses collègues.

Pour avoir moins de pompe, la douleur que nous a causé la mort de M. de La Goy, n'en est ni moins vive, ni moins sincère. Neveu de ce savant et généreux Mejanes, dont le nom sera à jamais béni par ceux qui cultivent les lettres dans notre cité qu'il dota de cette

magnifique Bibliothèque que tant d'étrangers viennent admirer, M. de La Goy avait hérité de son goût pour les lettres, comme de son attachement pour le pays. Savant archéologue, dessinateur élégant, graveur habile, sa place parmi nous que la reconnaissance aurait dû lui marquer, n'était en effet qu'un juste hommage rendu à son mérite.

Si de si justes regrets pouvaient être effacés, ils le seraient, sans doute, par les nouveaux choix dont s'honore l'Académie. Oui : elle doit s'énorgueillir de compter au nombre de ses membres honoraires ce vertueux Prélat qui est venu, pendant la rigueur de cet hiver funeste, nous retracer par son zèle et par sa charité inépuisable, les vertus des apôtres et leur magnanime simplicité. Qui de nous, en voyant ce généreux vieillard braver les horreurs des frimats, pour se frayer une route jusques au galetas du malheureux, n'a pas avoué que son éloquence si douce et si persuasive, et cette élégance qui distingue ses écrits, étaient les moindres titres qu'il eût à notre admiration.

Quel nom pouvait, à plus juste titre, être associé au sien, que celui de Mgr l'Archevêque de Toulouse. Soutien de la foi, qu'il sut confesser et défendre dans des temps ora-

geux, il en est aujourd'hui, par ses talents et son éloquence, un des plus brillants ornements. La Provence qui le vit naître, ne devait pas laisser échapper une occasion de le rattacher à elle par un lien de plus.

L'Académie a reçu, avec reconnaissance, plusieurs communications qui lui ont été faites par ses membres correspondants, et se félicite d'avoir admis parmi eux, MM. le baron de La Doucette, Ampère et Champollion jeune.

Je m'estime heureux de pouvoir terminer ce rapport, en faisant mention du bienveillant accueil fait par Mgr le Dauphin à la députation qui, suivant l'usage, a été déposer aux pieds de S. A. R. les hommages de l'Académie. M. Rouard, l'un de nos Vice-Présidents, dans un discours où respirent les sentiments et les vœux d'un bon Français, s'est montré fidèle aux souvenirs historiques de la Provence, et notre digne interprète.

En 1828, l'Académie avait donné pour sujet d'un concours qui devait être ouvert jusques en mars 1830, l'Éloge du philosophe Gassendi. Un seul Discours, le même dont il a été parlé dans la dernière séance publique, a été envoyé au secrétariat : il n'en fut pas rendu compte l'an passé. Ce Mémoire ayant pour épigraphe

ce vers , *Doctas pascit apes et terris mella ministrat*, a été examiné et n'a point été jugé digne du Prix. Il y a de grands défauts à reprocher à ce travail , tant pour le fond des choses que pour l'exécution.

La philosophie de Gassendi n'y est point suffisamment exposée et développée ; et par là l'auteur a manqué à la considération première et essentielle du concours.

Il n'a pas , non plus , suffisamment caractérisé l'influence de Gassendi sur la science philosophique , et a manqué ainsi à la seconde condition.

Les reproches que l'Académie lui adresse sur la partie oratoire de son discours , ne sont pas moins graves. La distribution des matières est vicieuse ; le style manque de chaleur ; il n'y a pas assez de méthode dans la partie philosophique. Tel qu'il est , cet ouvrage ne doit point être couronné. Que l'auteur travaille de nouveau son sujet, qu'il le refonde ; qu'après s'être bien pénétré des doctrines du philosophe , il les expose avec soin ; qu'il montre clairement ce que Gassendi a emprunté aux anciens , et comment il a ouvert de nouvelles routes aux modernes ; qu'il nous parle un peu plus de l'homme , c'est-à-dire , des mœurs privées et des vertus de Gassendi. Car

lorsque nous trouvons une vie si grande et si pure, tant de douceur, de piété, d'humilité, et que nous sommes également frappés d'admiration et de respect devant les qualités du cœur et la puissance du génie, il est nécessaire et juste qu'on nous parle en même temps de l'homme privé et du philosophe.

Espérons que l'auteur du Mémoire, profitant de ces observations, se présentera, avec plus de succès, au concours que l'Académie proroge jusques à l'année prochaine.

Le prix d'agriculture sur le Sainfoin, annoncé l'année dernière pour 1831 est maintenu.

Le programme de ces Prix sera imprimé séparément dans les formes ordinaires, et envoyé immédiatement à toutes les Académies correspondantes, et aux Journalistes, pour être publié.

On a lu :

Un fragment d'un *Poëme sur le Mont Viso*, par M. le Général Pascalis.

Notice historique sur M. Mollet, par MM. de Castellet et Hippolyte de Fonscolombe.

La Dot de Lise, par M. Vallet, Avocat.

Deux fragments, de l'*Invocation à Vénus*, et du *Sacrifice d'Iphigénie*, traduits de Lucrèce en vers français, par M. Philippe de Jouques.

BUREAU DE L'ACADÉMIE,

POUR L'ANNÉE 1830 — 1831.

PRÉSIDENT.

M. le Général PASCALIS.

VICE-PRÉSIDENTS.

M. BERNARD, Prof. à la Faculté de Droit.
M. D'ASTROS, Docteur en médecine.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. le Comte DE MONTVALON.

SECRÉTAIRES ANNUELS.

M. PONTIER.
M. JAUFFRET, Avocat.

ARCHIVISTE.

M. PORTE, Greffier aud. près la Cour royale.

TRÉSORIER.

M. SALLIER.

ACADÉMIE DES SCIENCES,

AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

PROGRAMME

Des sujets de PRIX *que propose l'Académie d'Aix, pour l'année* 1831.

I.

PRIX DE LITTÉRATURE.

L'Académie maintient au concours, jusqu'au 31 mars 1831, pour sujet d'un Prix de 500 fr. l'Éloge de Gassendi, et l'Analyse raisonnée de sa philosophie.

II.

PRIX D'AGRICULTURE.

L'Académie propose pour sujet d'un Prix de 300 fr., ou d'une Médaille d'or de même valeur, qu'elle décernera en 1831, les questions suivantes :

« Quelles sont les améliorations à introduire
» dans la culture du Sainfoin, en Provence ?

» Quel est le point de sa végétation le plus » favorable, et les procédés les plus avanta- » geux pour le récolter ?

» Quels sont les moyens de le rendre plus » profitable dans les divers usages auxquels on » l'emploie ? »

L'Académie est convaincue que la culture du Sainfoin ne produit pas encore, en Provence, tout l'avantage qu'on peut en attendre. Elle a pensé qu'il serait utile d'appeler de nouveau, sur cette culture si importante, l'attention des agronomes, et elle s'empressera de publier les observations utiles qui lui seront communiquées. Elle engage les concurrents à rechercher spécialement quelles sont les meilleures méthodes à suivre pour la reproduction de ce fourrage; quels sont les moyens les plus propres à empêcher qu'il ne s'y mêle des plantes parasites ou pernicieuses ; quelle est l'époque la plus convenable pour en faire la récolte, de manière à éviter une maturité trop grande ou trop peu avancée ; et, enfin, quelles sont les précautions à prendre pour l'enfermer et le conserver avec le moins de perte ou de déchet possible.

L'Académie désire que les expériences sur lesquelles les concurrents devront appuyer leurs

théories, soient faites sur une étendue de 2400 mètres carrés, au moins, et constatées par procès verbaux de l'autorité locale.

Pour être admis à concourir aux deux sujets proposés, les Mémoires doivent être adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, d'Aix, (Bouches-du-Rhône), avant le 31 mars 1831. Les membres résidants de l'Académie sont seuls exclus des concours.

Les concurrents sont invités à joindre à leurs Mémoires une épigraphe ou une devise qu'ils répéteront dans un billet cacheté, renfermant leurs noms et leur adresse lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire auquel il sera attaché, aura remporté le Prix ou un Accessit.

C[te] DE MONTVALON,
Secrét. perpét.

AIX, DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ, rue des Jardins, No 14, au haut de la place du Collége. 1830.



22

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES

D'AIX.



1833.

A AIX,
DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ,
Rue des Jardins, n° 14.



SÉANCE PUBLIQUE.

Le samedi, 8 juin 1833, la vingt-deuxième séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu à midi, dans la grande salle de l'Université.

M. le Chanoine Castellan, Professeur d'Histoire ecclésiastique à la Faculté de Théologie, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance, par le discours suivant :

Messieurs,

Rien de plus important pour la société, en général, et pour les membres qui la composent, que la culture sérieuse des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts. En nier la vérité, ce serait mettre à jour une idée contraire au bon sens et démentie par l'expérience, avancer en un mot un vrai paradoxe.

Si quelques grands génies ont osé dire, que par leurs progrès, elle y a plus perdu que gagné, il faut croire pour leur honneur qu'ils ne voulaient pas parler des vrais savants, mais de ces esprits orgueilleux, superficiels, prétendus philosophes, qui sans rien approfondir, à l'aide

des sophismes, de l'ironie, et d'un style quelquefois enchanteur, en imposent au vulgaire, hors d'état de discerner le faux d'avec le vrai.

Il est essentiel que la science, en dissipant les ténèbres, propage la lumière. Il n'y a de véritable philosophie, nécessairement fille de la lumière, que dans la sagesse; puisque le philosophe, à moins qu'il ne change de nom, ne peut être que son ami. Aussi nous pouvons nous servir de la belle pensée d'un judicieux auteur: si beaucoup de philosophie fait du bien, peu de philosophie n'opère que du mal.

Qui oserait disconvenir que l'homme naît naturellement ignorant, ami du repos et ennemi de la gène. Il est incapable, comme l'avoue ingénument Platon, le plus sage des philosophes parmi ceux de la Grèce, de connaître la cause de la dégradation de notre espèce, et de la fougue violente de ses passions, qui, si elles n'étaient pas retenues, le ravaleraient au-dessous de la brute. Aussi convenait-il avec franchise, que quoiqu'il sût beaucoup, il lui en restait encore tant à savoir, qu'en comparant ce qu'il savait déjà avec ce qu'il ignorait, il pouvait dire qu'il ne savait rien. Il en aurait su davantage, si durant son séjour en Égypte, il avait pu consulter les livres sacrés des Hébreux.

Les rayons de l'astre du jour qui éclairent tout l'univers, ne sauraient pénétrer jusqu'au fond de l'ame du vulgaire; et quoique les cieux racontent la gloire [illegible] que le firmament

publie hautement l'ouvrage de ses mains, quoique la nature entière soit un livre ouvert, où la plus petite des plantes, le plus vil insecte, un simple grain de sable, et tout ce qui tombe sous nos sens, renferme de milliers de merveilles ; toutefois, ces caractères de grandeur et de magnificence de la Divinité ne sont-ils pas inintelligibles pour le plus grand nombre, faute de réflexion ?

Le polythéisme et ses conséquences a-t-il eu d'autre source que l'ignorance ; aussi remarque-t-on, que les vrais philosophes de l'antiquité, tels que Platon, Socrate, Cicéron, et tous ceux qui s'appliquaient sérieusement à la saine métaphysique et à la morale, élevaient plus haut leurs pensées, et que par leurs profondes méditations ils reconnaissaient l'être souverain, le seul être créateur, rémunérateur de la vertu, et juste vengeur du crime; une vie future, l'ame immortelle.

Où en serions-nous pour l'astronomie, la physique, la mécanique, l'éloquence et l'histoire, sans les sueurs, les veilles et les travaux de tant de savants, qu'il serait trop long de citer ici? Nous admettrions toujours des cieux empyrées, des cieux cristallins. Nous croirions voir les étoiles collées au firmament. Nous ne pourrions pas nous persuader que la terre tourne autour du soleil. Nous regarderions comme absurde l'existence des antipodes. Ne tremblerions-nous pas à la vue d'une aurore boréale, d'une comète, d'une éclipse, persuadés que ces phénomènes

ne nous présagent que des malheurs très-prochains. Témoins d'une éclipse de lune, ne jetterions-nous pas de hauts cris, comme font les Indiens ignorants et autres barbares, pour empêcher qu'un dragon imaginaire ne la dévorât.

Notre moralité, notre avenir, ne dépendraient-ils pas encore de telle ou de telle constellation, sous laquelle nous aurions commencé à voir le jour. La folle astrologie judiciaire continuerait à régner, elle produirait de nouveaux Nostradamus ; et nous en serions les dupes, comme le furent nos pères, il y a près de trois siècles.

L'alchimiste enfumé perdrait son temps et sa fortune auprès de ses fourneaux, en croyant, l'insensé, pouvoir s'enrichir par la transmutation de la plus vile matière au plus précieux des métaux. Les Galilée, les Copernic passeraient encore pour des impies, les Silvestre II pour des sorciers, les Christophe Colomb pour des aventuriers visionnaires ; les Newton, les Franklin, les Lavoisier, les Vaucanson, les Jacques Droz n'auraient pas manqué d'être réputés infâmes magiciens, s'ils étaient nés à l'époque où la physique et la mécanique n'avaient pas été cultivées avec soin.

Que produiraient nos campagnes, sans l'agriculture fondée sur l'expérience ? Presque rien autre que les dons spontanés de la nature, les arbres et les plantes restés sauvages, ne nous offriraient que des fruits acerbes ou insipides.

Si on n'avait pas essayé de transporter ceux des autres régions dans la nôtre , tels que la vigne , l'olivier , l'amandier ; si on ne s'était attaché à leur donner la culture qui leur est propre et le site qui leur convient, de combien d'avantages ne serions-nous pas privés ?

Le laboureur routinier, malgré ses sueurs et ses travaux , ne recueillerait que de faibles moissons, à peine suffisantes pour nourrir sa famille. Les troupeaux seraient peu nombreux, mal entretenus et presque de nulle valeur.

A qui sommes-nous redevables de tant d'améliorations dans cet art le plus ancien , le premier et le plus important ; dans cet art , source du commerce , de l'industrie et de l'aisance ? A l'étude pratique , aux expériences souvent réitérées à grands frais des savants agronomes. Salomon , le plus sage des rois , ne dédaigna pas de s'y appliquer, il y a près de trente siècles. Il en communiqua le goût à ses sujets , et la Palestine , quoique resserrée dans des bornes assez étroites , devint , au rapport même des auteurs étrangers à sa nation , le pays le plus agricole et le plus peuplé de l'Orient. Cette science et la botanique l'une de ses ramifications, regrettent la perte des savants écrits du monarque israëlite , qui traitaient de tous les végétaux, depuis le cèdre du Liban , jusqu'à l'hysope.

Les Grecs, à la vérité , et les Romains en sentirent l'importance. Hésiode en donna des préceptes dans le plus beau de ses poëmes, in-

titulé : *les Œuvres et les Jours ;* Caton le censeur et Varron s'en occupèrent sérieusement, témoins leurs traités *de Ré rusticâ* ; Virgile en chanta les charmes et les avantages dans ses Géorgiques ; Pline l'ancien lui consacra nombre d'années de travaux, par son Histoire naturelle. Mais tous ces ouvrages n'étaient que des ébauches, il a fallu de nouvelles études ; et quoique de nouvelles études aient donné un autre aspect à nos champs, il y a encore bien des recherches à faire : il est du devoir des Sociétés d'agriculture, par conséquent du vôtre, Messieurs, de vous en occuper sérieusement. Il faut raisonner ainsi au sujet de toutes les autres sciences et de tous les beaux arts : de l'architecture, de la sculpture, de la peinture. Leur archétype se trouve dans la nature simple et naïve. Les Vitruve, les Phidias, les Raphaël, les Michel-Ange, les Poussin, les Puget, les Canova, n'exciteraient pas notre admiration, s'ils s'en étaient écartés.

La poésie elle-même, dont le goût prédéterminé se manifeste dès le berceau, ne produira jamais des chefs-d'œuvre, sans étude et une profonde méditation. Si on n'efface souvent ce qui a été écrit, si on ne tourne et ne retourne le style. Sans étude, le lyrique ne serait qu'un fade chansonnier ; le dramatique qu'un autre Thespis tout au plus propre à amuser par ses farces la populace des carrefours ; et l'épopée, le plus beau, le plus noble de ses genres, n'offrira

jamais que des épisodes incohérents et des héros ridicules.

En convenant avec Horace qu'on naît poëte, on doit aussi convenir avec lui, que pour être orateur il faut le devenir ; mais on ne peut le devenir que par l'étude, et par une étude approfondie des lois, de la législation locale, des mœurs, des passions dominantes, des hommes en général ; et qu'en se familiarisant avec les grands modèles : car l'éloquence destinée à persuader le vrai, à démasquer le faux, à détourner du mal, à défendre le droit de chacun, et à protéger l'innocence, ne consiste pas dans de beaux mots vides de sens, dans la seule facilité de s'exprimer avec grâce, dans le flux de paroles, dans l'emploi des sophismes, que toute personne honnête réprouve. Si elle doit plaire à l'esprit, en parlant au cœur, il faut par-dessus tout qu'elle l'entraîne ; et ce qui est le plus essentiel, qu'elle le convainque.

Le fameux Quintilien aurait perdu son temps en croyant devoir donner des règles pour former de vrais orateurs, si on pouvait le devenir sans peines et sans études. On sait d'ailleurs ce qu'il en avait déjà coûté à Démosthène, le plus renommé de tous ceux d'Athènes.

Changeons de sujet, venons-en à l'histoire, juge incorruptible des actions des grands, stimulant de la vertu qu'elle comble d'éloges, frein du vice qu'il est de son devoir de peindre avec ses plus noires couleurs, oui, l'histoire, qu'il

serait honteux non-seulement à un prince, mais à tout honnête homme d'ignorer, comme l'observe l'incomparable Bossuet, parce que sa connaissance est celle du genre humain, peut-elle être écrite sans l'étude la plus profonde? Ne faut-il pas se prémunir d'avance contre les préjugés, ses ennemis naturels, avoir recours aux anciens monuments, à la chorographie, à la chronologie, se transporter dans les siècles passés et marcher toujours, pour éviter de s'égarer au milieu des ténèbres, le flambeau de la critique à la main.

Qu'obtiendrait-on sans ces préalables? On n'aurait que des romans, des contes de fées, ou une compilation incohérente, composée de plus de faux que de vrai; jugeons-en par le fabuleux Ctésias que la plupart des Grecs ont copié, par les fragments qui nous restent de Bérose, par les annales des Chinois antérieures à Yao, et par bien des endroits de Justin. Convenons même, que nombre de modernes ne sont pas à l'abri de tout reproche.

Faisons valoir l'expérience pour prouver l'importance des bonnes études. A quoi doit-on attribuer la dégradation des provinces d'Orient, de la Syrie, de la Palestine, de l'Égypte, et pour parler plus spécialement de la Grèce. Qui a rendu stérile cette terre classique, anciennement si féconde en grands hommes en tout genre, philosophes, poëtes, orateurs, historiens, peintres, sculpteurs, architectes? On ne peut



en disconvenir, c'est le défaut d'application à l'étude des sciences, de la littérature et des arts.

Et l'Afrique septentrionale, qui par suite de la valeur française, dont le souvenir se transmettra d'âge en âge, jusqu'aux siècles les plus reculés, vient en partie d'accroître nos domaines, sol natal de ces génies sublimes, les Synésius, les Tertullien, les Lactance, les Augustin, les Arnobe. Quand a-t-elle mérité à juste titre de porter le nom odieux et exécrable de barbarie, par les mœurs farouches et inhumaines de ses habitants? Depuis quand ses campagnes si productives autrefois, où se trouvaient un nombre prodigieux de cités, n'offrent plus que des déserts, retraite du lion, du tigre et de la panthère? Oui, n'est-ce pas depuis que l'islamisme ennemi des sciences, des lettres et des beaux-arts s'y est introduit; que le christianisme qui les avait protégés et propagés, en a été banni; que les hommes à talents y ont été sans honneur, suspects, persécutés; que le fatalisme y a été enseigné comme dogme essentiel; enfin, que le brigandage et la piraterie ont tenu lieu de mérite et de seul moyen pour s'élever jusqu'aux premières dignités de l'état.

Dans tout ceci, il n'y a rien d'étonnant; et pour me servir de l'expression d'un de nos meilleurs écrivains, les vices les plus brutaux et les plus préjudiciables à l'humanité, sont le

partage des nations grossières et ignorantes ; et la politesse ne s'est jamais introduite dans une contrée, que par le moyen des lettres.

On ne peut en disconvenir, nous l'avons prouvé, ce pays se trouvait, il y a près de treize siècles, aussi florissant que le nôtre; et le nôtre serait tel que lui aujourd'hui, sans l'étude.

D'où émana cette lumière vivifiante qui dissipa peu à peu les ténèbres épaisses qu'avaient répandues sur toute la surface de l'Europe, les hordes barbares sorties des sombres forêts de la Scandinavie et des régions glacées du nord ; et à une époque moins reculée, ces redoutables Sarrasins, dont le plus grand plaisir était celui de tout détruire ? Du fond, oui du fond des monastères échappés à la dévastation générale ; c'est là où se conservèrent, comme dans un sanctuaire à jamais vénérable, presque tous les précieux manuscrits de l'antiquité, tant sacrée que profane, qu'ils furent multipliés par les travaux des laborieux solitaires, qui se formant sur ces modèles produisirent de nouveaux savants. C'est là où puisèrent l'abbé Alcuin et les autres amis des bonnes études, que Charlemagne attira en France, et qui rendirent son royaume si florissant. C'est sa célèbre école palatine qui donna naissance à l'université de Paris, mère et modèle des autres, inspira le goût des bibliothèques publiques et des académies.

Mais disons un mot de l'importance de l'étude

pour l'individu qui s'y livre sérieusement dans quelque genre que ce soit. Elle arrête le cours des passions, les dompte et les comprime. Quoi de plus rare que de voir un jeune homme studieux se laisser entraîner par leur torrent impétueux. La paresse secondée par la fortune est la source des vices ; et comme le dit judicieusement l'un des plus célèbres écrivains provençaux du cinquième siècle, si l'homme appliqué a un démon qui le tente, une foule acharnée attaque et terrasse celui qui se livre à l'oisiveté : l'oisif, tout au moins être inutile, et souvent même dangereux, terminera ses jours dans l'ignominie.

Que deviendra un riche ignorant dans l'exil et le malheur, qui charmera l'ennui qui le dévore ? les Muses ; mais peut-être ne connaît-il pas même le nom et les attributs des neuf sœurs. Quelle considération obtiendra-t-il, si jamais il est dépouillé du faux éclat qui l'environne. Quels seront ses moyens pour subsister ?

L'illustre Boëce, philosophe, poëte, historien, orateur, diplomate, le plus vertueux magistrat de son temps ; Boëce victime de l'envie et de la calomnie, allège la pesanteur de ses chaînes, attend avec un calme héroïque la sentence de mort, par l'étude et la consolation de la philosophie, à la vérité d'une philosophie toute chrétienne. Il nous est permis d'en juger par son admirable traité qui porte ce nom, composé dans l'obscurité du cachot.

Un petit nombre de savants échappés à la barbarie des vandales dévastateurs de nos contrées, firent la douce expérience de la vérité que nous proclamons. Réunis sous la cabane du vieux Thesbon, à l'ombre de la vigne et du figuier, comme dans une nouvelle académie, ils semblent oublier, en se livrant à l'étude, les maux qui les accablent.

C'est à son génie que Virgile dut la conservation de l'héritage de ses pères. Simonide perd tout par un naufrage. Ses compagnons d'infortune pleurent, se lamentent, se désolent, l'avenir les fait trembler : lui seul est tranquille, assuré qu'il n'a qu'à se montrer, et qu'il saura bien par ses talents, se mettre à l'abri de la misère.

Mais sans en chercher d'autres preuves frappantes dans les siècles lointains ; celui que la plupart d'entre nous ont vu s'écouler, et terminer par les plus affreux orages, nous en fournit un nombre infini.

Après avoir prouvé, Messieurs, qu'il n'y a rien de plus important pour la société en général, et pour tous les membres qui la composent, que la culture sérieuse des sciences, des lettres et des beaux-arts, il ne me reste plus, pour exciter votre émulation, que de vous proposer tant de vrais modèles en tout genre, qui ont illustré votre cité, par leur naissance ou par leur long séjour dans son enceinte. C'est ainsi que nous citerons le comte Raymond Bé-

renger IV, le plus érudit des princes de son temps, et Garcende sa mère, protecteurs des troubadours rassemblés dans leur palais, et troubadours eux-mêmes; Robert d'Anjou, surnommé le Salomon de son siècle, qui aurait mieux aimé descendre du trône, que de renoncer à l'étude.

L'abbé de Guistres, l'illustre Fabri de Peiresc, Mécène de tous les savants de l'Europe, l'objet de leur admiration, leur oracle, leur ressource, dont l'éloge funèbre prononcé dans presque toutes les académies, et en quarante langues diverses, fut le juste tribut de la reconnaissance publique et l'annonce d'un deuil général.

Son disciple, le philosophe Gassendi, compta aussi parmi les siens plusieurs de vos ancêtres. N'admirèrent-ils pas long-temps les beaux vers de Malherbe, régénérateur de la poésie française, et ceux de Dupérier, son ami, qu'il avait pris pour modèle.

Les Bouche, les Fabrot, les Thomassin, les Mazaugues, les Gilbert, les Cabassut, les Pagi, les Tournefort, les Adanson, les Garidel, les Vanloo, les Chastel, les Lieutaud, les Tournatoris, les Montvallon, les Portalis, les Saint-Vincens, les Galaup-Chasteuil, et Vauvenargues aussi, pleinement justifié de la fausse inculpation d'impiété, ne furent-ils pas tous vos concitoyens. Pourriez-vous oublier les Boyer de Fonscolombe, les Pontier, que nous avons vus siéger si souvent parmi nous, et dont les

écrits fondés sur l'expérience ont éclairé l'agronome et excité sa reconnaissance.

C'est au premier que nous devons le moyen admirable de faire cesser l'aridité de nos montagnes, en les couvrant de nouvelles forêts, et au second, outre tant de découvertes en minéralogie, le Mémoire, au-dessus de tout éloge, sur la connaissance des terres en agriculture, le plus lumineux et le plus pratique qui ait encore paru en ce genre.

Le dernier, surtout, aurait pu pousser plus loin son honorable carrière, et produire de nouveaux ouvrages, si l'amour du travail porté jusqu'à l'excès, n'en eût pas arrêté le cours.

Voilà, Messieurs, des citoyens précieux, de vrais amis et de bienfaiteurs de la société, qui bien loin d'enfouir les talents dont ils étaient doués, les ont mis en valeur pour l'utilité de leurs semblables.

Marchez sur leurs traces et celles de vos pères. Prenez-les pour modèles. Votre ville a droit de se glorifier d'avoir été la première de la province, à se procurer l'Imprimerie. Elle la dut à leur zèle pour la propagation des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, qui, ainsi que nous avons tâché de le prouver, font le bonheur, non-seulement de la société en général, mais encore de tous les membres qui la composent.

Après ce discours, M. Vallet a lu le compte rendu des travaux de l'Académie, préparé par M. de Montvalon, secrétaire perpétuel, absent.

MESSIEURS,

Les fonctions que vous n'avez pas redouté de me confier, et dont chaque jour j'apprécie davantage les difficultés, m'imposent le devoir de rendre compte de vos travaux, depuis la dernière de vos réunions publiques, et exigent que je parcoure rapidement les divers objets dont l'académie recherche et poursuit le perfectionnement. L'indulgence, dont vous m'avez donné tant de preuves, me laisse espérer que vous voudrez bien vous rappeler que mon travail ne peut que se ressentir de la nécessité de vous le présenter dans un temps extrêmement court.

L'agriculture, le premier de tous les arts, parce qu'il est le plus utile, si long-temps négligée dans notre pays, y fait des progrès rapides et remarquables.

L'accroissement de la population, les prix élevés de certaines denrées et la division des propriétés peuvent être considérés comme les causes de cette amélioration dans la petite culture. Nous pouvons en indiquer une autre: la culture du tabac et celle de diverses espèces de melons, ont forcé les cultivateurs voisins des grandes villes à se livrer à des défoncements considérables et à de fréquents binages qui fertilisent les terres, en

détruisant la semence des plantes parasites, et en présentant un accès plus facile aux influences atmosphériques. De là encore est née l'obligation d'augmenter les engrais que les grandes cités fournissent en échange des fruits qui précèdent la culture des céréales.

Il serait à désirer que l'on ajoutât à ces cultures, celle de la grosse betterave, appelée disette, si utile à la nourriture des troupeaux, et si précieuse dans un pays qui manque essentiellement de fourrages.

Mais c'est surtout dans la grande culture, que nous remarquons des progrès extraordinaires. Ils sont dus au plus long séjour des propriétaires dans leur champ, où ils conçoivent, tentent et réalisent des améliorations, dont ils n'auraient pas même eu la pensée au sein de l'oisiveté des villes.

La culture du sainfoin a donné un grand essor à notre industrie agricole, elle tend à détruire entièrement le système des assolements; occupant une grande partie du sol, elle permet de cultiver le reste avec plus de soin. L'augmentation des fourrages dont le besoin se faisait si vivement sentir, a fait que les bestiaux se multiplient, que les espèces s'améliorent et que l'on obtient une quantité triple d'engrais.

Mais c'est surtout dans l'introduction et le perfectionnement des instruments aratoires, que nous pouvons assigner la principale cause des progrès de la grande culture, dont les produits ne tarderont pas à égaler ceux de la petite. Les



charrues à la Dombasle, introduites depuis quelques années dans notre pays, y ont reçu des perfectionnements qui les rendent plus propres à la nature de notre sol. En substituant le fer forgé à la fonte, on a rendu plus facile l'usage de ce puissant instrument; puisque l'on peut, partout réparer les avaries auxquelles il est souvent exposé.

C'est avec douleur que nous sommes forcés de dire que la plus précieuse de nos productions est dans un état progressif de décadence; les fréquentes mortalités ont altéré la souche de l'olivier que l'on considérait comme impérissable; l'arbre de Minerve semble s'éloigner graduellement de nos contrées refroidies, et se retirer comme dans son dernier retranchement, vers une zone d'environ trois lieues sur les bords de la mer.

L'usage des huiles raffinées, inodores et sans goût, a fait baisser le prix des nôtres; et la plus chanceuse de nos cultures, n'offrant pas au propriétaire un profit qui puisse balancer ses risques, est chaque jour plus négligée.

Celle de la vigne au contraire a pris un accroissement hors de proportion, peut-être, avec ses débouchés; il ne suffit pas de beaucoup produire pour être riche. Les embarras qu'éprouve depuis quelques années l'industrie dans toute l'Europe, prouvent que l'on peut trouver quelquefois la misère dans une excessive abondance.

Après vous avoir montré la situation actuelle de nos principales cultures, il me reste à appeler

l'attention des grands propriétaires et du gouvernement lui-même, sur la conservation et la reproduction des bois dont la situation actuelle est une calamité publique.

Les sciences continuent à être cultivées avec zèle dans notre arrondissement; il m'est impossible de vous offrir une esquisse générale et précise des progrès qu'elles ont faits parmi nous; mais nous pouvons juger de leur état prospère, en voyant qu'elles sont journellement appliquées avec succès aux nombreuses fabriques qui s'établissent sur notre sol.

La centralisation a nécessairement circonscrit le culte des lettres dans la capitale, devenue en quelque sorte l'unique temple des muses. Quelques autels leur restent cependant sur la terre des troubadours; la présence du chantre de l'harmonie a suffi, pour faire descendre sur eux le feu sacré, et les muses provençales ont dignement salué le départ du poëte, que leur culte entraînait vers l'orient.

C'est avec une vive satisfaction, que nous pouvons assurer que l'instruction élémentaire, quoique trop arriérée encore, fait cependant de rapides progrès. Souhaitons que de communs efforts parviennent à la répandre davantage. Ce qui peut être dangereux et nuisible dans des temps différents et sous d'autres formes de gouvernement, devient, à d'autres époques, une source de biens, et j'ose le dire une véritable nécessité. Il n'est pas donné aux hommes les



plus forts de faire rétrograder les siècles. L'art de ceux qui gouvernent est de s'accommoder à l'esprit de celui qui les vit naître. En suivre les progrès avec habileté, en diriger le cours avec adresse, est la seule science gouvernementale. Du moment que la force des choses appelle la masse entière des nations à s'occuper des affaires publiques, on doit désirer la plus grande extension possible de l'instruction et des lumières; elles seules civilisent les masses, et tendent à ne faire considérer que comme de simples divergences d'opinions, des questions qui deviennent mortelles pour des peuples ignorants.

Vous avez sans doute, Messieurs, à réclamer une part dans les améliorations que je viens de vous signaler; vos exemples et vos leçons les ont provoquées. Si des circonstances particulières ont empêché, ou rendu plus rares vos réunions hebdomadaires, elles n'ont point refroidi le zèle des membres de l'académie; d'importantes communications vous ont été faites, mes fonctions m'imposent le devoir de les rappeler sommairement.

Notre collègue M. Jauffret nous a communiqué la traduction d'un fragment du poëte Prudence, le Sacrifice du Tauréobole, morceau vraiment remarquable, comme monument des dégoûtants excès, dans lesquels la superstition jette les peuples les plus éclairés.

Le même académicien nous a lu une dissertation analytique, sur un apologue que Phédre et

Horace ont traité tous les deux, mais dont chacun de ces grands maîtres a tiré une moralité différente.

Un style élégant et pur distingue cette dissertation, et c'est peut-être le moindre mérite de cet ouvrage, dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître une connaissance parfaite des deux langues, une finesse exquise de goût et l'esprit de la plus saine critique.

Dans sa dernière participation à nos travaux, M. le général Pascalis nous a montré que sa prose harmonieuse n'était pas inférieure à ses plus beaux vers. Après avoir embelli de tous les charmes de la poésie, sa traduction de Piademonte, c'est, dépouillé de ce brillant prestige, qu'il a transporté dans notre langue le poëme des tombeaux d'Ugo Foscolo. S'élever à la hauteur du cygne de Venise, était bien difficile, il y est cependant parvenu.

Notre collègue M. Braccini, nous a lu un mémoire très-intéressant, sur la vie, les ouvrages, et la réputation de Nicolas Machiavel, secrétaire de la république de Florence. Cet hommage rendu au plus illustre de ses compatriotes, prouve que l'auteur ne s'est laissé arrêter par aucune difficulté. Il a puisé avec discernement dans les meilleures sources, pour écrire la vie de ce grand publiciste, et dans tout ce qui a rapport à ses ouvrages, si nombreux et si différents par leurs sujets, M. Braccini a montré un esprit de critique remarquable, et a démontré jusqu'à l'évidence l'erreur trop longtemps adoptée qui a transformé en apôtre de



la tyrannie, l'homme le plus républicain qu'ait produit l'Italie depuis Caton.

L'histoire de notre pays est indubitablement celle qui doit nous intéresser à un plus haut degré. Il serait donc bien utile, que l'on s'efforçât d'en ramasser les nombreux documents épars dans une foule de chartes et d'archives, où ils demeurent ignorés; nous ne saurions mettre trop de zèle à engager, non-seulement nos collègues, mais tous les Provençaux à suivre les traces de notre laborieux collègue M. Porte, dont les recherches viennent de nous procurer une histoire de la terre de Meyrargues. Les événements auxquels prirent une part très-active les seigneurs de ce château, autrefois un des points les plus fortifiés de la province, ont nécessairement forcé l'auteur à étendre son sujet et à mettre sous vos yeux les scènes si variées d'un temps déjà loin de nous, plus éloigné encore de nos mœurs; mais qui fut si remarquable par l'agitation extrême des passions, source féconde des plus belles actions, comme des plus grands crimes. Ce n'est pas sans intérêt que l'on suit dans cet ouvrage les vicissitudes de la fortune de cette puissante maison d'Allagonia, si dévouée aux rois de Naples de la maison d'Anjou, qui perdit ses immenses propriétés pour leur demeurer fidèle, les suivit en Provence, où leur reconnaissance lui rendit un nouvel éclat, et où son dernier rejeton porta sa tête sur un échaffaud pour crime de rébellion.

Nous devons donner de justes éloges au style de M. Porte, et l'engager à continuer des travaux qui peuvent devenir si utiles à sa patrie.

Notre collègue M. Rouard avait excité le plus vif intérêt dans nos séances particulières, en nous communiquant divers fragments du volume qu'il vient de publier, sous le modeste titre de Notice sur la bibliothèque Méjanes, et qui renferme une excellente histoire littéraire et monumentique de la ville d'Aix. Après s'être montré bon historien, M. Rouard a fait preuve de ses vastes connaissances, comme bibliographe, il comprend combien est précieux l'immense trésor confié à ses soins. L'ordre qu'il annonce devoir mettre dans la bibliothèque, en rendra l'usage bien plus facile. Nous pensons qu'il est inutile de faire l'éloge du style de M. Rouard, mais nous devons le prier instamment de continuer à publier les découvertes, que ses laborieuses recherches le mettront à même de faire.

Parmi les nombreuses communications qui vous ont été faites sur divers objets relatifs à l'agriculture, nous devons distinguer un Mémoire de M. Braccini, sur l'emploi du charbon comme engrais. Si ce n'est point une découverte qu'a prétendu avoir faite notre savant collègue, toutefois les renseignements qui sont renfermés dans ce Mémoire n'en sont pas moins précieux.

J'obéis à un usage que je ne puis éviter de suivre en osant vous parler de moi et d'une expérience que j'ai soumise à l'académie.

M'étant procuré des cendres d'une plante marine brûlée d'après un procédé particulier, et destinée à un tout autre usage, j'essayai de m'en servir comme engrais ; le succès dépassa mes espérances. Ayant observé que le terrain dans lequel je les avais fait enfouir, conservait de la fraîcheur en été, et était moins sensible à l'action du froid, je répandis l'hiver dernier une partie de ces mêmes cendres à différentes expositions, et notamment au pied de plusieurs oliviers; j'ai acquis la preuve que jamais la terre n'a gelé sous cette couche de cendres, dont l'épaisseur ne dépassait pas trois lignes, quoique le thermomètre de Réaumur soit descendu à sept degrés au-dessous de zéro, et que la neige n'a pu s'établir sur la surface. Il est certain que, si mon expérience est confirmée comme je l'espère, elle pourra avoir de grands résultats, surtout en horticulture.

Le gouvernement, cherchant à réunir toutes les lumières sur l'importante législation des céréales, a adressé à l'académie une longue série de questions. Une commission a été nommée pour les résoudre; les membres ont travaillé, d'abord séparément, ensuite réunis, avec un zèle consciencieux; leur ouvrage soumis à l'académie a mérité son approbation, et ensuite les éloges de l'administration.

Vous rappeler, Messieurs, les noms de ceux de vos membres que la mort vous a enlevés depuis votre dernière séance publique, c'est re-

nouveler votre trop juste douleur; je ne puis éviter cependant de remplir ce triste devoir. Jamais il ne fut plus pénible pour moi, puisqu'il rouvre une plaie qui saigne encore dans mon cœur. L'académie, suivant son usage, chargera quelqu'un de ses membres du soin de faire l'éloge de ceux que nous regrettons. Une simple notice renfermée dans le moins de mots possible est la tâche que je viens remplir.

Le premier de vos membres résidants dont je dois vous rappeler la perte, est M. François Sallier, receveur particulier des finances de l'arrondissement d'Aix et ancien maire de cette cité. L'avoir nommé, c'est avoir excité le sentiment de la plus affectueuse estime. Un autre que moi va vous rappeler dans cette séance même quelques-uns des titres de cet académicien à nos impérissables regrets.

C'est avec une émotion que je chercherais vainement à dissimuler, que je prononce le nom du général comte d'Arbaud: comme vous, Messieurs, je regrette un collègue, mais je pleure un véritable ami, un frère! Uue liaison si intime et si longue avait formé entre nous des liens qui n'ont pu être brisés, sans déchirer mon cœur.

Philippe Bache, comte d'Arbaud, avait été d'abord destiné par sa famille à l'état ecclésiastique; ses inclinations et cette valeur brillante dont il a laissé tant de preuves, sur presque tous les champs de bataille de l'Europe, l'entraînèrent



bientôt au milieu des camps, où il ne tarda pas à montrer des talents militaires et un courage qui le firent justement remarquer, et lui méritèrent, de bonne heure, des grades supérieurs.

Je ne le suivrai point, Messieurs, dans ses nombreuses campagnes, il me suffira de vous le montrer ramenant sous les murs de Paris en 1814, les débris du régiment de gardes d'honneur dont il était un des chefs, et cherchant à défendre, par des efforts au-dessus de mes faibles expressions, la capitale du grand empire.

Nommé colonel d'une légion d'infanterie, il devint le père de ses soldats et en fut adoré. Devenu maréchal de camp, il se distingua dans la guerre d'Espagne, et fut chargé ensuite du commandement de la brigade suisse que le gouvernement avait laissée à Madrid.

Dès ce moment, ses fonctions devinrent presque entièrement diplomatiques, et il y déploya des talents qu'on était loin d'attendre d'un homme, dont la vie entière avait été consumée dans les armées.

Revenu dans sa patrie, qu'il avait toujours chérie par-dessus tout, il y employa son repos à la culture de ses champs paternels. Le signal des combats vint l'appeler encore une fois sous les armes. Nommé au commandement d'une brigade de l'armée de réserve d'Alger, il ne se laissa pas arrêter par les atteintes de la cruelle maladie qui nous l'a enlevé. Ses efforts ne firent qu'aggraver ses maux, la nature fut plus forte

que son courage; livré à des souffrances inouies, moi qui ne l'ai pas quitté un instant pendant cette longue maladie, je ne saurais vous dire ce que j'ai plus admiré en lui, la fermeté du guerrier ou la patience et la résignation du chrétien.

Conduit à sa dernière demeure, la population de Jouques, dont il avait été si long-temps le père et l'appui, interrompit le cours de sa pompe funèbre, on ne permit plus que des chevaux traînassent son cercueil! C'est sur les épaules de ses amis, il les appelait ainsi, et au milieu d'un deuil général qu'il fut porté dans sa tombe.

Le général d'Arbaud, l'un de vos fondateurs, avait présidé avec distinction l'académie. Il laisse des Mémoires qu'il n'a jamais voulu publier, mais dans lesquels respirent cet amour du pays et cette modération, qui furent toujours les caractères distinctifs de sa vie entière.

En félicitant l'académie dans sa dernière séance publique, de pouvoir compter au nombre de ses membres honoraires, Monseigneur de Richery, archevêque d'Aix, j'étais loin de prévoir que ce vénérable prélat, modèle de toutes les vertus, serait si tôt et si brusquement enlevé à son diocèse, justement regretté par tous ceux qui avaient été à même d'apprécier son zèle apostolique. Les pauvres surtout ont fait en lui une perte immense, et les larmes qui l'ont accompagné dans la tombe, ont assez témoigné que la charité ardente dont son ame était embrasée n'avait pas eu besoin d'une longue administration,

pour arriver à toutes les infortunes et pour les soulager.

L'académie a fait une perte non moins déplorable, par la mort de M. le général Pascalis, son dernier président qui a succombé à Marseille, le 25 février dernier. Les bornes de ce compte rendu ne permettent point de rendre aujourd'hui toute la justice qu'il mérite à ce littérateur, à ce poëte distingué, qui a fait pendant long-temps l'honneur et la gloire de nos séances publiques, et le charme de nos réunions particulières, par l'originalité, par la candeur, si je puis m'exprimer ainsi, de son talent et de son caractère, et surtout par ses beaux vers. Poëte lyrique et tragique, tour à tour gracieux et sublime, son excessive modestie l'a seule empêché de jouir de sa renommée, en publiant un recueil complet de ses ouvrages. Espérons que sa famille se décidera à rendre à sa mémoire un aussi juste hommage.

Une Notice spéciale pourra seule donner une idée de son génie aussi abondant que varié; il me suffira de dire, en attendant, que son talent avait été fécondé par le beau ciel de l'Italie, dont la riche littérature, qu'il connaissait parfaitement, lui fournit tant d'inspirations. Admis à la familiarité de ces illustres généraux, qui, dans les glorieuses campagnes d'Italie, conquirent une renommée immortelle, c'est sous leurs ordres qu'il obtint ses grades et ses honneurs militaires.

Nous devons, Messieurs, ajouter un regret à ceux que M. Champolion jeune, membre correspondant de l'académie, a excité dans toute l'Europe savante. Il ne m'appartient pas d'offrir à sa mémoire le tribut d'éloges qu'il méritait à de si justes titres, et que des voix plus éloquentes que la mienne se sont empressées de lui payer, je me borne à dire que l'académie trouvera difficilement à réparer une aussi douloureuse perte.

Je m'empresse de faire succéder à ce douloureux tableau, celui de nos acquisitions. L'académie s'est enrichie de plusieurs nouveaux membres, MM. Castellan, de Saporta et Mouan, dont le zèle et les lumières nous promettent d'importants dédommagements. Je craindrais d'offenser leur modestie, si j'insistais à cet égard, et leur présence semble me commander le silence. Je ne puis cependant ne pas féliciter l'académie sur des choix qui lui promettent d'importants succès.

M. le conseiller Castellan, qui à l'exemple de nos anciens magistrats, se délasse des fonctions les plus graves et les plus pénibles, par l'étude de l'antiquité, source inépuisable de charmes et de réflexions, nous a démontré dans un essai écrit avec autant d'énergie que de précision, que l'absence de toute littérature chez les Égyptiens, était la plus concluante preuve que l'on pût fournir de l'esprit exclusif des institutions théocratiques de ce peuple mystérieux que le voile d'Isis semble couvrir encore.

L'acquisition précieuse de M. de Saporta nous permet de compter un membre distingué de plus, dans cette famille respectable qui se partage entre l'étude des antiquités, et celle des sciences naturelles, dont il importe tant de répandre le goût dans nos contrées.

Enfin nous avons acquis en la personne de M. Mouan, sous-bibliothécaire, un sujet, qui, recommandable par les fonctions qu'il remplit avec tant de zèle et qui exigent des connaissances si variées, nous a déjà prouvé dans nos réunions particulières, que l'étude des lois se concilie très-bien avec celle des classiques, dont il nous a lu d'excellentes traductions en vers; et la lecture que vous allez entendre vous prouvera l'heureuse influence de cette étude sur le goût et sur l'imagination.

L'académie a dignement complété ces divers choix par la nomination de Monseigneur l'archevêque d'Aix, comme membre honoraire. Quel choix plus convenable pouvait-elle faire, que celui d'un vénérable prélat, dont l'arrivée impatiemment attendue dans nos contrées, a été déjà un premier bienfait, suivi des plus heureux résultats pour tout le diocèse.

Si d'importants travaux publiés ou inédits, une vaste érudition, un esprit délicat et distingué, doivent être considérés en tous lieux comme de puissants titres littéraires; quel poids n'y ajouteront point les vertus épiscopales, cette tolérance éclairée, cette élocution heureuse que

l'on retrouve dans toutes ses improvisations, véritable modèle de convenance et de dignité, enfin cette supériorité de vues administratives qui nous rappellent ses plus illustres prédécesseurs.

Vous aviez proposé sur la culture du sainfoin les trois questions suivantes:

Quelles sont les améliorations à y introduire?

Quel est le point de la végétation le plus favorable, et le procédé le plus avantageux pour la récolte?

Quels sont les moyens de le rendre plus profitable dans les différents usages auxquels on l'employe.

Le prix du concours est une médaille d'or de 300 fr., ou la valeur en argent.

Mais il n'y a pas eu concours; un seul Mémoire vous a été adressé, portant cette épigraphe: *Les prairies artificielles sont la base de toute bonne agriculture.* Ce qu'il faut attribuer sans doute au détournement d'attention causé par la grande secousse que notre France a éprouvée pendant cet intervalle.

La commission que vous avez chargée de l'examen de ce Mémoire, s'est accordée à en reconnaître le mérite intrinsèque; elle vous en a fait un éloge que vous avez trouvé juste.

C'est une bonne notice sur la culture du sainfoin, mais qui ne répond ni directement, ni

assez spécialement aux questions qu'il s'agit de résoudre.

L'auteur lui-même l'a senti et exprimé parfaitement, dans la première phrase de son Mémoire et au sujet de la première question. Il fait observer qu'elle implique la nécessité de relever les vices des mauvaises pratiques et enseigner à les remplacer par des meilleures.

La même observation s'applique aussi exactement aux deux questions suivantes.

Loin de là, l'auteur se contente de dire ce qu'il y a de mieux à faire selon lui; s'il fait connaître quelques procédés inusités et excellents, soit sur le mode de dessication de ce fourrage, soit sur la manière de mettre à profit les tiges à demi ligneuses, que les bestiaux rejettent d'abord; il laisse trop à désirer sur plusieurs points importants, et par exemple sur le plus intéressant de tous, le moyen de prolonger la durée de cette prairie artificielle.

Vous avez résolu en conséquence de proclamer l'estime que cet ouvrage a droit d'obtenir, bien qu'il ne satisfasse pas assez complétement au programme, pour que le prix doive lui être accordé; et de maintenir pour un an le concours proposé à ce sujet. Ainsi l'auteur du Mémoire qui a si fort approché du but une première fois, pourra l'atteindre une autre, ne l'ayant manqué probablement, que pour n'avoir pas suivi la ligne à l'extrémité de laquelle il s'était lui-même si judicieusement placé.

L'académie propose pour prix de littérature, *le Tableau politique et littéraire du règne de Robert roi de Naples, comte de Provence*. Le concours sera, ouvert jusqu'au premier avril 1834; le prix sera de 300 fr., ou une médaille d'or de la même valeur.

Pour être admis à concourir aux deux sujets proposés, les Mémoires doivent être adressés, franc de port, au secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône), et lui être parvenus avant le premier avril 1834. Les membres résidants de l'académie sont seuls exclus du concours.

Les concurrents sont invités à joindre à leurs Mémoires une épigraphe, ou une devise qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leurs noms et leur adresse lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire auquel il aura été attaché, aura remporté le prix ou un accessit.

On a lu:

Une *Notice historique sur M. Sallier*, ancien maire d'Aix, par M. Rouard, bibliothécaire.

Un *Essai sur la littérature égyptienne*, par M. Castellan, conseiller.

Le Proscrit d'Athènes, par M. Mouan, avocat, sous-bibliothécaire.

Dialogue sur un sujet d'agriculture, par M. Vallet, avocat général.

Une *Notice sur M. Latreille*, Membre de l'Institut, par M. de Saporta.

Traduction en vers provençaux des *Stances de Racan, sur la vie champêtre*, par M. d'Astros, docteur en médecine.

NOTICE

SUR

M. SALLIER,

ANCIEN MAIRE D'AIX.

L'ACADÉMIE, en décidant qu'une notice spéciale serait consacrée au souvenir de M. Sallier, l'un de ses membres fondateurs, n'a point prétendu lui payer un vain tribut littéraire, dont le caractère banal est souvent marqué au coin d'une fade monotonie. Ce n'est point l'académicien obscur et modeste qu'elle a voulu *célébrer;* c'est l'ami des arts et du pays, c'est l'administrateur sage et vigilant dont elle a voulu honorer la mémoire et rappeler les exemples.

Il n'est que trop souvent besoin de rendre une justice tardive au magistrat qui ne l'obtient pas toujours de son vivant, et qui ne l'obtient jamais durant son administration dans le temps de discordes civiles. Trop souvent encore la science et les vertus modestes sont méconnues dans l'homme qui vit au milieu de nous. Aussi les sociétés littéraires n'eussent-elles d'autre mission que de rappeler, de temps à autre, le souvenir d'un homme de bien, d'un savant ignoré mais utile à ses semblables par ses travaux, enfin d'un administrateur intègre, jugé impitoyablement et même calomnié lorsqu'il servait le pays; ces sociétés,

disons-nous, auraient encore une belle mission à remplir. Rien de plus moral et de plus élevé, puisqu'il s'agit alors ou de réparer une injustice, ou d'exciter une noble émulation dans l'ame des citoyens.

Quoique le nom de M. Sallier soit loin d'être oublié parmi nous, et que, de son vivant, il ait pu jouir de la justice qu'on lui rendait généralement, cependant on lui devait encore un hommage public. Les arts qu'il aima passionnément et la cité qu'il servit, applaudiront sans doute au sentiment qui a dicté ces lignes, trop rapidement tracées pour justifier le choix de l'Académie, mais qui du moins seront l'expression imparfaite d'une pensée généreuse.

François Sallier naquit à Aix en 1767, d'une famille honorable qui ne négligea rien pour compléter son éducation. Peu après avoir terminé ses études, le goût des arts et l'amour de l'antiquité qu'il avait annoncés dès l'enfance, se manifestèrent en lui d'une manière si marquée, que son père se crut obligé de l'envoyer en Italie, où l'aspect de cette terre classique ne pouvait que fortifier et augmenter sa passion. Après en avoir parcouru les principales villes, le jeune Sallier s'arrêta à Rome, où il ne passa pas moins de 18 mois.

C'est dans la ville éternelle surtout que le néant de la puissance humaine, et tout à la fois la majesté du génie semblent empreints à chaque pas. C'est là que l'homme qui sent et qui pense, se laisse aller sans peine à cette méditation mélanco-

lique, à cette rêverie de tous les jours, qui chaque jour a de nouveaux charmes, et trouve de nouveaux aliments. Au milieu de tant de ruines imposantes, l'antiquité payenne semble d'abord nous écraser, nous humilier; mais bientôt la vue des chefs-d'œuvre modernes qui rivalisent avec les anciens, relève notre pensée et nous enorgueillit encore, en nous rappelant que le génie ne vieillit point, et qu'une autre postérité s'inclinera à son tour devant les merveilles de la société qu'a civilisée le Christianisme.

Les connaissances de M. Sallier, la douceur de son caractère le lièrent bientôt avec la plupart des savants de Rome, et particulièrement avec l'abbé *Pouillard*, notre compatriote, qui a laissé des dissertations curieuses sur divers sujets d'archéologie.

Bientôt les orages politiques qui menacèrent la France après la révolution de 1789, obligèrent sa famille à le rappeler auprès d'elle, et il ne fut admis à rentrer sur le sol de la patrie qu'en prenant la qualité d'artiste, ce qui n'était pas bien loin de la vérité. Il y passa dans la retraite tout le temps de cette époque funeste où le parti vainqueur, après avoir proscrit et traîné aux échafauds ses adversaires, poursuivait encore, sous le nom de *modérés*, et en attendant de se dévorer lui-même, tous ceux qui avaient refusé d'être complices de ses fureurs.

M. Sallier, digne de cette terrible qualification, car il aimait la patrie et la liberté comme la jus-

tice, et la voulait pour tout le monde, fut assez heureux pour se soustraire aux persécutions dont les hommes les plus honorables, les plus sincères amis des principes de 89, furent l'objet et souvent la victime. Il se cacha pendant quelque temps, jusqu'à ce que l'apparence du calme et de l'ordre eût permis aux citoyens de respirer; et lorsque la Providence eut appelé au pouvoir un de ces hommes qu'elle semble tenir en réserve pour *détrôner l'anarchie*, ou pour la refouler, et devant lesquels fléchissent enfin les passions et les préjugés, les affections et les intérêts même, il fut nommé par le Premier Consul, aux fonctions de maire de la ville d'Aix. (22 floréal an x, 12 mai 1802.)

Les temps étaient encore difficiles pour l'administration, surtout dans nos contrées; car bien que nos rivages eussent retenti les premiers des acclamations dont fut salué, sur toute la route de Fréjus à Paris, le vainqueur des Pyramides, la Provence avait été déchirée par de trop sanglantes réactions, pour que les traces en fussent entièrement effacées. Mais le bras puissant de l'homme de génie qui tenait les rênes du pouvoir ne tarda pas à se faire sentir en tous lieux. La religion, ce besoin de l'homme et des sociétés, rétablie dans toutes ses pompes, n'offrit bientôt dans ses ministres reconnaissants, que des amis du gouvernement et des lois: les classes proscrites rentrées sur le sol natal rivalisèrent alors avec les autres citoyens, à qui servirait un pouvoir ami de l'ordre et protecteur de tous les intérêts;

et nous devons dire que si dans le pays l'arrivée du nouvel archevêque nommé d'après le Concordat (M. Champion de Cicé), prélat non moins recommandable par sa haute capacité que par ses vertus, fut le signal de la réorganisation du culte; la nomination de M. Sallier, comme maire, fut celui de la confiance publique dans une ville où l'un et l'autre contribuèrent puissamment à rallier les esprits.

C'est surtout après les grandes commotions politiques qui froissent et bouleversent tant d'intérêts légitimes, que le courage est nécessaire au sage, à l'homme de bien, pour se charger de fonctions publiques; assuré qu'il est d'avoir à combattre et les exigences avides des uns, et les ressentiments long-temps implacables des autres, qui, sauvés de l'anarchie, osent quelquefois l'invoquer encore contre le pouvoir qui les protège. Mais qu'importent de vaines clameurs à l'homme qui se dévoue au bien de son pays, et qui, supérieur à tout calcul personnel, ne puise ses inspirations que dans sa conscience, résolu d'attendre de l'opinion publique une justice qui, bien que tardive, ne saurait jamais lui manquer? Malheur aux cités ingrates qui la feraient trop attendre! elles seraient bientôt veuves et d'administrateurs dévoués, et de bons citoyens.

Le zèle éclairé du nouveau maire pour les intérêts de la ville, son aménité, sa justice, lui concilièrent bientôt l'estime de tout le monde; la confiance dont il jouissait s'augmenta de celle qu'ins-

piraient les hommes honorables et vertueux qu'il s'empressa d'appeler dans le Conseil de Ville, et dans la Commission des Hospices où le pauvre était à la veille de manquer d'asile, tant la désorganisation avait été complète. Partout les abus furent réprimés, et l'ordre public maintenu, grâce à la vigilance de M. Sallier; et si dans une circonstance cette paix fut troublée par une émeute déplorable (dite des *Raisins*, 29 sept. 1805) qu'il fut impossible de prévenir, dès le lendemain et pour toujours l'ordre fut rétabli, et le gouvernement trouva partout des fonctionnaires fermes et dévoués. Mais ce malheur excepté, et c'en est toujours un bien grand qu'une collision entre l'homme de la loi et le citoyen égaré, l'administration de M. Sallier fut constamment paisible et prospère pour la cité, par conséquent honorable et glorieuse pour lui-même. Qu'il nous soit permis d'énumérer quelques-uns des bienfaits que nous lui devons; ce sera faire l'histoire de la plupart de nos établissements, et c'est à quoi se réduira son éloge.

L'ordre rétabli dans les finances et les revenus publics augmentés, méritent à coup sûr d'être mis au premier rang. Une opération aussi pénible exige autant de lumières que de dévoûment, et même du courage. Rien ne manqua au nouveau maire, et il en recueillit la plus douce des satisfactions pour un bon citoyen, celle d'embellir la cité, et d'y créer ou restaurer les établissements les plus utiles, dont la plupart, il est juste de le dire, ont encore été améliorés par ses successeurs.

Nos eaux thermales, auxquelles la ville de Sextius doit son nom et son origine, si célèbres chez les Romains qui attestent cependant qu'elles avaient déjà perdu de leur vertu, long-temps oubliées ou négligées, et retrouvées depuis, avaient été presque abandonnées pendant la révolution. M. Sallier fit refaire les bains en marbre, réparer les bâtiments, et construire la fontaine ornée de bassins antiques.

Le Collége et l'Université d'Aix avaient été remplacés par une École centrale qui fut ensuite supprimée avec toutes les autres de ce nom. Il ne put y faire succéder qu'une École secondaire, parce que la crainte de nuire au Lycée naissant de Marseille, empêcha le gouvernement d'en fixer un à Aix, où tant de raisons auraient dû le faire établir; mais sous sa mairie encore, l'antique Université, où avaient professé les Gassendi et les Fabrot, les Garidel et les Lieutaud, et d'où étaient sortis, dans ces derniers temps, les Muraire et les Pastoret, les Portalis et les Siméon, renaquit en partie dans cette École de droit (1), à laquelle nous devons aussi des avocats distingués, et des illustrations même qu'il est inutile de vous rappeler.

---

(1) Installée le 15 avril 1806. En rappelant ce fait, nous ne prétendons point faire honneur exclusivement à M. Sallier, d'un établissement aussi important pour la ville. Indépendamment de ses anciens titres et de ses souvenirs, elle ne pouvait en être privée par un gouvernement éclairé et vraiment organisateur, qui savait apprécier l'intérêt des études, celui des élèves, et la sécurité des familles.

Le rétablissement de l'École de dessin, fondée en 1770, par le duc de Villars, gouverneur de la Provence, ne pouvait être négligé par l'ami des arts qui leur devait ses plus doux délassements, et qui commença son administration par faire restituer à nos églises, tant de tableaux précieux entassés dans un vaste dépôt, et menacés de la destruction, ou d'être transportés à Marseille pour le Musée départemental. Cette École, successivement accrue, n'a cessé, depuis trente ans, d'être fréquentée par une foule de jeunes gens qui, déjà ouvriers ou artistes, ou destinés à le devenir, doivent à ces leçons gratuites et publiques, le développement de leurs talents, leur succès dans divers genres, quelques-uns même leur célébrité comme peintres ou comme statuaires.

Forcé de renoncer à vous donner un tableau complet des services administratifs de M. Sallier, vous pensez bien, Messieurs, que je n'aurai garde d'oublier la *Bibliothèque Méjanes* dont il ordonna les travaux préparatoires, travaux continués avec non moins de zèle et heureusement terminés par ses dignes successeurs, Messieurs de Fortis et de Saint-Vincens, mais dont il eut la pensée première. Il *importe aujourd'hui surtout*, de vous rappeler quelques faits concernant cette bibliothèque.

Cette nombreuse et précieuse collection de livres due à la munificence du grand citoyen dont elle porte si justement le nom, était restée à l'Hôtel-de-Ville, renfermée dans des caisses,

depuis qu'elle avait été léguée, en 1786, à la province, à condition qu'il en serait formé une Bibliothèque publique dans la ville d'Aix. Le choix du local, et plus tard la révolution retardèrent l'accomplissement de ces vues généreuses. M. Sallier s'en occupa spécialement, regardant avec raison ce riche dépôt, comme la base de tous les établissements d'instruction que la ville pouvait être en droit de réclamer. Quelques tentatives avaient été faites jadis par les autres départements formés de l'ancienne Provence pour en provoquer le partage, et même, dit-on, par la ville de Marseille; mais pour stimuler son zèle, il n'avait pas besoin de ces prétentions si opposées à l'intérêt des lettres et à la volonté sacrée du testateur, dont des étrangers seuls pouvaient rêver la violation (1). Le préfet des Bouches-du-Rhône, si distingué par sa supériorité administrative, s'empressa d'appuyer la demande que le maire en avait faite au gouvernement; et bientôt il lui annonça qu'en vertu de l'arrêté consulaire du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803) les livres légués par M. de Méjanes, étaient mis à la disposition et sous la surveillance du Corps municipal d'Aix, à la charge de fournir le local de la Bibliothè-

(1) Voy. à ce sujet, l'opinion de M. Raynouard, notre illustre compatriote, dans l'article qu'il a consacré à la *Notice sur la Bibliothèque d'Aix*, etc. Journal des Savants, février 1832, pag. 113.

que, de l'entretenir, et d'en faire jouir le public (1).

La ville, qui s'était montrée si digne de posséder ces trésors, en les conservant intacts sous le règne du vandalisme, ne recula devant aucune dépense pour s'acquitter des charges imposées par le gouvernement, et pour remplir les vues de l'illustre fondateur. Cependant, M. de Méjanes avait voulu que ces dépenses fussent à la charge de la province représentée aujourd'hui par l'état, et il la soumettait en même temps, par une clause spéciale de son codicille, à partager avec les Consuls d'Aix, l'administration de la Bibliothèque et de ses revenus.

Ces revenus devaient être considérables, puisqu'il léguait environ 5000 francs de rente pour être employés exclusivement en acquisition de nouveaux livres. Car ce généreux ami des lettres, instruit par l'exemple des bibliothèques précédemment léguées, restées incomplètes et dilapidées, n'avait pas moins pourvu, dans son testament, à l'augmentation de ces trésors qu'à leur conservation, par des dispositions expresses et solennelles (2).

---

(1) Voy. pour plus de détails l'ouvrage intitulé : *Notice sur la Bibliothèque publique d'Aix, dite de Méjanes, précédée d'un Essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses anciennes Bibliothèques publiques, sur ses monuments etc.*, 1 vol. in 8o, orné du portrait de M. de Méjanes, gravé pour la première fois. Paris chez Didot, etc.; Aix chez Aubin, 1831, prix 5 fr.

(2) On lit dans ce testament, en date du 26 mai 1786,

La révolution, en dévorant les 3/5 de cette riche dotation, versés en 1791 dans la caisse de l'extraordinaire, empêcha l'accomplissement entier de ces volontés. Mais le Gouvernement actuel, supérieur à toute idée de fiscalité et de confiscation, et vraiment libéral et juste, vient de reconnaître que la pensée de M. de Méjanes devait être accomplie pour ce qui reste à réclamer de cette dotation; ainsi les bienfaiteurs de leur pays, qui ont déjà imité ou qui voudraient imiter l'exemple de cet illustre citoyen, n'auront plus à craindre que l'avidité du fisc vienne envahir un jour leurs dépouilles, et trahir leurs patriotiques intentions (1); Et notre belle Bibliothèque, si arriérée pour la plu-

---

notaire Rouen, à Paris: *Je donne et lègue tous les livres qui m'appartiennent à la province de Provence, sous la condition d'en tenir une Bibliothèque ouverte en la ville d'Aix, pour l'avantage du public... Plus, sous la condition expresse qu'il ne pourra être prêté aucun livre à qui que ce soit, et sous quelque prétexte que ce soit et puisse être... Je donne et lègue en outre, pour être employées uniquement et intégralement à l'augmentation de ladite Bibliothèque, et dont l'emploi sera justifié tous les ans par le bibliothécaire* (diverses rentes s'élevant environ à 3000 francs); et enfin 2000 francs de rente perpétuelle, qui ne devront être payés par son héritier et légataire universel, le marquis de Lagoy, qu'après la mort de Madame de Méjanes. (Arrivée en 1827.)

(1) Décision du Ministre des Finances, du 7 novembre 1832, rendue d'après un avis du comité des finances du Conseil d'état, du 5 novembre, portant que le legs de 2000 francs

part des ouvrages publiés depuis 1789, ne sera plus condamnée à rester incomplète, et presque inutile sous plusieurs rapports, à la jeunesse laborieuse, qui doit y trouver le complément de ses études.

Le Conseil municipal était trop éclairé sur les véritables intérêts de la cité, pour ne pas accepter toutes les propositions de M. Sallier tendantes à hâter l'ouverture de la Bibliothèque, qui eut lieu solennellement en 1810, sous la seconde mairie de M. de Fortis, après cinq années de travaux.

Depuis elle s'est accrue constamment tant par les dons et les legs des particuliers, parmi lesquels le docteur *Baumier* mérite spécialement d'être cité, que par la munificence du gouvernement, qui a cherché à la dédommager, autant que possible (et c'était justice), des rentes qui ont été englouties dans le gouffre de la révolution. La ville a fait aussi plusieurs acquisitions importantes, et notamment celle des nombreux et précieux manuscrits du dernier président de Saint-Vincens, si intéressants pour la Provence. Cet accroissement a été tel que le Conseil municipal, toujours fidèle à la pensée du fondateur, vient d'acquérir une maison dans laquelle on

---

de rente, n'ayant été fait par M. de Méjanes qu'à la condition de l'employer uniquement et intégralement à l'acquisition de nouveaux livres destinés à l'augmentation de la Bibliothèque, l'Etat en recueillant le legs ne saurait se dispenser d'accomplir ladite condition.

pratiquera une vaste salle, qui est devenue nécessaire, et qui fera suite à celles qui existent déjà, dont le choix et la disposition étaient dus à M. Sallier.

N'oublions pas qu'il obtint du gouvernement la restitution de l'urne précieuse de porphyre, qui orne le monument de M. de Méjanes avec deux autres urnes en marbre, seuls restes d'un antique mausolée élevé *à trois patrons de la Colonie*, et dont la ville d'Aix déplorera toujours la destruction inconcevable. (En 1786.)

Enfin, il est juste d'ajouter ici que parmi les derniers dons aussi importants que nombreux, dus en partie à la haute influence d'un ministre député, il faut distinguer celui du buste en marbre de notre illustre compatriote le moraliste Vauvenargues, destiné à orner l'une de nos salles. Il y rappellera tout à la fois, par son origine, la puissance du talent dans les gouvernements constitutionnels (1); et par ses traits, la force de la pensée dans l'ame douce et aimante d'un sage, qui au milieu du tumulte des camps, ou dans les souffrances les plus aiguës,

---

(1) En 1821, l'Académie d'Aix couronnait le début littéraire d'un jeune avocat à la Cour royale, qui obtenait au même concours le prix et une mention honorable pour deux mémoires consacrés à l'éloge de Vauvenargues. En 1833, M. Thiers, devenu député et ministre, se souvenant peut-être de cette pensée de notre moraliste: *Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire*, faisait exécuter son buste pour la Bibliothèque.

traçait encore d'une main mourante les aperçus les plus ingénieux, et les leçons les plus pures du goût et de la morale.

Ces longs détails sur notre Bibliothèque ne sauraient être sans intérêt dans cette enceinte, en pensant surtout au procès qui va se juger, procès qui intéresse essentiellement le public et tous les amis des lettres, et qui se réduit à savoir si, contre la volonté de M. de Méjanes, ce magnifique établissement sera condamné à rester incomplet, et s'il sera spolié en 1833 du reste de sa dotation, précisément parce qu'il l'a déjà été en 1793. D'ailleurs la part que prit à son établissement M. Sallier, justifierait encore ces détails. -- Le nom de cet administrateur sera toujours à la tête de ceux qui ont suivi ou qui suivront son exemple, en s'occupant spécialement de la Bibliothèque, et qui mériteront ainsi la reconnaissance des lettres et du pays.

Pour terminer cette esquisse de son administration, serait-il déplacé de rappeler *aujourd'hui* l'un de ses arrêtés qui agita le plus la Provence, (8 prairial an XI, 28 mai 1803); qui y produisit le plus de sensation, arrêté vraiment national, et caractéristique de cette époque de renaissance, si je puis dire, et de retour à la religion et aux souvenirs joyeux de nos pères: je veux parler du rétablissement des jeux de la Fête-Dieu, institués par le roi Réné vers 1460. (Interrompus depuis 1792, célébrés plusieurs fois depuis 1803).

Cette page vivante des mœurs du moyen âge, où figuraient au son des fifres et des tambours, des tympanons et des tambourins, l'enfer ancien et moderne, l'olympe et le paradis, avec les brillants chevaliers des tournois, attira dans nos murs une foule prodigieuse. La Provence entière sembla s'émouvoir au souvenir de Réné, dont les tournois réels n'avaient jamais attiré sans doute un pareil concours; et la politique du gouvernement applaudit au zèle éclairé d'une administration, qui en faisant un pareil appel aux imaginations méridionales, tendait à effacer jusqu'aux souvenirs des dernières discordes civiles.

Il me reste à vous entretenir de l'ami éclairé des arts, qui rétablit aussi parmi nous en quelque sorte l'école du bon goût, par ses conseils et par ses exemples, en formant la mieux choisie peut-être, et l'une des plus riches collections que la ville d'Aix ait jamais possédée, elle qui en a possédé un si grand nombre.

Qui ne sait en effet que depuis le célèbre Peiresc, ou même depuis la renaissance des arts, à laquelle eut l'honneur de concourir le roi Réné, notre ville par un privilége unique n'a cessé de posséder des collections précieuses qui ont fixé l'attention des voyageurs?

Les plus graves magistrats y recherchèrent de nobles délassements, et dans toutes les classes même dans celle des artisans, on vit des hommes dont les noms méritent d'être conservés, se

passionner pour les arts, pour les tableaux, pour les antiquités, et former des collections importantes dont les débris ont enrichi depuis les cabinets des princes et des souverains.

Souvent d'illustres étrangers, appelés par leur goût ou par leurs fonctions à vivre parmi nous, suivirent cet exemple ou le donnèrent, acquirent par là une juste considération, une haute influence, et obtinrent ainsi à double titre des lettres de bourgeoisie, en méritant bien des arts et de la cité.

De si honorables traditions sont loin d'être perdues à Aix, et partout ce goût héréditaire se manifeste encore. Si nous sommes menacés de voir se disperser quelques-unes de ces grandes collections que la ville a le regret de ne pouvoir acquérir pour son musée, comme elle acquit il y a peu d'années, sous la mairie de M. Dubourguet, les antiquités du vénérable président de Saint-Vincens, espérons qu'il s'en formera d'autres; espérons que les Peiresc, les Bagarris, les Borrilli, les Lauthier, les Thomassin-Mazaugues, les Reboul, les Boyer d'Aiguilles, les Fonscolombe, les Saint-Vincens, les Magnan-la-Roquette, les Sallier et tant d'autres, auront des successeurs, ainsi que les premiers Présidents Duvair et Lebret, les Lagoy, etc., que les lettres et leurs bienfaits naturalisèrent parmi nous.

Jamais la ville n'éprouvera sans doute à propos d'acquisitions scientifiques, un regret pareil à

celui de ne pouvoir acquérir le cabinet entier de M. Sallier; car il est bien triste de le dire, cet homme honorable, que nous avons perdu le 20 février 1831, est mort avec la certitude que sa famille ne pourrait garder la belle collection qu'il avait formée, et qui a peut-être contribué à l'aveugler sur l'état de sa fortune.

Après sa mairie, dont il se démit le 26 juin 1806, il avait été nommé par l'Empereur receveur des finances de l'arrondissement, en récompense des services qu'il avait rendus dans son administration: récompense bien juste à laquelle applaudit la ville entière, comme elle l'a fait depuis, lorsqu'elle a vu son fils lui succéder dans ses fonctions. Elles étaient faciles pour M. Sallier, dont l'esprit d'ordre aplanissait tout, et elles avaient cet avantage précieux qu'elles lui permettaient de se livrer à ses goûts favoris. Il en profita pour composer un mémoire intéressant sur les funérailles et sur les tombeaux des anciens, dont il lut divers fragments dans nos séances particulières. Des acquisitions considérables, et de la plus haute importance, signalèrent cette époque. Son cabinet, riche surtout en antiquités égyptiennes, était devenu le plus remarquable peut-être qu'il y eût en province; les étrangers accouraient pour le visiter; et de même que la ville d'Aix avait paru, dans les deux siècles précédents, être l'entrepôt des antiquités recueillies dans le Levant, la maison de M. Sallier parut de même un instant devenir

celui de l'Égypte, ouverte aux explorations de la science par l'immortelle expédition des Français.

Au milieu de cette riche galerie de tableaux choisis avec tant de goût (1), de ces antiquités égyptiennes, grecques et romaines, et de plusieurs belles suites de médailles (2), il nous

(1) Le catalogue des tableaux a été imprimé en 1831, in 8° de 114 pag. Il est déjà devenu rare. On y remarque plusieurs ouvrages du premier ordre, ou qui sont très-intéressants pour l'histoire de l'art. Nous devons nous borner à citer les noms de Cimabue, de Jean Bellin, de Raphael, de Léonard de Vinci, du Titien, du Bassan, du Parmesan, de Jules Romain, de Carle Maratte, du Guide, de Moralès, de Murillo, de l'Espagnolet, de Salvator Rosa, d'Albert Durer, de Vandick, du Poussin, de Granet, etc., etc.

(2) Parmi ces suites, il faut distinguer 1° les médailles impériales d'or, collection moins remarquable encore par le nombre des pièces que par leur rareté; 2° les médailles des villes, des peuples et des rois; cette suite contenait plus de 100 médailles d'or, 800 médailles d'argent, et 1700 médailles de cuivre. Les médailles de l'Espagne et des Gaules, celles des rois de Syrie et d'Égypte, et les médailles des nomes d'Égypte étaient surtout remarquables par le nombre et par le choix. Les autres suites, celle des consulaires, celle des impériales d'argent, sans être considérables renfermaient toutes des pièces dignes d'intérêt. C'est ainsi que parmi les consulaires, on en comptait 12 en or, et que parmi les impériales d'argent se trouve un *Jotapien*, tyran contemporain de Philippe, dont les médailles ne sont connues que depuis un petit nombre d'années. On ne cite, outre celle de M. Sallier, que celle qui est au cabinet du Roi. Elles ont été apportées l'une et l'autre de Syrie.

Antiquités. — Les antiquités Égyptiennes étaient nombreuses, comme nous l'avons dit. Outre une grande et belle

est impossible de ne point citer la statue que le Musée du Louvre jugea nécessaire d'acquérir, et qui donne l'idée du plus haut point où l'art statuaire se soit élevé chez les Égyptiens (1); ainsi que ces précieux *Papyrus*, antiques bulletins d'une expédition de Sésostris contre les Scythes, qui frappèrent d'étonnement le célèbre Champollion, et dont le gouvernement pense à faire l'acquisition, si intéressante pour la science et pour la gloire de Champollion même (2).

---

momie, on y remarquait un grand nombre de têtes, et surtout une suite intéressante de figurines, et quelques bijoux en or fort précieux. — Les antiquités grecques et romaines, bien que moins nombreuses, offraient aussi des pièces fort anciennes par l'intérêt qu'elles présentaient, et parce que la plupart avaient été trouvées dans la Provence.

Beaucoup de ces objets, et une partie des tableaux ont été vendus; mais il en reste encore un grand nombre.

(1) Expressions du comte de Clarac; Description des antiques du Musée, nº 361.

(4) M. Champollion, à son retour d'Égypte, confirma toutes les espérances qu'il avait données au premier examen de ces *Papyrus*, qu'il étudia de nouveau, et qu'il colla lui-même sur carton pendant le séjour prolongé qu'il fit à Aix. Il devait en faire mention dans la dernière de ses *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*; et nous nous sommes empressés de transmettre à M. Champollion-Figeac, chargé de la publication de ces lettres, les renseignements et même des fragments de traduction de ces *Papyrus*, que nous avions recueillis de la bouche de son illustre et malheureux frère, et dont nous lui avions soumis la rédaction. V. le dernier rapport fait sur ces *Papyrus* à l'Académie d'Aix, imprimé par extrait dans la Revue de Provence, nº d'avril 1830. Il est inutile d'ajouter que l'Académie, en signalant cette découverte, n'a jamais prétendu la juger.

2 5

SÉANCE PUBLIQUE

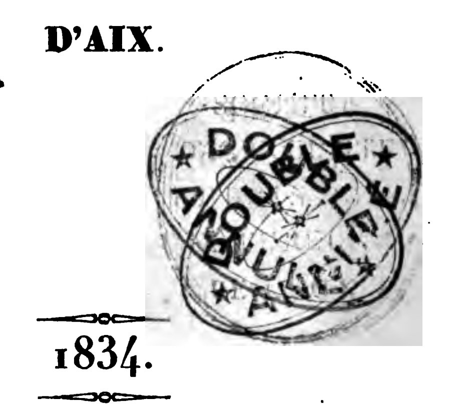
ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.



1834.

A AIX,
CHEZ PONTIER, IMPRIMEUR, RUE DES JARDINS.
1834.

tre le sentiment de plusieurs auteurs graves, que leur capitale n'occupât pas le même local où le proconsul Caïus-Sextius-Calvinus, après les avoir vaincus, établit la colonie romaine, Aquæ-Sextiæ, elle devait être cependant bien près de là. L'idée et le souvenir des Salyens s'y est tellement conservé malgré plus de deux mille ans d'intervalle, qu'il y a encore des chemins et des quartiers du terroir qui portent leur nom.

Pourrait-on en effet se persuader que ces Salyens, peuple puissant, qui, d'après Strabon (1), levaient des troupes considérables d'infanterie et de cavalerie, n'eussent pas de cité, à l'instar des autres Gaulois, à qui Jules-César en attribue d'importantes?

Si les Oxybii et les Déciates, les moindres de ces peuplades en étendue, en avaient au moins une en particulier, la première appelée Oxybium, par Étienne de Bizance, et la seconde dénommée Deciatum par Pomponius Mela, qui oserait raisonnablement refuser au peuple principal, de qui les autres dépendaient, un chef-lieu centre du gouvernement général, où devaient se traiter toutes les affaires, pour le bien commun de la confédération?

---

(1) Strab., liv. 4.

Nous ne trouvons auprès d'Aix aucun emplacement qui convienne mieux au chef-lieu des Salyens, que le dessus de la colline d'Entremont, qui va en s'inclinant vers la plaine de Puyricard, site avantageux, commode, fort par son assiette sur trois points de sa surface, et facile à défendre.

A-t-il été habité dans des siècles reculés du nôtre, et antérieurement aux documents de l'histoire ? Si nous ne consultions que le public qui croit y apercevoir les débris d'une ville importante, nous nous déciderions d'abord pour l'affirmative ; mais examinons tout attentivement, avant de pouvoir juger.

Le plateau d'Entremont renferme des souterrains. On y voit des monceaux prodigieux de décombres ; de ces briques vulgairement appelées sarrasines; une infinité de restes d'amphores de toute grandeur; des vases en terre cuite, mais grossière, en forme d'urnes très-évasées ; de petits moulins à bras en lave volcanique ; des pans de murailles ou remparts, dans la partie la plus accessible, des terrasses en grandes pierres carrées sans ciment, et les fondements d'une tour de même construction, autre que celle du moyen âge bâtie du temps de nos guerres civiles, qui a donné son nom au local. Tout ceci démontre qu'il a été habité,

et nous fournit une preuve de plus, pour devoir y placer le chef-lieu des Salyens.

En effet, on sait, d'après Strabon et César, que les maisons des Gaulois étaient grossièrement construites, et à peine enduites de terre glaise. Voilà la cause sans doute de tant d'encombrements en simples moëllons, et à quoi il serait difficile de donner d'autre origine.

A qui attribuerait-on encore, sinon aux Salyens, les bas-reliefs grotesques sans goût, sans art, qu'on en a extraits, que l'Académie fit rechercher avec soin et déposer dans le musée de la ville, dont quatre représentent des têtes, et deux, des cavaliers en action de combats?

La ressemblance que la barbarie du dessin leur donne avec les médailles en or et en cuivre déterrées près d'Aix, vers le milieu et la fin du dernier siècle, reconnues incontestablement pour Gallo-Salyennes, vient à l'appui de ce que nous avançons. Quel érudit ignore que les Celtes eussent des monnaies! Luerius roi des Alverui, pour faire parade de ses richesses, en répandait avec profusion, environ cent cinquante ans avant notre ère.

Les figures en lignes et en demi-relief précédèrent nécessairement les cypes surmontés de têtes ou hermès, plus difficiles à former; et

la formation des hermès, celle des statues. Les Salyens, nos ancêtres, pouvaient facilement venir à bout des premières, par le moyen du silex très-commun aux environs, et des secondes par celui du fer, dont ils ne tardèrent pas de reconnaître, ainsi que leurs voisins, tous les précieux avantages.

Quant au silex, on sait qu'ils en fabriquaient des couteaux, des haches et des pointes de flèches; il arrive bien souvent d'en trouver dans leurs tombeaux, ou en cultivant la terre.

Il en fut ainsi de tous les peuples des temps primitifs, des Assyriens, des Egyptiens. La Grèce elle-même, d'où sortirent tant de chefs-d'œuvre, dut, au rapport de Pline, la naissance de la sculpture et de la peinture, à de simples lignes tracées sur le mur, par une jeune fille de Sicyone, qui voulait représenter son amant (1).

Après avoir désigné le local qu'habitaient les Salyens, tâchons de reconnaître leur origine. Elle ne peut être certainement que très-ancienne, et aller se perdre dans la nuit des siècles les plus reculés; disons plus, se rapprocher de la grande émigration des plaines de Sennaar.

---

(1) Plin. Hist. nat. lib. 35.

Mais sans recourir à des fables puériles, profitons des preuves que nous fournissent quelques savants, entre autres le docte et judicieux Samuel Bochard, l'un des hommes les plus profonds dans la connaissance de la première antiquité (1) : on ne saurait certainement pas être répréhensible, quand on marche après pareil guide.

Ayant mis en principe, ce qui d'ailleurs est certain, que les descendants de Japhet, le Japet des Hellènes, peuplèrent l'europe, Rhodanim, dit-il, arrière-petit-fils de ce patriarche, aussi appelé Dodanim, vint se fixer aux environs du Rhône, à qui il donna son nom ; et à une ville qui s'y forma.

Sur quoi se fonde-t-il, pour lire Rhodanim au lieu de Dodanim ? Sur le texte samaritain de la Genèse, ainsi conçu : « Les fils de Japhet: » Gomer, Magog, Madaï, Javan ; les fils » de Javan : Élisa, Cethim, Tharsis et Rho- » danim (2). »

Il faut convenir qu'il n'y a pas d'autre différence entre Dodanim et Rhodanim, que

(1) Bochard, Géographia antiqua antic. Phaleg et Canaan.

(2) Walton, Polyglotte, genes. vers. samarit, cap. x.

le changement de la lettre initiale. Cette variation peut dépendre de la prononciation gutturale des langues orientales. On sait d'ailleurs que les caractères samaritains n'ont jamais varié, qu'ils sont les mêmes que les anciens; au lieu que les Hébreux échangèrent les leurs pour ceux des Chaldéens, durant la captivité de Babylone.

Les Septantes, tant dans la Genèse que dans les Paralipomènes, se rapprochent assez de cette version, se servant du mot Rhodii et non de celui de Dodanim (1). Mais qu'on ne prenne pas ici *Rhodii* pour Rhodes, puisque, selon le témoignage de Pline (2) et de Pindare (3), cette île ne parut au-dessus des eaux qui la couvraient, que sous Cecrops, roi d'Athènes, environ mille cinq cent cinquante-huit ans avant l'ère chrétienne, époque du commencement de sa population.

Le premier de ces deux auteurs cités, s'exprime plus clairement : *Narbonensis provincia ubi Rhoda Rhodiorum fuit*, *unde lictus Rhodanus fluvius* (4) ; Rhoda ou Rhodanusia

(1) Walton, Polyglotte, genes. vers. septuagin., cap. x; Paralip., vers. 7, cap. 1.

(2) Plin., Hist. natur., lib. 11. cap. 87.

(3) Pindar., Olympiad. VII.

(4) Plin., Hist. natur.

avait cessé d'exister depuis bien des siècles ; et Pline n'en parle que d'après la tradition, *ubi Rhoda Rhodiorum fuit.*

Quoi qu'il en soit, peu nous importe que la syllabe initale du nom de l'arrière-petit-fils de Japhet et frère de Tarsis père des habitants de l'Ibérie, aujourd'hui l'Espagne, se prononçât anciennement chez les Orientaux, de telle ou de telle manière; il nous suffit de pouvoir avancer qu'il peupla les environs du Rhône, pour en déduire que les Anatilii, les Avatici et les Salyens proprement dits, tirent de lui primordialement leur origine.

Les Grecs les croyaient si anciens, qu'ils les réputaient Titans ou enfants de la terre. Aussi c'est dans la plaine de la Crau *campus lapideus* que leur poëte Eschyle cité par Strabon, place le théâtre de la victoire qu'Hercule, à son retour de l'Hespérie, remporta sur eux, en obtenant de Jupiter son père une pluie de pierres qui les écrasa. Voilà, ajoute l'auteur fabuleux, la cause de l'immense quantité de cailloux qu'on y voit encore.

Après avoir avancé que les premières colonies qui peuplèrent le territoire des Salyens, ou tout au moins une partie des environs du Rhône, ont été formées par l'arrière-petit-fils de Japhet, nous devons conclure, que leur

religion, dans les commencements, fut celle des patriarches, c'est-à-dire, le pur monothéisme. Il serait en effet difficile de se persuader, que touchant de si près aux temps primitifs, et à Noë, ils eussent déjà perdu l'idée d'un Dieu unique, éternel, incorporel, rémunérateur de la vertu après la mort, et juste vengeur du crime, transmise par tradition orale, alors que la vie de l'homme était d'une si longue durée.

Les traditions se perdant peu à peu, il leur arriva comme aux Assyriens, aux Phéniciens et aux Égyptiens, descendants de Sen et de Cham, d'accorder le culte de Latrie à ce qui frappait le plus les sens, dont par ignorance progressive, ils ne connaissaient pas le vrai principe, au soleil, aux astres, aux éléments, aux météores, et surtout au tonnerre, confondant ainsi l'effet avec la cause première, spirituelle et créatrice.

Ils déifièrent enfin les mânes ou ames de leurs ancêtres, et de ceux qui s'étaient distingués par quelque action d'éclat; passant ainsi de l'admiration, de la crainte, de l'amour, de la reconnaissance, à la vénération et au culte.

Ils admettaient cependant trois êtres principaux, éternels, emblématiques ou dieux ternaires, Taramis, Tautates et Ésus. Le pre-

mier, réputé le grand-esprit, le maître de la foudre, modérateur de toutes choses. Ce qui revient au Gehova ou à l'être souverain par essence, dont les Hellènes formèrent leur Jovis ou Jupiter. C'était évidemment là un reste de la religion primitive, de la connaissance du vrai Dieu, du Dieu unique, qui avait été adoré par Rhodanim, Javan, Japhet, Noë et tous les patriarches, jusqu'à Adam.

Tautates, émanation du grand-être, présidait à l'éloquence, aux beaux-arts, au commerce; et Ésus distribuait le génie pour la guerre, inspirait le courage et disposait du sort des combats.

Non contents, quand ils eurent adopté le rit des druides, des législateurs et ministres de la religion des Celtes, de leur offrir les dons spontanés de la nature, le gui du chêne, par exemple, comme le plus sacré de tous, à ce qu'ils s'imaginaient; de leur immoler des taureaux, aux fêtes solennelles; ils attentaient même souvent, ainsi qu'eux, à la vie de leurs semblables, croyant pouvoir les apaiser, ou en obtenir quelque faveur.

Nous avons pour garants le poëte Lucain et Cicéron (1), qui reprochent ces horribles assas-

---

(1) Lucan., Phars. lib. 3.

sinats, spécialement à nos ancêtres, habitants de la Gaule Narbonnaise, où se trouve renfermé le pays des Salyens.

Les malheureux, choisis parmi les innocents à défaut de criminels, n'étaient pas toujours égorgés à l'instar du plus vil bétail. Renfermés pour l'ordinaire dans une grande idole d'osier, le sacrificateur y mettait le feu qui la consumait avec la victime; ou bien ils préféraient les réduire en cendres, dans un monceau de foin, avec le plus d'animaux sauvages qu'ils pouvaient trouver; et les restes réputés sacrés étaient cachés bien avant dans la terre, pour les soustraire à la vue des profanes.

On trouva à Aix, près du cimetière de l'hôpital Saint-Jacques, en 1790, dans une fouille entreprise pour y chercher des antiquités romaines, à plusieurs mètres de profondeur, des cendres non dissoutes, quantité de défenses de sanglier, des ossements, une tête, deux avant-bras garrotés avec une menotte en fer. Tout ceci semble désigner l'un de ces sacrifices barbares, dont nous venons de parler.

Sans vouloir disculper les Salyens et les Gaulois ou Celtes leurs voisins, nous pouvons dire cependant, qu'ils ne furent pas les seuls qui se rendirent coupables de pareils attentats contre la nature. Cet horrible délire avait eu

lieu chez les Cananéens, les Phéniciens, les Assyriens, ainsi que chez tous les peuples de l'Asie. Il passa d'eux aux Hellènes, et des Hellènes aux Marseilllais. Les Israélites même imitèrent quelquefois les Idolâtres, leurs voisins, comme le texte sacré le leur reproche avec véhémence.

Mais en nous transportant à une époque bien moins reculée de notre siècle, qui oserait décrire, sans frémir, les excès des Mexicains en ce genre, avant que les Espagnols se rendissent maîtres du pays.

En général tous ces peuples, par suite de l'ignorance et de la corruption, inséparable du polythéisme, s'étaient imaginés que dans certaines circonstances, il valait mieux, pour se rendre les dieux propices, répandre impitoyablement le sang de l'homme que celui des animaux, qu'ils rapprochaient en quelque manière, par leur dogme, de la métempsycose.

Les Salyens firent des progrès si étonnants dans l'idolâtrie, par leurs relations avec les Grecs et les Romains, dont ils adoptèrent aussi toutes les idoles ; ils en eurent un si grand nombre, que le poëte Pétrone, né en Provence, et qui par conséquent les connaissait bien, dit, en se moquant de ses concitoyens, qu'il était plus facile de trouver parmi eux un dieu qu'un homme.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette matière, l'ayant traitée à part et plus en grand, en séance publique.

Quant à leur gouvernement, ce devait être le monarchique, plus ou moins contrarié par les druides, arbitres et interprètes des lois.

Le lieu où les premiers Grecs-Phocéens abordèrent, avait, d'après Justin et Athenée, un roi (1). Ce roi donna sa fille en mariage à leur chef nommé Protis; et par suite de cette alliance, contractée au milieu de ses courtisans, il leur permit de s'établir sur les côtes, où ils bâtirent la ville de Marseille, au commencement de la quarante-cinquième olympiade, c'est-à-dire, l'an 599 avant J.-C.

D'où nous devons conclure, le fait est déjà prouvé, que le pays appartenant aux Salyens, par une conséquence naturelle, le monarque qui se trouvait à la tête de cette nation, était nécessairement roi des Salyens, quoique Justin souvent fautif ait défiguré leur nom, en les appelant Ségobrigieus. Peu importe de cette transmutation, les auteurs modernes conviennent qu'il siégeait aux environs d'Aix, centre de ses états.

---

(1) Justin., Hist., lib. 43.

Nous leur voyons quelques années après, un autre roi Conan, fils de Nanus, qui par une fourberie insigne, sous les dehors de l'amitié, pendant la solennité d'une fête, malgré le droit des gens et de l'hospitalité, tenta de faire massacrer les habitants de Marseille, se proposant de s'emparer ensuite de la place, dans la crainte que devenant trop puissants, ils ne se rendissent maîtres du pays.

Mais il ne tarda pas de porter la peine de sa perfidie. Son armée fut défaite; et lui, il périt dans le combat. La cité naissante dut son salut au fameux Bellovese, qui passant, comme dit Tite-Live (1), par le pays des Salyens, quand à la tête d'un nombre prodigieux de Gaulois il allait envahir l'Italie, vint à son secours, s'empara d'une partie des côtes, et y laissa une colonie connue sous le nom de Commoni par Ptolomée (2).

Le savant Valois aimerait mieux qu'on les appelât Cenomani ou habitants des environs du Mans, dans le Maine, parce que Pline avance (3), d'après Caton le Censeur, que

(1) Titus-Livius, lib. 5, cap. 34.
(2) Ptolomeus, lib. 2, cap. 10.
(3) Plin., Hist. natur., lib. 3, cap. 19.

les Cenomani s'étaient fixés aux environs de Marseille.

On croit que cette affaire eut lieu dans la plaine située entre Aix et Cabriés, alors dénommée *Carpentini agri* (1). Malgré ces malheurs les Salyens continuèrent à avoir des rois à la tête de leur gouvernement, un entre autres, dont parle Justin, nommé Caramaudus (2); et dans la suite les Commoni ou Cenomani firent cause commune avec eux.

Plus de deux siècles s'écoulèrent, sans que l'histoire nous parle des Salyens. En attendant les Marseillais, jaloux d'accroître leur commerce, établirent des colonies à Antibes et à Nice. Trop faibles pour pouvoir résister aux Oxybii, qui vinrent les assiéger, ils eurent recours aux Romains déjà maîtres de la Ligurie. Ceux-ci avant d'en venir à une guerre ouverte leur envoyèrent des ambassadeurs, pour traiter d'accommodement; mais bien loin de respecter leur caractère sacré, ils les chargèrent avec furie, et deux restèrent sur la place. Le Sénat irrité dépêcha Q. Opimius, qui, à la tête d'une armée, attaqua la ville d'Ægytue située au fond du golfe Gourjan, près de

---

(1) Labb., Pharus galliæ antiquæ, pag. 24.
(2) Justin., lib. 43.

Cannes ; la prit de force, réduisit ses habitants en esclavage, et en envoya à Rome les plus coupables chargés de fer.

Il défit ensuite leurs troupes réunies à celles des Déciates ; se rendit maître du pays, et en céda une partie aux Marseillais, avec la dure obligation d'entretenir auprès d'eux des otages.

De nouveau insurgés, et de nouveau plus fortement comprimés, les Salyens prirent part, au moins cette fois, à la querelle. Tueval leur roi veut reprendre ce que ses sujets ou confédérés avaient perdu, et leur rendre la liberté. Repoussé, malgré ses nombreuses troupes en cavalerie et en infanterie, jusque dans son propre territoire, complétement battu et détrôné par le proconsul Caïus-Sextius-Calvinus, qui fonda près du champ de bataille la colonie d'Aix Aquæ-Sextiæ, l'an 124 avant l'ère chrétienne, en vain fut-il chercher du secours auprès des Allobroges. Ceux-ci vaincus à leur tour, pour avoir voulu prendre son parti, ouvrirent la route aux Romains, qui peu à peu, après des peines indicibles, se mirent en possession de toutes les Gaules.

Les Salyens cessèrent de former corps de nation. Tueval fut le dernier de leur roi. Ainsi périt avec lui leur indépendance. Réunis à de nouvelles conquêtes d'en delà du Rhône et des

Alpes, traités durement, dépouillés de leurs possessions, leurs chefs chargés de chaînes, ils perdirent leur liberté. Le pays changea de nom et fit partie de la grande Province romaine, d'où est dérivé celui de Provence.

Enfin, s'il nous reste encore quelque souvenir de ce peuple autrefois si illustre, ce n'est qu'à l'histoire et à de faibles monuments locaux, que nous en sommes redevables.

Après ce discours, M. DE MONTVALON, Secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit:

MESSIEURS,

Il nous a toujours paru nécessaire, avant de vous entretenir de nos travaux, de vous offrir un aperçu sommaire de la situation générale dans nos contrées des objets, qui, d'après nos institutions, doivent être le but de nos recherches et de nos soins, qui seront devenus éminemment utiles, s'ils ont produit des améliorations sensibles dans le pays. Les Sociétés savantes ne peuvent que fixer des principes, et déposer des germes que d'autres sont appelés à développer et à faire fructifier.

L'Agriculture, si long-temps négligée en Provence, éprouve des améliorations successives, gages certains d'une prospérité qui ne peut manquer de se montrer dans un temps plus rapproché que nous n'aurions osé l'espérer, il y a quelques années.

L'usage chaque jour plus répandu des nouveaux instruments aratoires, en donnant des labours plus profonds, finira par détruire jusqu'aux dernières racines des plantes parasites qui dévoraient nos champs ; l'alternation généralement adoptée entre les céréales et l'esparcet, détruit, par la fauchaison, la semence de celles de ces plantes qui avaient échappé au soc tranchant de la charrue.

Nous remarquons aussi que les engrais sont enfouis avec bien plus d'abondance. Des procédés chimiques, que l'on a commencé d'adopter, en ont multiplié la quantité ; et les populations éloignées des rivages de la mer et de ses étangs, cédant à l'évidence que la culture des Communes qui la bordent, leur offre depuis plusieurs années, viennent chaque jour enlever et transporter une immense quantité de plantes marines. Ainsi s'opère un double bien, la terre profite des dépouilles de la mer, et l'assainissement de l'air est le résultat nécessaire de la disparution de cette masse énorme

de débris de plantes que les flots amoncelaient sur le rivage, et dont la putréfaction produisait les miasmes délétères qui occasionaient les fièvres rémittentes, cause de la diminution progressive de la population des Communes riveraines des étangs.

La culture de la vigne reçoit aussi un accroissement successif, peut-être même hors de proportion avec les débouchés, malheureusement rendus difficiles par l'énormité de l'impôt. Un meilleur choix dans les espèces de raisins, et plus de soins dans l'opération de la vinification ont sensiblement amélioré nos vins, qui pourraient pourtant acquérir une qualité bien supérieure.

La plus précieuse de nos cultures, l'olivier, que des mortalités si fréquentes paraissaient devoir exiler de nos contrées, semble y reprendre une nouvelle vie, et ses progrès sont d'autant plus extraordinaires, que la sécheresse que nous éprouvons depuis plusieurs années aurait dû nuire davantage à son accroissement.

C'est avec une véritable affliction que nous voyons marcher avec une progression effrayante l'entière destruction des bois sur le littoral de la mer. Non-seulement on ne fait rien pour les reproduire, mais les besoins croissants des fabriques, et la consommation énorme de la

ville de Marseille, occasionant un renchérissement sur cette production, lorsque les prix de toutes les autres ont baissé, l'avidité des petits propriétaires, et il faut l'avouer, les besoins que font naître les mauvaises récoltes, les portent non-seulement à anticiper les coupes, mais même à détruire entièrement les bois qu'ils possèdent; ainsi les penchants des collines mis entièrement à nu, vont être sillonés par les pluies d'orage; la terre végétale ne tardera pas à être emportée, et avec elle tout espoir de reproduction.

Personne plus que moi ne répugne aux mesures qui peuvent tendre à gêner l'entière liberté des propriétaires; cependant, quand pour un léger avantage, ou pour mieux dire, par l'aliénation de leurs capitaux, ils font disparaître leur produit annuel, et que cette funeste opération porte un préjudice réel aux intérêts généraux de la société, il serait à désirer que le gouvernement adoptât des mesures conservatoires capables d'arrêter l'entière destruction des bois.

J'ai déjà eu l'honneur de vous indiquer les avantages que le pays retire de l'application de de la chimie à l'agriculture, et notre civilisation est trop avancée pour ne pas affirmer, sans crainte d'être contredit, que les Sciences

sont aujourd'hui indispensables aux développements de toutes les branches de l'industrie. La décadence de nos fabriques de soude ne doit pas nous empêcher de reconnaître combien avait été utile le prix que vous aviez décerné à celui qui, le premier, avait résolu le problême de condenser les vapeurs qui s'échappent des vases, en faisant cesser la violente lutte élevée entre l'agriculture et l'industrie.

Partout la vapeur est devenue l'agent des fabriques, comme de la navigation. Des communications rapides avec tous les ports de la Méditerranée, des rapports journaliers avec notre belle conquête d'Alger lui sont dus ; déjà nous la voyons employée dans notre navigation intérieure; nos principales fabriques n'agissent plus que par elle, et dans nos contrées où le manque d'eau menace chaque année la population de l'impossibilité de faire moudre les grains destinés à sa nourriture, nous devons nous féliciter de la voir adopter comme moteur dans plusieurs moulins déjà établis.

La navigation vient d'être ouverte sur un large canal destiné à la prospérité de notre commerce intérieur, à la sûreté même, si la guerre venait à éclater entre notre pays et une grande puissance maritime. L'entreprise est terminée, et quoiqu'elle présente la preuve d'une

moire ayant pour épigraphe : *Nous voulons de la pluie*. Convaincu que la destruction des bois qui couvraient nos montagnes, était la principale cause de la sécheresse qui désole nos contrées, en livrant un passage dégarni d'obstacles à ce terrible mistral, justement appelé par nos pères, le fléau de la Provence, M. Vallet, ornant d'un style élégant une matière toute scientifique, propose de remplacer nos vieilles forêts, qui pour la plupart ne peuvent pas renaître sur des rochers dépouillés de terre végétale, par d'immenses plantations de *cyprès*. Il voudrait que chaque champ en fût entouré. Sans aucun doute ces plantations ajouteraient une valeur considérable au prix du sol et diminueraient la violence des vents ; mais dans l'état de civilisation où nous sommes parvenus, ces projets, dont la réussite dépend d'un concours universel de volontés, sont-ils exécutables ? Persuaderait-on facilement à des propriétaires qui cultivent un champ, qui peut avec peine fournir à la subsistance de leurs familles, qu'ils doivent se livrer à des plantations coûteuses, dont l'effet presque immédiat est de diminuer le produit de leur sol, pour essayer une expérience dont la durée de leur vie ne peut leur permettre de voir la solution ? De pareils projets font honneur au citoyen qui les con-

çoit ; mais je persiste à dire que je les considère comme inexécutables.

Tout ce qui se rattache à l'histoire de notre pays, aux mœurs de ses habitants à différentes époques, doit être une des principales études de nos académiciens, et c'est avec une véritable satisfaction que nous rendons un hommage public aux travaux de plusieurs de nos collègues.

Nous devons à notre président, M. l'abbé Castellan, une savante dissertation sur l'établissement de la Religion chrétienne en Provence, dès le premier siècle de notre ère. Les connaissances historiques de l'auteur, ainsi que cette sage critique qui lui fait repousser les fables que la superstition ajoute presque toujours à la vérité, sont trop bien appréciées depuis long-temps, pour que je ne me borne pas à dire que cet important ouvrage est digne de son auteur.

M. Rouard nous a fait un rapport sur une magnifique colonne de granit, découverte dans le jardin de M. Aubanel, et dans l'enceinte de l'ancien couvent des Bernardines. Quoique tronquée, cette colonne aurait pu être restaurée, la partie supérieure du fût ayant été retrouvée à peu de distance de sa base. Après avoir été exposée trop peu de temps aux regards des

amateurs de l'antiquité, elle a été recouverte de terre, sur la surface de laquelle on a planté des arbres fruitiers.

Ainsi a été replongé dans l'oubli, où il était enseveli depuis une longue suite de siècles, un monument qui aurait pu décorer une de nos nombreuses places publiques.

M. Porte dont nous aimons à signaler chaque année les savantes recherches historiques, nous a lu divers morceaux du vaste ouvrage qu'il a entrepris. L'auteur parcourt successivement les rues d'Aix. Il signale les édifices qui les bordaient autrefois, les changements de nom et de direction qu'elles ont éprouvés. Ne se bornant point à une description matérielle, il fait connaître les événements dont chacune des rues a été le théâtre, et les hommes illustres qui naquirent dans les maisons qui y aboutissent.

L'utilité d'un pareil travail est évidente, et nous nous empressons de reconnaître que l'auteur a su le rendre aussi intéressant par le style, que par la matière du sujet.

C'est dans un même but que notre collègue, M. Mouan, nous a lu une Notice sur une assemblée des *Cascaveous*, nom qu'avait pris une de ces nombreuses factions qui désolèrent notre cité pendant nos anciennes discordes

civiles. Les temps fuyent loin de nous. Les générations précipitent leur marche pour faire place à celles qui les poussent ; mais les hommes demeurent toujours les mêmes ; toujours les mêmes passions , la même avidité dans les chefs, le même aveuglement dans les masses ; et quoique l'auteur ait conservé fidèlement la couleur locale de l'époque , on croirait lire le procès verbal de quelques-unes de ces sociétés turbulentes que l'on vit naître dans des temps plus rapprochés de nous.

Les noms des fléaux de l'humanité survivent à l'éclat de leur gloire ; ceux des bienfaiteurs du peuple s'effacent peu à peu et finissent par tomber dans l'oubli. Les sentiments inspirés par la terreur se gravent sur l'airain, à peine écrit-on sur le sable ceux que dicte la reconnaissance. Nous devons de sincères remercîments à M. Mouan, pour l'excellente Notice qu'il nous a donnée sur Jacques de la Roque, fondateur de l'hôpital Saint-Jacques à Aix.

Tout ce qui se rattache à l'histoire naturelle est le patrimoine de la famille de Fonscolombe. Nous devons à notre savant collègue, M. Hippolyte de Fonscolombe , un Mémoire curieux sur les Insectes fossiles trouvés dans les plâtrières d'Aix. Les échantillons ont été mis sous nos yeux ; ils sont déjà très-nombreux et re-

marquables par leur parfaite conservation. Il est impossible de ne pas reconnaître ceux de ces insectes dont les espèces bourdonnent chaque jour autour de nous ; mais ce qui surprend, c'est de retrouver parfaitement figurées ces membranes légères qui forment les ailes de ces petits animaux. Nous avons remarqué principalement un coléoptère saisi par la matière pétrifiante, dans l'action même du vol. Ses ailes étendues, ses pates si légères, et jusqu'à ses antennes sont parfaitement conservées.

Cette circonstance, et quelques-autres, ont déterminé M. de Fonscolombe à croire que ces métamorphoses n'appartiennent pas à la grande révolution diluvienne : il n'a pas cru cependant devoir lui indiquer aucune cause.

Nous avons été plus riches cette année, que les précédentes, en littérature et en poésie. C'est avec plaisir que je m'empresse de payer à M. le conseiller Castellan un juste tribut d'éloges. Nôtre savant collègue a continué de nous communiquer des fragments de son grand ouvrage sur la Littérature des anciens peuples, et sur l'influence qu'elle exerçait sur leurs mœurs. Les Hébreux ont fourni la matière qu'il a traitée ; et nous pouvons assurer, sans crainte d'être contredit, que cette portion de l'ouvrage dont nous espérons qu'il enrichira un jour notre

littérature, en le livrant à l'impression, renferme des beautés supérieures à celles que nous avions remarquées dans les premières parties qu'il nous avait communiquées.

Aussi aimable poëte que savant littérateur, M. le conseiller Castellan nous a lu des *Stances sur la Gloire*, et un conte intitulé *Phaéton*. Versification pure et élégante, allégorie ingénieuse, telles nous ont paru les qualités qui distinguent ce charmant poëme.

M. Mouan nous a lu une jolie fable intitulée *l'Abeille et la Guèpe* ; des traductions en vers français, d'une ode d'Horace, d'une cantate de Metastase, et une imitation de Filicaia. Ce n'est que lorsque l'on est poëte soi-même, que l'on peut parvenir, ainsi que l'a fait notre jeune collègue, à transporter les beautés d'une langue dans une autre, sans affaiblir les pensées, ni décolorer les images.

Notre poëte national, M. le docteur d'Astros, a dérobé quelques instants aux occupations que lui impose la confiance publique, pour nous communiquer un conte délicieux, intitulé *l'Usurier et son Fils*. Chaque fois que nous entendons M. d'Astros, nous regrettons plus vivement de voir tomber dans l'oubli ce langage si naïf, si concis, et souvent si énergique que parlaient nos pères, et à l'aide duquel on vit ressusciter la poésie dans le moyen âge.

Tel est, Messieurs, l'aperçu très-succinct d'une partie des travaux des membres résidants de l'Académie. Ils n'ont cependant pas seuls occupé nos séances particulières. M. Bard, membre de l'Académie de Dijon, et correspondant de la nôtre, dont la réputation littéraire me dispense de tout éloge, pendant le court séjour qu'il a fait dans notre ville, nous a lu deux morceaux de poésie extrêmement remarquables; l'un intitulé *Prose et Poésie*, l'autre *Stances à Maria*; et en nous faisant regretter de ne pas l'entendre plus souvent, il n'a pu que resserrer les liens qui l'attachent à nous.

Une de nos grandes réputations littéraires, un de ces hommes qui illustrent leur patrie par leurs talents, comme ils l'honorent par leur modestie, M. Éméric-David, membre de l'Institut, toujours attaché à notre Société que son nom recommanda dès sa fondation, et qui n'a cessé d'entretenir avec elle les relations les plus intimes, pendant le séjour qu'il a fait dans sa patrie, a suivi nos séances avec une assiduité remarquable; il les a embellies par la lecture de nombreux fragments, non encore publiés, de son grand ouvrage sur la Mythologie. Créateur d'un nouveau système, le seul qui paraisse véritablement fondé sur la raison, M. Éméric-David démontre que chacune des grandes divi-

nités de l'Olympe n'est que le symbole d'un élément, ou de l'un des principaux attributs de la matière ; ensorte que la divinité de chacune d'elles est entièrement symbolique.

Le monde savant a déjà été mis à même de juger et de la hardiesse du système, et de la masse de preuves qui viennent l'étayer par la publication d'un premier volume sur Jupiter.

Les diverses lectures que nous avons entendues ont pour sujet Vulcain, ou le Feu, si parfaitement identifiés l'un à l'autre, qu'il devient impossible de ne pas demeurer convaincus que Dieu et le symbole ne sont qu'une seule et même chose.

L'immensité des recherches et des citations prouve combien a dû être pénible le travail de notre savant collègue ; mais c'est aussi à ce signe seul que l'on peut en juger ; car il n'est pas d'éloges qui puissent donner une idée exacte de la pureté et de l'élégance du style, de sa fraîcheur et de son brillant coloris. Il est donné à bien peu de mortels de conserver dans un âge avancé la vigueur des pensées et cette chaleur d'expression qui sont les attributs du printemps de la vie.

Ce n'est pas seulement en faisant le charme de nos réunions que M. Éméric-David a montré son attachement à la Société ; plusieurs de ses membres ont retiré de leurs communications particulières avec lui, de sages conseils et d'u-

tiles avis. Son absence prive plusieurs d'entre nous d'un guide que ses formes et sa critique si douce et presque paternelle, si je puis m'exprimer ainsi, leur rendait si utile.

Nous remplissons un pénible devoir, en venant vous rappeler les pertes que l'Académie a faites dans le courant de cette année. La faux du temps moissonne successivement nos fondateurs ; et avant quelques années on n'apercevra plus que quelques-uns de ceux qui s'associant à mon honorable prédécesseur, le docteur Gibelin, rétablirent le culte des Lettres, dans notre antique cité.

Le premier nom que je dois offrir à vos regrets, est celui de M. Teissier, curé de St-Jean, associé libre. Il est inutile, je pense, de parler de ses vertus, de sa modestie et de son zèle apostolique ; les regrets de ses paroissiens, et surtout des pauvres, sont bien autrement éloquents que mes paroles.

Depuis un grand nombre d'années, M. Teissier n'assistait plus à nos séances; mais il n'avait jamais rompu les liens qui l'attachaient à nous.

Une des plus grandes pertes que pût faire l'Académie, était celle de M. Augustin Pontier, issu d'une famille où la science semble héréditaire, fils d'un médecin célèbre et dont nos concitoyens ont gardé le souvenir. M. Pontier étudia avec succès l'art que professait son père.

Reçu docteur à l'âge de 22 ans, il fut à Paris, pour acquérir de nouvelles connaissances. Après cinq ans de séjour dans la capitale, il revint dans sa patrie, et sa réputation ne tarda pas à égaler celle de son père.

Mais les germes d'un goût, qui comme tous les autres devient une passion, se développèrent bientôt chez lui ; la Bibliographie devint son unique étude, et ne tarda pas à lui faire oublier Esculape.

Devenu libraire et ensuite imprimeur, M. Pontier se voua entièrement à réunir les livres les plus rares et les plus précieux. Sa réputation se répandit dans toute l'Europe. De toutes parts il était consulté par les plus savants libraires, et les bibliothécaires les plus distingués. M. de Corbière, ministre de l'Intérieur, dont chacun connaît le goût pour les livres, l'appela auprès de lui, dès le commencement de son ministère. Modeste, autant que désintéressé, M. Pontier ne vit dans la faveur du dispensateur de la fortune qu'un moyen de cultiver avec plus de facilité ses études chéries. Il ne demanda rien, et ne reçut rien. Après la chûte de celui qui aurait dû songer à assurer son existence, il fut forcé de revenir dans sa patrie, et de s'établir ensuite à Marseille, où il espérait pouvoir se défaire, avec plus d'avantage, des livres qui lui restaient. Il y termina sa carrière,

le 19 septembre 1833, justement regretté par ses enfants dont il était la gloire, et par ses nombreux amis, parmi lesquels je m'honore d'avoir été placé.

M. Pontier s'était long-temps occupé d'un recueil de Notices sur plusieurs savants Provençaux. Il n'en a publié que deux : l'une sur Vallériole, médecin d'Arles ; elle se fait remarquer par d'immenses recherches historiques, et prouve sa vaste érudition ; l'autre sur son Père, c'est un modèle de piété filiale.

La tombe s'était à peine fermée sur ce modeste savant, que nous la vîmes avec douleur se rouvrir pour son parent et son ami M. Antoine Henricy, issu d'une famille ancienne de notre ville, et dont on retrouve les traces honorables depuis plus de cinq siècles. Après avoir terminé ses études, il séjourna à Paris pendant quelques années. Le désir de s'instruire ne lui permit pas de borner ses connaissances à ce qu'il pouvait acquérir dans sa patrie. Dès l'année 1781, il commença des voyages auxquels il consacra sept années de sa vie, et parcourut successivement, la Flandre, l'Angleterre, la Hollande, une grande partie de l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Revenu dans sa patrie en 1788, il fut reçu avocat, et peu de temps après nommé trésorier de la ville en remplacement de son père.

Les troubles qui s'élevèrent à cette époque le déterminèrent à donner sa démission ; plus tard il devient imprimeur dans notre ville. Le gouvernement impérial sut retrouver au milieu des presses de son imprimerie, un homme aussi distingué, et sans aucune sollicitation de sa part, on le vit, en 1810, élevé aux fonctions d'inspecteur de l'arrondissement de Marseille, qui contenait cinq départements. Cette place fut supprimée en 1813, et M. Henricy rentra dans la vie privée. Ce savant possédait parfaitement les langues grecques et latines, parlait et écrivait avec pureté l'anglais et l'italien.

Membre fondateur de notre Académie il joignit à ce titre celui d'académicien des arcades de Rome. M. Henricy est mort à Aix, le 18 février passé; ses derniers moments furent adoucis par les soins de sa famille, et les consolations d'une religion qu'il professa toujours avec sincérité, et dont il s'empressa de réclamer les secours.

Il a laissé deux Notices également remarquables par les recherches qu'elles ont nécessitées, la pureté du style et l'exactitude des faits. La 1re sur l'Origine de l'Imprimerie en Provence; la 2e sur l'ancienne Université d'Aix.

Dans la dernière séance publique, l'Académie avait proposé deux médailles d'or du prix de 300 fr. ou la valeur en numéraire, qui

devaient être décernées à ceux qui auraient résolu d'une manière satisfaisante les questions qu'elle présentait. Aucun Mémoire sur la *Culture du Sainfoin* ne nous est parvenu. Un seul nous a été fourni sur la seconde question. Ce Mémoire a été d'abord scrupuleusement examiné par une commission, et c'est d'après son rapport que l'Académie déclare, avec un vif regret, qu'elle a reconnu que dans ses nombreuses recherches l'auteur s'est borné à puiser dans des livres imprimés, et a négligé de consulter les chartes du pays, et les manuscrits que possèdent les établissements publics et les dépôts de l'ancienne Provence;

Qu'il s'est beaucoup plus occupé de l'influence que le règne de Robert a pu avoir sur la littérature et les mœurs de l'Italie, ce qui au reste pourrait être fortement contesté, que de celle qu'il a véritablement exercée sur notre patrie, son domaine patrimonial, et la plus fidèle de ses provinces. L'intérêt local avait nécessairement déterminé l'Académie à présenter la solution de cette question comme la plus importante, et c'est celle qui n'a pas été résolue.

Elle maintient le programme, invite l'auteur à reprendre son travail, à en resserrer le cadre en s'attachant principalement à ce qui a rapport à la Provence.

Un temps plus long lui permettra de soigner

davantage son style, et l'Académie conçoit l'espérance fondée, de pouvoir couronner l'année prochaine un ouvrage dont elle s'empresse, dès aujourd'hui, de reconnaître le mérite.

L'Académie maintient au concours les sujets qu'elle a proposés l'année dernière :

Déterminer 1° *Quelles sont les améliorations à introduire dans la culture du Sainfoin ?*

2° *Quel est le point de la végétation le plus favorable, et le procédé le plus avantageux pour la récolte ?*

3° *Quels sont les moyens de le rendre plus profitable dans les différents usages auxquels on l'employe ?*

Et pour prix de Littérature, *le Tableau politique et littéraire du règne de Robert, roi de Naples et comte de Provence.*

Pour être admis à concourir aux sujets proposés, les Mémoires doivent être adressés, *francs de port*, au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône, et lui être parvenus avant le premier Avril 1835. Les membres résidants de l'Académie sont seuls exclus du concours.

Les concurrents sont invités à joindre à leurs

Mémoires une épigraphe, ou une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leurs noms et leur adresse lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire, auquel il aura été attaché, aura remporté le prix ou un accessit.

On a lu :

Mémoire sur les Insectes fossiles trouvés dans les plâtrières d'Aix, par M. Hippolyte de Fonscolombe.

Notice sur Jacques La Roque, fondateur de l'Hôpital St.-Jacques d'Aix, par M. Mouan.

De l'emploi des Machines en Agriculture, par M. Vallet, avocat général.

Phaéton, poème, par M. Castellan, conseiller.

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

1835—1836.

A Aix,
DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER,
Rue des Jardins, N° 14,
1836.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi, 4 juin 1836, la vingt-quatrième Séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu à onze heures dans la grande salle de l'Université.

M. d'Astros, Docteur en Médecine, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance, par le discours suivant :

Messieurs,

Un honneur, dont tout autre eût été plus digne, m'impose aujourd'hui une tâche difficile à remplir. Pénétré de mon insuffisance, comment pourrais-je me flatter d'intéresser cette assemblée, de ne pas tromper l'attente où elle doit être, lorsqu'elle vient entendre l'organe d'une Académie qui possède dans son sein tant d'hommes

remarquables par leur savoir et leur talent ? Aussi n'est-ce pas sans une sorte d'inquiétude que je viens ouvrir cette séance ; la présence d'un prélat si digne de notre respect ; la vue de tant de personnes, dont les unes sont si riches de connaissances, les autres si avides d'en acquérir, et toutes distinguées par leur esprit et ce goût délicat et sûr que donnent les bonnes études ; et, au premier rang de l'assemblée, cette portion si aimable (1) pour laquelle on voudrait, dans le désir de lui plaire, pouvoir emprunter le pur langage des muses ; cette vue, dis-je, et jusqu'à ce silence qui attend mes paroles, tout produit en moi de l'émotion..... Mais un sentiment intérieur me dit en même temps qu'un esprit de bienveillance remplit cette enceinte.

Dans le sujet que j'ai dessein de traiter, je sors, peut-être, à tort, Messieurs, de la route suivie avec tant de succès par mes savants prédécesseurs. Les sciences et les lettres, l'agriculture et les arts ont successivement fourni la matière de leurs discours ; en vous entretenant aujourd'hui du Mouvement, je pourrais facilement y être ramené, si je le considérais sous le

(1) Il y avait beaucoup de Dames.



rapport moral. Que n'y aurait-il pas à dire, en effet, sur ce mouvement général des esprits, qui caractérise notre époque, et qui, de découverte en découverte fait marcher dans la voie des progrès d'un pas si rapide, qu'une révolution assurée et très-prochaine, peut-être, se prépare dans nos habitudes, nos relations, nos fortunes, et dont l'influence sur la civilisation est incalculable ? Mais, dans la crainte de m'égarer dans ce champ trop vaste, je me contente d'y jeter en passant un regard satisfait et laisse aux esprits supérieurs la liberté de le parcourir.

Les bornes que je dois mettre à ce discours ne me permettant pas de donner à mon sujet tous les développements dont il serait susceptible, je m'abstiendrai même, en traitant du mouvement proprement dit, de toucher à ce qui concerne la mécanique.

Universel et plus ancien, en quelque sorte, que le monde, le mouvement en est l'âme et la vie ; il est l'attribut essentiel des corps organisés ; il est éminemment conservateur.

Je ne donnerai pas la définition du mouvement ; articuler le mot qui l'exprime, c'est énoncer ce qu'il est.

Je m'abstiendrai aussi de vous le prouver. Y perdre mon temps ne serait-ce pas vous

faire injure, et supposer qu'il y a dans cette assemblée, des individus pareils à ce fou de l'antiquité qui le niait à un philosophe. Celui-ci dédaignant de répondre à une telle ineptie, se borna, comme l'on sait, à se lever et à marcher devant lui.

J'ai dit que le mouvement était, en quelque sorte, plus ancien que le monde; cette assertion a dû surpendre, j'entends par le monde l'ouvrage des six jours, l'ensemble des êtres créés; or, avant la création de la lumière, le ciel et la terre existaient déjà. C'était le chaos des anciens. La terre était entièrement submergée et l'écriture dit : l'*esprit de Dieu était porté sur les eaux* (1); n'est-ce pas faire entendre que les eaux qui couvraient l'*élément aride* (2), étaient agitées? Elles l'étaient et certainement d'un mouvement très-violent. Qui ne connaît leur force quand aucune digue ne retient leur masse?

---

(1) *Spiritus Dei ferebatur super aquas, Gen.*, ch. 1, v. 2. Que veulent dire ces paroles? A mon avis elles semblent indiquer une certaine énergie vitale qui opérait sur les eaux; de telle sorte qu'elles ne demeuraient pas dans le repos, mais avaient un mouvement auquel était attachée une puissance vivifiante. Otez, en effet, le mouvement aux choses, elles deviennent absolument inutiles; comme au contraire, quand elles l'ont reçu, il les rend propres à plusieurs fins. *St. Jean Chrysostóme, hom.* 3 *sur le premier chap. de la Genèse.*

(2) Sacy, Gen., ch. 2, v. 9.

Serait-ce une opinion trop hasardée, que celle qui attribuerait à ce mouvement imprimé aux eaux ces bouleversements universels, immenses dans lesquels furent confondus alors tous les éléments du globe, afin que, plus tard, *le monde* pût être *livré aux disputes des hommes* (1)? Malgré les plus savantes investigations, ces bouleversements ont-ils reçu une explication satisfaisante? presque tous les géologues en ont conclu que la catastrophe du déluge de Noë, n'a pas été la première et les ont en conséquence appelés antédiluviens. Cette estimation serait vraie à la rigueur, si les savants, qui la donnent, n'entendaient pas que ces bouleversements ont eu lieu, le monde étant tel qu'il a toujours été depuis la création, c'est-à-dire, peuplé d'animaux et de plantes. L'absence des débris fossiles des uns et des autres dans les couches profondes de rochers et de terre, semblent pourtant parler assez clair.

Les corps célestes, dans leurs révolutions, nous offrent un exemple du mouvement le plus rapide que l'on puisse imaginer et en même temps du mouvement perpétuel. L'homme insensé qui le cherche ne le trouvera que là. S'il veut pour-

(1) *Mundum tradidit disputationi eorum*. Eccle. ch. 3, v. 11.

suivre sa chimère et le produire, il y perdra son temps, sa fortune et sa peine, il s'y consumera.

Bien des personnes me contesteront, peut-être, le mouvement des étoiles, qu'à raison de leur immobilité apparente, on a appelées fixes. Mais, Messieurs, n'est-il pas vraisemblable qu'un mouvement de rotation extrêmement rapide nous masque le nombre infini de cercles que ces corps brillants décrivent ? Une comparaison grossière, mais qui me paraît exacte, rendra la chose sensible, ou plutôt ce sera un enfant qui répondra : la toupie qu'il fait tourner paraît d'autant plus immobile, qu'elle tourne plus vite sur son axe ; ensuite je n'ai qu'un mot à dire, des feux qui scintillent ne sont pas des corps en repos.

Il n'y a pas dans la nature de corps qui ne soit plus ou moins sous l'empire du mouvement. Le repos absolu n'est nulle part ; il n'est que relatif. Mon assertion vous paraît outrée ; vous pensez aux corps inorganiques ; vous m'objectez les montagnes, les rocs énormes enterrés dans leurs flancs. Ceux qui, s'élevant très-haut, semblent menacer le ciel, n'ont jamais, dites-vous, quitté leur place. Dominant toujours les mêmes régions, ils n'ont jamais dérouté les voyageurs, ni fait trouver les géographes en défaut.

C'est ordinairement vrai, mais prenez garde de parler d'une manière trop absolue, on sait que des monts ont pu jaillir du fond des mers, et d'autres y rentrer. De nos jours, n'a-t-on pas vu une île (1) d'une certaine étendue, ô prodige ! se montrer un jour tout à coup, là où la veille des navires sillonnaient les flots, permettre l'abordage, se laisser parcourir aux voyageurs, recevoir son nom et disparaître peu de temps après (2) ? Au reste, je ne prétends pas d'un phénomène rare tirer une conclusion générale et faire voyager les montagnes. Je ne prétends pas non plus prouver en elles un mouvement perceptible à nos sens ; mais il l'est à notre intelligence. La terre pourrait-elle continuellement tourner sur elle-même ; ce mouvement, selon le sentiment des astronomes, produirait-il l'aplatissement de ses pôles, sans que les diverses parties qui la composent ne reçussent un certain ébranlement ? Il leur est communiqué encore par l'incandescence permanente de son noyau (3).

---

(1) L'île de Julia.

(2) Voy. au sujet de la formation de nouvelles îles dans le golfe Santorin, le feuilleton du journal *Le Temps*, du 1er juin 1836.

(3) Voy. la Géologie de Nerée Boubée.

poumons, et qui, retombant en rosée sur les feuilles des végétaux, les humectent et les rafraîchissent.

Un peu plus vif, mais doux encore, il agite mollement les sommités fleuries des plantes ; il porte sur des fleurs qui les réclament des principes de fécondité, et répand autour de nous les plus suaves odeurs ; c'est le zéphyr ami des bosquets.

Un degré plus fort, c'est le vent prononcé; en agitant le feuillage des arbres et les tiges herbacées, il donne du ressort à toutes leurs parties, il active le jeu de leurs organes, et fait gonfler leur fruit. Voyez ce champ couvert de blé, ces épis jaunissants balancés par un vent nord-ouest; il vous présente l'image d'une vaste étoffe moirée ou celle des ondulations d'une mer tranquille. Spectacle ravissant pour le laboureur à qui l'expérience a appris que ce vent, s'il continue, lui garantit une riche moisson. Plus tard, en automne, il sera le véhicule d'une multitude de graines, qui, pourvues d'ailes ou d'aigrettes voltigent de toute part, répandant sur les vallons et les collines les trésors de la végétation.

« C'est ainsi que le végétal qui n'a pas de
» mouvement progressif, d'action très-sensible,
» de mouvement déterminé par les appétits ou
» les passions, comme chez l'animal et chez

» l'homme, trouve dans l'agitation de l'air le » moyen de germer, se nourrir, croître et se » développer (1). »

La violence des vents occasionne quelquefois, il est vrai, des accidents, mais, comme le dit le célèbre Haüy (2), ils sont compensés et bien au delà par les avantages qu'ils procurent ; comment nous arriveraient sans eux ces nuages destinés à répandre sur nos champs les pluies qui les fertilisent? Et sans eux seraient-elles habitables les grandes villes et les contrées voisines des marécages où l'air est habituellement vicié par des miasmes infects ?

Mais ne tardons pas davantage à nous occuper de notre objet principal, qui est le Mouvement nécessaire et utile à l'homme.

Au milieu d'une petite masse embryonnaire où l'œil le plus perçant verrait à peine quelque trace d'organisation, paraît un petit point rouge en mouvement. Ce petit point, c'est un cœur ! Ce mouvement, c'est la vie ! Un peu de ce tout, c'est l'homme !... L'homme ! qu'on a comparé à un monde en raccourci, à un petit monde !... Nous ne cherchons pas à faire des rapprochements, nous trouvons assez vain de mettre son

(1) Buffon.

(2) Traité élémentaire de physique.

esprit à la torture pour découvrir entre des choses très-dissemblables des rapports forcés; pourtant je ne saurais taire une remarque assez singulière ; c'est que, ce petit monde a de commun avec le grand, que le mouvement s'y manifeste même avant qu'il soit formé, et, lorsque ses éléments, confusément mêlés ensemble, sont aussi une espèce de chaos.

Le mouvement du cœur, une fois commencé, ne cesse plus tant que dure la vie. S'il cesse, c'est la mort; s'il n'est que suspendu, c'est son affreuse image (1). C'est parce qu'il importe aussi essentiellement à la conservation de l'individu, que la providence la soustrait à l'empire de la volonté. S'il en était autrement, quel funeste pouvoir l'homme n'aurait-il pas ? A quoi tiendrait sa vie dans un moment où sa raison égarée le porterait à se détruire ?... Les apprêts d'un instrument meurtrier permettent la réflexion ; inutile ici de l'attendre... La crainte d'une mort violente peut, quelquefois, arrêter le bras d'un forcené ; mais la pusillanimité serait-elle une ressource dans le désespoir, lorsque, sans se faire la moindre blessure, sans voir couler son sang, sans douleur enfin, on pourrait mettre un terme

(1) La Syncope.

à ses jours ? Quand on pense, qu'une personne émue de colère, que dis-je, de colère ? de la moindre impatience, aurait, en arrêtant les battements du cœur, par la seule pensée, plus de facilité à mourir, qu'un ouvrier jeté sur sa couche, harrassé de fatigue, n'en trouve à s'endormir, ou frissonne.

Si le mouvement n'était pas nécessaire au développement du corps et des membres, à leur jeu, aux fonctions de nutrition, la nature ne nous le montrerait pas dans le fœtus ; roulé sur lui-même, arrondi en boule et nourri du sang de sa mère, il croîtrait immobile à la manière de ces tubercules que nous offre le règne végétal ; ses enveloppes, qu'il toucherait de tous les points de sa circonférence, prendraient une extension proportionnelle à son développement jusqu'au moment de sa naissance. Il n'en est pas ainsi; entre ses enveloppes et lui, il y a une certaine capacité qui lui permet de se mouvoir...... Mais, ses membres si délicats ne pourraient-ils pas se blesser par le frottement ?.. Un liquide onctueux qui l'environne l'en garantit. Dans ce milieu, il se meut en tout sens, il étend, plie, allonge, replie ses petits membres, il s'arrondit, fait la culbute, puis comme un poisson nage à souhait. Plus d'une fois dans ses exerçices, et malgré les tissus mem-

braneux qui l'entourent, il effleure ou du pied ou de la tête, les parois du vase qui le contient, et produit, dans les premiers temps, des malaise indéfinissables à la femme qui le porte. Celle-ci, ignorant son état, en cherche en vain la cause; plus tard elle la soupçonne. Se livrera-t-elle à son contentement ? Elle n'ose, une déception serait pénible. Enfin, arrive le jour où un choc plus fort produit un ébranlement qui va jusqu'à son cœur et lui révèle sa fécondité.

La nature, après la naissance, continue à pousser l'enfant au mouvement par un instinct invincible, et elle l'y pousse proportionnellement au besoin qu'il en a. Ainsi dans ses premières années peut-il rester tranquille un seul instant ? Une personne qui, durant un quart d'heure, voudrait suivre ses mouvements, à coup sûr en aurait des vertiges. Croyez-vous que pendant son sommeil il sera en repos ? Non, il remue encore, et si la sollicitude maternelle n'y a pourvu, il se jette à bas de son lit.

On a pour l'adolescence, âge tout à la fois d'instinct et de raison, inventé mille jeux d'exercices. On a cru ne faire que l'amuser, la distraire ; on a fait bien plus, on a travaillé à son développement physique.

Dans la jeunesse, cette première période de l'âge adulte, où le corps a acquis le dernier

degré de perfection, l'instinct semble se retirer pour laisser à l'attrait du plaisir et à la raison, le soin de conserver les riches dons de la nature : la force et la beauté. C'est par l'exercice encore que ce but sera rempli ; les jeunes gens auront mille moyens de varier leurs plaisirs, parmi lesquels on place au premier rang la chasse et la danse.

La chasse qui, à elle seule, comprend la plupart des exercices, et qui, par cela même, a sur l'organisme entier la plus salutaire influence. Heureux le jeune homme qui en a un peu la passion. A cet âge, où de nouveaux besoins se font sentir, il faut à l'effervescence des sens un exercice qui leur donne le change. Celui de la chasse dispose peu le cœur aux affections langoureuses ; les chasseurs ne sont pas des Céladons ; la sage antiquité nous a peint Hyppolite insensible à l'amour..... et a donné à Diane l'épithète de chaste....

Dans tous les exercices connus, les jeunes personnes du sexe sont moins bien partagées que les hommes, parce qu'il y en a moins d'appropriés à leur force, à leur goût et à ce qu'exigent les convenances. La danse est celui qui paraît le mieux fait pour elles, et encore faut-il qu'une morale sévère ne leur en permette pas toujours l'usage. Nos mœurs n'ont plus la sim-

plicité des premiers temps, et le vice, il est vrai, y tend quelquefois des embuches à l'innocence. Pourquoi en est-il ainsi, quand les jeunes personnes auraient à retirer de ce passe-temps d'immenses avantages pour leur santé?

Les historiens et les poëtes de la plus haute antiquité nous montrent, chez tous les peuples, le cas que l'on faisait de l'exercice comme moyen assuré de rendre les corps plus dispos et plus forts. Les Perses et les Grecs en faisaient la base de l'éducation; et ce qui prouve combien ces derniers étaient pénétrés de son importance, c'est d'en avoir fait un art, la gymnastique, d'avoir créé des académies, les gymnases, où l'on apprenait les divers exercices, et institué les jeux publics qu'on appela olympiques (1). On sait avec quelle solennité se célébraient ces jeux, et de combien d'éclat et d'honneur on entourait le triomphe des athlètes vainqueurs couronnés aux applaudissements de toute la Grèce assemblée (2).

Les Romains ne connaissaient pas moins le prix de l'exercice; ils savaient que l'on n'acquiert des forces qu'en en usant, aussi se livraient-ils à un travail assidu; ils passaient de la charrue aux armes.

---

(1) Voy. Daniel Leclerc, Hist. de la méd., liv. 2, ch. 8.

(2) Rostan, Cours élémentaire d'hygiène, 2me partie, § 2, de la gymnastique ou des exercices.

L'éducation de leurs soldats a de quoi surprendre ; pendant de très-fortes marches on leur faisait porter des poids énormes en armes, en machines, en nourriture. Il y a peu de différence, dit Josephe, entre un cheval chargé et des soldats romains. « Pour qu'ils pussent avoir » des armes plus pesantes que celles des autres » hommes, dit Montesquieu en parlant de la » fameuse légion, il fallait qu'ils se rendissent » plus qu'hommes ; c'est ce qu'ils firent par » un travail continuel qui augmentait leurs » forces (1). »

L'exercice n'était pas seulement le partage du soldat, les généraux s'y livraient aussi. Plutarque nous raconte que Marius, malgré sa vieillesse, allait toujours s'exercer au champ de Mars ; selon le même auteur, Pompée à l'âge de 58 ans allait combattre tout armé avec les jeunes gens ; il montait à cheval, courait à bride abattue, et lançait ses javelots. Il faisait plus encore ; Salluste le loue de ce qu'il courait, sautait, portait un fardeau aussi bien qu'homme de son temps.

« Des hommes aussi endurcis, dit encore » Montesquieu, étaient ordinairement sains ; on » ne remarque pas dans les auteurs que les

---

(1) Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains, ch. 2.

» armées romaines qui faisaient la guerre en tant
» de climats, périssent beaucoup par les mala-
» dies (1). »

Il faut convenir, que si depuis longtemps les exercices du corps sont négligés, c'est que les peuples n'en ont plus le même besoin pour la défense de leur pays. On comptait beaucoup dans les armées sur la force physique du soldat ; mais depuis la découverte de la poudre à canon ce n'est plus de même, entre le fort et le faible armés chacun d'un fusil, la partie est à peu près égale. Ce n'est plus avec les bras que se gagnent maintenant les batailles, c'est avec la tête.

De tous les exemples qu'on peut donner de l'influence de l'exercice sur le développement des forces et le maintien d'une santé florissante, le plus remarquable, sans doute, est celui que nous offrent les sauvages. Suivons dans leurs récits les intrépides voyageurs, qui, pour nous enrichir de précieuses découvertes, se sont exposés à tant de dangers ! Soit que nous pénétrions avec eux dans les climats glacés de l'Amérique, soit que nous abordions dans les îles de l'Océanie environnées de tant d'écueils ! ou dans toute autre région du globe privée encore des bienfaits de la civilisation, nous y verrons les hommes

(1) Montesquieu, loc. cit.

avec des formes athlétiques, robustes, braves, hardis, agiles; leur corps nu, ou presque nu, accoutumé à l'action de l'air, insensible à ses intempéries, et exempt par là d'une foule de maladies; ignorant l'agriculture, le premier des arts, ils se nourrissent des fruits que la nature leur offre; mais cette nourriture étant insuffisante, ils ont recours à la guerre, à la chasse, pour satisfaire le plus impérieux des besoins, la faim. Ils font souvent un chemin énorme pour aller à la recherche de leur proie. C'est à travers d'épaisses forêts, des montagnes escarpées, des rochers, des ravins qu'ils la poursuivent; on lui lance le trait..... Il faut quelquefois lutter avec elle, ou, ce qui est plus terrible encore, avec un ennemi qui se présente et y prétend. Plus fort, on lui fait sentir le poids de son bras; plus faible, on use d'adresse, on a recours à la ruse ou à ses pieds légers.... Ce sont là les exercices de tous les jours, et l'homme y gagne immanquablement la force et l'agilité. « Les Hottentots, dit Buffon, devancent les lions à la course, et les sauvages, qui vont à la chasse de l'orignal, poursuivent ces animaux, qui sont aussi légers que les cerfs, avec tant de vitesse, qu'ils les lancent et les attrappent. » Coréal dit que les femmes de la Floride sont fort agiles, qu'elles passent à la nage de grandes rivières en tenant

même leur enfant avec le bras, et qu'elles grimpent avec une pareille agilité sur les arbres les plus élevés. Tout cela leur est commun avec les femmes sauvages du Canada et des autres contrées de l'Amérique. »

Nous n'en finirions pas si nous répétions ici toutes les choses prodigieuses qu'on raconte de la force et de la légèreté des sauvages. A côté de l'un d'eux placez l'homme de nos cités......
Quelle différence! Tout l'avantage du parallèle reste à l'homme sauvage, le rapport moral mis à part bien entendu; car vous ne me ferez pas l'injure de croire que j'en conclus, avec le philosophe de Génève, que *l'homme qui médite est un animal dépravé*; mais avec Buffon « que l'homme civilisé ne connaît pas ses forces, qu'il ne sait pas combien il en perd par la mollesse, et combien il pourrait en acquérir par l'habitude d'un fort exercice. »

Le bien qu'on en retire ne se borne pas à donner de l'agilité au corps, il en accroît en même temps le volume et la puissance. Arrêtez vos regards sur l'Hercule du palais Farnèse; quelle ampleur! quelles formes! quelles saillies dans les chairs! La fibre musculaire, dans ce corps éminemment robuste, semble frémir et palpiter de vigueur. Si l'art nous a donné dans ce chef-d'œuvre le type de la force, la fable a voulu nous ap-

prendre que c'est par les travaux qu'on l'acquiert.

Au pouvoir de l'exercice opposons un moment le résultat ordinaire du défaut de mouvement. Qu'un rhumatisme articulaire condamne les membres au repos, que l'ankylose des articulations rende ce repos absolu et perpétuel, petit à petit ils perdent leur force avec leur chair, les sucs se dissipent, les vaisseaux s'oblitèrent, la fibre se dessèche, quelle que soit d'ailleurs la nourriture du malade, et tout le corps, au bout de quelques années, n'offre plus que l'aspect hideux du squelette. Qu'on ne dise pas que ce dépérissement reconnaît pour cause unique la violence de la maladie ou l'âcreté des humeurs : non, ce n'est que le défaut absolu de mouvement, puisque l'atrophie survient à tout membre perclus par accident.

« Le corps d'un homme, dit Rousseau, qui est toujours habillé, chaussé, servi par ses gens, et traîné par ses chevaux, perd à la fois la force et l'usage de ses membres (1). »

Rendez la liberté à un oiseau que vous aurez gardé plusieurs années en cage, joyeux il déploie ses ailes, son élan semble devoir le porter loin... bientôt vous le voyez qui s'abat.

Que de maladies auxquelles prédispose et

(1) Émile.

qu'occasionne le défaut d'exercice! L'hypocondrie et la goutte chez l'homme, et les affections vaporeuses chez la femme sont les plus communes. Voit-on souvent le laboureur devenir podagre? Voit-on nos ménagères des champs être constamment en proie aux maladies de nerfs comme nos petites maîtresses? Quels moyens curatifs a-t-on principalement opposés à ces affections? l'exercice, l'exercice et toujours l'exercice. Sydenham, Baglivi, Cullen, ces princes de la médecine, le mettaient au premier rang de leur traitement. Devinerait-on de quelle manière le médecin Tronchin s'était fait la grande réputation dont il jouissait? Il avait apparemment quelque grand secret?..... Il ordonnait aux dames vaporeuses de frotter elles-mêmes leurs appartements. Et, en effet, ce n'est que par le mouvement, par un exercice soutenu qu'on fortifie tous les systèmes de l'économie en activant leurs fonctions et conservant entre elles cet équilibre, cette harmonie qui constituent la bonne santé: cela est si vrai, qu'un travail même rude, s'il est journalier, est encore salutaire; quels exemples plus convaincants que ceux-ci, par où je terminerai.

Le roi d'Égypte conçoit des craintes sur la multiplication des Hébreux; résolu de les opprimer, il leur impose de rudes travaux; *il établit*

des intendants des ouvrages afin qu'ils accablassent ce peuple de fardeaux insupportables. Mais qu'arriva-t-il ? *plus on les opprimait, plus leur nombre se multipliait et croissait*; *et le peuple*, dit l'Écriture, *s'accrut et se fortifia extraordinairement* (1).

Si nous allons dans les bagnes, à la vue des forçats occupés à divers ouvrages, au mouvement qui règne d'un côté et d'autre dans leurs ateliers, vous serez frappés de cette pensée: que leur condition est bien différente de l'idée que vous vous en étiez faite en entendant aux assises prononcer l'arrêt *des travaux forcés* ! Moins attristé, vous vous direz : oh ! dans leur infortune heureux sont-ils encore de pouvoir travailler. L'exercice auquel ils se livrent fait diversion à des pensers désolants, il entretient leur force, excite leur appétit et dispose leur estomac à trouver toujours bonne ou supportable au moins une nourriture d'autant plus dégoûtante qu'elle est toujours la même. Ces hommes qui agissent sont bien moins misérables que les condamnés à la réclusion.

N'est-ce pas un prodige encore que de voir l'homme des champs jouir d'une santé qui souvent

---

(1) Exode, ch. 1, vers. 11, 12. 20. Trad. de Sacy.

nous fait envie ; il est pourtant habituellement mal nourri, mal vêtu, toujours exposé aux vicissitudes des saisons et aux intempéries de l'air. Quelle force il a !.. Cette santé, cette vigueur, il les doit au mouvement, au travail continuel, et elles le dédommagent amplement de la privation des commodités de la vie et de ces plaisirs auxquels les gens du monde attachent un si grand prix.

Les plaisirs du monde ! Heureux l'homme qui ne se laisse pas séduire par leur attrait décevant et qui goûte ceux que donnent les soins agricoles ! ceux-là ne laissent après eux ni vide ni amertume dans le cœur. Habitant la ville et libre d'aller à la campagne, les voyages qu'il y fait, les travaux qu'il dirige et auxquels il se mêle quelquefois ; ses courses aux vergers, aux plantations dont il suit les progrès; ses bois qu'il parcourt; la chasse, tout est pour lui mouvement, exercice, et le résultat, force, santé, abondance, plaisirs. Si après tout cela un imprudent ami, engoué des honneurs du monde, voulait l'arracher à ses douces occupations pour l'engager dans les affaires, il pourrait lui rappeler la réponse de Dioclétien à Galère, qui l'exhortait à prendre les rênes du gouvernement : *si vous pouviez voir les plantes que je cultive dans mon jardin de Salone, vous ne me parleriez jamais de l'empire.*

Après ce Discours, M. DE MONTVALON, Secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

MESSIEURS,

LES sociétés savantes et littéraires, ainsi que toutes les associations d'hommes spéciaux qui se consacrent à l'étude et au perfectionnement des arts et des sciences, ont depuis longtemps adopté l'usage de destiner au moins un jour dans l'année à la manifestation publique de leurs travaux. Lorsqu'une coutume s'établit uniformément et chez des peuples dont les mœurs et les usages diffèrent essentiellement, il est inutile de chercher à en démontrer les avantages ; ils existent évidemment, puisque chacun en apprécie l'influence.

Je ne m'efforcerai donc point à signaler à votre attention la puissance qu'exerce sur les membres des corps savants, l'émulation produite par la publicité, et les efforts que commande le désir de mériter les suffrages d'un public éclairé.

Je ne vous parlerai pas davantage de l'impression salutaire que ne peut manquer d'exercer sur une jeunesse studieuse l'exemple de ceux

de dévouement. Ils n'ignoraient pas l'insuffisance de leur art ; ils connaissaient les dangers qu'ils couraient ; rien ne les a empêchés de prodiguer leurs soins et le jour et la nuit aux malheureuses victimes de la maladie ; eux aussi ont compté des martyrs : leur perte n'a fait que redoubler le zèle de ceux qui ont survécu. On les a vus, et notre honorable Président en a offert le noble exemple, atteints du fléau destructeur, ne considérer dans leur retour à la santé que l'espoir d'être utiles encore, et prodiguer une convalescence incertaine, en bravant de nouveaux périls.

Trouverais-je des expressions pour peindre le sublime dévouement de ces jeunes gens que l'on a vus, oubliant leurs familles et les douceurs d'une vie dont le printemps offre tant de charmes, et nourrit de si brillantes illusions, se presser en foule dans les salles empestées des hospices, y demeurer plus d'un mois en face de la mort la plus hideuse, sans en être effrayés un instant, descendre aux soins les plus rebutants et les plus abjets des infirmiers ; que dis-je, descendre ! Messieurs, la vertu n'anoblit-elle pas de pareilles actions ? Et la gloire qui réjaillit sur leur front n'en est que plus belle et plus pure, car aucun sentiment d'ambition n'est venu la souiller.

Des citoyens de tous les âges, de tous les

rangs, de toutes les conditions ont accouru pour soigner les ambulances, et porter de prompts secours dans l'asile du pauvre, au lit du mourant. Ceux même parmi nous, qu'un caractère plus faible et l'impérieux devoir de veiller à la sûreté de leurs familles ont entraînés hors des murs de la cité, ne se sont-ils pas empressés de mettre à la disposition de l'autorité les ressources pécuniaires dont ils pouvaient disposer ? Plusieurs d'entre eux n'ont-ils pas écrit des lieux où s'arrêtait leur fuite, qu'ils étaient prêts à renouveler leurs sacrifices ?

Tout en exprimant un tribut de reconnaissance, que nous sommes fiers de pouvoir adresser à un si grand nombre de concitoyens, nous ne saurions nous dispenser d'en faire un hommage plus direct au premier magistrat de la cité. Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Messieurs, qu'après avoir refusé les fonctions honorables auxquelles l'appelaient la confiance du gouvernement et les vœux de ses concitoyens, lorsqu'elles n'offraient qu'une carrière ouverte à l'ambition, il les accepta avec empressement aux jours du danger, parce qu'elles pouvaient seules lui donner l'autorité nécessaire pour faire exécuter les mesures que sa haute sagesse et son attachement au pays lui avaient déjà tracées.

Dès ce jour se dévouant entièrement au salut public, il y dévoua aussi une épouse dont le courage égalait le sien et sa jeune famille qu'il ne pouvait éloigner de lui. Existe-t-il une mesure de précaution qu'il ait négligée, un service qui ait éprouvé un quart d'heure de retard. On l'a vu se multiplier, comme par enchantement, se trouver, tour à tour, dans les salles de l'hôpital, au milieu des dépôts des ambulances, veillant par lui-même aux inhumations, et prévenant par les plus sages précautions le danger de voir succéder au choléra le typhus, peut-être même la peste, et cependant, malgré tant de soins et de peines, il trouvait encore et le temps et la force de tenir d'une main ferme les rênes d'une administration rendue si difficile par les circonstances.

La ville était déserte ; des rues entières ne renfermaient plus aucun habitant. Ceux que la mort avait épargnés, n'avaient pu prendre, en fuyant, aucune précaution pour mettre en sûreté leurs propriétés mobilières ; et cependant, je le demande, aucune atteinte ne leur a été portée. Sans doute une pareille modération dans une semblable calamité honore notre population, mais ne laisse pas douter de l'immense sollicitude du magistrat qui a su l'inspirer.

Déjà le nom de Monsieur le Maire est venu se graver à côté du nom vénérable du chevalier

Rose. L'antiquité n'hésitait pas à placer sur une place publique l'image des bienfaiteurs de l'humanité. On voulait que leur statue en perpétuant le souvenir de leurs services, imprimât une généreuse émulation. Ces sortes de manifestation de la reconnaissance publique ne dépendent plus de nous ; mais si nous ne pouvons élever des monuments publics, nous savons au moins les graver dans nos cœurs.

La modestie du chef de la cité pardonnera, je l'espère, à ces faibles expressions que n'a pas dictées la vieille amitié qui nous unit, et qui ne sont au contraire qu'un écho faible et émoussé du sentiment universel de la population entière.

Je ne puis avoir la prétention de vous présenter une histoire du choléra ; une pareille matière est trop étrangère à mes modestes études et aux occupations de toute ma vie ; mais je pense que lorsque de grands événements viennent ébranler la société, quand elle est bouleversée par d'effroyables fléaux, il est du devoir des corps académiques, et par conséquent de ceux qu'ils choisissent pour être leurs organes, d'en constater la funeste apparition et d'en transmettre le souvenir à la postérité.

Je ne chercherai point à décider une question toujours controversée dans tous les lieux qu'en-

vahit le fléau : se propage-t-il par contagion, ou par infection ? Dispute inutile, puisque le résultat de l'une et de l'autre de ces causes est à peu près le même, et que la discussion au moment du danger ne sert qu'à jeter de l'incertitude dans les précautions à prendre. Vaine querelle de mots, je le répète, et qui rappelle ces guerres grammaticales, auxquelles se livraient avec tant d'acharnement les grecs du Bas-Empire pendant que le cimeterre de Mahomet scintillait déjà sur leurs têtes.

Une seule chose est demeurée prouvée, c'est que dans l'immense course du fléau, ses causes, ses moyens d'action, le siége même de cette action, sont demeurés inconnus, ainsi que les remèdes qui peuvent le vaincre ou en atténuer les effets : de là les différences, si étranges, dans les traitements ; tous les moyens ont été employés, on a passé d'un extrême à l'autre, et toujours, il faut l'avouer, avec la même incertitude de succès.

Serait-il plus facile d'indiquer sa marche capricieuse ? Sorti du Delta du Gange, où depuis des siècles il était endémique et renfermé, ni les climats ni les saisons ne lui ont apporté le moindre obstacle. Il a sévi avec la même cruauté dans les zones glacées de la Russie, et au milieu des sables brûlants de l'Afrique ; franchissant par un bond

mystérieux de vastes distances sans attaquer les lieux intermédiaires. Nous l'avons vu dans notre pays, dévaster des Communes placées dans la position la plus saine, et épargner celles qu'entouraient des marais infects, n'attaquant même pas les personnes qui allaient individuellement chercher un asile dans ces lieux ordinairement pestiférés.

Ainsi tout est demeuré mystérieux dans cette calamité qui a déjà ravagé une grande partie du globe et qui menace de le parcourir tout entier; tout échappe à la perspicacité et à la science humaine, et c'est précisément à une époque où nous croyons que l'une et l'autre ont été poussées à leur plus haut degré; comme si la providence avait voulu nous frapper, sans nous permettre de reconnaître et la cause du mal et les moyens de nous en garantir.

Détournons nos regards d'un aussi funeste tableau pour les porter sur des images plus consolantes.

C'est avec une véritable satisfaction que je dois vous signaler les nouveaux progrès de notre agriculture, qui tend chaque jour à se dégager davantage des liens d'une funeste routine. L'usage des nouveaux instruments aratoires, si évidemment supérieurs aux anciens, fait de rapides progrès; partout de nouvaux essais ont été faits

par dés agriculteurs éclairés : plusieurs ont été couronnés par le succès, et nous voyons le simple cultivateur commencer à marcher, avec assurance, dans la voie du progrès.

Le plus grand obstacle qu'éprouve notre culture est le manque d'engrais, et il paraissait insurmontable dans un pays sec et aride, généralement privé de la matière première à convertir en fumier. L'infatigable patience de l'un de nos compatriotes, le sieur Jauffret, nous laisse concevoir l'espérance de le voir disparaître. Par le moyen d'une roue armée de couteaux habilement disposés, les substances ligneuses, les sommités même des arbustes qui couvrent nos collines sont rapidement broyées. Dans sa rotation la roue fait agir une pompe fort simple qui porte successivement dans l'auge qui la reçoit, une liqueur préparée à peu de frais et destinée à humecter la matière et à décider sa fermentation ; celle-ci est si active et si prompte, qu'il ne faut pas plus de cinq jours d'entassement pour rendre le fumier à l'état où il peut être enfoui. L'Académie s'est empressée de constater cette importante découverte, et d'en suivre les développements ; une commission nommée par elle s'en est occupée avec zèle, et son rapporteur, M. Vallet, a donné aux travaux du sieur Jauffret des éloges qui nous paraissent jus-



tement mérités ; la commission s'est chargée de faire des essais comparés pour parvenir à connaître la puissance de cet engrais, et nous nous empresserons d'en indiquer les résultats.

Cette découverte doit avoir des conséquences immenses pour notre agriculture ; mais pour les obtenir il faut qu'elle soit développée sur la plus vaste échelle possible. Tout dépend de la puissance de l'agent fermentateur, et celui-ci est la propriété du sieur Jauffret. Ce n'est pas en établissant deux ou trois fabriques dans les lieux où la population est le plus agglomérée, et en livrant les engrais qu'il fabrique à un prix plus modéré que celui du fumier ordinaire, qu'il obtiendra le double but qu'il a dû se proposer : opérer une révolution dans notre agriculture, et trouver la récompense méritée de ses travaux. Il faut pour y parvenir, que le procédé puisse être généralement appliqué, que chaque propriétaire ait le moyen d'employer sur les lieux la matière première dont le transport à la fabrique et le retour, après la conversion en fumier, entraîneraient des frais qui dépasseraient la valeur de l'engrais.

Et pour y parvenir, deux seuls moyens sont ouverts : l'obtention d'un brevet, et dans ce cas encore une difficulté, le sieur Jauffret aura-t-il les fonds nécessaires pour l'établissement d'un

nombre suffisant de machines? Ces fonds trouvés, n'est-il pas à craindre pour lui qu'au point de perfectionnement où est parvenue la chimie, son secret ne soit promptement découvert? L'intérêt public, ainsi que celui du sieur Jauffret lui-même, serait mieux assuré si par un de ces sacrifices, que le bien général commande aux gouvernements, on achetait son secret pour le rendre public; cette dépense serait moins fastueuse que tant d'autres, mais évidemment plus utile à la prospérité nationale.

Je me plaisais l'année dernière à vous décrire la situation brillante des oliviers dont la vigueur et la floraison promettaient la plus brillante récolte. Mes prévisions n'ont été que trop cruellement déçues; un froid prématuré et dont notre climat n'offre pas un autre exemple, a suffi pour faire disparaître à la fois et la réalité et les espérances; la récolte perdue au moment où elle allait être recueillie; les arbres entièrement morts dans certaines localités, malades dans toutes. Tels sont les funestes effets produits par la neige du 13 novembre; ils seront irréparables dans plusieurs contrées, car l'observateur ne peut plus se refuser à reconnaître que l'arbre de Minerve quitte successivement nos pays, se retire, et se circonscrit dans une zone étroite sur le bord de la mer.

Nous étions effrayés de la culture, à nos yeux trop multipliée, de la vigne, de ses produits, qui n'étaient déjà plus en proportion avec la consommation ; vérité que montrait d'une manière évidente la modicité des prix. Nous demandions à grands cris que l'on nous procurât des débouchés plus vastes et plus sûrs que ceux qui nous avaient été ouverts au prix de si douloureux sacrifices. Nos plaintes ont été étouffées par la gelée et l'intempérie des saisons. Loin de craindre l'excès de la production, nous n'avons au contraire à regretter que son immense diminution.

L'attention que le gouvernement semblait porter à la question du tabac, et l'enquête ordonnée par la chambre des députés, avaient nécessité la formation d'une commission chargée de préparer une réponse à la série de questions qui avaient été posées ; le bureau s'était constamment réuni à elle ; son travail avait été long, pénible et consciencieux. Sans doute dans une question de cette nature, il était impossible d'espérer l'unanimité, un seul point n'avait pas trouvé de contradicteurs, et c'était l'immense avantage que l'agriculture retirait de la culture du tabac, moins sans doute par le produit réel de cette plante, que par les profonds labours et les engrais qu'elle forçait de donner aux champs. On sollicitait en conséquence une culture libre, ou

du moins une plus grande extension. La décision du ministre qui a rayé ce département du nombre de ceux où il est permis de planter le tabac, a tranché la question d'une manière funeste à notre pays, et me dispense d'entrer dans de plus grands détails.

Cette perte pouvait être réparée, nous ne craignons pas de l'affirmer, par la culture de la betterave, si multipliée et si prospère dans le nord, et encore dans son enfance parmi nous. Il est démontré que si cette racine n'acquiert pas sur notre sol un volume aussi fort que dans les plaines de la Flandre et de l'Alsace, elle contient au contraire beaucoup plus de sucre. Dès lors compensation, l'on peut même dire avantage pour nous. Cependant on ne cultive pas en grand; le producteur craint de se livrer à de fortes avances, sans être assuré d'un débouché facile et rapproché, les frais de transport pouvant absorber à eux seuls tous les bénéfices. D'un autre côté, l'industrie effrayée des mesures dont elle est menacée, s'arrête dans ses entreprises commencées, et semble répugner à se livrer à de nouvelles; espérons que cette incertitude aura un terme, et que rien n'arrêtera plus le développement d'une découverte qui, faite trente ans plus tôt, aurait épargné à la France l'énormité des dépenses et les suites cruelles du blocus continental.

On essaye depuis plusieurs années d'acclimater et de propager les céréales étrangères, et le succès a répondu aux efforts de plusieurs de nos concitoyens. Je dois faire taire la répugnance que j'éprouve à parler de moi pour vous rappeler qu'en 1810 un épi rapporté du Thibet par M. Jaubert me fut confié par l'Académie; la multiplication a été si abondante, que depuis nombres d'années ce blé est livré au commerce, qu'il est devenu la principale semence de la contrée que j'habite. Production évidemment plus considérable que celle du froment ordinaire, prix plus élevé, panification plus riche et plus abondante que celle de la tuzelle, tels sont les avantages qui ont fait généralement adopter sa culture.

Enhardi par cet essai, j'en ai tenté d'autres, et je cultive en ce moment avec les plus brillantes espérances le blé géant, celui rapporté par M. de la Martine de la terre de Hus, cette patrie du plus infortuné des hommes; enfin l'avoine à panache que nous avons empruntée aux régions les plus froides, et à laquelle la chaleur de notre climat semble avoir imprimé une végétation plus brillante et plus vigoureuse.

J'imiterai la constance de l'illustre Romain, en ne prenant jamais la parole sans signaler au gouvernement, aux sociétés d'agriculture, et aux

grands propriétaires la dévastation toujours croissante des bois, et sans les supplier d'y mettre un terme: la destruction de Carthage n'était pas plus nécessaire au salut de Rome que la conservation des bois ne l'est à notre belle patrie.

Ce n'est qu'avec une extrême circonspection que nous osons vous parler d'une nouvelle découverte capable de produire une révolution dans l'industrie et les arts qui s'y rattachent, d'un nouveau système dont l'effet immédiat serait de détrôner la vapeur en lui substituant un agent plus puissant, infiniment plus économique, n'exigeant aucune consommation de houille, ni cette masse de combustibles qui encombre les bateaux à vapeur, et soumet au calcul la durée de leur marche.

Cette immense découverte, que nous signalons simplement, pour laquelle on sollicite vainement depuis deux ans un brevet, sans pouvoir surmonter les obstacles que lui opposent des intérêts privés, mais puissants, évidemment condamnés à crouler devant elle, et que des relations d'affaires avec le négociant qui en est devenu le propriétaire nous ont mis à même d'apprécier, du moins en théorie, serait le fruit des veilles d'un simple ouvrier qui, après en avoir fait l'essai devant un des principaux négociants de Marseille, lui a vendu son secret que celui-ci veut appliquer en grand dans nos contrées.

Les Anglais, qui ont déjà voulu s'attribuer la découverte de l'application de la vapeur, incontestablement reconnue aujourd'hui appartenir à la France, ne manqueront pas de revendiquer encore la priorité, mais avec aussi peu de fondement; nous ne nierons pas qu'ils aient soupçonné les premiers l'existence de l'agent, mais ils n'ont pu en faire l'application. La gloire de l'avoir découverte et simplifiée demeurera tout entière à notre patrie.

J'arrive, Messieurs, à la partie la plus facile de mes devoirs, en mettant sous vos yeux les travaux de nos collègues. Quoiqu'ils doivent sentir aussi bien que moi, combien je suis peu capable d'en faire ressortir dignement les beautés, ils seront, je l'espère, persuadés du désir que j'éprouve de faire partager au public, l'intérêt que leur lecture m'a inspiré. Choisi par eux pour être leur interprète, j'ose m'associer aux succès qu'ils obtiennent; car il me semble que par mon dévouement à l'Académie, je ne dois faire qu'un tout avec chacun de ses membres.

Ainsi que je l'ai dit, l'agriculture, principal but de nos travaux, quoique cultivée avec plus de soins que les années précédentes, ne nous offre celle-ci que des discussions savantes, propres à amener des résultats très-importants, mais aucun ouvrage qui puisse être cité. Je ne

trouve dans le journal de nos séances particulières qu'un rapport de M. le conseiller Vallet sur la charrue Grangé. L'essai de cet instrument, si justement apprécié dans toute la France, a eu lieu en présence de la commission nommée par l'Académie. Diverses causes, dont la principale était sans doute l'ignorance des ouvriers chargés de la diriger, se sont opposées à ce qu'on pût apprécier son utilité sur notre sol, et doivent m'interdire d'émettre une opinion avant que de nouvelles expériences aient eu lieu.

Notre savant collègue, M. Hyppolite de Fonscolombe, nous a lu une description des différents kermès que l'on trouve dans les environs d'Aix, une notice sur les genres d'Himenoptères lithurgus et philoxera, une autre sur les mœurs des Araignées, et la description des insectes nuisibles à l'amandier. La France possède peu d'entomologistes plus savants que notre modeste collègue, et cependant ses opinions sont une espèce de loi dans toutes les questions que soulève la science à laquelle il a consacré sa vie.

Nous vous avions déjà signalé, dans notre dernier compte rendu, les recherches faites par M. de Fonscolombe sur les impressions d'insectes que renferment les couches argileuses des plâtrières d'Aix. Le museum d'histoire naturelle de Paris, appréciant l'importance de ces décou-



vertes, a chargé notre collègue d'en augmenter le recueil. Il nous a présenté cette année trois nouveaux échantillons, accompagnés d'une notice très-intéressante: le premier, trouvé à une profondeur de vingt mètres, renferme des cames ou clovisses parfaitement conservés; des deux autres qui n'ont été découverts qu'à quarante mètres de la superficie du sol, l'un est l'empreinte d'une espèce de sangsue absolument intacte, l'autre un morceau d'écorce d'arbre, qui s'esfolie aisément, s'enflamme avec une grande facilité, et répand, en brûlant, une forte odeur de bitume.

Les sciences naturelles ont pour adeptes tous les membres de la famille de Fonscolombe; notre collègue M. de Saporta nous a communiqué un savant opuscule sur les diverses espèces de lépidoptères.

Nous devons à M. le chanoine Castellan un remarquable discours sur l'importance de l'histoire, surtout de celle des auteurs sacrés; l'auteur, avec cette profondeur de critique qui le distingue, démontre que c'est dans cette source inspirée que l'on doit, principalement, rechercher des faits dont l'origine ne se trouve pas ensevelie dans des ténèbres impénétrables, ni le développement encombré par les fables les plus absurdes.

M. Porte, dont les infatigables recherches sur tout ce qui tient à l'histoire de notre belle patrie, et particulièrement à celle de la ville d'Aix, nous ont déjà procuré tant de découvertes intéressantes, nous a communiqué des détails fort curieux sur les cloches et les sonneries de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur. Il a donné un vif intérêt à nos séances hebdomadaires en continuant à nous faire connaître divers fragments de son ouvrage intitulé: Promenade dans les rues d'Aix, ou Souvenirs historiques, religieux, littéraires et critiques. C'est avec une vraie satisfaction que nous sommes appelés à confirmer les justes éloges que nous avons déjà donnés à cet important ouvrage que nous désirons vivement voir livrer à l'impression et auquel nous osons prédire un brillant succès.

Le même académicien nous a lu un opéra comique, remarquable par la simplicité du drame, le nombre des personnages, la pureté du style et surtout le but moral dans lequel il est écrit; renfermé en de semblables limites le théâtre justifierait pleinement la célèbre devise de Santeuil.

Il nous a fait également connaître divers fragments d'un mémoire intitulé: des Moyens de propager le goût de la musique en France; mémoire qui vient d'être couronné par la société

philarmonique de Caën. Ce n'est point à nous à faire l'éloge d'un pareil ouvrage, nous devons nous borner à féliciter l'auteur de la palme méritée qu'il a obtenue, et l'Académie de le compter au nombre de ses membres.

Notre président, M. d'Astros, nous a lu un savant mémoire sur la Fièvre pernicieuse, maladie funeste qui désole annuellement le littoral de notre département. Il n'appartenait qu'au théoricien profond, à l'infatigable praticien de rechercher les signes d'une maladie qui se cache sous les apparences les plus diverses et les plus opposées, mais qui une fois reconnue est immédiatement domptée par un de ces rares spécifiques que possède la médecine.

Le moyen âge excite depuis nombre d'années un culte fervent. Ce n'est pas seulement dans les trésors de sa littérature que deux de nos illustres compatriotes, MM. Éméric-David, et Renouard ont infatigablement puisé ; c'est jusque dans les costumes de cette époque que notre jeune France est allée chercher des modèles, que nous reproduisent ces barbes plus ou moins longues, taillées sous toutes les formes, et qui, n'en déplaise à la mode, jurent passablement avec un habit à la française. Il faut être ou tout l'un ou tout l'autre. Si nous voulons faire rétrograder notre époque de trois ou quatre siècles,

» Je puis assurer vraiment avoir veu et leu
» deux grands tomes divers, escripts en lettres
» de forme sur parchemin illuminé d'or et d'a-
» zur, qui sont dans les archifs du seigneur
» comte de Sault, auxquels sont descriptes en
» lettres rouges les vies des poëtes provençaux
» qu'ils nommoient Trobadors, et leurs poësies
» en lettres noires en leur idiomat; au nombre
» de plus de quatre-vingt tant hommes que
» femmes, la plus part gentilshommes et sei-
» gneurs de places, amoureux des Roynes, du
» chesses, marquises et autres princesses et
» gentils femmes desquelles les maris s'esti-
» moient grandement heureux, quand nos poë-
» tes leurs adressoient quelques chants nou-
» veaux en notre langue provençale. »

Ces trésors étaient déjà tellement enfouis, que Jéhan de Nostredame ne put réparer la perte qu'il déplore. Plus de deux siècles se sont écoulés depuis lors, et la destruction des monastères et des manoirs féodaux semblait à voir anéanti l'espoir de nouvelles découvertes; cependant un de nos collègues, qui m'impose l'obligation de ne pas le nommer, est devenu possesseur d'un manuscrit qui renferme les poésies de cinquante troubadours, et principalement des Tenzons. Plusieurs des auteurs nous étaient inconnus; nombre de pièces sont inédites; nous croyons pou-

voir assurer que parmi elles se trouve une épître du roi Richard à Stevenette, fille de Gilbert II, comte de Provence qui avait épousé Hughes des Baux.

Ce précieux manuscrit a été confié à M. le comte Portalis, premier président de la Cour de cassation et soumis par lui à l'examen de MM. Éméric-David et Renouard ; aucun doute n'a été élevé sur son authenticité. L'Académie doit se féliciter que la découverte de ce trésor littéraire, dont le possesseur nous fait espérer qu'il publiera prochainement les pièces inédites, ait été faite par l'un de ses Membres et justement appréciée par trois autres.

Notre collègue, M. Mouan, nous a lu une introduction à sa traduction du livre de Vico, intitulé *la Scienza nuova*; cet auteur, qui illustra sa patrie dans le courant du dernier siècle, y vécut ignoré et malheureux, comme tant d'autres ; sa réputation devait sortir de sa tombe, où elle paraissait ensevelie à jamais avec lui.

L'introduction de M. Mouan est remarquable par l'élégance du style et par la profondeur des vues philosophiques et critiques qu'elle renferme, il nous a mis à même de juger de sa traduction en nous en lisant divers fragments dans nos séances particulières. Nous devons de

justes éloges à la manière exacte et fidèle avec laquelle il reproduit les systèmes tranchants d'un auteur dont son introduction prouve qu'il ne partage pas toujours le scepticisme.

Nous devons au même académicien des fragments historiques et littéraires sur le président Guillaume du Vair, et un opuscule intitulé les Délateurs ; il nous a également communiqué une pièce de vers sur l'incertitude de la vie ; nous y avons remarqué cette douce mélancolie, qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, et dont l'impression s'y grave d'une manière ineffaçable.

M. le conseiller Castellan nous a lu quelques pages d'un ouvrage intitulé : Considérations sur les littératures anciennes ; c'est un aperçu des traits les plus saillants, communs à toutes les littératures de l'antiquité, et qui leur donnent une physionomie qui les dintingue des littératures modernes.

L'auteur examine en quoi les anciens ont dû l'emporter sur nous, en quoi ils ont dû rester inférieurs. Il indique quelles étaient, dans les premiers temps les formes dont les écrivains aimaient à revêtir leurs idées, le genre de composition auquel ils se sentaient portés de préférence, sous quelles inspirations ils travaillaient habituellement et l'état où se trouvaient alors les moyens matériels, et les moyens d'un ordre plus élevé



dont s'aide l'art d'écrire ; il donne à ce sujet quelques détails sur les traductions, sur la librairie chez les anciens, et joint à ces notices générales l'examen particulier de chacune des littératures anciennes.

L'importance d'un pareil ouvrage et les éloges mérités que nous devons aux fragments qui nous ont été communiqués, expliqueront suffisamment pourquoi nous écartant de la forme observée dans les comptes rendus de l'Académie, au lieu d'en faire une simple mention, nous avons cru devoir vous en présenter une rapide analyse. Nous osons espérer que M. Castellan, en livrant à l'impression un ouvrage dont la place est marquée déjà dans toutes les Bibliothèques, fera sanctionner par le monde savant l'opinion que nous ne craignons pas de manifester.

Nous devons au même académicien des vers sur la Grèce, et une traduction élégante et fidèle d'un morceau de l'Arioste, la fuite d'Angélique. M. Castellan n'a plus à apprendre à personne qu'il est né poëte ; aussi nous bornerons-nous à signaler l'art avec lequel il sait ajouter à de brillants tableaux cette couleur locale qui donne un plus grand prix à leur beauté.

Ce n'est que pour obéir à un usage aussi ancien que l'Académie, et montrer que je cherche à payer mon modeste tribut, que je fais

mention de deux morceaux que j'ai lus dans nos séances, et que mes collègues ont eu la bonté d'accueillir avec leur bienveillance ordinaire pour moi ; le premier traite de la reproduction et de l'éducation du Pin d'Alep, l'arbre de nos forêts littorales : il est le produit d'une expérience de 30 années ; l'autre est un voyage à la grande Chartreuse.

Les rapports de l'Académie avec le gouvernement et les sociétés savantes, ont été plus multipliés et plus fréquents que pendant les années précédentes. M. le Ministre de l'instruction publique nous a demandé, dans l'intérêt des sciences et des lettres, des documents que nous nous sommes empressés de lui fournir.

Nos correspondances avec les Académies et les Sociétés littéraires ont été suivies avec exactitude. Nous avons reçu d'elles une quantité de documents précieux, et nous nous sommes empressés de leur faire parvenir, sur leur demande, nos Mémoires imprimés, qu'ont également réclamés les administrateurs de plusieurs grandes bibliothèques du royaume.

Des rapports intimes et nombreux ont également eu lieu entre nous et nos membres correspondants ; entretenir avec soin et empressement les communications scientifiques et littéraires est un des principaux devoirs que vous

m'avez imposés : je m'empresserai toujours à le remplir avec zèle et exactitude.

Nous sommes heureux de n'avoir à vous annoncer la mort d'aucun des membres résidants de l'Académie, mais nous devons vous parler de la perte qu'elle a faite de Monseigneur Raillon, Archevêque d'Aix, membre honoraire. Ce prélat qu'avait précédé, dans ce pays, une réputation littéraire distinguée, n'a fait qu'y paraître pour y montrer l'exemple des vertus qui doivent accompagner l'épiscopat et auxquelles il savait allier une grande finesse d'esprit, une modération de caractère et d'opinions digne de servir de modèle dans les temps difficiles. Il avait promis de concourir à nos travaux, que sa haute science ne pouvait qu'illustrer ; des occupations multipliées et une santé délabrée, nous ont privés de sa coopération, circonstances qui ne doivent pas nous soustraire au devoir de déposer sur sa tombe vénérée les hommages qui étaient dus à ses vertus et à ses talents comme pontife et comme littérateur.

Si l'Académie pouvait être consolée de la perte qu'elle a faite, ce serait sans doute en voyant siéger à la place qu'occupait Monseigneur Raillon, son respectable successeur, que les qualités qui font les grands Évêques, ses vastes connaissances, la profondeur de son esprit, placent au rang des

plus illustres parmi les pontifes qui occupèrent le siége de notre antique métropole depuis les temps apostoliques jusques à nos jours.

L'Académie a appelé dans son sein deux nouveaux collègues qui, nous osons l'espérer, justifieront pleinement le choix unanime qui nous les associe. MM. de Garidel et d'Isoard. Le premier, joint à un nom cher à la science, de vastes connaissances qui ne peuvent que s'accroître par la facilité avec laquelle il s'est rendu familières presque toutes les langues de l'Europe.

Le second, s'était fait remarquer, quoique bien jeune encore, en remplissant les fonctions si difficiles du ministère public, et plus tard au barreau, en consacrant son éloquence à la défense des malheureux.

Il est un signe certain auquel on peut reconnaître la prospérité des sociétés savantes, c'est le prix qu'attachent les hommes les plus remarquables à solliciter l'honneur de leur appartenir, de correspondre avec elles ; nous osons dire, sans être taxés d'amour-propre, que nous nous félicitons d'avoir ajouté aux noms illustres de nos correspondants, des noms dignes de se placer à côté d'eux ; depuis notre dernière séance publique, ont été nommés membres correspondants, Messieurs :

Duponchel, membre de la Société entomologique de France.



Victor Andouin, professeur et administrateur du Museum d'histoire naturelle de Paris, vice-président de la Société entomologique de France, l'un des rédacteurs des Annales des sciences naturelles.

Pierre-Aimé Clair, conseiller de préfecture, secrétaire de la Société royale d'agriculture et de Commerce de la ville de Caen.

Louis de Freycinet, membre de l'Institut. Ce modeste et célèbre navigateur, aussi illustre par ses qualités personnelles que par les progrès qu'il a fait faire aux sciences, est venu partager nos travaux et captiver notre attention par l'intéressante notice, qu'il nous a lue, sur les mœurs des sauvages des nombreuses îles qu'il a visitées dans son voyage autour du monde.

Le docteur Pierquin, inspecteur de l'Académie de Grenoble, membre de presque toutes les académies d'Europe, auquel une foule d'ouvrages ont acquis une célébrité justement méritée et qui se dispose à en acquérir une encore plus intéressante pour nous, par la publication d'un vaste ouvrage sur la formation des diverses langues néo-latines.

Les deux frères Bosc d'Auriol, destinés à montrer ce que peut produire une persévérance infatigable et une sorte de vocation instinctive, devenus archéologues et savants par leur seule

volonté ; MM. Bosc sont parvenus à former un remarquable cabinet, d'autant plus précieux pour notre pays qu'il se compose, en grande partie, de monuments trouvés dans nos contrées.

Et enfin, M. J.-J. Estrangin fils, avocat, jurisconsulte aussi distingué que savant archéologue et habile observateur, auquel notre patrie doit un grand nombre de notices sur les antiquités de la ville d'Arles, la formation du Delta du Rhône et sur l'histoire de la Provence, pendant la domination romaine et les fréquentes invasions des barbares du nord et du midi. De nombreuses relations personnelles m'ont mis à même d'apprécier M. Estrangin, et je m'estime heureux de pouvoir lui en donner un témoignage public.

Tandis que les relations entre les Académies et les hommes remarquables par leur science languissent et s'éteignent, nous sommes heureux de vous annoncer que les nôtres prennent une activité que nous appelions de tous nos vœux, mais à laquelle nous n'espérions pas atteindre.

Dans sa dernière séance publique, l'Académie avait maintenu au concours les sujets qu'elle avait proposés l'année précédente.

1° Déteminer quelles sont les améliorations à introduire dans la culture du Sainfoin ?

2° Quel est le point de la végétation le plus

favorable et le procédé le plus avantageux pour la récolte ?

3° Quels sont les moyens de le rendre plus profitable dans les différents usages auxquels on l'emploie ?

Le prix de littérature avait pour sujet le Tableau politique et littéraire du règne de Robert, roi de Naples et comte de Provence.

Il ne nous est parvenu sur chacune de ces questions qu'un seul mémoire. L'Académie s'est empressée, suivant son usage, de soumettre ces deux mémoires à l'examen de deux commissions. Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont mis dans l'impossibilité de prendre part à leurs travaux, mais ne me dispensent pas du devoir de rendre compte de leurs rapports et de la décision de l'Académie.

Le premier mémoire ayant pour objet le Sainfoin, n'a pas paru mériter le prix. En rendant à l'auteur le tribut d'éloges que méritent toujours les citoyens qui consacrent leur temps au bien public, l'Académie a jugé que le style de ce mémoire apportait un obstacle invincible à ce qu'il pût être inséré dans le volume de ses mémoires qu'elle se propose de faire imprimer ; que d'ailleurs l'auteur en ne faisant qu'indiquer la manière ordinaire de cultiver le Sainfoin, et en restant même au-dessous de celle généralement pratiquée

pour sa dessication, avait manqué le but proposé, et ne pouvait prétendre au prix.

L'examen du mémoire sur le roi Robert, a donné lieu à des discussions plus graves, à un examen plus approfondi. Le rapport de la commission, après avoir relevé dans ce mémoire quelques imperfections qui lui semblent devoir s'opposer à ce que le prix soit décerné, s'empresse d'ajouter qu'il reconnaît le mérite de l'ouvrage; qu'il dénote de la part de son auteur une étude approfondie de l'ancienne littérature provençale, et de grandes investigations historiques; qu'on y remarque de l'exactitude et beaucoup d'érudition; que le plan a été bien conçu, mais que malheureusement l'exécution n'a pas été conduite avec un égal succès, sauf quelques passages de la partie littéraire qui sont beaucoup mieux traités que tout le reste.

C'est avec un vif sentiment de regret que l'Académie se voit obligée de refuser de décerner le prix qu'elle avait mis au concours. Le but qu'elle avait indiqué a été atteint de si près, qu'elle décide qu'une mention honorable de ce mémoire sera faite sur ses registres; et conformément à l'article de ses règlements, qui porte que les billets annexés aux mémoires destinés au concours seront ouverts lorsque l'auteur aura mérité le prix ou un accessit, elle pro-



clame le nom de M. Maurice de Fonscolombe, et lui décerne, à titre d'encouragement, un ouvrage littéraire du prix de cent francs.

Nous félicitons le jeune auteur de ce consciencieux travail des éloges mérités qu'il vient d'obtenir; nous l'engageons à poursuivre la carrière qu'il s'est ouverte et dans laquelle ses premiers pas sont marqués par un succès. Il se rappellera que plusieurs fois les couronnes décernées par l'Académie ont été le présage de grands succès littéraires, et ajoutera, nous osons l'espérer, son nom à ceux des membres de sa famille qui n'ont cessé en aucun temps de cultiver avec habileté les lettres et les sciences.

L'Académie convaincue qu'elle obtiendrait difficilement une solution plus satisfaisante aux deux questions qu'elle avait maintenue au concours, déclare les retirer l'une et l'autre, et y substituer la question suivante :

1° Tracer les lignes d'un chemin de fer dont le centre des rayonnements serait à Aix.

2° Faire ressortir les avantages généraux qui en résulteraient pour les départements composant l'ancienne Provence.

3° Indiquer avec soin son influence ultérieure sur l'agriculture et le commerce de ce pays.

Le prix accordé au mémoire qui en sera jugé

digne sera une médaille d'or de cinq cents francs, ou la valeur en argent.

Pour être admis à concourir au prix proposé, les mémoires doivent être adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, et lui être parvenus avant le 30 avril 1838 ; les membres résidants de l'Académie sont seuls exclus du concours.

Les concurrents sont invités à joindre à leurs mémoires une épigraphe, ou une devise qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il aura été attaché aura remporté le prix ou un accessit.

On a lu :

Fragment d'un Essai sur la Littérature des Hébreux, par M. CASTELLAN, Conseiller.

Souvenirs historiques sur la Place des Prêcheurs, par M. PORTE.

Voyage dans la Lozère, par M. D'ISOARD-VAUVENARGUES, Avocat.

De l'île de Julia, ou *Dialogue entre deux Marins*, par M. VALLET, Conseiller.

Les Délateurs, par M. MOUAN, Sous-Bibliothécaire.



LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX.

BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1836 — 1837.

Président,

M. CASTELLAN, Conseiller.

Vices-Présidents,

M. MOUAN, Sous-Bibliothécaire.
M. GIRAUD, Avocat, Professeur en Droit.

Secrétaire perpétuel,

M. MONTVALON (Comte de).

Secrétaires annuels,

M. ISOARD-VAUVENARGUES (d'), Avocat.
M. GARIDEL (de).

Archiviste,

M. PORTE, Greffier-Aud. près la Cour royale.

Trésorier,

M. ROUARD, Bibliothécaire.

MEMBRES RÉSIDANTS.

11 Février 1808.

MM.

1 ARLATAN-LAURIS (Boniface-Martin-Joseph-Alexandre , Marquis d') , *Président de la Cour royale* , (❋).

2 ARNAUD (Jean-Henri-André), *Docteur en Médecine* , (❋).

3 BALZAC (Jean-Antoine), *Professeur en Droit* (❋).

4 BEAULIEU (Armand-Benoit de Robineau de), (❋).

5 BERNARD (Jean - Baptiste - Antoine - Tranquille), *Doyen de la Faculté de Droit.*

6 BOUTEILLE (Alexandre-Joseph) , *Professeur en Droit.*

7 CASTELLET (Antoine - Joseph - Lazare - Hippolyte de Coye de).

8 CHAMBAUD (Joseph-François-Florentin) , *Conseiller en la Cour royale* , (❋).

9 FONSCOLOMBE aîné (Hippolyte Boyer de).

10 FONSCOLOMBE (Marcellin Boyer de).

11 MONTVALON (Louis - Honoré - Joseph - Hippolyte-Hilarion-Casimir de Barrigue , Comte de) , *Secrétaire perpétuel de l'Académie.*

30 Juin 1808.

12 CASTELLAN (Jean-Probace), *Chanoine, Professeur doyen de la Faculté de Théologie.*

13 Avril 1812.

13 FONSCOLOMBE (Charles Boyer de).

29 Décembre 1812.

14 MONTMEYAN (Isidore d'Eymar de).

30 Juin 1819.

15 ASTROS (Joseph - Jacques - Léon d') , *Docteur en Médecine.*

2 Juin 1821.

16 JAUFFRET (Adolphe), *Avocat.*



MM.

11 Juillet 1824.

17 PORTE (Jean-Baptiste-François) , *Greffier-Aud. près la Cour royale.*

18 Mai 1825.

18 ROUCHON-GUIGUES (Étienne-Charles), *Conseiller en la Cour royale,* (❄).

28 Mai 1825.

19 GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) , *Professeur en Droit.*

5 Avril 1826.

20 ICARD (Ambroise-Ange) , *Pharmacien.*

25 Juillet 1827.

21 VALLET (Pierre) , *Conseiller en la Cour royale.*

2 Janvier 1828.

22 ROUARD (Étienne - Ambroise - Benoit) , *Avocat , Bibliothécaire.*

30 Janvier 1828.

23 DEFOUGÈRES (Paul) , *Professeur en Droit.*

13 Mars 1833.

24 MOUAN (Jean -Louis - Gabriel) , *Avocat, Sous-Bibliothécaire.*

25 CASTELLAN (Jn-Joseph-Auguste-Paul-Raymond) , *Conseiller en la Cour royale.*

17 Avril 1833.

26 SAPORTA (Anne - François - Gaspard - Charles-Adolphe, Comte de).

27 Mai 1835.

27 CLÉRIAN (Louis-Mathurin), *Professeur Directeur de l'École gratuite de Dessin.*

29 Mars 1836.

28 GARIDEL (Léon de).

13 Avril 1836.

29 ISOARD-VAUVENARGUES (Aloisi - Joachin d') , *Avocat ; de l'Ordre du Christ.*

29 Juin 1836.

30 ARBAUD-JOUQUES (Charles , Marquis d') , *ancien Préfet, l'un des fondateurs de l'Académie , devenu Membre honoraire en* 1829, *et redevenu Membre résidant en* 1836 , (Off. ❄).

MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES.

MM.

1 **BAUDIER** (Antoine-Augustin), *Docteur en Chirurgie.*

2 **EYMAR** (André-Alexandre d'), *Recteur honoraire.*

3 **ISOARD** (Joseph d'), *ancien Magistrat.*

4 **PIN** (Jacques), *Chanoine.*

5 **LIOTARD** (Charles-Laurent-Joseph), *Conseiller en la Cour royale.*

6 **BERTRAND DE FONSCUBERTE.**

7 **BOURGUIGNON-DE-FABREGOULE** (J^n^-Baptiste).

8 **CHRISTINE** (Antoine-Étienne), *Chanoine.*

9 **TASSY** (Antoine-Blaise-Laurent), *Avocat.*

10 **TOPIN**, *Chanoine honoraire*, (✻).

Membres honoraires.

29 Mars 1809.

1 **SIMÉON** (Joseph-Jérôme, Comte), *Pair de France.*

2 **PORTALIS** (Joseph-Marie, Comte), *ancien Ministre, Pair de France, Premier Président de la Cour de cassation, Président de la Cour des Pairs.*

30 Juin 1819.

3 **RAYNOUARD** (François-Just-Marie), *Membre de l'Institut, etc.*

15 Décembre 1834.

4 **SÈZE** (Casimir de), *ancien Premier Président de la Cour royale d'Aix.*

Juillet 1828.

5 **POZZADA** (Antoine, Monseigneur de), *Évêque de Carthagène et de Murcie.*

MM.

15 Mai 1829.

6 SIMÉON (Joseph-Balthazard, Vicomte), *Pair de France.*

21 Avril 1830.

7 ASTROS (Monseigneur d'), *Archevêque de Toulouse.*

...... 1830.

8 ISOARD (Monseigneur d'), *Cardinal, Archevêque d'Auch.*

13 Avril 1836.

9 BERNET (Monseigneur), *Archevêque d'Aix.*

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

8 Octobre 1808.

1 ÉMERIC-DAVID (Toussaint-Bernard), *Membre de l'Institut*, nommé Membre résidant, devenu associé correspondant, *à Paris.*

28 Mars 1809.

2 SILVESTRE (Auguste-François, Baron de), *Membre de l'Institut Académie des Sciences, à Paris.*

3 POILROUX, *Docteur en Médecine, à Castellane.*

15 Juin 1809.

4 DU THOZET (l'Abbé), *Prédicateur, à Versailles.*

5 MORLAND, *Docteur en Médecine, à Dijon.*

6 ZACH, (Baron de) *à Paris.*

15 Février 1810.

7 STASSART, (de) *ancien Préfet de Vaucluse, Membre des États généraux du royaume des Pays-Bas, à Bruxelles.*

8 BODARD, *Docteur en Médecine, à Paris.*

27 Juin 1810.

9 FORBIN (Auguste, Comte de), *Directeur des Musées du royaume, à Paris.*

10 GRANET (François-Marius), *Conservateur des Tableaux au Musée royal du Louvre, à Paris.*

MM.

10 Décembre 1810.

11 VALORI (Henri de).

12 JAY (François), *à Paris.*

14 Janvier 1811.

13 VASSE DE SAINT-OUEN, *ancien Inspecteur de l'Académie d'Aix,* Membre résidant, devenu Membre correspondant.

3 Octobre 1811.

14 VINCENT-COLLIZI, *Inspecteur général des Arts et Manufactures dans les Etats romains, à Rome.*

15 QUENIN, *Docteur en Médecine, à Châteaurenard.*

6 Janvier 1812.

16 VOGHT (le Baron de), *Conseiller d'État de S. M. le Roi de Danemark, à Altona.*

24 Février 1812.

17 AMANTON (C. N.), *à Dijon.*

4 Mai 1812.

18 VIENNET, *à Paris.*

30 Juin 1812.

19 ROBERT, *Docteur en Médecine, à Marseille.*

30 Mars 1813.

20 BANON, *Pharmacien de la Marine, à Toulon.*

25 Mai 1813.

21 DUPELOUX (Alphonse), *ancien Sous-Préfet d'Aix,* devenu Membre correspondant.

22 MEVOLHON (le Baron de), *à Sisteron.*

2 Mars 1814.

23 BOZE (l'Abbé), *à Apt.*

24 LOQUEZ (l'Abbé), *Professeur à Nice.*

25 CHAMPOLLION-FIGEAC, *ancien Secrétaire perpétuel, et Bibliothécaire de Grenoble, à Paris.*

26 TRELIS, *Secrétaire perpétuel, à Nismes.*

13 Février 1816.

27 ARTAUD, *Directeur du Musée, à Lyon.*

28 REVOIL (Pierre), *Peintre d'Histoire, à Lyon,* nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

MM.

1 Mai 1816.

29 **FORESTA** (de), *ancien Préfet*, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

4 Mars 1818.

30 **LAURE** (Henri-Alexandre), *Receveur des Hospices civils, à Toulon.*

16 Décembre 1818.

31 **AUDIFFRET**, *Avocat, à Draguignan.*

2 Juin 1819.

32 **JAUFFRET**, *Bibliothécaire, à Marseille.*

24 Mai 1820.

33 **MONNIER**, *Professeur, à Avignon.*

13 Juin 1821.

34 **SAINT-MAURICE** (Charles de), *à Paris.*

19 Décembre 1821.

35 **HOMBRES-FIRMAS** (Louis-Augustin, Baron d'), *à Alais.*

4 Décembre 1822.

36 **GARCIN DE TASSY**, *à Paris.*

9 Juillet 1823.

37 **JAUBERT** (Amédée), *Professeur de Turc, à la Bibliothèque du Roi, à Paris.*

24 Mars 1824.

38 **GARNIER**, *Secrétaire de la Société Académique de Draguignan.*

19 Mai 1824.

39 **PÉCLET** (Eugène), *ancien Professeur de Physique au Collége de Marseille, à Paris.*

26 Mai 1824.

40 **LUDICKE** Comte de Harstentein.

15 Décembre 1824.

41 **NICOT**, *Professeur de Rhétorique, à Montpellier.*

18 Mai 1825.

42 **SABATERY**, *Avocat, à Grenoble.*

MM.

21 Décembre 1825.

43 REINAUD, *Conservateur des Manuscrits orientaux, à la Bibliothèque du Roi, à Paris.*

5 Juin 1826,

44 DAUDIN, *ancien Colonel d'Artillerie, à Angers.*

45 BARD (Joseph), *à Thorey, Côte-d'Or.*

46 AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), *à la Bibliothèque du Roi, à Paris.*

17 Janvier 1827.

47 RIVIÈRE (le Baron de), *Maire de Saint-Gilles*, (Gard.)

22 Août 1827.

48 JULLIEN, *Directeur et Fondateur de la Revue Encyclopédique, à Paris.*

21 Mai 1828.

49 MAILLARD DE CHAMBURE, *à Dijon.*

9 Juillet 1828.

50 ARBAUD-JOUQUES (Philippe d'), nommé Membre résidant, devenu Membre corresp., *à Dijon.*

51 BRESSIER, *Directeur des Domaines, à Dijon.*

26 Novembre 1828.

52 DUPIN (le Baron Ch.), *à Paris.*

7 Janvier 1829.

53 RAFN (Charles-Chrétien), *Secrétaire de la Société royale du Antiquaires du Nord, à Copenhague.*

22 Avril 1829.

54 FABRE (Augustin), *Secrétaire de la Société de Statistique de Marseille.*

25 Novembre 1829.

55 LA DOUCETTE (le Baron de), *ancien Préfet.*

14 Juillet 1830.

56 RUFFIN, *Professeur de Littérature, à Bastia.*

57 CAVALIER (Jules), *Docteur en Médecine, à Draguignan.*

MM.

4 Août 1830.

58 RIFAUD.

9 Mars 1831.

59 CABASSE (Prosper), *ancien Magistrat.*

60 REY (Monseigneur Claude), *Evêque de Dijon.*

11 Février 1835.

61 AUDOIN (Victor). *Professeur et Démonstrateur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, de la Société enthomologique de France.*

62 DUPONCHEL, *Membre de la Société enthomologique de France.*

22 Avril 1835.

63 LAIR (Pierre-Aimé), *Membre de la Société philarmonique du Calvados, de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caën.*

17 Février 1836.

64 FREYCINET (Louis de), *Membre de l'Institut.*

2 Mars 1836.

65 PIERQUIN, *Docteur en Médecine, Inspecteur de l'Académie de Grenoble.*

29 Mars 1836.

66 BOSQ, frères, *à Auriol.*

25 Mai 1836.

67 ESTRANGIN, *Avocat, à Arles.*

68 COTTARD, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

69 BRACCINI (Frédéric-Louis-Charles-Gaëtan), nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

Académies et Sociétés savantes correspondantes.

BESANÇON.

1 Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

2 Société d'Agriculture et Arts du Dép^t du Doubs.

BOULOGNE-SUR-MER.

3 Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts.

CAEN.

4 Société royale d'Agriculture et de Commerce.

CHALONS.

5 Comité Agricole du Dép^t de la Marne.

6 Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Dép^t de la Marne.

DIJON.

7 Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

DOUAI.

8 Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Dép^t du Nord.

9 Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Dép^t du Nord.

DRAGUIGNAN.

10 Société d'Agriculture et de Commerce du Dép^t du Var.

FALAISE.

11 Société d'Agriculture de l'Arrond^t de Falaise.

HAVRE.

12 Société Hâvroise d'Études diverses.

LOUVIERS.

13 Académie du Dép^t de l'Eure.

LONS-LE-SAUNIER.

14 Société d'Émulation du Dép^t du Jura.

LYON.

15 Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

16 Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles.

MANS.

17 Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts.

MARSEILLE.

18 Académie des Sciences.

19 Société de Médecine.

20 Société de Statistique.

METZ.

21 Société des Lettres, Sciences et Arts.

MONTAUBAN.

22 Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du Dép[t] du Tarn-et-Garonne.

NANCY.

23 Société centrale d'Agriculture.

NISMES.

24 Académie du Dép[t] du Gard.

PARIS.

25 Académie royale des Sciences.

26 Société de la Morale chrétienne.

27 Société des Progrès agricoles.

28 Société Enthomologique de France.

29 Société Hellenique.

30 Société Philotechnique.

31 Société royale et centrale d'Agriculture.

POITIERS.

32 Société d'Agriculture et Belles-Lettres.

ROUEN.

33 Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

34 Société centrale d'Agriculture.

SAINT-QUENTIN.

35 Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture.

TOULON.

36 Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Dép[t] du Var.

TOULOUSE.

37 Académie des Jeux floraux.

38 Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

39 Société royale d'Agriculture du Dép[t] de la Haute-Garonne.

TROYES.

40 Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts du Dép[t] de l'Aube.



SÉANCE PUBLIQUE
ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETT[RES]
D'AIX.



1837.

A Aix,
DE L'IMPRIMERIE DE PONTIER,
Rue des Jardins, N° 14.
1837.

SÉANCE PUBLIQUE.

LE lundi, 19 juin 1837, la vingt-cinquième Séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu à 2 heures dans la grande salle de l'Université.

M. CASTELLAN, Conseiller en la Cour royale d'Aix, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le discours suivant :

En un mot elle est, ainsi qu'on l'a dit, 'Athènes de la France méridionale.
MALTE-BRUN, dans son article sur Aix.

Messieurs,

CHARGÉ de prendre le premier la parole dans cette séance publique, je n'irai pas chercher bien loin le sujet de mon discours : c'est de notre propre Académie que j'essayerai d'entretenir quelques instants cette honorable assemblée.

Dévoué de cœur et d'âme à la compagnie savante qui, après avoir daigné m'admettre dans son sein, m'a fait

l'insigne honneur de me placer un moment à sa tête ; dévoué de même à l'illustre cité qui me compte au nombre de ses habitants, j'ai cru faire une œuvre utile à l'une et à l'autre que de profiter de cette solennité pour mettre au grand jour les nombreux avantages que la ville d'Aix pourrait retirer de son Académie, et les causes qui retiennent la réalité si loin de ces belles espérances.

Pour bien apprécier un établissement de ce genre, il faut commencer par examiner la ville où il a son siége.

Aix a éprouvé des fortunes diverses. D'abord colonie romaine, il fleurit tant que dura la puissance de ses fondateurs, qui, enchantés de son site, se plurent à l'orner d'édifices superbes ; puis il tomba sous les coups des barbares du nord, se releva, changea plusieurs fois de maîtres, et retomba un instant sous le fer d'autres barbares, venus du midi, qui passèrent sur lui comme un torrent dévastateur.

Dans le moyen âge, il devint la résidence d'un prince souverain, et une noblesse brillante y affluait de toutes parts, avide de plaisirs, de fêtes et de magnificences.

Quand plusieurs siècles après, un testament réunit notre comté à la couronne, Aix diminua d'importance, déshérité qu'il fut d'une partie de ses splendeurs. Cependant il n'eut pas encore la douleur de céder la primauté et de déchoir de son rang parmi les villes provençales ; il en resta la capitale, et reçut dans son sein le gouverneur délégué par le roi, ainsi que tous les grands pouvoirs nés de cette nouvelle organisation ; tandis que d'autre part, en vertu d'une attribution bien flatteuse, ses consuls étaient chargés de l'administration générale de la province, sous le nom de Procureurs du pays.

Mais la Provence devait subir un second changement d'état. Elle avait perdu par le premier ses princes et sa nationalité ; il fallait enfin qu'elle perdît ses priviléges et son nom, en s'allant absorber en entier dans la monarchie française. Le cours naturel des événements nous poussait vers l'unité territoriale, lorsqu'une révolution terrible vint hâter le triomphe de cette tendance, et amener, avec la distribution du royaume en départements, un remaniement général de sa carte politique, administrative, judiciaire et religieuse. Nouvelle cause de décadence pour notre malheureuse ville, condamnée chaque fois à voir quelques fleurons se détacher de sa couronne : de capitale d'un province, la voilà devenue chef-lieu d'un simple arrondissement.

Soit pourtant que la puissance des vieux souvenirs et le respect qu'inspire une longue possession, l'aient préservée d'une spoliation complète, soit qu'elle ait dû cette faveur à des convenances de localité, on n'a point fait de son rang secondaire dans la hiérarchie administrative la règle unique de ses destinées actuelles : tout ce qui constituait son ancienne prééminence ne lui a pas été ravi. Elle a conservé son Siége métropolitain, sa haute Cour de justice et une partie de ses Chaires d'enseignement. Qu'entends-je ? quelle est cette voix sinistre qui ose jusque dans nos murs nous prédire la perte prochaine des biens qui nous restent ? Est-ce une crainte, est-ce un désir qu'exprime ce prophète de malheur ? Crainte ou désir, il y a toujours pour nous le signal d'un danger dans l'expression publique d'une pareille pensée. Sachons donc profiter de l'avertissement, qu'il sorte d'une bouche amie ou d'une bouche ennemie. Dans cet objet, il nous importe de rechercher quel est le rôle

qu'assignent à notre ville les circonstances dans lesquelles elle se trouve aujourd'hui placée, surtout quelle est la nature des établissements que nous possédons encore, et comment nous pouvons accroître leur prospérité, de manière à prouver, par l'éclat dont ils brilleront au milieu de nous, qu'il n'est point dans ces contrées de séjour qui leur convienne mieux.

Ne demandons plus à ces belles institutions dont nous conservons les précieux débris, cet air de grandeur et cette énergie d'action qu'elles déployaient à nos yeux, alors qu'il leur était donné de se mouvoir dans une sphère d'indépendance. La centralisation les a profondément modifiées; mais ce qu'elles ont perdu d'un côté, peut-être l'ont-elles gagné d'un autre.

Moins environné de pompe et de puissance, et partant moins impliqué dans les embarras du siècle, notre clergé peut s'occuper davantage de la pratique des vertus chrétiennes et de l'acquisition des connaissances divines, le plus bel ornement d'une Église métropolitaine.

Que notre Magistrature, réduite au domaine de la justice, n'ait plus ces attributions politiques qui étendaient si loin l'autorité des Parlements et donnaient tant de relief aux grands caractères; elle n'a plus aussi cette vie orageuse et ces luttes passionnées qui troublaient la paix du sanctuaire des lois, et détournaient les juges du soin de leur principal devoir.

Enfin, si notre corps enseignant, qui avait son existence à part et ses priviléges particuliers, ne forme à présent qu'une dépendance de l'Université française, les bénéfices de cette communauté d'efforts et de lumières le dédommagent bien de la perte de cette liberté dont il jouissait dans un isolement défavorable aux progrès de l'instruction.

En voyant ensuite combien la beauté calme de ce séjour s'allie avec le goût des travaux intellectuels, et combien ces travaux conviennent à une population aussi distinguée par la vivacité de l'esprit que par la politesse des manières, ayant à sa disposition de riches cabinets, un musée public, et la mieux pourvue des bibliothèques départementales, j'en conclus qu'aujourd'hui la principale mission d'Aix consiste à briller comme ville d'étude, et que c'est dans la culture des sciences, des lettres et des beaux arts qu'elle doit dorénavant chercher le siége de sa gloire et les éléments de sa prospérité ; d'où la conséquence qu'il faut qu'une société savante s'y forme et y fleurisse, investie de la haute direction de cette culture.

Ils l'avaient bien compris ces citoyens éclairés qui, en 1808, conçurent les premiers l'idée d'établir parmi nous une Académie chargée de ressusciter sur un plan plus étendu notre société d'agriculture fondée en 1777, et emportée peu d'années après par l'orage révolutionnaire. Chacun fut frappé d'abord des avantages d'un pareil établissement, et sa proposition obtint un succès d'enthousiasme. Alors c'était une institution indispensable à notre ville, telle que l'avaient faite les événements nouveaux, et l'on s'en promettait les plus magnifiques résultats. Que les esprits sont changés! Personne maintenant qui prenne intérêt à notre Académie languissante, et qui songe aux moyens de la ranimer. Perdant même de vue ce qu'elle a fait d'utile, la plupart se l'imaginent impuissante, et bonne tout au plus à procurer à ses membres quelques frivoles amusements.

Là dessus sans doute arrivent les épigrammes ; et comme on n'en a jamais fait faute aux Académies, et surtout à celles de province, à force de les répéter, on s'habitue

à y voir la règle de son opinion. On oublie que des plaisanteries ne sont point des raisonnements, et que si au fond elles renferment quelque chose de vrai, ce n'est la plupart du temps qu'une vérité restreinte dont on a trop étendu l'expression.

Je l'avoue, car certes il ne m'appartient point de le nier, on n'a pas toujours besoin de grands talents ni d'œuvres sublimes pour parvenir au fauteuil académique. Je le reconnais encore : une fois assis dans ce fauteuil, plus d'un s'y endort d'un sommeil profond, se croyant arrivé au terme de ses labeurs. Enfin, l'on a pu voir des sociétés littéraires dégénérer en bureaux de bel esprit, pour s'être exagéré l'importance d'une occupation agréable, n'ayant de valeur que légèrement entremêlée avec des travaux plus sérieux dont elle allège la fatigue et rompt l'uniformité. Eh bien ! que la critique cherche là de quoi s'exercer, service elle nous rendra, et nous serons les premiers à sourire à ses traits malins. Mais en conclure qu'il n'y a rien de bon, et attaquer jusque dans leur existence des institutions utiles, parce que des abus s'y seront glissés, c'est couper un arbre en état de porter d'excellents fruits, afin de s'éviter la peine de l'émonder.

Or, il me semble que les Académies départementales, telles qu'elles pourraient être sans trop de difficultés, procureraient d'inappréciables avantages à leurs contrées respectives.

Voici d'abord, dans une esquisse rapide, quelques points de vue généraux sous lesquels je les envisage toutes : je me représente chacune de ces sociétés entretenant des relations habituelles avec l'Institut de Paris et les autres Académies du royaume, suivant par ce moyen pas à pas le grand mouvement des sciences, et

puisant à ces sources nombreuses la connaissance exacte de tous les résultats obtenus et de tous les nouveaux sujets d'étude proposés à la méditation des hommes instruits. En même temps chacune recueille un profit non moins satisfaisant des lumières répandues sur ses propres recherches par les travaux que ses publications ont excités ailleurs.

Ainsi m'apparaissent les Académies dans un avenir prochain, se faisant participer réciproquement aux bienfaits d'une pensée féconde qui est venue retirer les intelligences de leur stérile isolement. A quelques rapports incomplets et sans règles, a succédé un vaste système de correspondance scientifique, parfaitement coordonné, qui lie entre eux les divers centres d'action et dirige les efforts de tous vers un but commun, le progrès général. Et pourquoi cet esprit de communication et de coopération des sociétés savantes ne s'établirait-il point en France? Pourquoi ne réaliserions-nous pas aujourd'hui une idée dont le germe a été déposé, en 1707, dans l'ordonnance de fondation de l'Académie de Montpellier, ordonnance dont l'art. 39 porte que cette Académie et celle des sciences de Paris devront s'adresser réciproquement tout ce qu'elles feront imprimer, et se communiquer mutuellement les matières importantes et les sujets de recherche? Ce n'est point lorsque l'industrie nous montre chaque jour de nouveaux prodiges opérés par l'association des grands capitaux, que la science pourrait mettre en doute l'utilité qu'il y aurait pour elle dans l'association des hautes intelligences. Si peu qu'on y réfléchisse, on comprend que le moment est venu d'organiser un lien de ce genre, et que jamais l'état de la France n'a paru se mieux prêter à l'établissement du système qu'avait entrevu le génie de Louis XIV.

Aussi commence-t-on à se plaindre du retard apporté

à l'exécution, et voit-on des écrivains appeler l'attention publique sur une lacune qu'il serait temps de combler. Naguères on en signalait les inconvénients, à l'occasion d'un professeur du Calvados, qui croyant avoir enrichi la physique d'une découverte importante en matière d'électricité, n'avait fait que répéter, sans le savoir, des faits curieux entrés depuis deux ans dans le domaine de la science (1). Quelle économie de temps et de peines, si au lieu de travailler à part, il avait eu le moyen de se tenir au courant des succès obtenus hors de sa sphère locale !

Que la France s'empresse donc de régulariser cette tendance générale à l'étude, qui déjà dans plusieurs départements a provoqué des essais annuels de congrès scientifiques ! Un jour peut-être émerveillés des résultats, les autres peuples voudront imiter son exemple, et l'institution d'un haut congrès européen achèvera de donner à cette idée le plus vaste développement possible.

En attendant, prenons l'initiative d'une amélioration que réclament tous les bons esprits. Appliqué aux seules sociétés savantes de ce royaume, le système à réaliser commencerait à produire une grande partie de ses admirables effets. Alors vraiment l'Académie d'Aix s'élèverait à un éminent degré d'utilité, chargée qu'elle serait de répandre sur le pays la semence précieuse dont elle aurait été constituée dépositaire, et de l'initier aux pro-

---

(1) Il s'agissait de certains modes d'action des courants électriques, propagés dans des fils très-longs et roulés en hélice communiquant avec les éléments d'une pile de Volta : faits curieux, déjà constatés par MM. Jenkins et Faraday en Angleterre.

grès nationaux des sciences et des arts. Comme en ces jours-là deviendrait curieuse et digne d'exciter l'empressement cette séance solennelle, aujourd'hui d'un intérêt si restreint, lorsque notre habile Secrétaire perpétuel, avec son heurerx talent d'exposition, viendrait, Messieurs, vous présenter le tableau des communications reçues, et déployer devant vous ces trésors divers, amassés pendant une année entière ! Alors aussi, il se pourrait que nos propres œuvres qu'aurait fécondées une noble émulation, ne vous parussent pas indignes de la part d'éloges que leur aurait faite l'amitié de notre confrère. Tels seraient les fruits que nous recueillerions de cette communauté de travail.

Un autre moyen de bien servir leur pays qu'auront toujours les Académies de province, c'est l'application spéciale des études à chaque localité. Laissons s'occuper de théories pures et travailler en grand, sans but rapproché, les sociétés de la capitale, assez haut placées pour embrasser de leurs regards l'ensemble des choses, et assez pourvues de ressources pour porter leurs investigations au delà de leur sphère apparente. Nous, cherchons dans ce qui nous entoure le sujet de nos travaux, et exploitons de préférence le champ qui se trouve sous nos mains.

Sans doute il faut que, chargées sur les lieux de marcher à la tête du mouvement intellectuel, les Académies des autres villes suivent le progrès des lumières et sachent se maintenir au niveau des connaissances générales : nous venons de voir que c'est la condition principale de leur existence prospère. Mais elles se tromperaient d'une manière étrange, si elles croyaient pouvoir se plonger habituellement dans les régions spéculatives ou

émettre indifféremment des idées pratiques. Leur rôle est de demander aux belles-lettres ce qu'elles ont de lustre à répandre sur les gloires du pays, aux sciences et aux arts ce qu'ils ont de découvertes et de procédés favorables au développement du progrès local. Les recherches auxquelles elles se livrent, les prix qu'elles proposent, les ouvrages qu'elles publient, tout a besoin d'avoir en vue ce même but, sans quoi elles se détachent de leur centre d'activité, et leur feu va s'éteindre loin de son véritable foyer, comme un astre égaré dans sa course.

La localité, voilà le théâtre sur lequel nous devons nous exercer, sous peine de nous consumer ailleurs en stériles efforts. Au surplus, ne nous plaignons pas, nous habitants de la cité de Sextius. La mine particulière commise à nos soins n'est pas des moins riches en filons précieux. La terre antique que foulent nos pieds abonde en nobles débris, en beaux souvenirs, en objets d'étude, en illustrations de tout genre. Ses produits naturels et la constitution de son sol méritent aussi au plus haut degré de fixer notre attention. Historiens, antiquaires, amis des sciences et des arts, littérateurs, géologues, agronomes, regardez autour de vous, chacun va y trouver sa bonne part de récolte. Un simple appel fait aux réminiscences, un simple coup d'œil jeté au hasard suffit pour nous en convaincre.

Que de grands noms, que d'événements mémorables nous offre l'époque première de notre patrie ! Ici, périt dans sa lutte inégale avec Rome l'infortunée nation des Salyens ; ici, s'éleva le premier établissement des Romains au delà des Alpes ; ici, leurs guerriers jetèrent les fondements de notre ville, en construisant une place d'armes qui fut pendant longtemps le centre de leurs

forces dans le midi des Gaules, et l'appui de leurs opérations militaires. C'est près de nos murs que le vainqueur des Cimbres et des Teutons engagea les premières hostilités avec ses nombreux ennemis. Aix a vu et protégé la gloire des Sextius, des Marius et des César.

Dans les âges moins reculés, quand a disparu l'empire romain et que les nouvelles dominations sont sorties du cahos, Aix revêt une autre physionomie et nous montre l'imposante image de la féodalité sous l'un de ses aspects les plus dignes de piquer la curiosité. Notre ville est alors, dans ces contrées méridionales, la scène où se passent presque tous les faits intéressants, où viennent briller toutes les nobles figures dont notre histoire nous a conservé les traits : tant de princes aimables et instruits, ces Raymond-Bérenger, les protecteurs des arts et des lettres ; ce Robert d'Anjou, surnommé le Salomon de son siècle, qui prévit en mourant les malheurs de sa jeune et belle héritière ; et ce bon roi René, dont la mémoire nous est toujours si chère ; et tant de citoyens distingués, tant de familles rayonnantes du triple éclat de la gloire, de la noblesse et de la puissance, les Sabran, les Villeneuve, les Forbin, les Castellane.

Au milieu d'eux apparaissent, le luth à la main, ces troubadours dont les chants harmonieux firent les délices de la cour de nos comtes et l'admiration de l'Europe entière. Qu'on se figure la grandeur de leur renommée parvenue à son apogée sous les derniers Bérenger, quand les plus grands monarques, l'empereur Frédéric I[er] et Richard d'Angleterre se plaisaient à leur demander les secrets de leur ravissante poésie. La langue provençale était à cette époque la plus flexible, la plus polie, la

plus répandue des langues de la chrétienté, et notre ville le pays où on la parlait avec le plus d'élégance. Le Dante et Pétrarque ont puisé à cette source de la gaie science et du gracieux langage ; et nous avons été les arbitres du bon goût, le sceptre des beaux arts nous a appartenu, jusqu'au jour où la France a commencé sur nous son long travail d'assimilation, en nous envoyant des princes de la race capétienne.

Cependant, même après la réunion du comté à la couronne, notre ville est loin de perdre toute son importance historique. Elle est encore dans la province le théâtre où éclatent et se développent les événements considérables : guerres religieuses, guerre de la ligue, guerre de la fronde, y trouvent leurs chefs et leur principal aliment. C'est aussi le point de mire des ambitions étrangères qui osent franchir la frontière. Charles-Quint dans sa conquête d'un jour s'y fait couronner roi d'Arles, comme pour ressusciter le Saint-Empire dans les Gaules ; et un demi-siècle plus tard, un duc de Savoie s'y fait proclamer comte de Provence, sans plus de solidité, pour profiter d'un dernier réveil de la nationalité provençale.

De leur côté, plusieurs de nos rois ont cru de leur politique d'y paraître, et le séjour qu'y ont fait François 1er, Louis XIII et Louis XIV y a laissé des souvenirs pleins d'intérêt. D'autres souvenirs s'y réveillent à l'aspect des hôtels qu'ont habités les Guise et les d'Alais, les Vendôme et les Villars, gouverneurs de la province.

C'est sans doute en voyant de près la prépondérance de cette cité dans les affaires du midi, que Richelieu et Mazarin conçurent tour à tour l'idée de faire asseoir leur frère sur notre siége archiépiscopal, illustré d'ailleurs par tant d'éminentes vertus.

Mais la principale gloire de notre ville dans cette troisième période, celle qui nous est véritablement propre, nous la devons au célèbre Parlement, qui pendant trois siècles a parcouru ici sa brillante carrière, placé à la tête de tous les grands mouvements de l'époque, partageant quelquefois les erreurs et les passions du moment, mais y mêlant toujours de généreuses pensées et un vif attachement aux libertés du pays. Quels magistrats que les Chasseneuz, les d'Oppède, les Duvair, les Montvalon, les Monclar, les Castillon ! Et puis, sous ce sénat auguste, quel barreau que celui qui a compté parmi ses ornements les Dupérier, les Saurin, les Colonia, les Siméon, les Portalis ! L'université où avaient retenti les leçons des Fabrot et des Gassendi était digne de former de pareils élèves.

Rappelons aussi à la louange d'Aix quelle excellente école devait être pour des orateurs, une ville qui, malgré son éloignement de la capitale, s'était fait remarquer de bonne heure par la pureté de son langage, qui reproduisait dans ses salons les manières distinguées des grands seigneurs de la cour, et les grâces aimables des Sévigné et des Grignan, dont Voltaire lui-même admirait les écrivains, et qui avait développé le génie de Vauvenargues, sans le secours des études classiques !

Enfin, pour clore notre histoire, aux approches de l'épouvantable tourmente, destinée à changer la face de la France entière, c'est à Aix, aux états de la Provence, qu'essaye ses forces et prépare ses armes, le plus terrible des athlètes prêts à se jeter dans la lice. C'est Aix qui députe aux états généraux du royaume le géant de la révolution française.

Toutefois ce ne fut point sans regrets que nos vieux

patriotes virent tomber l'ancienne constitution provençale; et l'on se souvient encore de la protestation de l'avocat Pascalis, haranguant le Parlement à sa dernière séance, le 29 septembre 1790. Aujourd'hui que le passé est clos sans espoir de retour, si, dans le calme des passions qui agitèrent nos pères, nous reportions notre pensée sur nos franchises et libertés d'autrefois, peut-être trouverions-nous comme eux qu'elle méritait bien quelques regrets de leur part, cette constitution qui joignait au consulat de la ville d'Aix l'administration générale du comté, et qui soumettait les affaires de la province à une assemblée de députés communaux.

Ces divers aperçus, renfermés dans un cadre si étroit, de quels développements ne sont-ils pas susceptibles ? Eh bien ! redemandons aux annales de l'antiquité, aux chroniques du moyen âge, aux archives et aux traditions du pays, tout ce qu'elles savent de notre passé et de nos ancêtres : et, puisant là selon les goûts, des sujets d'histoire, de dissertation, de poésie, de roman même, rehaussons l'éclat de notre vieille gloire, et ravivons l'auréole de nos grands hommes.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur la littérature provençale, il y aurait un dernier service à lui rendre, ce serait de recueillir, parmi les nombreux fragments épars, ce que nous ont laissé de mieux nos troubadours, et de le publier avec une traduction reproduisant autant que possible les beautés de l'original. Élevons-lui ce monument tandis qu'il nous reste encore quelques hommes initiés aux secrets de son antique génie. Prouvons que cette littérature qu'on accuse d'être morte si jeune, pour avoir épuisé sa sève dans un vain luxe de fleurs, et n'avoir produit qu'une poésie creuse et sonore, n'a dû bien

plutôt la promptitude de sa chute qu'aux causes politiques qui ont fait prédominer le nord sur le midi. On ne l'a vue déchoir que quand la grande monarchie française, préparant notre réunion à la couronne, a jeté son premier poids dans la balance de nos destinées.

Nous venons de parcourir par la pensée le tableau de ce qui nous intéresse dans les âges accomplis; maintenant un regard autour de nous, et un autre ordre de choses va se dévoiler, également bien digne d'occuper nos esprits.

Il est peu de villes qui renferment autant d'objets d'antiquités que la nôtre. Outre plusieurs substructions et de nombreux restes d'aqueducs, encore debout, pour peu qu'on creuse en certains endroits, on est sûr de rencontrer quelques morceaux curieux, ayant appartenu à l'ancienne cité, bâtie par les Romains, et plusieurs fois ravagée par les barbares. Ailleurs ce sont les débris du moyen âge; et sur une hauteur voisine, des ruines d'un autre genre, provenant d'une civilisation peu avancée, qui semblent indiquer la position d'un bourg salyen, et marquer la dernière trace de ces habitants primitifs qu'anéantirent les armées de Rome. Oh! quelle devait être belle, avec ses colonnes de porphyre et de granite, ses temples, ses statues, ses thermes et son amphithéâtre, la ville qui remplaça les chaumières gauloises! De ses débris nous avons décoré nos fontaines, notre musée et tous nos édifices publics, et chaque année d'autres surgissent du sein de la terre. De là ce goût des antiquités, si répandu parmi nous à toutes les époques; goût qui, se développant toujours plus, produisit le fameux Peyresc, l'oracle de ses contemporains, et l'érudition la plus vaste de son siècle. Si l'Angleterre possède les marbres dits d'Arundel, elle

les doit aux travaux de notre compatriote : Peyresc prépara la collection, un autre s'en empara. Après lui sont venus les Mazaugues, les Saint-Vincens, les Sallier, ses dignes successeurs, qui ont continué notre réputation européenne, et accru le nombre de nos trésors archéologiques. Grâces à leurs diverses acquisitions, les débris de la Grèce et de l'Égypte se sont mêlés dans nos cabinets à ceux extraits de notre propre sol. Rien n'y manque : médailles, inscriptions, manuscrits, vases, bas-reliefs, mosaïques, etc., sont là pour exercer notre sagacité. L'explication de ces objets, poursuivie avec soin, fournirait aux publications de notre Académie une série de matériaux précieux ; nous aurions en même temps à diriger la continuation des fouilles locales, et surtout à surveiller les nombreuses découvertes qu'amène le hasard, et qu'annulle l'ignorance de nos cultivateurs.

Si, après l'étude des antiquités, nous voulons suivre la marche des beaux arts, en arrivant jusqu'à ces derniers jours, que de ressources encore nous offre une ville où des monuments divers nous instruisent du génie de chaque époque !

Quand la pensée chrétienne remplaça le génie payen, et qu'au beau idéal des formes terrestres succédèrent les créations d'un autre ordre, Aix vit bientôt s'élever des édifices dont le style commençait à s'éloigner des idées helléno-romaines : c'étaient le plein-ceintre et les profils de l'architecture bysantine, venant dans un endroit accoler une église au vieux mur d'un temple latin.

Ensuite une idée plus hardie jeta dans les airs des basiliques aux voûtes élancées que parcourt l'ogive mystérieuse, et, à côté de ces basiliques, des clochers de structure différente, qui planent majestueusement sur nos demeures.

Nous tenons de la sculpture de ces mêmes siècles, bon nombre de statues, grossièrement travaillées et chargées de lourdes draperies, mais quelquefois remarquables par l'expression; et des bas-reliefs offrant aussi de la roideur dans les attitudes, mais non dépourvus de délicatesse dans les détails, ni de beauté dans l'ensemble des masses.

Longtemps la munificence de nos comtes prit soin d'orner leur capitale d'églises, de monastères et de beaux mausolées. A la renaissance de la peinture, les princes de la maison d'Anjou ayant apporté de l'Italie ce goût à peine remis en honneur, Aix fut peut-être la première ville de France où s'essaya le pinceau des artistes, et depuis ce moment cet art, dans lequel le roi René lui-même ne dédaigna point de s'exercer, n'a jamais cessé de fleurir parmi nous.

Quoique incorrects, ces premiers essais ne sont pas sans quelque mérite, et n'eussent-ils que celui de servir à l'histoire de la peinture, ils devraient encore exciter notre curiosité. Quelles richesses nous a léguées l'époque suivante! Par un mystère qui se reproduit chez tous les peuples où les arts se développent sous une double influence, il venait de s'opérer une fusion des génies antique et moderne, et le sentiment de la beauté physique s'était insinué dans les conceptions du spiritualisme.

Alors accoururent ou se formèrent dans Aix des talents divers, se succédant presque sans interruption, parmi lesquels figurent : Daret, Finsonius, Levieux, Vanloo, Mignard, Puget, son élève Veyrier, et Chastel : Chastel, sculpteur peu connu qui ne mérite pas moins cette mention particulière (1). Il serait trop long d'énumérer tous

(1) Nous devons à Chastel la belle fontaine de la Place des

les monuments des arts, tableaux, sculptures, édifices remarquables que nous devons à cette féconde période. On avait amassé ici tant de chefs-d'œuvre des différentes écoles, que malgré les désastres de la révolution, ils abondent encore dans les églises et les cabinets de la cité.

Parmi les embellissements récents, nous comptons un Palais de justice dont l'œil se plaît à admirer les formes élégantes, tout en reconnaissant qu'on s'est trop éloigné du style sévère qu'exigeait sa destination, et pas assez de la servile imitation des lignes ioniques.

Nous avons vu en outre créer un Musée qui commence à s'enrichir des ouvrages de la nouvelle école française, et nous montre avec orgueil des échantillons du génie de nos compatriotes Granet et Ramus.

Pendant plusieurs années nous avons pu y contempler la vaste toile où Gros a si bien reproduit le fameux départ pour Gand ; et malgré le nombre des objets reçus en échange, nous regretterions de ne plus y rencontrer cette grande page d'histoire, sans le bonheur que doit éprouver tout cœur vraiment français, à s'associer à la pensée royale qui a conçu le magnifique plan du musée national de Versailles (1).

La musique ne pouvait être négligée là où fleurissaient tous les autres arts. Aussi, entrez dans notre belle Cathé-

---

Prêcheurs, la Vierge de l'église de la Madeleine, la crédence de Saint-Sauveur, et le magnifique fronton des greniers publics. Chastel est mort à l'hospice des incurables, le 30 mars 1793 ! L'époque nous absout du reproche d'ingratitude.

(1) Ce tableau a été envoyé au musée de Versailles, sur la demande du gouvernement.

drale, vous y entendrez des chants dignes de la majesté du lieu et de la maîtrise d'où sont sortis Campra et Floquet(1). Que dis-je ! aujourd'hui même, dans cette enceinte, nos oreilles ne sont-elles pas frappées de sons harmonieux, ravissant prélude des plaisirs que nous promet une société lyrique nouvellement formée (2) ?

Pour propager la culture de ces goûts distingués, après avoir établi une école de dessin sous d'habiles maîtres, notre ville va de même ouvrir une école de musique. Naturellement appelée à seconder un désir si louable, l'Académie aurait à diriger notre jeunesse par des articles d'une saine critique, et à lui faciliter l'étude des chefs-d'œuvre placés sous ses yeux, lui rappelant sans cesse que les beaux arts ne remplissent leur divine mission, qui est d'épurer l'esprit et d'embellir la vie, qu'autant qu'ils sont traités d'une manière élevée, et qu'ils se dérobent aux mauvaises influences.

Bien que les arts industriels n'aient jamais tenu une grande place dans le mouvemennt de notre ville, il n'est pas moins vrai que quelques-uns s'y sont établis avec avantage, et que d'autres y trouveraient des éléments de réussite. Indiquons à ceux-ci la voie dans laquelle ils pourraient entrer, et à ceux-là les perfectionnements dont ils sont

---

(1) André Campra, musicien compositeur et surintendant de la musique du roi, est né à Aix en 1660.

Etienne-Joseph Floquet, musicien compositeur, né à Aix en 1750.

(2) MM. les amateurs composant la Société lyrique d'Aix, ont bien voulu contribuer à l'agrément de cette séance, en y exécutant plusieurs morceaux de musique qui ont été vivement applaudis.

susceptibles. Le sol qui nous porte, considéré en lui-même et dans ses productions diverses, appelle à son tour notre examen. Déjà la science s'est plusieurs fois occupée de la constitution géologique de ce terroir, et ce qu'elle nous en apprend nous invite fortement à de plus amples investigations. Soit qu'on veuille étudier les secrets de la nature et les révolutions de la surface du globe, soit qu'on se borne à la simple connaissance des couches terrestres et des substances minérales, le bassin d'Aix fournit à toutes ces recherches des matériaux curieux. Nous avons des carrières de marbre brèche et de pierres coquillières, des amas d'ossements fossiles et des bancs gypseux, avec empreintes de poissons, qui avaient fixé l'attention de l'immortel Cuvier. Sous la ville même, c'est le mystère de nos eaux thermales, mystère si plein de phénomènes singuliers, que pour les observer de près un savant distingué de la capitale est venu, naguère, passer plusieurs mois au milieu de nous (1).

Notre sol offre en même temps d'inépuisables trésors à l'étude du règne végétal. Compatriotes des Tournefort, des Adanson et des Garidel, pourquoi ne serions-nous pas jaloux de continuer l'œuvre toute patriotique du dernier de ces illustres botanistes (2) ? Mais combien nos plantes vont nous intéresser encore plus sous le rapport de leur culture et des travaux qui s'y rattachent. Là se trouve le but principal de l'institution de notre Académie, la pensée

---

(1) M. de Freycinet, célèbre navigateur, membre de l'Institut.

(2) Pierre Garidel, auteur de l'Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix, ouvrage très-estimé, né à Aix en 1658.

prédominante de nos communs efforts. Là revient plus impérieux que jamais le devoir de nous occuper des choses de la localité. Il ne s'agit de rien moins que de maintenir l'excellence de quelques-uns de nos produits dont la réputation est européenne, d'en améliorer d'autres, de signaler les besoins de notre agriculture et les moyens de les satisfaire, d'approprier au pays les ressources découvertes ailleurs, d'adopter les procédés que comportent le climat et le sol, d'écarter ceux qu'ils repoussent, et de guider nos cultivateurs dans la voie du perfectionnement ; d'où la nécessité pour l'Académie de se tenir au courant de tous les progrès, et de se livrer sans cesse à de nouvelles expériences.

Veut-on quelques exemples de l'importance des questions d'intérêt local ?

La mortalité qui se reproduit maintenant à des intervalles si rapprochés doit-elle nous faire renoncer au plus précieux de nos arbres ? N'y aurait-il rien d'analogue dans aucun des siècles antérieurs ? Serait-il vrai que notre température eût changé ? Et n'aurions-nous plus aujourd'hui d'autre ressource que de faire venir de Crimée cette variété d'olivier que des annonces de journaux nous présentent comme capable de résister à un froid de 15 degrés ?

Notre terroir sec et calcaire ne possède que très-peu d'eaux d'arrosage. Quel serait le meilleur moyen de lui en procurer de plus abondantes ? Sans demander à une rivière éloignée un secours dont la cherté effraye, ne pourrions-nous pas mettre à profit celle qui ravage nos campagnes, et convertir un torrent dévastateur en canaux fertilisants ? L'idée de barrer l'Arc n'est pas nouvelle ; elle était venue à l'esprit d'un de nos anciens ingénieurs,

qui avait même indiqué le point où ce travail lui semblait praticable (1).

Un autre objet, bien essentiel, dont on s'est beaucoup occupé sans résultat jusqu'à ce jour, le rétablissement des bois de nos collines, offre-t-il donc un problème insoluble ? Ne parviendrait-on pas à porter remède au mal avec une législation spéciale, sagement mélangée de peines sévères et de primes d'encouragement ?

Parmi les mesures d'intérêt général dont nous pourrions examiner l'application à faire à cette contrée, nous citerons les comices agricoles, les fermes modèles et l'alliance de travaux champêtres, doux et appropriés aux forces des enfants, avec l'instruction primaire qu'ils reçoivent dans nos écoles rurales.

En finissant, dirai-je un mot de la belle position d'Aix, de ce site heureux où viennent converger tant de routes importantes, qui font de notre ville le point de ralliement entre la haute et la basse Provence. Un avantage si solidement établi courrait-il quelque risque dans la réalisation du grand système des chemins de fer ? C'est une grande question qui a dû aussi éveiller toute la sollicitude de l'Académie, et qui l'a éveillée en effet, témoin le prix qu'elle a proposé, l'année dernière.

Je ne pousserai pas plus loin cette description, dans aquelle je n'ai fait qu'effleurer les sommités. Si peu complet qu'il soit, ce tableau suffit pour donner une idée de l'abondance et de la beauté des objets à étudier.

---

(1) Feu M. Fabre, ancien ingénieur hydraulique des états de Provence, plus tard, ingénieur en chef des ponts et chaussées et membre correspondant de l'Institut de France.



A présent, Messieurs, jugez de quelle utilité vous serait une Académie qui, entretenant une continuelle correspondance avec les autres sociétés savantes du royaume, et élaborant ensuite dans son sein le résultat de ses nombreuses communications. s'appliquerait à répandre sur vous le profit qu'elle en aurait fait pour elle-même ; qui, cherchant en outre sur la localité les sujets de ces propres travaux, vous initierait plus particulièrement à ce qui fait votre gloire et importe à votre prospérité.

J'aurais tort cependant de donner à penser que jusqu'à ce jour notre Académie n'aurait rendu au pays aucun de ces services éminents. Trois volumes d'excellents mémoires, publiés par elle, et plusieurs ouvrages remarquables de quelques-uns de ses membres, attestent hautement le contraire. Elles l'attestent aussi ces palmes brillantes par elle décernées, dont une a marqué le premier triomphe de l'homme éloquent que plus tard nos votes ont appelé à la tribune nationale (1). D'où vient donc que l'ardeur de notre Académie s'en est allée se refroidissant ? Quelles causes l'ont empêchée de réaliser les espérances qu'elle avait fait concevoir ? Je vais le dire avec franchise et brièveté.

Il nous manque d'abord une ordonnance, émanée de l'autorité supérieure, qui règle et rende obligatoires la correspondance entre toutes les Académies du royaume, et la communication respective des travaux de chacune d'elles.

Jusques alors il n'y aura que des rapports incomplets

---

(1) En 1821, l'Académie d'Aix a décerné à M. Thiers le prix qu'elle avait proposé pour l'éloge de Vauvenargues.

qui, laissant notre Académie dans un état voisin de l'isolement, ne lui permettront point de suivre exactement la marche progressive des sciences, et d'y guider à sa suite la population de ces contrées.

De ce point de vue général, si je passais à l'examen de notre règlement particulier, que de lacunes j'aurais encore à relever, que je passe sous silence pour ne pas entrer dans de fastidieux détails.

Forte cependant du zèle qui l'animait, l'Académie aurait continué à lutter avec succès contre les vices de sa constitution, sans le contre-coup funeste qu'elle a ressenti à l'occasion d'un événement extraordinaire.

Ne parlons pas du trouble qu'a pu jeter un instant dans son sein la commotion politique de 1830. Le calme a bientôt succédé à la tempête ; et presque partout les sociétés savantes ont repris le cours de leurs tranquilles exercices, avec un redoublement d'ardeur. Ainsi allions-nous faire nous-mêmes, jaloux d'imiter un si bel exemple, lorsque nous ont été ravies d'indispensables ressources. Les mesures d'économie nous atteignant rapidement en tout lieu, nous avons vu tour à tour le Conseil général du département et le Conseil de notre propre ville, nous retirer en entier les modiques secours qui composaient presque tout notre modeste revenu.

Or, n'est-il pas manifeste qu'une Académie ne saurait se passer de l'emploi des moyens pécuniaires? N'a-t-elle pas des correspondances nombreuses à entretenir, des prix annuels à décerner, des expériences diverses à faire? En agriculture surtout, quelles dépenses n'exigerait point l'étude pratique de tant de méthodes et de procédés nouveaux sur l'application desquels nous aurions à éclairer nos cultivateurs ?

Tout n'est point là ; travaillant pour le public et non pour nous-mêmes, nous devons à nos concitoyens de leur communiquer le fruit de nos travaux, ce qui nous impose de fréquentes publications. Et comme à notre tour nous ne saurions négliger la lecture de ce que publient les autres, le chapitre de nos dépenses aurait encore à se grossir d'un continuel achat d'ouvrages et d'un coûteux abonnement aux principaux recueils scientifiques et littéraires.

Enfin, ne faut-il point à une Académie un lieu de réunion stable et convenablement placé, décoré de quelques objets d'arts et pourvu des instruments de la science? Ignore-t-on l'importance qu'on a de tout temps attachée à un local de ce genre? Le seul nom d'Académie l'attesterait au besoin, ce nom qui a éternisé la mémoire du premier bienfaiteur de la reconnaissante république des lettres. Sous Ptolomée Soter, l'Académie d'Alexandrie fut logée dans un superbe musée, au milieu de 400,000 volumes mis à sa disposition. Sous l'empire, celle de Constantinople fut encore plus magnifiquement logée dans un palais, orné d'une infinité de statues, de tableaux, de médailles, et enrichi d'une immense bibliothèque. De nos jours, les sociétés savantes de Paris occupent des édifices qui, sans égaler ce luxe oriental, sont mieux appropriés aux besoins de la science et des arts. De son côté, celle de Bordeaux a trouvé, dès son établissement, un riche protecteur qui, comme Académus d'Athènes, s'est fait une gloire de consacrer un lieu convenable aux exercices des philosophes de son pays.

Il n'y a que cette fixité et cette convenance du local qui puissent donner aux réunions d'une Académie ce

charme extérieur, sans lequel il est difficile de bien goûter les autres.

C'est ce qu'éprouve depuis plusieurs années notre Académie, privée de ressources, et que je pourrais vous peindre errante et flottante comme une île de Délos, en attendant la naissance de son Apollon, si j'osais emprunter une image un peu surannée au plus ancien historien de l'Académie française. Ses publications interrompues, ses séances presque désertes, ses exercices languissants, n'ont point de cause plus réelle et plus profonde. De sorte que le premier moyen de lui rendre le mouvement et la force, serait de la replacer dans les anciennes conditions de son bien-être matériel. Les autres améliorations viendraient ensuite, amenées par cet irrésistible élan des intelligences qui les pousse aujourd'hui vers tous les genres de perfectionnement.

Oui, nous en avons le ferme espoir, ranimée par le généreux appui de ses concitoyens et pourvue d'une meilleure organisation, bientôt notre Académie, se réveillant de sa torpeur, se relancera plus forte et plus zélée dans la carrière où tant de succès avaient marqué son début.

Mais, il fallait tâcher de hâter l'arrivée de cet heureux jour ; de trop longs retards pouvaient compromettre un si bel avenir. Voilà pourquoi, au lieu d'un de ces discours d'apparat auquel, Messieurs, vous vous attendiez peut-être, j'ai cru plus utile de vous faire entendre un autre langage et de consacrer cette solennité à vous entretenir de nous-mêmes, de ce que nous sommes, de ce que nous devrions être.

Je n'ai point dû craindre les épigrammes qu'un sujet pareil semblait de nature à provoquer de la part des

esprits superficiels. Je savais que j'allais parler à l'élite d'une population renommée pour son tact exquis et sa juste appréciation des hommes et des choses. Personne, dans cette enceinte, qui n'ait compris tout ce qu'a de sérieux la question que je viens de traiter. Non, certes, il n'est pas indifférent pour Aix d'avoir ou de n'avoir pas une Académie florissante !

S'il est vrai, comme je pense l'avoir établi, que sa destinée actuelle soit d'être une ville d'étude, quel mauvais effet ne produirait point la chute d'une société savante, n'ayant pu trouver ici des éléments de durée ? Ce serait le signe précurseur de la décadence prochaine de nos divers établissements attachés à la culture des sciences et des arts. Croit-on alors qu'elle négligerait de s'en faire une arme contre nous, cette cité voisine qui, fière de ses immenses richesses et de son accroissement journalier, voudrait attirer à elle les débris de notre ancienne splendeur ?

Naguère, notre conseil municipal, sous l'impulsion de son digne chef, a su témoigner par un vote patriotique, auquel nous avons tous applaudi, que les plus grands sacrifices ne l'effrayaient point lorsqu'il s'agissait de résister à cet esprit d'envahissement. Ceux qu'a émus à un si haut degré la construction d'un canal, sont trop éclairés pour déshériter de leur sollicitude un seul des établissements scientifiques auxquels se lie si intimement la prospérité de notre ville.

J'en ai dit assez. J'ai voulu faire une action utile et non un discours. La suite m'apprendra si j'ai eu tort de suivre l'inspiration de mon cœur.

Après ce Discours, M. de Montvalon, Secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

Messieurs,

Au brillant tableau que nous vous présentions, l'année dernière, en vous parlant de l'état prospère de notre agriculture, nous devons, malheureusement, faire succéder l'image de désastres dont nos annales offrent peu d'exemples. Si elles nous signalent des époques où l'intensité du froid ait été plus forte, elles n'offrent pas, dans nos contrées, le souvenir d'un hiver aussi long que celui que nous venons d'éprouver ; et depuis 1709 nous n'en connaissons pas dont les ravages aient été plus funestes à la Provence.

Dès le 4 octobre la neige a recouvert notre sol, et si elle n'a pu y fixer sa demeure, du moins l'avons-nous vue y reparaître à des distances trop rapprochées. Ces récrudescences multipliées ont eu, peut-être, des résultats plus funestes à nos productions que n'aurait pu les causer un froid plus intense. C'est ainsi que nous avons vu périr des oliviers qui ayant résisté à l'hiver de 1709, avaient bravé ceux qui se sont succédés depuis cette fatale époque.

Les ravages produits par cette dernière mortalité sont immenses et ne peuvent encore être appréciés, car chaque jour nous fait reconnaître de nouvelles pertes, et l'ascension de la sève, singulièrement retardée, cette année, ne peut manquer d'en signaler de nouvelles.

Généralement les Oliviers ont péri dans toutes les contrées qui ne sont pas immédiatement influencées par les



émanations salines de la mer, ou pour mieux dire constamment battues par le vent qui se fait ressentir sur les côtes ; ce fait est tellement prouvé, que des vergers plus rapprochés du rivage, mais séparés de lui par des coteaux, ont péri en entier, tandis que d'autres bien plus éloignés, mais placés à sa vue, ont été préservés. Ainsi se vérifie, chaque jour, d'une manière plus évidente, le système que nous vous avons exposé plusieurs fois, que l'olivier abandonne notre pays, en se retirant successivement vers la mer.

On fait sonner bien haut l'importation d'un certain nombre de plants d'olivier tirés de la Crimée, et qui résistent, dit-on, à un froid de quinze degrés. C'est un fait à vérifier, et jusqu'à ce que l'expérience soit venue en démontrer la vérité, il est, sans doute, permis d'en douter. Mais nous allons plus loin, et admettant le fait comme prouvé, nous soutenons qu'il sera sans résultat pour notre agriculture.

Ce ne fut jamais par la quantité des produits que le département des Bouches-du-Rhône a pu lutter avec l'Italie, les îles du Levant et certaines portions du littoral de la méditerranée; nos oliviers, toujours chétifs, exigeant des cultures multipliées et coûteuses, ne peuvent soutenir la concurrence avec ces forêts de haute futaie que la nature fait naître sans avoir besoin du secours de la main de l'homme.

C'est par la qualité que nos produits s'étaient placés au premier rang, et cette qualité nous ne la devons qu'à l'espèce que nous cultivons : c'est un fait qui ne peut être démenti par aucun agriculteur. Substituez au petit nombre de variétés qui produisent l'huile surfine, l'arbre tiré de la Crimée, qui au reste ne pourra être cultivé

en grand qu'après bien des siècles, la greffe ne pouvant être employée, attendu qu'elle laisse le pied de l'arbre exposé aux mortalités ordinaires, et vous aurez pour résultat une huile commune, et en une quantité qui ne pourra égaler celle produite par l'olivier qui aura crû sur le sol où la nature l'avait placé.

C'est avec une profonde douleur que nous osons prédire qu'il faut renoncer à la plus riche de nos cultures. La Vigne paraissait devoir lui succéder, mais le dernier hiver vient de nous démontrer combien elle résiste peu dans nos contrées à des froids rigoureux. Plusieurs agriculteurs éclairés se sont promptement décidés à couper toutes les souches malades et à les greffer ; nous nous empressons de donner à cette mesure les éloges qu'elle mérite. Outre l'avantage qu'ils trouveront à n'avoir plus dans leurs vignes que des plants de choix, l'expérience a prouvé depuis longtemps que la greffe donne une récolte dès la seconde année, et qu'il faut en attendre quatre ou cinq pour obtenir des produits du rejeton qui vient de la racine.

La culture de la Betterave paraît être destinée à remplacer celles que l'intempérie des saisons nous enlève ; mais elle nous laisse en concurrence avec la France entière, et même avec l'Europe. Forcés de fabriquer à bon marché, le prix de cette précieuse racine ne peut que diminuer tous les jours, et déjà il est démontré que les frais de transport, pour peu que l'espace à parcourir jusqu'à la fabrique soit long, absorbent tous les bénéfices du planteur.

Espérons que les réclamations des habitants de notre département, puissamment appuyées par une voix éloquente, nous rendront la culture du Tabac, si nécessaire à notre agriculture.

Nous avions, les premiers, proclamé l'immense découverte de M. Jauffret : nous n'avions pas hésité à annoncer qu'elle tendait à produire une révolution absolue dans notre agriculture, et ne pouvait manquer d'exercer une puissante influence sur notre système commercial.

L'Académie s'était empressée d'ordonner des expériences comparées et de nommer une commission pour les diriger. La sécheresse de l'été dernier a été un obstacle insurmontable pour ses travaux et l'a empêchée de nous faire un rapport.

Nous nous sommes empressés de vérifier sur les céréales qui avaient succédé aux plantes qui furent destinées à la première expérience, les effets de l'engrais Jauffret, et nous avons reconnu que son action était au moins égale à celle du fumier de litière.

M. Jauffret ayant porté son industrie sur un théâtre plus vaste et trop éloigné, nous sommes forcés de suspendre nos observations. Plusieurs expériences particulières ayant été faites, nous avons cru devoir en recueillir les détails, et notre impartialité nous oblige de convenir qu'elles n'ont pas été toutes également favorables à cette découverte.

Cet avec le même sentiment de justice que nous devons déclarer que nous avons sous les yeux les procès-verbaux des succès obtenus dans les départements du nord par notre compatriote, qui au reste en livrant son secret à ses nombreux souscripteurs va rendre son système populaire, et frapper d'inutilité les expériences et les conjectures des sociétés savantes.

Aucun ouvrage sur l'agriculture ne nous a été présenté, cette année, par nos collègues ; mais de nombreuses

communications nous ont été faites, soit par les sociétés savantes avec lesquelles nous correspondons, soit par des particuliers; plusieurs d'entre elles ont donné lieu à des rapports remarquables. Nous citerons d'abord l'ouvrage de M. le docteur Gatta, médecin d'Ivrée, membre de l'Académie royale d'agriculture de Turin, sur la culture de la vigne et la fabrication des vins. Observateur infatigable et savant chimiste, le docteur Gatta a tracé pour la localité qu'il habite des préceptes dont doivent profiter tous les pays vignicoles. L'Académie a cru devoir s'adjoindre, en qualité de membre correspondant, ce savant étranger.

M. Bergasse, directeur de la ferme modèle du département du Var, nous a également fait parvenir son rapport sur la culture de la vigne et sur la vinification dans une contrée assez rapprochée de nous, pour que tous ses préceptes nous soient applicables.

Le rapport fait à l'Académie, par sa commission, prouve combien elle a su apprécier tout ce que le savant opuscule renferme de documents précieux à notre pays, et tout ce que leur application doit produire d'avantageux à notre agriculture.

Sur un seul point son opinion ne s'est pas trouvée d'accord avec celle de M. Bergasse, qui pose en principe qu'on ne peut pas faire des vins fins en Provence, et qu'il serait d'ailleurs inutile de le tenter, puisqu'on ne pourrait en trouver le débouché.

Nous pensons que M. Bergasse a tranché, un peu trop légèrement, une question bien grave. L'extrême diversité des sites en Provence, le choix des expositions et de la nature du sol, si facile dans un pays où l'un et l'autre changent à des espaces si rapprochés, ne nous

permettent pas de douter, au contraire, que l'on ne puisse obtenir des vins précieux, en choisissant les plants de la vigne, et en apportant plus de soins à la fabrication du vin. L'expérience vient appuyer notre opinion, il nous suffira de dire que les gourmets ont apprécié depuis longtemps les vins de la Gaude, de la Malgue et des Mées.

Quant aux débouchés, c'est au temps seul qu'il appartient de les ouvrir. Personne n'ignore que vers le milieu du règne de Louis XIV, on ne se doutait pas encore qu'il existât du bon vin à Bordeaux.

La reproduction des bois, surtout à une époque où tout semble concourir à leur anéantissement, est une question qui se rattache essentiellement à l'agriculture. Personne ne doute plus aujourd'hui de l'influence qu'ils exercent sur la température et sur les sources, déjà trop rares dans nos contrées, dont le volume ne cesse de décroître annuellement, et qui tendent évidemment à tarir, les unes après les autres.

L'Académie a saisi avec empressement l'occasion de s'occuper de cette question. Elle lui a été offerte par l'ouvrage de M. Dugied, ancien préfet des Basses-Alpes, intitulé du *Reboisement des Alpes provençales et de l'encaissement des torrents qui en descendent*, auquel une lettre de M. Cottard de la Ciotat, aux députés provençaux, a donné une nouvelle publicité ; elle a nommé une commission pour examiner cet important objet, et lui a prescrit de s'en occuper avec un soin particulier.

Le travail long et consciencieux de cette commission, tout en contestant les avantages incommensurables que produirait la réalisation de la première partie de ce projet, n'a pu éviter de faire connaître qu'elle considérait son

exécution comme impossible avec les moyens proposés. Plus sévère pour la seconde partie de l'ouvrage de M. Dugied, l'encaissement des torrents, la commission n'a pas hésité à la placer au nombre de ces chimères qui viennent obscurcir l'intelligence d'un bon citoyen.

Je suis forcé de vous parler de moi, pour vous rendre compte des expériences que je continue à faire pour acclimater dans notre pays les céréales étrangères.

Il est désormais inutile que je vous entretienne du blé du Thibet et du blé géant; ma tâche est terminée pour ce qui regarde ces deux espèces de froments, aujourd'hui cultivées par un grand nombre de propriétaires, et livrées au commerce et à la consommation. Je me borne à appeler votre attention sur deux nouvelles espèces, le blé de Hus rapporté par M. de La Martine. Quelques grains qui m'avaient été confiés produisirent de quoi remplir une écuelle : cette semence, déposée dans mon jardin, m'a donné trois panaux, qui livrées à la culture ordinaire, présentent l'apparence d'une récolte qui doit dépasser le vingt pour un.

La nature de ce froment le rend essentiellement propre à la fabrication des pâtes d'Italie, et sa végétation singulièrement vigoureuse et hâtive ne me laisse pas douter qu'il ne faille le ranger au nombre de ceux qui mûrissent au bout de trois mois; c'est un fait que je me propose d'éclaircir l'année prochaine.

Une conquête plus précieuse pour notre agriculture sera, nous l'espérons, la propagation du seigle d'Islande. Trois épis me sont parvenues dans le courant de l'automne dernière, sans que j'aie pu connaître la main qui me les confiait; je fus frappé de la longueur et de la force de

l'épi, de la grosseur et de la blancheur du grain, qui me paraît devoir produire une farine aussi belle que celle de nos meilleurs froments.

Planté dans mon jardin, ce seigle y a poussé avec une vigueur extraordinaire : le nombre d'épis produits par chaque grain dépasse cinquante et s'élève jusqu'à soixante et dix, la longueur de l'épi est de sept pouces, terme moyen. Il est facile, d'après ces données, d'évaluer la production vraiment extraordinaire de cette espèce de céréale.

Avant de vous entretenir des travaux de nos collègues, je dois faire mention d'un ouvrage remarquable, offert à l'Académie par M. de Gabrielli, conseiller à la cour royale d'Aix, intitulé le *Manuel du Provençal, ou les Provençalismes corrigés*. L'auteur a fait preuve de la parfaite connaissance qu'il possède et de la langue et des règles qui la régissent. Son travail ne peut qu'être d'une grande utilité, surtout dans notre pays.

M. le docteur Jules Cavalier, membre correspondant de l'Académie, lui a fait l'hommage d'un discours sur le *Courage civil*. Jamais plus noble texte ne fut offert aux talents de l'orateur, et M. Cavalier ne nous paraît pas être resté au-dessous de ce brillant sujet. La publicité que l'auteur a donnée à son ouvrage en le livrant à l'impression nous dispense d'en faire un éloge plus étendu.

Notre savant président, dont le talent est au-dessus de nos éloges, en nous lisant son introduction à l'histoire de la littérature des hébreux, nous a prouvé, ce que nous savions tous, que sa prose est aussi ferme et harmonieuse, que ses vers sont purs et élégants. Ce n'est point à ce genre de mérite, rare pourtant dans un siècle où l'on écrit beaucoup, mais où l'on vise trop à l'effet et à la

tournure des phrases, que nous devons adresser nos louanges; nous en trouvons un plus juste sujet dans cette critique éclairée, dans cette philosophie si sage et si pure, qui placeront, sans doute, M. le conseiller Castellan à la tête de nos meilleurs et de nos plus élégants historiens; et c'est au nom du pays, qui comptera avec orgueil une illustration littéraire de plus, que nous le prions de rendre public cet important ouvrage.

Nous devons toujours, à cette époque, signaler les droits que ne cesse d'acquérir à la reconnaissance de la cité notre laborieux collègue, M. Porte. Il nous a lu cette année une suite de ce qu'il nomme ses *Promenades dans les rues d'Aix*, et que nous appelons à plus juste titre, une excellente histoire de notre noble cité, des monuments qu'elle conserve encore, de ceux qui ont disparu de sa surface, et enfin des hommes illustres qu'elle a produits.

Les infatigables recherches de M. Porte ne laissent rien échapper de ce qui intéresse le pays; c'est ainsi qu'il nous a donné une savante notice sur les divers tremblements de terre qui ont agité notre sol, et passé en revue toutes les années remarquables par l'intensité du froid, les chaleurs excessives de l'été, les vents, les pluies extraordinaires et les sécheresses si longues, qui sont le véritable fléau de la Provence.

Il nous a communiqué encore une Chronique des maladies contagieuses ou pestilentielles qui ont décimé les populations d'Aix, depuis le règne de l'empereur Claude jusqu'à nos jours. Notre collègue en compte vingt-sept, en fixe la date et les principaux caractères; il ajoute une liste de certaines maladies locales qui ont heureusement disparu, et place parmi elles la lèpre, qu'il dit avoir été importée dans le huitième siècle, et exister encore dans certaines localités voisines.

Les fonctions administratives que je remplissais dans une Commune rapprochée pendant les dernières années de l'empire, m'ont obligé de me livrer à un vaste travail sur cette affreuse maladie, ce qu'atteste une longue correspondance avec M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur. Sans être parvenu à faire remonter plus haut que les croisades l'invasion de ce terrible fléau, il m'a été facile d'en suivre les traces depuis cette époque, et d'en démontrer l'accroissement dans la Commune où je remplissais les fonctions de maire, ainsi que dans celles qui l'environnent.

Nous devons à M. Giraud une Notice remarquable sur M. Pons, inspecteur de l'Université à Aix. Il ne fallait rien moins que la volonté fortement exprimée de notre collègue, pour nous empêcher de développer notre opinion sur son ouvrage.

M. Mouan nous a lu la fin de sa Notice sur le président du Vair. C'est un véritable éloge que nous en faisons, en disant qu'elle est en rapport à ce qu'il nous en avait déjà fait connaître.

Notre jeune et savant collègue, M. de Garidel, nous a donné connaissance d'un Opuscule sur la renaissance des lettres. Il en fixe l'époque au mouvement imprimé à l'Europe par les croisades, et nous pensons, comme lui, que le motif qui les excita eut d'autres résultats que la délivrance des saints lieux et les efforts héroïques que l'on fit ensuite pour les arracher de nouveau aux disciples de Mahomet. Les lettres et les sciences étaient à cette époque le domaine exclusif des peuples de l'Orient ; nos pères, qu'avait distingués jusqu'alors un féroce courage, rapportèrent de leur entreprise guerrière un goût prononcé pour la littérature et les arts ; le langage s'épura,

et l'on vit se former la langue romane ; elle devint celle des poëtes et des princes. Plus hardi que notre collègue, nous n'hésitons pas à proclamer son antériorité sur la langue d'*Oïl*, devenue aujourd'hui celle qui a tout absorbé.

L'auteur rend un hommage vrai à nos troubadours ; il déplore avec raison l'abandon d'une langue dont la concision et la douceur ne sauraient être égalées, et en cherche la cause dans une fatalité malheureuse. Nous sommes forcés de la voir, nous, ainsi que nous l'a montré notre président, dans la puissance dominatrice, et il nous est facile de reconnaître que la centralisation excessive qui nous est imposée, achève d'effacer jusqu'aux dernières traces de la langue du *Gaï saber*.

Vous me dispenserez, Messieurs, de vous parler du style de M. de Garidel, vous allez en juger vous-mêmes dans cette séance.

Notre collègue, M. d'Isoard de Vauvenargues, nous a communiqué le touchant récit d'un fait plein d'intérêt, dont il a été lui-même témoin pendant son séjour à Rome et qui a déterminé la vocation religieuse d'un jeune homme. Cette charmante nouvelle a acquis encore un plus puissant degré d'intérêt par le style élégant de M. d'Isoard.

Depuis longtemps la place de M. Hippolyte de Fonscolombe est marquée au premier rang des entomologistes. Notre savant collègue y acquerrait de nouveaux droits par les communications qu'il a bien voulu nous faire pendant le cours de cette année.

La première a été l'hommage qu'il a fait à l'Académie de la description de deux nouvelles espèces de *bombicites*, le *Ceramius Fonscolombii*, à laquelle on a donné son nom, et la *Psiché Fabretta*.

Il nous a lu une dissertation sur les deux insectes nuisibles à l'olivier, les sphinx *attenpas* et *liguati*, qui causent plus de dommages par leur grosseur que par leur multiplicité. Il indique, comme préservatif, de planter dans l'intervalle des arbres le *solanum tuberosum*, la pomme de terre, que les animaux préfèrent à toute autre espèce de nourriture.

Il passe ensuite à la description de deux espèces de *lépidoptères*, dont l'une attaque la feuille, l'autre le fruit même de l'olivier ; décrit les signes auxquels on peut reconnaître leur présence sur l'arbre ; les suit dans toutes les métamorphoses qu'ils subissent ; relève une erreur dans laquelle est tombé M. Bernard au sujet de celle de ces chenilles qui se loge dans le noyau de l'olive, indique divers préservatifs, dont le plus puissant serait d'allumer des feux dans les vergers. L'insecte, arrivé à l'état ou il possède des ailes, ne manquerait pas de venir s'y brûler.

C'est ainsi que M. de Fonscolombe nous prouve chaque jour combien la science est le véritable véhicule de l'agriculture, et qu'on ne peut arriver à la perfection de celle-ci sans les lumières de l'autre.

Ce n'est que malgré moi, et pour me conformer à un usage auquel il ne m'est pas permis de déroger, que je fais mention de quelques fragments que j'ai lus à l'Académie sur le Valais. Cet ouvrage, écrit dans la forme épistolaire, n'a qu'un seul mérite, une exacte vérité que garantit la position où je me suis trouvé pendant une partie de nos troubles révolutionnaires.

L'Académie, pendant le cours de cette année, n'a admis dans son sein que deux membres correspondants : le doc-

teur Gatta, dont je vous ai déjà parlé, et M. d'Auvergne, médecin à Valensolle, à qui divers ouvrages sur la médecine ont justement mérité le choix de l'Académie.

Nous sommes heureux de ne vous annoncer cette année la mort d'aucun de nos membres résidants ; l'Académie a pourtant à déplorer de cruelles pertes ; la plus sensible pour nous a été celle de M. Raynouard, l'un des Secrétaires perpétuels de l'Institut, et membre honoraire de notre Académie. Ce titre que nos règlements nous interdisent de donner, si ce n'est à des hommes que leur position sociale ou de grands talents ont placés au premier rang, ne fut jamais plus honorablement porté que par notre illustre compatriote. Inutile que je vous parle des talents littéraires de l'auteur des *Templiers* et de tant d'autres ouvrages qui ont assuré l'immortalité à son nom. Vrai et bon Provençal, M. Raynouard avait conservé pour son pays ce culte qui distingue les vrais enfants de notre belle Provence, et sa patrie n'oubliera jamais les immenses travaux qu'il a faits sur notre langue et nos vieux poëtes.

Parmi nos associés libres, nous avons à regretter M. Pin, chanoine de la métropole, remarquable par les vertus qui sont le partage du sacerdoce en France, et que les persécutions n'ont pu que faire briller d'un plus grand éclat.

M. Liotard, ex-président du Tribunal civil de notre cité, devenu ensuite conseiller à la Cour royale. Chacun de nous a été à même de juger des talents de l'élégant traducteur de Pétrarque, et n'a pu oublier ceux qu'il a déployés pendant sa présidence de notre Académie.

Une autre perte que nous avons vivement sentie, a été celle de M. de Bourguignon-Fabregoule, qui savait

unir les qualités qui distinguent le bon père de famille et l'administrateur éclairé. Il fut longtemps le doyen des maires de notre département, et possédait les talents qui caractérisent le véritable amateur des beaux arts. Il fut le protecteur et le guide de nos jeunes artistes, et consacra une partie de sa fortune à réunir le magnifique Musée, devenu une des gloires de notre ville, et que nous remercions son fils d'avoir conservé.

Parmi nos membres correspondants, nous n'avons à signaler d'autre perte que celle de M. Banon, pharmacien à Toulon, que distinguaient ses vastes connaissances en chimie.

Le concours ouvert, par l'Académie, sur un système de chemin de fer qui aurait pour centre la ville d'Aix, ne devant s'ouvrir que l'année prochaine, aucun Mémoire sur cette question d'intérêt, nous pouvons dire local, ne nous est encore parvenu.

On a lu :

Essai sur la vie et les ouvrages de Burger, poëte allemand, par M. DE GARIDEL.

Promenade dans les rues d'Aix, par M. PORTE.

Fragment d'un Voyage dans le Valais, par M. le comte DE MONTVALON.

Le Départ, imitation en vers français d'une Cantate de Métastase, par M. MOUAN, Sous-Bibliothécaire.

MM. les Amateurs composant la SOCIÉTÉ LYRIQUE D'AIX, ont exécuté plusieurs morceaux de musique.

28.

ACADÉMIE D'AIX. — SÉANCE PUBLIQUE.

28.

ACADÉMIE D'AIX. — SÉANCE PUBLIQUE.



SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi dix-huit Juillet 1840, la vingt-huitième Séance publique annuelle de l'Académie, a eu lieu à onze heures, dans la Salle du Musée.

M. Rouchon, *Conseiller en la Cour royale, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la Séance par le Discours suivant.*

Messieurs,

L'homme a reçu du ciel une grande puissance; il s'élève à la contemplation de l'Être infini, mesure la distance qui sépare les mondes, analyse la forme et les éléments de toute substance animée ou inanimée; il donne les lois de l'ordre politique, industriel, domestique; il se juge et se règle lui-même : puis, sublime ouvrier, mettant la main à l'œuvre, il produit en sous-ordre, par l'agriculture, les métiers, le commerce et les arts, une création nouvelle, complément de la création divine.

contrée, chaque ville n'a-t-elle pas son climat propre et caractéristique, et qu'est-ce donc que le climat, si ce n'est la diversité introduite d'un territoire à l'autre par un ciel plus ou moins serein, par une lumière plus ou moins pure, par la fréquence ou la rareté des pluies, des neiges, des frimats, des orages, par les degrés de la chaleur ou de la froidure?

La géographie naturelle se présente après l'astronomie et la physique. Laissons à d'autres jusqu'ici la division du globe en cinq ou six parties; laissons-leur l'immensité des continents et des mers, les grands fleuves et les chaînes de hautes montagnes qui semblent unir le ciel à la terre. Nous nous attacherons au sol communal, pour le distinguer selon la différence de ses cours d'eau, de ses collines, de ses plateaux et de ses vallées. Nous mesurerons la hauteur des collines et la masse des eaux. Nous suivrons les embranchements et les ramifications des premières, la source, les affluents et l'embouchure des secondes. On soumettra à un classement géométrique ces choses si ravissantes de poésie: et lorsque plus tard viendra le tour de la politique locale, nous n'aurons pas de peine à comprendre l'antique fondation de la ville, des villages et des hameaux, et pourquoi tel village bâti sur le plateau ou dans la vallée est demeuré uni à la Commune; pourquoi tel autre, moins éloigné de la ville, mais placé dans les montagnes, a obtenu un régime indépendant.

C'est peu de connaître les accidents du sol, il faut encore explorer la composition de la sub-

stance terrestre. Cette terre de la patrie sera remuée dans tous les sens. Ses couches seront observées à une profondeur considérable. Aucun détail ne sera laissé en arrière. Nous surprendrons le secret des révolutions physiques accomplies sur notre territoire et nous serons heureux et fiers de transmettre aux savants de la nation des faits qui fussent restés inconnus sans ces recherches minutieuses.

La minéralogie, la botanique, la zoologie nous distrairont bientôt de ces graves pensées. Il n'y aura pas non plus un minéral, une plante, un insecte qui échappe à nos regards. Quel charme, dans une promenade de famille ou d'amis, de procéder à ces conquêtes scientifiques ! notre joie sera sans mélange de peine en étudiant la minéralogie et la botanique, car les minéraux et les plantes ne sauraient craindre la pointe ou le tranchant du fer acéré. Nous nous efforcerons, dans la guerre livrée aux êtres sensibles, de leur épargner la douleur, ne pouvant, au reste, leur épargner la mort. Lorsque Dieu a placé la douleur sur cette terre, ç'a été autant qu'il est permis de sonder les voies de sa sagesse, d'abord pour soumettre toutes les créatures animées à la plus terrible et à la plus solennelle des épreuves, ensuite pour donner à l'homme, son représentant ici-bas, la mission de réduire d'âge en âge, par des travaux incessants, la somme des misères terrestres.

Nous atteignons l'espèce humaine et la société civile. Nous allons observer l'homme de nos contrées dans son double développement physique et moral; considérer sa taille, sa figure, la durée moyenne

de sa vie, son caractère natif, ses intérêts spéciaux; nombrer la population communale, la distinguer selon les âges et les sexes; noter le chiffre annuel des naissances, des mariages et des décès; contempler la distribution des citoyens sur le sol, en groupes dans la ville, les villages et les hameaux, et disséminés dans la campagne; énumérer les habitations agglomérées et les habitations éparses.

Mais dans ce coin de terre, comme partout, l'homme se meut, il s'agite, il travaille, et le premier spectacle qui frappe nos regards est celui de l'agriculture. Quel tableau que celui du labour, des semailles, des moissons et de tous les actes de la vie agricole! Rome payenne dut à l'agriculture sa grandeur; nul État ne fut plus honoré chez les Hébreux; dans l'opinion de la vieille Europe, les hommes de race noble perdaient leur dignité patricienne, par les métiers, par le commerce, par les offices inférieurs, mais au milieu des champs et la main à la charrue, ils conservaient sans atteinte la pureté d'un sang illustre. La population des villes s'éteindrait bientôt, si la campagne ne leur envoyait d'inépuisables recrues. C'est de là surtout, pour employer les paroles d'un ancien, que nous viennent ces hommes vigoureux qui nourrissent la patrie en temps de paix et la défendent en temps de guerre.

Je trouve honteux d'ignorer les qualités productives de nos sections rurales, l'étendue des champs semables, des vignobles, des vergers, des bois, des prairies; d'ignorer les quantités de froment, de vin, d'huile, de denrées de toute sorte, annuel-

lement recueillies sur la terre communale. Je voudrais, par la connaissance intime du sol agricole, parvenir à savoir, comment sa richesse peut s'accroître, à l'aide de meilleurs procédés d'exploitation, d'autres amendements, de l'introduction de nouvelles graines et de nouveaux plants, à l'aide d'une savante proportion misc entre les terrains en bois et les terrains en culture.

L'éconemie des métiers, des manufactures, du commerce en grand et en débit fixera, pour quelques instants, nos esprits attentifs. Nous en saisirons les plus minces détails, et par là nous en comprendrons merveilleusement l'ensemble. Il en résultera une statistique complète des choses et des hommes. On connaîtra le développement qu'il convient de donner à la production et aux échanges, et les restrictions dont ils peuvent devenir susceptibles; car dans tous les ordres de faits et d'idées, il y a toujours ce problème à résoudre de la liberté par la règle.

C'est dans nos temples, dans nos palais publics, que nos citoyens chercheront le spectacle du beau et acquerront leurs premières idées en architecture, en sculpture et en peinture. Ils n'ignoreront plus ces précieux trésors quelquefois connus par les étrangers, sans l'être par eux-mêmes. Ils sentiront combien il est utile, glorieux pour une ville de se donner des rues larges, de vastes places, de belles plantations d'arbres, des jardins somptueux, de nobles monuments, qui soient pour tous, qui appartiennent à tous, et dont puisse jouir et s'énorgueillir le plus obscur sujet, comme le citoyen le plus opulent.

Messieurs, l'humanité a partout son passé plus ou moins grand, plus ou moins fécond, plus ou moins prospère. Lorsque l'histoire des provinces et des villes sera écrite avec vérité et dignité, l'histoire nationale empruntera une vérité et une dignité nouvelles.

Mais pourquoi, dans cette honorable assemblée, ne toucherais-je pas quelque chose des annales de la cité? Fondée par les Romains à côté d'un bourg ligurien détruit; ravagée par des barbares de nations diverses, Goths, Bourguignons, Huns, Normands; renversée de fond en comble par les Maures : soumise aux Romains, aux Visigoths, aux Bourguignons, aux Ostrogoths, aux rois Francs; membre des royaumes d'Arles et de Bourgogne Transjurane ; devenue la capitale d'un état indépendant; puis, rangée sous la domination française avec une nationalité distincte ; puis enfin Francaise sans modification, sans réserve : obscure sous les Liguriens ; puissante sous les Romains ; déchue sous les Goths, les Bourguignons, les Francs, les rois d'Arles et de Bourgogne, les premiers comtes; relevée de son abaissement par les deux derniers princes de la noble et bonne dynastie des Bérengers; parvenue à l'apogée de sa gloire au moment où la Révolution de 89 fit trembler le sol français; atteinte par cette révolution dans les prérogatives qui constituaient sa grandeur, elle attend de nouvelles destinées. La metropole du peuple Salien, Suzeraine des nations barbares, d'entre la rive droite du Var et la rive gauche du Rhône; la première habitation romaine où les aigles de la répu-

blique se reposèrent après avoir franchi les Alpes; la ville qui tant de fois rallia le pays entier à la défense des libertés publiques, doit sortir de ses ruines et reprendre une portion de son ancien éclat. Qu'on lui donne une voie plus rapide de communication avec Marseille, et les deux villes se fondront en une seule. Nous aurons, de ce côté, des manufactures, une belle agriculture, le siége de la religion, de l'enseignement supérieur et de la justice souveraine; de l'autre côté, un port ouvert aux nations du monde et une activité commerciale qui ne fut point dépassée dans l'antiquité et le moyen âge. Les armes romaines renversèrent autrefois les barrières entre la civilisation grecque, transportée à Marseille, et la barbarie ligurienne implantée sur notre sol. La Révolution de 89 supprima ces autres barrières qui faisaient de Marseille un état indépendant, sauf le droit de la justice, de la guerre et des alliances. La réforme constitutionnelle de 1830 unissant les deux villes, créera, dans l'angle sud-est de la Gaule, un foyer impérissable d'esprit public, un grand centre littéraire, industriel, moral et politique. . . . . . .

Dans ces études particulières, nous pourrons rendre une éclatante justice à des hommes dont la vie échappe à l'historien général. Les livres français ne sauraient parler beaucoup de Romée de Villeneuve, de Palamèdes Forbin, de Peiresc, et de tant d'autres dignes d'un renom immortel. Cependant, c'est aux deux premiers que nous devons le bienfait de la nationalité française. Romée donna la Provence à une branche collatérale de la maison

capétienne; Palamède la donna au peuple français. Sans cette forte politique, qui sait quel serait maintenant notre sort? Nous subirions peut-être le joug étranger, comme ces habitants de Nice, branche détachée du tronc provençal, et dont il ne faut pas même encore, par respect pour la paix européenne, souhaiter le retour à la couronne de France. Eh! Peiresc, dites-moi, Messieurs, si vous n'êtes pas profondément émus devant cette noble figure du dix-septième siècle. Cet homme connut toutes les sciences et pratiqua toutes les vertus, et cependant il mit sa gloire, non à paraître savant, mais à faire le bien. Il ne s'appliqua de ses richesses que ce qui lui était indispensable pour vivre. Tout le reste composa le patrimoine de l'infortune et de la science. Ses livres, ses manuscrits, ses médailles, tous les trésors de son cabinet, sa pensée même, passèrent au service de l'Europe lettrée. Au besoin, il envoya, à ses propres frais, des messagers dans les diverses parties du monde, pour éclaircir un point d'histoire ou de physique. Au milieu de tant de travaux, il remplit avec sainteté ses fonctions magistrales. Un jour, qu'il doutait du véritable sens d'une loi romaine, n'étant pas satisfait par les pandectes de Florence, il écrivit à Rome pour avoir la copie de la loi, d'après un ancien texte existant dans cette ville.

Nul ne conteste à cette heure, qu'il faille répandre l'instruction parmi les classes inférieures du peuple. L'instruction est le besoin et le droit de tous. On a abusé de la science, sans doute, mais on a aussi abusé de la religion et de la liberté. L'instruction ne sera jamais funeste, lorsque la



morale en sera le principe et la fin, lorsqu'elle se liera intimément aux devoirs, soit publics, soit domestiques, et à la pratique du travail. On doit donc l'assurer aux plus petits, comme on leur assure le pain et le vêtement. Et même souhaitons, que le laboureur et l'ouvrier sachent se donner une diversion intellectuelle dans leur vie laborieuse. Les études locales sont les plus propres à remplir cet objet; ce sont d'ailleurs celles qui exigent le moins de dépenses en instruments et en livres, celles où les pauvres peuvent lutter avec le plus de succès contre les riches. Hélas! Messieurs, laissons l'amour-propre aux hommes, en nous efforçant de lui donner une utile direction et un but moral.

Je voudrais mêler encore cette méthode patriotique à l'éducation de l'enfance. Non que je prétende exclure du premier enseignement les langues grecque et latine. Les littératures grecque et latine sont les plus grandes qui aient existé. En elles se trouvent la pierre de touche de l'éloquence et le secret de l'art d'écrire. Leur pratique assidue sauvera toujours la pureté du goût et la dignité du langage chez les modernes. On doit donc les connaître, autrement qu'à l'aide des traducteurs; et cette connaissance a encore cet avantage de nous fournir d'excellens moyens de comparaison avec nos nouveaux idiomes, pour pouvoir étudier avec fruit la grammaire générale. Cela étant, il est raisonnable d'imposer cette discipline au jeune âge, car tout ne saurait être douceur et plaisir dans son instruction, et il faut, qu'il s'accoutume par quelque endroit, à porter le joug du travail et de la peine.

Les jeux de l'enfant se tourneront en salutaires inspirations pour son intelligence. On exercera sa vue à saisir les accidents du sol, sa mémoire à les retenir. Quand sa faible main pourra s'armer du crayon, il en dessinera les sites suaves ou agrestes. Il emploiera ses premières notions de géométrie à mesurer le champ paternel. Son jeune courage ne redoutera pas la profondeur sombre des mines et des carrières. Pour prix de ses courses également faites par un froid rigoureux ou par un soleil brûlant, il aura des collections d'insectes, de plantes, de minéraux. On lui donnera une idée des diverses cultures. On pourra le questionner sans crainte sur le nombre des ateliers de la commune, sur le caractère et la dignité des magistratures locales. Son attention sera fixée sur le rapport numérique où se trouve la population pauvre, vis-à-vis de la population aisée, pour exciter de bonne heure en lui les sentiments de la pitié et de l'amour des hommes.

Ses études historiques commenceront par le temple et par l'hôtel-de-ville. Il connaîtra l'époque de la fondation de sa cité natale, ses accroissements successifs, les noms du fondateur et de ceux qui la relevèrent ou l'embellirent, la suite de ses pontifes, les événements notables dont elle fut le théâtre, la forme de sa constitution municipale en divers temps, l'origine et l'esprit de ses lois de sûreté et d'ordre intérieur, lois généralement pas assez connues et trop méprisées. Et si nous sommes assez heureux pour rencontrer dans nos murailles les tombes des grands hommes qui l'ont honorée, nous lui apprendrons à vénérer leurs reliques;

assez heureux pour rencontrer sur nos places publiques ou dans nos lieux d'assemblée leurs images, nous lui apprendrons à s'incliner devant elles.

Ces idées n'étaient point restées étrangères aux divers plans d'éducation nationale conçus dans notre révolution, seulement, elles y avaient pris le caractère d'exagération propre à l'époque. Le décret du 27 brumaire an 3, voulait que les jeunes élèves visitassent plusieurs fois l'année, sous la conduite d'un magistrat du peuple, les hôpitaux les plus voisins. Il voulait encore qu'on les conduisît quelquefois dans les manufactures et les ateliers où se préparent des marchandises d'une consommation commune, afin que cette vue leur donnât quelque idée de l'industrie humaine et éveillât en eux le goût des arts utiles. Ce décret est l'œuvre de la Convention nationale.

Messieurs, ces études convenables à tous les rangs et à tous les âges, à l'homme lettré et au simple ouvrier, à l'adulte et à l'enfant, ne manqueraient pas d'exercer une certaine influence sur les mœurs et l'esprit public. Elles rechaufferaient le patriotisme en attachant davantage le citoyen à la famille et à la commune. Les hommes des classes supérieures y puiseraient la profonde intelligence des intérêts locaux; ceux des classes inférieures s'initieraient ainsi à la vie municipale d'abord et ensuite à la vie politique; l'enfance, objet de nos plus chères affections, trouverait en elles le principe et l'appui d'une éducation simple, civique et forte.

Dans les dernières heures de son séjour en Égypte, au moment où il préparait son retour sur la terre de la patrie, l'homme le plus extraordinaire

des temps modernes, apostropha vivement un illustre mathématicien, qui répétait ce mot connu : nul n'atteindra la gloire de Newton, de Newton inventeur d'un monde ; mais le monde des détails, dit le grand capitaine, qui y a songé? Moi, dès l'âge de quinze ans, et j'y croyais. Messieurs, je ne pense pas être insensé ni téméraire en vous signalant, dans les études locales, une portion de ce monde des détails.

Jeunes hommes, essayez de cette discipline, que je ne vous propose pas d'ailleurs avec une entière assurance, mais seulement comme une théorie digne d'être expérimentée. Peut-être vous servira-t-elle à la fois de délassement dans vos fatigues et de point-d'arrêt pour vos esprits impatients. Notre génération fut plus heureuse que la génération précédente, élevée au milieu des discordes civiles. Mais nous aussi, nous avons été témoins de grands maux : nous avons entendu les cris de douleur et de gloire des champs de bataille de la République et de l'Empire, les cris de détresse poussés à Waterloo par les premiers soldats du monde. Vous êtes plus heureux que nous. Sous un gouvernement pacifique et libre, sous un prince qui a consolé la France au terme de la Révolution de 89, comme Hugues Capet et Henri-le-Grand l'avaient consolée, le premier au sein de l'anarchie féodale, le second après les orages de la Ligue, vous pouvez prétendre à tout, si vous demandez le prix de la lutte, non au lendemain, non à des études incomplètes, non à l'esprit de parti, mais au temps, à une instruction profonde et à la conscience publique.





Après ce Discours M. le Comte de MONTVALON, *Secrétaire perpétuel a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :*

Messieurs,

Privé l'année dernière de l'honneur de vous rendre compte des travaux de l'Académie, par une suite de circonstances malheureuses et par l'état de ma santé, je ne pouvais craindre que ma tâche ne fût parfaitement remplie par l'honorable collègue que ses fonctions appelaient à me remplacer. J'eusse désiré seulement qu'il eût bien voulu exprimer mes regrets, et indiquer la cause qui m'empêchait de remplir un devoir que, malgré mon insuffisance, je dois considérer comme sacré; il eût ainsi éloigné de moi un soupçon de paresse ou d'insouciance, dont je ne dois pas être accusé.

Me conformant à l'usage que j'ai constamment suivi depuis que la bienveillance de mes collègues m'a confié les difficiles fonctions que je remplis; je crois ne pouvoir me dispenser de vous présenter, avant tout, un tableau resserré dans un cadre bien étroit de l'état actuel, dans l'arrondissement, des

diverses sciences au culte desquelles l'Académie est consacrée.

L'agriculture aura mon premier hommage ; c'est en effet le plus noble des arts, comme il est le plus utile. C'est justement que Sully la nommait la nourricière du peuple. Son importance est plus sensible dans notre pays que dans une foule d'autres ; le commerce et l'industrie n'occupant pas dans notre arrondissement une place qui puisse lui disputer le premier rang.

C'est avec une satisfaction profonde que je puis vous signaler des améliorations sensibles dans notre système agricole, dans l'importance de nos produits et surtout dans les conquêtes journalières des *saines* doctrines sur l'esprit routinier qui fut si longtemps le fléau de notre pays. Le bon sens de nos cultivateurs, même dans la classe la moins éclairée, ne pouvait rester étranger au progrès des nouvelles méthodes, et se refuser à comparer les produits qu'elles procurent avec les faibles résultats qu'ils obtenaient de leurs anciens usages. L'expérience est la meilleure institutrice des hommes, mais il faut un long temps pour qu'elle puisse vaincre leur insouciante apathie et faire disparaître leurs préjugés, nous osons affirmer que nous marchons d'une manière sûre et rapide dans cette voie de progrès.

Nous devons aussi remarquer que les prix assez élevés de nos productions excitent à une culture plus soignée ; car on est peu disposé à des améliorations lorsque leur résultat est à peine sensible.

L'usage des nouvelles charrues dans les pro-

priétés un peu vastes, les seules où elles peuvent fonctionner, est devenu presque général. En creusant plus profondément le terrain et en le déversant d'une manière plus uniforme, elles remplacent dans les grandes surfaces la culture à bras dont la cherté ne peut convenir qu'à la petite propriété.

Des perfectionnements qu'exigeait la nature de notre sol, ont été heureusement pratiqués. Parmi tous les essais que le succès a signalé, nous devons indiquer, comme le plus utile, la charrue du sieur Bonnet, de la commune de Rousset. Cet habile agriculteur a imaginé d'introduire dans le sillon tracé par la charrue Dombasle, attelée de six mulets, une seconde charrue traînée par quatre autres, dont le soc plus allongé et le versoir plus élevé que celui de la première, trace un nouveau sillon au fond du premier et renverse la terre d'une manière uniforme sur la crête de l'autre. Cette heureuse innovation présente tous les avantages d'un défoncement, sans occasionner d'aussi grands frais.

Nous voyons disparaître peu à peu le système des jachères, et si les assolements n'ont pas acquis cette régularité qu'on remarque dans le nord, et qui peut-être ne pouvait être entièrement adoptée dans nos pays, du moins commencent-ils à être généralement pratiqués. La suppression de la culture du tabac a été un coup funeste porté à notre agriculture. Celle de la betterave est arrêtée dans ses développements. Les plantes légumineuses de toutes les espèces, propres à la nourriture des hommes et des bestiaux, et les prairies artificielles alternent avec succès la culture des céréales.

Le peu d'oliviers, qui, par leur position, ont échappé à la rigueur du froid, ont repris leur vigueur, et les rejets offrent une végétation brillante que l'on n'était pas fondé à espérer, et qui naturellement engage à les cultiver avec plus de soins.

Nos vignes présentent aujourd'hui le plus brillant aspect; des plantations, peut-être trop nombreuses, menacent évidemment d'une exhubérance de produits, dont les débouchés deviennent chaque jour d'autant plus difficiles que la fabrication des vins continue à demeurer dans un état de barbarie.

L'espèce de nos troupeaux et la qualité de nos laines offrent une remarquable amélioration, évidemment produite par le croisement des races, et dont l'effet ne peut manquer d'être chaque année plus sensible; il le deviendrait bien davantage si l'on se décidait enfin à diminuer l'énorme impôt qui pèse sur le sel, ou du moins si l'on assimilait le sort des cultivateurs à celui des fabricants de soude et des saleurs. Les revenus du fisc n'éprouveraient, par cet adoucissement, aucune diminution, puisque la production du sel est loin d'être parvenue à son apogée, qu'aucune diminution ne serait apportée à la consommation ordinaire, et qu'il retrouverait dans l'augmentation des autres produits, la perte que pourrait lui faire éprouver une contrebande qu'il serait facile d'arrêter, soit par des moyens chimiques, soit en limitant pour chaque propriétaire de troupeaux l'exemption du droit, à la quantité jugée indispensable pour l'alimentation de ses bestiaux.

C'est avec douleur que nous venons chaque année vous signaler la dégradation toujours plus active des bois et l'absence de mesures capables d'arrêter une destruction aussi menaçante. Le code forestier, dont les dispositions reçoivent chaque jour le nom de Draconniennes, que les tribunaux n'appliquent qu'avec une répugnance visible, n'est point une barrière suffisante pour arrêter les progrès du mal; il est indispensable de prévenir la destruction dans les bois des particuliers, et d'encourager par des primes, et même par des distinctions honorifiques ceux qui s'efforcent à recréer ce que tant d'autres ne s'occupent qu'à détruire.

Des expériences sont pratiquées, avec des soins assidus, pour l'acclimatation de diverses espèces de végétaux exotiques. C'est ici que je dois vous rappeler, ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous présenter dans les séances publiques précédentes, au sujet du seigle d'Irlande dont j'ai le premier introduit la culture. Une controverse s'est élevée sur cette céréale ; doit-on la ranger dans la classe des froments comme le prétendent des personnes dont l'opinion est à nos yeux très respectable, doit-elle être considérée comme un véritable seigle ainsi que je persiste à le croire? Ce n'est point à moi à trancher cette question de botanique; mon rôle est plus facile, et je dois me borner à vous dire que j'ai poursuivi, cette année, mes essais sur une plus grande échelle, que mes succès sont aussi satisfaisants, dans les terrains gras, même dans les médiocres, mais que je n'ai pas été aussi content que je l'espérais de la végétation de cette plante dans les sols maigres où croit le seigle ordinaire.

Les sciences naturelles continuent à être cultivées avec un zèle que n'a pu qu'exciter le bel établissement que nous devons à l'infatigable sollicitude du premier magistrat de la cité; un vaste local disposé par ses soins à côté de notre magnifique bibliothèque renferme déjà des trésors précieux pour la science; on y remarque une collection d'ornithologie et d'entomologie; mais ce qui forme la grande richesse de ce nouveau musée, c'est une immense réunion de minéralogie et de coquilles, fossiles dues au zèle et aux soins de l'un de nos collègues, M. Coquand, qui en est le conservateur, et qui a ouvert dans ce local, un cours public et gratuit de géologie. Cette science devenue si importante est rendue attrayante et facile par les leçons du savant professeur.

L'histoire naturelle a parmi nous de nombreux adeptes, et déjà d'intéressantes collections ont été formées par leurs soins. Je pourrais me dispenser de citer celle si justement célèbre de nos collègues MM. de Fonscolombe et de Saporta; mais je dois des encouragements et des éloges à MM. Martin qui a fait don de ses papillons au musée, et Cote pour leurs collections de papillons et d'insectes, à M. de Fontvert et au plus jeune de mes fils, pour le zèle qu'ils mettent à réunir les oiseaux, si nombreux et si variés de notre pays, et pour leurs progrès, déjà remarquables, dans l'art si difficile de la taxidermie.

Les gigantesque travaux qui s'exécutent sous nos yeux pour le canal de Marseille, ceux que nécessitent les nouvelles directions données au diverses routes qui sillonnent notre arrondissement, et l'application de la vapeur à nos diverses fabriques

et à la navigation nécessitent l'emploi fréquent des sciences exactes et de la mécanique. Nous devons signaler leur heureuse application, quoiqu'elle soit étrangère aux travaux de ceux de nos collègues qui se livrent à l'étude de ces diverses sciences.

Les lettres continuent à recevoir un culte fréquent. Je l'ai déjà observé plusieurs fois, Messieurs, dans l'état actuel de notre civilisation, ce n'est plus dans les provinces qu'il faut en suivre l'histoire et les progrès. Paris absorbe tous les produits de l'intelligence plus encore que ceux de l'industrie. Ce n'est donc plus que l'origine de ceux qui s'y placent au premier rang qu'il nous est permis de rechercher; et c'est avec un juste orgueil que nous pouvons dire que notre province doit être signalée par le nombre des hommes remarquables qu'elle a fourni à la capitale. Le compte que j'ai à vous rendre des travaux de mes collègues vous prouvera qu'ils ne sont pas demeurés étrangers à la culture des lettres.

Il en est de même pour les beaux-arts. Notre école de dessin, déjà si célèbre par le nombre des peintres distingués qu'elle a produit, par les soins de notre savant et modeste collègue, M. Clérian, qui depuis un grand nombre d'années a consacré ses connaissances, et si je puis m'exprimer ainsi, sa vie entière à lui donner de l'éclat et à former des peintres et des sculpteurs, vient encore d'obtenir un nouveau triomphe par le remarquable tableau qu'a exposé cette année au salon, M. Louis Cotelle, notre concitoyen, dont nous avons vu les talents se développer sous la direction de notre habile professeur.

Le jeune artiste avait eu l'inspiration de choisir un sujet intéressant pour tous, puisqu'il retraçait l'apothéose de la princesse Marie d'Orléans dont les vertus ont eu le mérite, si rare dans notre siècle, d'échapper à la haine des partis, et dont la perte a excité les regrets de tous les français. Le mérite de ce tableau a déterminé le gouvernement à en faire l'acquisition.

La musique reçoit aussi un culte spécial, notre ville voit avec un vif intérêt s'établir dans son enceinte un cours musical dirigé par un jeune couple dont les talents sont depuis longtemps appréciés parmi nous; pourquoi même ne trouverions-nous pas un sujet de satisfaction dans la gloire du jeune artiste marseillais Davin, qui vient d'obtenir le premier prix du conservatoire de Paris. Né marseillais, il est provençal, et nous avons droit de participer à tout ce qui illustre notre commune patrie.

Quoique le commerce de notre cité soit étranger à nos attributions et à nos études, tout ce qui tend à ses succès ne saurait nous être indifférent; nous croyons donc devoir porter votre attention sur le discours d'installation prononcé par le nouveau président du tribunal de commerce d'Aix, et vous signaler les progrès remarquables des manufactures et des nouveaux débouchés qu'elles ont su se créer. C'est là le but où doit tendre le génie commercial en évitant de se livrer à des spéculations hasardeuses dont l'issue ordinaire est d'entraîner la ruine par une confiance imprudente.

Les communications de l'Académie, soit avec les

sociétés savantes qui sont en relation avec elle, soit avec ses membres correspondants, sont suivies avec exactitude et activité par son secrétaire perpétuel, et offrent un intérêt qui croit en proportion de leur étendue.

Un de nos membres correspondants, M. Rafn, secrétaire perpétuel de la société royale des antiquaires du nord, nous a fait parvenir le compte-rendu des travaux de cette illustre Académie; nous y avons remarqué un fait très important pour la science historique, c'est la découverte de plusieurs manuscrits en langue Runique, écrits sur parchemin et dont la date remonte aux 9me, 10me et 11me siècle, ils contiennent la relation de divers voyages de ces hardis navigateurs Scandinaves qui ne craignaient pas de se confier à de chétives barques et d'aborder les côtes les plus éloignées de leur sauvage patrie.

Ces relations de voyages décrivent diverses expédition sur les côtes de l'Amérique septentrionale, et parlent même d'établissements qui y furent fondés par les Normands.

Ces documents, dont la société royale du nord ne révoque pas en doute l'authenticité, et dont elle promet une traduction avec le texte en regard; joints à quelques mots Runiques, conservés, dit-elle, dans le langage des peuplades du nord de l'Amérique, à des débris de quelques monuments ruinés découverts dans les mêmes contrées et à des armes en Silex qu'on y a déterrées et qui ont une grande ressemblance avec les armes conservées des anciens Normands, décident l'illustre Académie à considérer comme un fait prouvé, la découverte de

l'Amérique par les Scandinaves; ainsi, ajoute-t-elle, disparaît la gloire de Christophe Colomb.

Nous ne saurions, je pense, admettre une pareille conclusion, et c'est dans ce sens que j'ai répondu, comme particulier, à la lettre que m'a adressée notre collègue, M. Rafn, en m'envoyant un exemplaire du compte-rendu, en même temps qu'il m'adressait celui que j'ai déposé aux archives de l'Académie.

En effet, messieurs, on ne doit adopter qu'avec une méticuleuse réserve la découverte de ces documents historiques qui dorment si longtemps dans la poussière et qui n'en sont retirés que lorsqu'un bien petit nombre de savants prétendent en reconnaître les caractères; il en est d'eux comme des hiéroglyphes, on est bien forcé de croire à ceux qui les lisent, car on n'a rien à leur répondre.

Mais en admettant l'authenticité des manuscrits, en tenant comme un fait prouvé que les navigateurs Scandinaves, dont les expéditions autour des côtes ont parcouru des espaces bien autrement considérables que celui qui les séparait des rivages septentrionaux de l'Amérique; en adoptant que, poussés par les tempêtes et leur caractère avantureux, ils y aient abordé plusieurs fois, en admettant même qu'ils y aient formé quelques établissements précaires, on ne nous contestera pas qu'ils ont été sans résultats marquants; leur souvenir même était perdu dans la mémoire des hommes, puisqu'on cherche à l'exhumer après une période de huit siècles. La gloire de Colomb demeure d'autant plus entière que lors même qu'il aurait eu connaissance

de ces pérégrinations des hommes du nord, elles n'auraient apporté aucune lumière à la conviction où il était de l'existence d'un nouveau monde et au plan qu'il s'était tracé pour le découvrir.

On ne saurait penser que ce soit par les courses de ces barques normandes, ni même par les établissements que purent faire sur le sol américain les colonies Scandinaves, que se soit propagée l'immense population qui existait sur le sol des deux Amériques à l'époque de la conquête espagnole; les traces de son antiquité sont trop évidentes pour laisser aucun doute sur une plus ancienne origine. Mais ce document fournit la preuve qu'à des époques plus reculées d'autres peuples, principalement ceux de l'Asie, avaient pu être poussés dans le nouveau monde. Ainsi se trouve confirmé le récit de la Génése, qui exclut toute idée d'une création particulière pour l'Amérique, et l'on est ramené à l'unité biblique.

J'arrive, messieurs, à cette partie de ma tâche qu'il m'est donné de remplir, le résumé des travaux de l'Académie pendant le cours de l'année qui vient de s'accomplir. Je dois observer avant d'entrer dans aucun détail, que la publication du quatrième volume de nos Mémoires, que l'on imprime en ce moment, a dû nécessairement absorber une partie du temps que peuvent consacrer à leurs travaux ceux de nos membres dont les ouvrages font partie de ce volume; et que les nombreuses commissions nommées pour leur examen ont également détourné

de leurs travaux littéraires les membres qui en ont fait partie.

Notre président, M. Bouchon-Gûigues, a, dans plusieurs séances, lu à l'Académie, les deux premiers chapitres de son ouvrage ayant pour titre *de la Politique.* Il ne m'appartient pas de faire l'éloge du style élégant, harmonieux et ferme de notre président, des pensées élevées qui distinguent son ouvrage sur une science controversée depuis que les hommes vivent en société; que les uns font consister dans l'expression franche et sincère de projets fondés sur la justice et l'honneur, tandis que les autres n'invoquent que la ruse, la fraude et la duplicité comme la règle qui doit diriger tous leurs plans. A cette secte appartient évidemment l'homme célèbre considéré de nos jours comme le plus habile, s'il ne fut pas le plus profond des politiques contemporains, et qui disait que la parole n'avait été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée. Longtemps cette lutte entre la franchise et la ruse restera indécise; si l'un des systèmes est incontestablement le plus honorable, nous voyons depuis Machiavel que la fortune n'a cessé de favoriser le second. L'Académie verrait avec une véritable satisfaction son président achever et publier un ouvrage qui ne pourrait qu'accroître sa réputation et honorer la société qui l'a si justement placé à sa tête.

M. le conseiller Castellan, chargé de faire un rapport sur une machine appelée batteuse, destinée à dépiquer le blé, à séparer le grain de la paille et à réduire celle-ci à la forme propre à



servir d'aliment aux bestiaux; que M. le conseiller de Barlet a fait établir dans son domaine près de Sisteron, a lu dans nos séances particulières, non-seulement un rapport, mais un traité complet sur cette ingénieuse machine.

Il a prouvé l'avantage qu'elle procure même dans ce pays, où la pureté et la sécheresse de l'atmosphère et la périodicité des vents rendent le dépiquage si facile; et nous n'hésitons pas à dire, que nous croyons que ce nouveau système sera adopté partout où la population se trouve assez agglomérée pour réunir sur un même point une grande quantité de gerbes.

Nous devons au même Académicien des poésies élégiaques, où l'on remarque l'élégance et la pureté de versification qui distinguent celles des productions de notre collègue, que nous avons déjà signalée tant de fois dans nos comptes-rendus.

Notre savant collègue M. Hippolyte de Fonscolombe, dont un important ouvrage est destiné à faire l'ornement du quatrième volume de nos mémoires, a excité notre intérêt en nous lisant un traité complet sur les abeilles. La forme de dialogue adoptée par l'auteur a évidemment fait disparaître la sécheresse inséparable d'un pareil sujet, et rendu agréable à lire un ouvrage scientifique.

Notre collègue M. Porte, nous a lu un mémoire intitulé : Recherches historiques sur les fêtes de la Tarasque. On trouve dans cet ouvrage, inséré dans le quatrième volume de nos mémoires; l'érudition et la sage critique qui distinguent les divers ouvrages de cet Académicien. Les circonstances dans lesquelles il publie celui-ci en double l'in-

térêt; la ville de Tarascon, moins oublieuse de ses anciennes solennités que notre cité, vient de célébrer cette année, avec une pompe inusitée, cette bizarre fête.

Nous devons au même Académicien une savante notice sur Garnier de Montfuron, abbé de Valsainte, poéte, élève de Malherbe; puisse le souvenir de cet homme remarquable, donner un nouveau poids aux instances que les amis des arts et de l'archéologie ne cessent de faire auprès du gouvernement pour préserver d'une destruction imminente l'église de Valsainte, monument précieux que va faire disparaître le marteau de nos modernes vandales.

L'usage m'oblige à parler de moi en citant deux traités, le premier, sur l'éducation et l'aménagement des bois de pins; le second, sur le chêne Kermès, vulgairement appelé *avaoussé*, ce dernier n'est que la solution des questions qui m'avaient été adressées par l'administration supérieure des forêts.

L'indulgence de l'Académie et sa bienveillance ordinaire pour moi, lui ont fait exiger que ces deux notices fussent insérées dans le volume de mémoires qui va paraître, ce n'est pas sans une sorte d'apréhension que je les livre au jugement public.

Notre collègue M. Roux-Alphéran, nous a lû une intéressante notice biographique sur Malherbe, elle renferme des détails précieux sur la vie de ce poète célèbre, ainsi que des lettres inédites. L'Académie a ordonné leur insertion dans le quatrième volume de ses mémoires.

Nous devons au même Académicien, une notice historique sur la rue de la Verrerie, ainsi que des souvenirs également historiques qui se rattachent à la ville d'Aix; nous ne saurions encourager par trop d'éloges le travail entrepris simultanément par MM. Porte et Roux-Alpheran; les matériaux réunis par leurs infatigables recherches peuvent seuls nous faire espérer une bonne et véridique histoire de notre noble et antique cité.

Nous devons à M. Philippe d'Arbaud, des essais de traduction en vers de Lucrèce, dont vous allez être à même d'apprécier le mérite, ainsi que plusieurs fragments de poésies.

Dans une de nos dernières séances, M. Porte nous a lu des notices historiques sur Antoinette de Lambesc, Peyre *de San-Romichel*, Saint-Remi et Elzias de Cadenet; nous devons encore à M. Porte, une excellente notice historique du siége de Meyrargues, entrepris par le comte d'Alais, gouverneur de Provence en 1649. Nous ne cesserons de répéter que ces recherches historiques méritent des encouragements, et d'engager nos collègues à continuer un travail aussi utile.

Depuis l'admission parmi nous de M. Michel de Loqui, nous nous félicitions, chaque année, d'avoir à donner des éloges mérités aux talents si remarquables de notre jeune collègue, nous nous plaisions à suivre les progrès de cet homme de lettres, de ce savant studieux et modeste. La tâche que nous avons à remplir aujourd'hui est bien triste; mais avant de jeter quelques fleurs sur sa tombe prématurée, nous devons rendre compte des deux

derniers ouvrages qu'il nous a lus; funestes adieux qui précédèrent de si peu le terme de sa vie. Le premier, est une notice archéologique sur le hameau des Figons. Que de souvenirs historiques et intéressants, ce lieu, qui n'est plus que la réunion de quelques chaumières, n'avait-il pas réveillés dans l'esprit de l'auteur.

Sa seconde lecture sur celle d'un fragment de sa traduction de Constantin Prophérogénète. Nous regrettons sincèrement que l'auteur n'ait pas eu le temps de donner à cet ouvrage la publicité dont il est si digne.

Nous devons à nos laborieux correspondants MM. Bosq frères, un mémoire très-intéressant sur la découverte d'un fragment de monument antique trouvé à Auriol, et qu'ils croient appartenir à un Zodiaque; des figures lithographiées sont jointes à ce mémoire.

Une de nos séances particulières a offert un intérêt que je dois faire remarquer. M. Audouin, membre de l'institut de France, professeur, démonstrateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, l'un de nos membres correspondants, chargé par le Ministre de l'intérieur, de parcourir les départements méridionaux de la France pour y rechercher les divers insectes nuisibles à l'olivier, et proposer les moyens de se garantir de leurs ravages, ainsi qu'il l'avait déjà fait avec succès contre ceux qui dévoraient les vignes de la partie centrale du royaume, ayant témoigné le désir de recueillir les documents déjà rassemblés par ceux de nos membres qui s'occupent essentielle-

ment d'agriculture et d'entomologie. Une réunion extraordinaire fut convoquée pour cet objet ; tous les membres présents à Aix y assistèrent ; ceux que des motifs particuliers en écartaient, dans cette circonstance s'empressèrent d'envoyer par écrit leurs observations. L'assemblée fut nombreuse ; elle rendit une éclatante justice au savoir de l'illustre correspondant, et celui-ci se plut à dire hautement, qu'il emportait avec lui des documents précieux pour la rédaction de son important ouvrage.

C'est avec une douleur vivement sentie que nous remplissons le pénible devoir de rappeler chaque année les pertes qu'éprouve l'Académie ; malheureusement celle qui vient de s'écouler a été plus funeste que les précédentes : nous avons à regretter M. Alexandre-Joseph Bouteille, avocat, professeur à la Faculté de droit d'Aix, l'un de nos membres fondateurs dont nous voyons les rangs s'éclaircir de jour en jour.

Une profonde connaissance des lois, une méthode claire et facile furent les qualités qui distinguèrent M. Bouteille et rendent sa mémoire chère à tous ceux qui l'ont connu ; ce n'étaient pourtant pas les seules qui le faisaient remarquer ; une probité austère, des connaissances variées et profondes, et une exactitude ponctuelle à remplir les devoirs qu'il s'était imposés, étaient justement appréciées dans la conduite de celui dont nous déplorons la perte ; il fut l'un des premiers parmi nous à reconnaître l'avantage de rétablir une société savante dans le sein d'une ville consacrée de

tous temps à la culture des sciences et des lettres, et, malgré son âge avancé, il assistait régulièrement à nos séances particulières.

La loi fatale qui condamne les hommes à disparaître tour à tour de ce monde pour lequel ils n'ont pas été créés, semble rendre leur perte moins sensible quand ils ne descendent dans la tombe qu'après avoir parcouru une longue carrière; mais quand elle s'ouvre pour engloutir un homme à peine arrivé au printemps de la vie, nous demeurons frappés d'une sorte de stupeur, comme si ce que nous voyons était une violation des lois naturelles; c'est le sentiment que vous avez éprouvé en vous voyant enlever notre jeune collègue M. Michel de Loqui.

Né dans nos murs, il se fit distinguer par des études fortes et consciencieuses, et sut les mettre à profit. Esprit sage et profond, savant remarquable, écrivain distingué, littérateur élégant et pur, M. Michel de Loqui ajoutait à ces qualités dont la réunion est si rare, une douceur de caractère et une modestie qui le rendaient cher à tous ses collégues.

Appelé parmi nous à l'âge où tant d'autres se placent encore sur les bancs de l'école, il ne cessa de s'y faire distinguer par la variété de ses connaissances et son amour pour l'étude; c'est malheureusement à l'excès du travail, que l'on doit attribuer sa fin prématurée. Frappé d'une cécité presque absolue, réduit à se servir d'une main étrangère pour tracer ses pensées, il ne discontinua pas ses travaux, et c'était avec un sentiment de douleur et



comme avec un regret anticipé, que nous le voyions assister régulièrement à nos séances particulières et prendre part à nos travaux ; une maladie de langueur, qui lui a laissé jusqu'au bout l'usage de ses facultés intellectuelles, a malheureusement terminé, presque dès son début, une carrière dans laquelle il n'aurait pu que rendre d'importants services aux lettres, s'il lui eut été donné de la prolonger.

Parmi nos membres honoraires, nous avons à déplorer la perte de son Éminence Mgr. le cardinal d'Isoard, archevêque d'Auch, que des vertus et des talents qui ne furent jamais contestés, avaient élevé aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État.

La mort semble avoir appesanti sa faulx sur cette famille, peu de temps avant la perte du cardinal, nous avions eu à regretter celle de son frère, M. Joseph d'Isoard, associé libre de l'Académie. Modeste et simple, M. Joseph d'Isoard, n'occupa que peu de temps une place éminente, celle de grand prévôt de la Cour des douanes, il s'empressa de rentrer dans la vie privée et consacra son existence entière à la bienfaisance et à la charité ; les pauvres conservent le souvenir de ce qu'il fît pour eux pendant sa longue administration des hospices de cette ville.

Un oubli a seul pu être la cause de l'omission involontaire, sans doute, du nom de M. Braccini ; dans le dernier compte-rendu je m'empresse de la réparer, en signalant la perte de ce membre correspondant, qui, pendant une assez longue suite d'années, avait été au nombre des membres rési-

dants de l'Académie et s'était fait remarquer par la variété de ses connaissances. Littérateur distingué en Italie, M. Braccini nous avait souvent étonné, en nous donnant des preuves de la pureté et de l'élégance avec laquelle il s'exprimait dans une langue qui n'était pas la sienne.

Quoique depuis un certain nombre d'années, et par suite de circonstances sur lesquelles je dois garder un silence d'autant plus profond, qu'elles m'ont été plus particulièrement connues, le nom de M. Dioulouffet, ancien bibliothécaire de cette ville, l'un de nos membres fondateurs, ne se trouvât plus inscrit sur le registres des Académiciens d'Aix ; j'ai cru que cette omission ne devait pas me dispenser de consacrer quelques lignes à sa mémoire. Mes souvenirs sont, sans doute, partagés par mes collègues, mais ne fussent-ils que l'expression d'un sentiment particulier, leur manifestation ne m'en paraîtrait pas moins un devoir.

Marius Dioulouffet naquit à Éguilles, au sein d'une famille peu fortunée, il fit de meilleures études qu'on ne devait l'attendre de sa position et des circonstances du moment.

Après avoir traversé une époque funeste, et lorsque le repos fut rendu à la patrie, il se consacra au culte de la littérature. Bientôt M. le docteur Gibelin, auquel les lettres, la Cité et nous en particulier eurent tant d'obligations, le choisit pour son collaborateur pour le classement des livres de la bibliothèque Méjanes qu'il nous avait conservée.

Il travailla longtemps sous les yeux de son savant maître, et fut jugé digne de lui succéder. Un goût

instinctif ne tarda pas à se montrer chez Dioulouffet pour la langue et la littérature des troubadours qui firent notre gloire à la renaissance des lettres. Des recherches nombreuses dans l'immense dépôt confié à ses soins, une étude consciencieuse et longue de notre langue provençale lui en firent connaître et apprécier les beautés. Un goût naturel pour la poésie se développa en lui; il a fait imprimer un volume de contes et de fables, où l'on remarque une naïveté digne d'être comparée à celle de notre grand fabuliste français, et un poème didactique sur les vers-à-soie.

Pendant qu'une mort imprévue l'a frappé, dans un âge peu avancé, l'Académie de Béziers décernait une couronne à l'un de ses ouvrages. M. Dioulouffet était aussi remarquable par l'aménité et la douceur de son caractère, que par ses talents littéraires.

L'Académie éprouvait le besoin de réparer ses pertes; elle s'est empressée d'admettre dans son sein deux nouveaux membres dont le mérite était déjà justement apprécié par elle, et dont l'adoption lui a paru devoir contribuer à sa prospérité future. Ses choix sont tombés sur M. Gendarme de Bevotte, ingénieur de l'arrondissement, et Tavernier, avocat. Les connaissances profondes du premier dans les sciences exactes, l'éloquence et le savoir du second étaient des titres qu'elle s'est fait un devoir de sanctionner.

Elle a décerné pendant le cours de cette année le titre de membre honoraire à M. Pataille, premier président de la Cour royale d'Aix. C'est bien

jusqu'aux travaux d'où sortit Puget; depuis les miniaturistes du treizième siècle, jusqu'aux grandes peintures de Daret; depuis les constructions du portique d'Avignon, jusqu'à celles de l'église de Saint-Maximin et des monuments plus modernes encore.

Au treizième siècle, un moine de Lerins avait été l'un des fondateurs de l'école génoise; l'école de Gênes dérivait de l'école provençale. Plus tard, Giotto et Memmi avaient importé en Provence les théories et les traditions de l'ancienne école florentine; plus tard encore, l'ancienne école flamande ou allemande avait mêlé ses chefs-d'œuvre à ceux de Giotto et jeté un troisième élément dans l'art provençal. Quel avait été le caractère et le génie de nos premiers artistes provençaux? Quelle avait été l'influence de l'Italie sur ces premiers travaux indigènes et originaux? Quelle avait été, à son tour, l'influence du nord sur le génie méridional? Comment étaient nés chez nous les types de l'art? Comment ils s'étaient transformés? Comment ils avaient péri? Quelle influence les destinées de la Provence avaient exercé sur sa vie artistique?

Tel était évidemment le sens qu'exprimait la question proposée. Indépendamment de son importance provençale, elle avait pour objet de seconder le mouvement qui, de toutes parts, se manifeste en faveur des grandes idées philosophiques de l'art, mouvement qui a produit en Allemagne les ouvrages de Moser et de Müller; en Italie le magnifique ouvrage de Rosini; chez nous une foule de compositions remarquables de M. de Caumont, de M. Raoul-Rochette, et d'autres.



L'Académie a cru être juste envers l'auteur du mémoire présenté, en jugeant son ouvrage comme une histoire exacte de l'architecture religieuse en Provence, écrite par un homme qui n'a pas encore complétement acqui, peut-être, le sentiment de l'art.

L'absence de ce sens délicat, indéfinissable, exquis, qui donne le sentiment de la beauté de l'art, on ne peut pas cependant la reprocher à l'auteur d'une manière absolue. Mais cet autre défaut, d'avoir borné à l'architecture religieuse ses recherches d'érudition, et son histoire de l'art chrétien, nous a paru un vice capital, qui, malgré les grandes qualités de l'ouvrage, ne nous permettait pas de l'accepter comme ayant répondu à la question posée, et, par conséquent, comme ayant accompli les conditions du concours.

C'est par une incroyable méprise, que l'auteur a pu croire que l'art chrétien n'était autre chose que l'architecture religieuse. L'art chrétien, c'est l'art, né du christianisme, c'est-à-dire, l'art né de la société moderne, en tant qu'il exprime un sentiment moral ou religieux, par rapport à l'art antique.

Or, l'architecture n'est qu'une des grandes expressions de l'art en général; dans ses rapports avec l'art chrétien, l'architecture n'est même qu'une expression incomplète de l'art, en ce sens qu'elle n'exprime point le sentiment moral et le symbole catholique avec cette admirable énergie qui est spécialement propre à la peinture et à la sculpture. Tous les phénomènes de la vie chrétienne sont rendus par le pinceau et le ciseau de l'artiste; ils ne

le sont pas par l'architecture, qui est le magnifique revêtement de l'abstraction religieuse.

Tels sont les motifs par lesquels l'Académie a décidé de refuser le prix proposé.

Mais elle a considéré d'un autre côté, que ce mémoire offrait un travail très-recommandable sur l'architecture religieuse, ce qui donnait l'espérance d'obtenir un ouvrage plus complet, par une nouvelle application encouragée et éclairée.

L'Académie a donc adopté les conclusions de sa commission qui lui proposait de proroger pour un an la délivrance du prix et d'accorder dès à présent à l'auteur une médaille d'encouragement de la valeur de trois cents francs qui lui sera acquise dans le cas même où son ouvrage complété et présenté de nouveau obtiendrait le prix du concours.

L'Académie avait aussi promis une médaille d'or du prix de trois cents francs, à la solution des questions suivantes ;

1° Quelle est la manière la plus avantageuse de cultiver le mûrier en Provence?

2° Le mûrier nain est-il préférable à celui à haute tige?

3° Comment doit-on planter les mûriers?

Deux Mémoires ont été présentés au concours et soumis à l'examen d'une commission dont les conclusions ont été adoptées par l'Académie.

Le premier est imprimé et paraît avoir reçu une publicité prématurée. Sans épigraphe, ce Mémoire porte pour titre *guide du cultivateur du mûrier en Provence*, et semble ainsi préjuger d'avance la question proposée, qui, aux yeux de l'Académie n'est point encore résolue.



Après un examen scrupuleux de ce Mémoire, en donnant des éloges mérités à certaines parties de ce travail qui démontre de longues études et une pratique assez suivie, l'Académie a jugé que l'auteur n'avait point atteint le but proposé et ne pouvait être jugé digne du prix, qu'il se contredisait en plus d'un lieu, qu'il formulait plusieurs préceptes essentiels auxquels elle ne saurait donner une sanction publique sans s'exposer à des erreurs graves.

Le second Mémoire portant pour épigraphe *avec des livres on fait des livres. Le meilleur est celui qui est dicté par la pratique et l'expérience* a paru plus concordant de pratique et de théorie, en rendant justice au travail consciencieux de l'auteur, aux vues sages et souvent ingénieuses que renferme son ouvrage, l'Académie lui reproche, avec raison, d'avoir négligé de résoudre une des questions proposée, la préférence à donner ou à refuser au mûrier nain. Il n'y a pas de mûriers nains, dit l'auteur, la différence entre les mûriers à haute ou à basse tige n'est point l'œuvre de la nature, mais l'effet de l'éducation de l'arbre.

Ce principe est vrai, nous en convenons, mais ne dispensait pas l'auteur de l'exanen des avantages de l'une et de l'autre méthode, le but évident de l'Académie était de les faire constater; et c'est ce dont il a cru pouvoir se dispenser. Elle lui reproche une trop grande concision, ne peut le juger digne du prix, mais s'empresse de lui accorder une mention honorable et de l'engager à revoir son ouvrage, convaincue qu'il y trouvera facilement des éléments de succès dans un autre concours sur les mêmes questions.

On a lu :

1° Souvenirs de la rue de la Verrerie, à Aix, par M. **Roux-Alpheran.**

2° Recherches sur la température de la Provence, pendant le dépôt des terrains tertiaires, par M. **H. Coquand.**

3° Fragment sur la renaissance des lettres dans le Midi de la France, par M. **de Garidel.**

4° Robe blanche et joli bonnet, par M. **Vallet,** Conseiller.

LISTE DES MEMBRES

De l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres D'AIX.



BUREAU DE L'ACADÉMIE.

Président.

M. ROUCHON.

Vices-Présidents.

M. D'ISOARD-VAUVENARGUES.
M. SIBOUR.

Secrétaire perpétuel.

M. MONTVALON (Comte de).

Secrétaires annuels.

M. COQUAND.
M. D'HAUTHUILLE.

Archiviste.

M. PORTE.

Trésorier.

M. ROUARD.

Membres Résidants.

11 Février 1808.

MM.

1 ARNAUD (Jean - Henri - André), *docteur en médecine*. ❋

2 BEAULIEU (Armand-Benoit de Robineau de). ❋

3 BERNARD (Jean - Baptiste - Antoine - Tranquille), *Doyen de la Faculté de Droit*. ❋

4 CASTELLET (Antoine-Joseph-Lazare-Hippolyte de Coye de).

5 CHAMBAUD (Joseph - François - Florentin), *Conseiller en la Cour royale*. ❋

6 FONSCOLOMBE aîné (Hippolyte Boyer de), *Membre de la Société entomologique de France*.

7 MONTVALON (Louis - Honoré - Joseph - Hippolyte-Hilarion-Casimir de Barrigue, Comte de).

29 Décembre 1812.

8 MONTMEYAN (Isidore d'Eymar de).

30 Juin 1819.

9 ASTROS (Joseph - Jacques - Léon d'), *Docteur en Médecine*.

11 Juillet 1824.

10 PORTE (Jean-Baptiste-François).

18 Mai 1825.

11 ROUCHON-GUIGUES (Étienne-Charles), *Conseiller en la Cour royale d'Aix*. ❋

28 Mai 1825.

12 GIRAUD (Charles - Joseph - Barthelemi), *Professeur en Droit, correspondant de l'Institut*. ❋

6 Avril 1826.

13 ICARD (Ambroise-Ange), *Pharmacien*.

25 Juillet 1827.

14 VALLET (Pierre), *Conseiller en la Cour royale*.

2 Janvier 1828.

MM.

15 ROUARD (Étienne - Ambroise - Benoit), *Avocat, Bibliothécaire.*

30 Janvier 1828.

16 DEFOUGÈRES (Paul), *Professeur en Droit, Recteur de l'Académie.* ❄

13 Mars 1833.

17 MOUAN (Jean-Louis-Gabriel), *Avocat, sous-Bibliothécaire.*

18 CASTELLAN (Jean - Joseph - Auguste - Paul - Raymond), *Conseiller en la Cour royale.*

17 Avril 1833.

19 SAPORTA (Anne-François-Gaspard-Charles-Adolphe comte de).

27 Mai 1835.

20 CLÉRIAN (Louis - Mathurin), *Professeur-Directeur de l'Ecole gratuite de Dessin.*

29 Mars 1836.

21 GARIDEL (Léon de).

13 Avril 1836.

22 ISOARD - VAUVENARGUES (Aloïsi - Joachim d'), *Avocat,* de l'Ordre du Christ.

29 Juin 1836.

23 ARBAUD - JOUQUES (Charles, marquis d') *ancien Préfet, l'un des fondateurs de l'Académie, devenu Membre honoraire en* 1829, *et redevenu Membre résidant en* 1836, (O ❄)

24 Janvier 1838.

24 SIBOUR (Léon), *Chanoine honoraire, Professeur à la Faculté de Théologie.*

29 Janvier 1839.

25 COQUAND (Henri), *Professeur-Directeur du Museum d'histoire naturelle.*

26 MENIOLLE-D'HAUTHUILLE (Alban), *Professeur à la Faculté de Droit.*

31 Mars 1840.

27 GENDARME-DE-BEVOTTE *Ingénieur de l'arrondissement.*

14 Juin 1840.

28 ROUX-ALPHERAN.

29 TAVERNIER (Adolphe - Alexandre), *Avocat à la Cour royale.*

13 Août 1840.

30 BOSQ (Louis-Charles), *Propriétaire.*

Membres Associés Libres.

MM.

1 CHRISTINE (Antoine-Étienne), *Chanoine.*
2 TASSY (Antoine-Blaise-Laurent), *Avocat.*
3 TOPIN, *Chanoine honoraire.* ✠

Membres Honoraires.

29 Mars 1809.

MM.

1 SIMÉON (Joseph-Jérôme, Comte), *Pair de France.*
2 PORTALIS (Joseph-Marie, Comte), *ancien Ministre, Pair de France, premier Président de la Cour de cassation, Président à la Cour des Pairs,*

15 Décembre 1828.

3 SÈZE (Casimir de).

Juillet 1824.

4 POZZADA (Antoine Mgr. de), *Evêque de Carthagène et de Meirèce.*

15 Mai 1829.

5 SIMÉON (Joseph-Balthazard, Vicomte), *Pair de France.*

21 Avril 1830.

6 ASTROS (Mgr. d'), *Archevêque de Toulouse.*

13 Avril 1836.

7 BERNET (Mgr.), *Archevêque d'Aix.*

26 Juillet 1837.

8 AUDE (Antoine-François), *Maire d'Aix.*

10 Décembre 1839.

9 PATAILLE (Alexandre-Simon), *premier Président de la Cour royale d'Aix.*

Associés Correspondants.

MM.

28 Mars 1809.

1 SILVESTRE (Auguste-François Baron de) *Membre de l'Institut, Académie des sciences, à Paris.*

15 Juin 1809.

2 DUTHOZET (l'abbé), *prédicateur à Versailles.*
3 MORLAND, *Docteur en Médecine,* à Dijon.
4 ZACH (Baron de), à Paris.

MM.

15 Février 1810.

5 STASSART (de), *ancien Préfet de Vaucluse, ancien membre des Etats généraux du royaume des Pays-Bas*, à Bruxelles.
6 BODARD, *Docteur en Médecine*, à Paris.

27 Juin 1810.

7 FORBIN (Auguste Comte de), *Directeur des Musées du royaume*, à Paris.
8 GRANET (François-Marius), *Conservateur des tableaux au Musée royal du Louvre*, à Paris.

10 Décembre 1810.

9 VALORI (Henri de).
10 JAY (François), à Paris.

14 Janvier 1811.

11 VASSE - DE - SAINT - OUEN, *ancien Inspecteur de l'Académie d'Aix*, Membre résident, devenu Membre correspondant.

3 Octobre 1811.

12 VINCENT-COLLIZI, *Inspecteur-général des Arts et Manufactures dans les Etats romains*, à Rome.
13 QUENIN, *Docteur en Médecine, Juge de Paix*, à Orgon.

6 Janvier 1812

14 VOGT (le Baron de), *Conseiller d'Etat du Roi de Danemarck*, à Altona.

24 Février 1812.

15 AMANTON (C.-N.), à Dijon.

4 Mai 1812.

16 VIENNET, à Paris.

30 Juin 1812.

17 ROBERT, *Docteur en Médecine*, à Marseille.

25 Mai 1813.

18 DUPELOUX (Alphonse), *ancien Sous-Préfet d'Aix*, devenu Membre correspondant.
19 MEVOLHON (le Baron de), à Sisteron.

2 Mars 1814.

20 BOZE (l'abbé), à Apt.
21 LOQUEZ (l'abbé), *Professeur*, à Nice.
22 CHAMPOLION-FIGEAC, *ancien Secrétaire perpétuel et Bibliothécaire de Grenoble*, à Paris.
23 TRÉLIS, *Secrétaire-perpétuel*, à Nismes.

13 Février 1816.

24 ARTAUD, *Directeur du Musée*, à Lyon.

MM.

25 REVOIL (Pierre), *Peintre*, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

1er Mai 1816.

26 EORESTA (de), *ancien Préfet*, nommé Membre résident, devenu Membre correspondant.

4 Mars 1818.

27 LAURE (Henri-Alexandre), *Receveur des Hospices civils*, à Toulon.

16 Décembre 1818.

28 AUDIFFRET, *Avocat*.

2 Juin 1819.

29 JAUFFRET, *Bibliothécaire*, à Marseille.

24 Mai 1820.

30 MONNIER, *Professeur*, à Avignon.

13 Juin 1821.

31 SAINT-MAURICE (Charles de), à Paris.

19 Décembre 1821.

32 HOMBRES-FIRMAS (Louis-Augustin Baron d'), à Alais.

4 Décembre 1822.

33 GARCIN DE TASSY, à Paris.

9 Juillet 1823.

34 JAUBERT (Amédée), *Professeur de Turc à la bibliothèque du Roi*, à Paris.

24 Mars 1824.

35 GRANIER, *Secrétaire de la Société Académique* de Draguignan.

19 Mai 1824.

36 PÉCLET (Eugène), *ancien Professeur de physique au collége de Marseille*, à Paris.

26 Mai 1824.

37 LUDICKE (Comte de HARSTENTEIN).

15 Décembre 1824.

38 NICOT, *Professeur de Rhétorique*, à Montpellier.

19 Mai 1825.

39 SABATERY, *Avocat*, à Grenoble.

21 Décembre 1825.

40 REINAUD, *Conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque du Roi*, à Paris.

5 Juin 1826.

41 DAUDIN, *ancien Colonel d'Artillerie*, à Angers.

42 BARD (Joseph), à Thorey, (Côte-d'Or).

43 AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), *à la Bibliothèque du Roi*, à Paris.

17 Janvier 1827.

44 RIVIÈRE (le Baron de), à Saint-Gilles, (Gard).

22 Août 1827.

45 JULLIEN, *Directeur et Fondateur de la Revue encyclopédique*, à Paris.

21 Mai 1828.

46 MAILLARD DE CHAMBURE, àDijon.

9 Juillet 1828.

47 ARBAUD-JOUQUES (Philippe d'), nommé Membre résidant, devenu Membre correspendant.

48 BRESSIER, *Directeur des Domaines*, à Dijon.

29 Novembre 1828.

49 DUPIN (le Baron Charles), à Paris.

7 Janvier 1829.

50 RAFN (Charles-Chrétien), *Secrétaire de la Société royale des Antiquaires du Nord*, à Copenhague.

22 Avril 1829.

51 FABRE (Augustin), à Marseille.

25 Novembre 1829.

52 LADOUCETTE (le Baron de), *ancien Préfet*.

14 Juillet 1830.

53 RUFFIN, *Professeur de littérature*, à Bastia.

54 CAVALIER (Jules), *Docteur en Médecine*, à Draguignan.

4 Août 1830.

55 RIFAUD.

9 Mars 1831.

56 CABASSE (Prosper), *ancien magistrat*.

57 REY (Mgr. Claude), *ancien Evêque de Dijon*.

11 Fèvrier 1835.

58 AUDOIN (Victor), *Professeur et Dèmonstrateur du Muséum d'Histoire naturelle, à Paris, de la Société enthomologique de France*, à Paris.

59 DUPONCHEL, *Membre de la Société enthomologique de France*, à Paris.

22 Avril 1835.

60 LAIR (Pierre-Aimé), *Membre de la Société philarmonique du Calvados, de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caën.*

17 Février 1836.

61 FREYCINET (Louis de), *Membre de l'Institut.*

2 Mars 1836.

62 PIERQUIN, *Docteur en Médecine, Inspecteur de l'Académie de Grenoble.*

29 Mars 1836.

64 BOSQ, à Auriol.

25 Mai 1836.

65 ESTRANGIN, *Avocat*, à Arles.

66 COTTARD, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

17 Janvier 1838.

67 JAUFFRET (Adolphe), *Avocat*.

21 Février 1838.

68 ROUX, *Secrétaire perpétuel de la Société de statistique*, à Marseille.

69 FALLOT DE BROIGNIART, *Capitaine d'état-major*, à Marseille.

70 DAUVERGNE, *Docteur en Médecine*, à Manosque.

11 Juillet 1838.

71 MICHAUD, à Paris.

72 POUJOULAT, à Paris.

10 Décembre 1839.

73 RAMUS, *Sculpteur*, à Paris.

19 Mai 1840.

74 TAXIL, *Docteur-Médecin*, à Toulon.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES CORRESPONDANTES.

BESANÇON.

1 Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
2 Société d'Agriculture et Arts du Dép^t du Doubs.

BOULOGNE-SUR-MER.

3 Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts.

CAEN.

4 Société royale d'Agriculture et de Commerce.

CHALONS

5 Comité Agricole du Dép^t de la Marne.
6 Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Dép^t de la Marne.

DIJON.

7 Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

DOUAI.

8 Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Dép^t du Nord.
9 Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Dép^t du Nord.

DRAGUIGNAN.

10 Société d'Agriculture et du Commerce du Dép^t du Var.

FALAISE.

11 Société d'Agriculture de l'Arrond^t de Falaise.

HAVRE.

12 Société Hâvroise d'Études diverses.

LOUVIERS.

13 Académie du Dép^t de l'Eure.

LONS-LE-SAUNIER.

14 Société d'Émulation du Dép^t du Jura.

LYON.

15 Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
16 Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles.

MANS.

17 Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts.

MARSEILLE.

18 Académie des Sciences.
19 Société de Médecine.
20 Société de Statistique.

METZ.

21 Société des Lettres, Sciences et Arts.